This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06666643 3

M

CCB3

S
GR

4° 13

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

TOURNAI.

8

Cpl. M. 10 Tp.
du.

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

TOURNAI.

TOME 8.

TOURNAI
MALO ET LEVASSEUR, IMPRIMEURS DE LA SOCIÉTÉ.

JUIN 1862.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
417475 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1929 L

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE TOURNAI.

SÉANCE DU JEUDI 7 MARS 1861.

M. F. Du Bus, aîné, *président*.
M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

—

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, il est adopté.

—

Les publications ci-après parvenues au secrétaire sont déposées sur le bureau :

Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. — Année 1860. — 4e livraison. — On y trouve p. 468 la suite d'une notice sur Jean Boucher par Ferdinand Lecouvé de Hollain.

—

Chronique des ducs de Brabant, par Edmond de Dynter. — Tome 1. — Première partie comprenant l'introduction, les opuscules de De Dynter et la table analytique des matières. — Bruxelles, Hayez, 1854-1860, in-4° de 295 pages, beau volume orné de quatre planches.

Cette chronique fait partie de la collection des chroniques belges inédites publiées par ordre du gouvernement.

— *Journal historique et littéraire*, tome XXVII, liv. 12. — 318e livraison, 27e année. 1er octobre 1860.

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. — 29e année, 2e série, tome 10, n° 12.

— *Nécrologe liégeois* pour 1857. — Liége, Renard, 1861, in-8° de 94 pages.

— *Revue catholique*, année 1861. — 1re et 2e livraisons.

— *Mémoires et publications de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*. — Années 1858-1859, vol. de 443 pp.

CHAPITRE DE LA TOISON-D'OR TENU A TOURNAI EN 1531 — Communication faite à la Société historique de cette ville par M. le vicaire-général VOISIN.

L'assemblée la plus imposante qui se soit tenue à Tournai est certainement le chapitre de la Toison-d'Or

de 1531, où l'on vit presque toutes les têtes couronnées de l'Europe réunies dans le chœur de la cathédrale. Malheureusement nos historiens nous en disent très-peu de chose, et Poutrain, après avoir rapporté fort brièvement la cérémonie des réceptions qui furent faites par la ville le 28 novembre à l'Empereur et, le lendemain, à sa sœur la reine douairière de Hongrie, déplore l'incendie des archives du chapître au sac de 1566, dans lequel fut consumée, avec une infinité d'autres actes, la relation de ce qui s'est passé dans cette circonstance solennelle, si glorieuse pour notre ville.

Une heureuse découverte nous permet de combler aujourd'hui cette lacune. Le chapître de Tournai n'était pas le seul qui se fut occupé des illustres personnages qui vinrent alors donner dans notre antique et splendide sanctuaire de la Sainte Vierge, l'édifiant spectacle de leurs exercices de piété : le roi d'armes de l'Empereur s'était aussi chargé de ce soin ; et en compulsant les manuscrits de la riche bibliothèque de M. Goethaels de Courtrai, toujours si complaisant envers ceux qui s'occupent d'études historiques, nous avons trouvé ce que Poutrain croyait irréparablement perdu. L'extrait que nous publions de l'un de ces manuscrits a été copié par M. l'abbé Boecksoone curé de la prison de Courtrai, à qui nous adressons ici nos sincères remercîments. Il ne paraît pas que la ville de Tournai ait rendu des honneurs aux souverains étrangers. Dans les publications faites à l'occasion de ces fêtes par le magistrat et, dont nous donnerons une courte analyse, il n'est question que de l'Empereur et de la reine sa sœur.

—

Déclaration du chapitre de la très-excellente et noble ordre de la Thoison dor, tenue et solempnisée par très-haut et très-puissant duc et comte de Bourgongne, en sa ville et cité de Tournay, le deuxiesme jour de decembre et jours suivants, an quinze cens trente et ung, redigée et mise en brief par GRENADE, *surnommé* SONGEUR, *roy darmes ordinaire dudit seigneur empereur.*

ORDRE DU THOISON.

(1) Je boute au bas loeuvre abusine et saincte,
Quand dhomme en cherf fut mué acthéon,
Et la challeur de Thereus estaincte;
Parquoi se veid Philomena attaincte,
En rossignol au doeul de Panthéon. (2)
Et sur le tout je trouve Gedeon,
Au quel jadis par oeuvre très-utile
Du ciel receupt le thoison dor fertille.

---

(1) *Je boute au bas.* Grenade oppose à cette expression la suivante : *et sur le tout je trouve.* Il oppose deux faits mythologiques aux deux miracles opérés à la demande de Gedéon, qui vit successivement une toison de brebis madeflée par la rosée, lorsque la terre était sèche, et demeurer sèche lorsque la rosée avait humecté la terre.

L'œuvre abusine et saincte.

Actéon fut changé en cerf pour avoir osé regarder Diane au bain; et Philomèle, victime de la brutalité de son beau-frère Térée, fut changée en rossignol dans sa fuite, après lui avoir fait manger Itys son propre fils. L'écrivain appliquerait-il le mot *abusine* à la faute, au crime et celui de *saincte* à la métamorphose, à la punition? *Abuissonner* en roman signifie tromper, séduire.

(2) *Au doeul de Panthéon.* Il a voulu dire *Pandion* roi d'Athènes, père de Philomèle.

Quil soit ainsy la thoison dor se moustre,
Par gens aians colliers sur leurs collets,
Au quel vertu tant noblement se moustre,
Que gloire et bruyct sen publie, plus oultre
Les lieux bonnés (1) par le grand Hercules;
Et qu'il soit vray raison veult moustrer les
Tiltres et noms des princes et seigneurs
Comme il senssieult à tous bons enseigneurs.

Tiltres et noms des princes et seigneurs chevaliers de lordre de la thoison dor, avecq les cheremonies et conduictes tenues au capittle dudict ordre.

PRINCES.

1 Lempereur chef et souverain du dict ordre.
2 Fernand roy des Romains.
3 Henry roy Dengleterre. (2)
4 Le roy de Hongrie, trespassé.
5 Chrestien de Danemarque roy.
6 Le marquis de Baude, trespassé (3)
7 Messire Guillaume de Croy marquis Darscot, seigneur de Chievres, trespassé.
8 Flouris comte de Bures seigneur eistain. (4)
9 Charles conte de Lalain, trespassé.
10 Henry marquis Dagenet conte de Nassau. (5)

---

(1) *Bonnés.* On dit en vieux langage *bonne* pour *borne.*

(2) A la cathédrale les armes d'Henri roi d'Angleterre étaient avant celles de Fernand.

(3) Christophe marquis de Baden.

(4) Floris d'Egmont comte de Buren seigneur d'Isestain. Son écu à la cathédrale était après celui de Charles de Lallain.

(5) Henri comte de Nassau, marquis de Zenesse, comte de Viande et de Casselneroge, seigneur de Breda (COUSIN.)

11 Le conte Palatin. (1)
12 Le conte de Mauflet. (2)
13 Le duc de Sorre marquis Dascot conte de poursienant. (3)
14 Le seigneur desainct Py. (4).
15 Messire Charles de Lannoy princhc de Sulmona viceroy de Napples, trespassé.
16 Le comte (5) Felix, trespassé.
17 Le duc Dalbie, trespassé. (6)
18 Le duc de Linfantago, trespassé. (7)
19 Le duc de Cardonna. (8)
20 Messire Michiel de Folquestain.
21 Monseigneur de Ribaupierre. (9)
22 Monseigneur de Trasmies. (10)
23 Monseigneur de Wassenerre. (11)
24 Messire Franchois de Melun conte Despinoy seigneur Danthoing.
25 Messire Jacques de Luxembourg conte de Gavres seigneur de Fiennes.
1 Franchois roy de France.

---

(1) Frédéric comte Palatin du Rhin, duc de Bavière (Cousin.)
(2) Mansfelt.
(3) Philippe de Croy duc de Solre, prince de Chimay, marquis d'Aerschoot, comte de Porcean, Beaumont, seigneur d'Avesnes.
(4) Antoine de Croy, seigneur de Thou et de Sampy.
(5) De Werdemburg.
(6) Frédéric de Tolède, duc d'Albe.
(7) Diego Vitado de Mendoza. Cousin place ici Dom Alvaro Songuiga duc de Veger, que Grenade omet dans sa liste.
(8) Ferrando Remonsole duc de Cordoue.
(9) Cousin : Guillaume seigneur de *Ribampierre*.
(10) Jean Baron de Trazegnies et de Silly.
(11) Jean de Wassenare vicomte de la Liede.

2 Le roy de Portugal, trespassé.
3 Le roy de Poulane. (1)
4 Jehan seigneur de Berghues.
5 Messire Charles de Crouy prince de Chimay, trespasse.
6 Messire Hughes de Melun viconte (2), trespassé.
7 Domp Jehan Manuel.
8 Le conte de Hornes, trespassé. (3)
9 Messire Ferry de Croy seigneur du Roeux, trespassé.
10 Le marquis de Brandenbourg, trespassé.
11 Le conte Dupont de Vaulx, trespassé. (4)
12 Le seigneur de Fressin, grand bailly de Haynault. (5)
13 Messire Anthoine de Lallain, conte de Hoochstrate. (6)
14 Messire Adolf de Bourgongne, seigneur de Baires (7) et de la *mer*. (8)
15 Messire Phillisbert de Challon, prince Dorenges, trespassé.
16 Le duc de Scabonne, trespassé. (9)
17 Le duc de Frins, trespassé. (10)
18 Le duc de Nagera (11).
19 Le prince de Besignain. (12)

---

(1) Sigismond, roi de Pologne.
(2) Vicomte de Gand.
(3) Jacques.
(4) Laurent de Gornet, comte de Pont-de-Vaux, baron de Marquain.
(5) Jacques de Gaure.
(6) Cousin : *Jean* de Lalain, comte de Hoochstrate, seigneur de Montigny.
(7) De Beveren.
(8) Une main étrangère a ajouté à cette ligne le mot *admiral*.
(9) Diego Lopez Pacheco, duc de Scalona.
(10) Don Ynigo Fernandes de Velasco, duc de Frias, comte de Ako, connétable de Castille.
(11) Don Antonio Mauriquez de Lara, duc de Nagera.
(12) Petro Antonio de saint Severin, duc de saint Marc, prince de Besignan.

20 Messire Maximilien de Hornes, seigneur de Gazebergue. (1)
21 Le conte de Modica. (2).
22 Le marquis Dastorgues, trespassé. (3)
23 Monseigneur de Zenanberghes, trespassé. (4)
24 Le conte Desguemont, trespassé.
25 Messire Adrien de Croy conte de Reux, seigneur de Beauraine.

Tous lesquels chevalliers, saulf les absens et trespassés, se trouvèrent en labbaye de Sainct-Martin du dit Tournay, pour assister la maiesté de lempereur chef et souverain du dit ordre, tous montés à cheval et vestus de robbes et manteaulx de velours cramoisy, et affullés de chapperons à bourlets de meisme; au quel lieu le doyen chappitre et colliege de léglise Notre-Dame du dit Tournay se trouvèrent en belle et honnorable procession, faisans la révérence audit seigneur empereur et aux chevalliers illecque assistens, donnans à baisier la croix et aussy donnans leaue benoiste, comme en tel cas est accoustumé de faire aux princes et souverains seigneurs. Et ce faict, la dicte procession marcha en très-bel ordre jusques à la dicte église, et après marchèrent les personnaiges quy sensuyvent :

---

(1) Cousin : Maximilien de Berghes, seigneur de Godsbèque.

(2) Cousin : Don Frédéric de Cabres admiral de Castille.

(3) Cousin : Don Alvare Pierres Opone, marquis de Astorge, comte de Trestamera.

(4) Cousin : Maximilien de Berghes, seigneur de Seveberghe.

Princes, (1)

Marchèrent les roys darmes et heraulx, après les officiers de lordre asscavoir :

Thoison dor, roy darmes du dict ordre ;

Après marchoit le greffier du dict ordre ;

Après le trésorier du dict ordre ;

Après le chancellier du dict ordre ;

Item, après marchèrent les chevalliers du dict ordre, est asscavoir, les comparans comme dict est.

Après lesquels marchoit la maiesté de lempereur, seullement accompaignie de pluissiers prélats princes et honnonrables personnaiges. Et en ceste manière marchèrent du dict lieu de Sainct-Martin jusques en la quelle église de Tournay. Et iceulx venus trouvèrent au grand portal dicelle révérend père en Dieu monseigneur Robert de Croy évesque et duc de Cambray, conte de Cambresy, en habit épiscopal, assisté de pluisseurs prélats et vénérables personnaiges, par les quels ledit seigneur empereur et les dicts chevalliers furent conduicts et menés dedens le coeur de la dite église.

Au dict coeur estoient cincquante tablets armoiés darmes de cincquante chevalliers icy dessus nommés présens absens et trespassés, les quels tablets estoient audessus des sièges des chanoines.

Item, à lentrée du dict coeur, estoit le tablet du dict seigneur empereur armoié de ses armes, soubs lequel il se mist et assit et en ce cas samblable tous les chevalliers se assirent aux sièges estans dessoubs leurs armes.

---

(1) Le manuscrit est rempli de fautes. Le mot de *princes* a été évidemment ici substitué à celui de *premièrement*.

Et après ce que chacun fut assis en son ordre comme dict est, les vespres furent commenchées par mon dit seigneur évesque de Cambray et chanteés par les chantres de la chappelle du dict seigneur empereur. Et après que les dictes vespres furent chantées, le dict seigneur empereur et les dicts chevalliers et officiers, comme dessus est dict, retournèrent au dict Sainct-Martin, en tel ordre comme ils estoient venus, saulf le colliege qui ne se bougea de la dicte église.

Item le jour suivant, dimenche troiziesme jour du dict mois, au matin à heure de huyt heures, le dict seigneur empereur accompaignie de ses dicts chevalliers et officiers, montés vestus et accoustrés comme le jour précédent, partirent du dict lieu de Sainct-Martin et marchèrent jusques au cœur de la dicte église, au quel lieu se assirent chacun en son lieu, comme paravant; et fut célébrée la messe par révérend père en Dieu Monseigneur de Cambray, assisté de pluissiers prélats et gens déglise; à la quelle messe le dict seigneur empereur, comme chief et souverain du dict ordre, partit de son siège et alla à loffrande, accompaignie de ses dicts chevalliers estans illecque; et luy retourné en son siège tous les quels chevalliers, lun après laultre, chacun en son degré, si comme ils furent appellés par Thoison dor, ou ses commis, allèrent à loffrande, asscavoir les présens en personne, et pour les absens procureurs pour eulx, les quels procureurs estoient chevalliers du dict ordre; et quant est des trespassés ne en fut parlé jnsques au service, faict pour eulx le jour suyvant, comme sera dict cy-après.

Item après que la dicte offrande fut faicte vénérable et saige monseigneur le prieur Du Bos seigneur Isaacq, chancellier du dict ordre, feit une prédication très-hon-

nonrablement et scientificquement avruée (1) à la quelle par sa premisse feit mention de Salomon et des chevalliers estans soubs luy ; secondement du roy David et de la conduite de sa chevallerie ; et pour conclusion allègue le très-victorieux et vaillant Gédéon et comment il vaincquit les Madiens et abatit et démollit les idolatres. Et finalement comment, par ses mérites, la Thoison dor luy fut envoié du ciel par lequel trouvoit sur la terre, quant besoing estoit ung jour sécheur, et laultre frescheur. Et le tout approprié et figuré à la vierge Marie, par laquelle les infidélités sont cassées et annullées, dont et de laquelle prédication je me déporte sans plus amplement en réciter, ad cause de prolixité.

Item après que la quelle messe fut célébrée, le dict seigneur empereur et ses dicts chevalliers retournèrent au dict cloistre Sainct-Martin, au quel lieu se feit le festin ordonné et préparé en excellence, triumphe et honneur; auquel festin festoit le dict seigneur empereur et ses dicts chevalliers, chascun en son degré, et servis de tant et diverses et délicates viandes, que jen ay perdu la mémoire pour en escripre plus avant.

Et après que le dict festin fut tenu et accomply, ledit seigneur empereur accompaignié de ses dicts chevalliers, comme dict est, se trouvèrent sur le soir, environ trois heures, au dict lieu de Notre-Dame, tous vestus de drap noir et capperon à bourlets du meismes, auquel lieu ouyrent les vigilles à noeuf psalmes et noeuf lechons, priant Dieu pour les confrères trespassés, et feit loffice révérend père en Dieu monseigneur labbé de Marchiennes. Et icelles achevées, le dit seigneur empereur se retourna en tel estat comme il estoit venu. Et le jour suyvant

(1) *Ouvrée*, sans doute.

au matin, en cas semblable que estoient venus aux vigilles, se trouvèrent en la dicte église au service, le quel fut dict et célébré par le dict seigneur abbé de Marchiennes. Auquel service et messe, ledict seigneur empereur fut à loffrande portant ung chierge paré de ses armes. Et luy retourné en son siège, chascun chevallier, selon son degré, fut à loffrande, portant leurs chierges parés de leurs armes. Et pour les chevalliers trespassés, Thoison dor, ou commis de par luy, se présentoit devant le prélat à la quelle messe et portoit le chierge du trespassé auquel le tour estoit, et le dict chierge, armoyé de ses armes du dict trespassé, et après révérence faicte sans aller à loffrande, il estaindit ledict chierge et pareillement des autres.

Item quand la dicte offrande fut faicte, maistre Laurens Du Blioul, greffier de lordre, se présenta devant le dict seigneur empereur et déclaira par noms et tiltres tous les chevalliers confrères qui ont esté en la dicte ordre depuis linstitution dicelle, qui fut lan mil quattre cens et vingt neuf, jusques ad présent.

Et après que le dit service fut accomply et la dicte messe célébrée, le dict seigneur empereur et ses dicts chevalliers retournèrent au dict lieu de Sainct-Martin comme ils estoient venus.

Item le jour suyvant, quy fut le cinequiesme jour du dict mois au dit an, au matin heure de huyt à noeuf, le dict seigneur empereur et ses dicts chevalliers se trouvèrent en la dicte église de Nostre-Dame, tous vestus de damas blancq, au quel lieu fut célébrée une messe de Nostre-Dame par le doien du dict lieu, suppliant que par lintercession et prière dicelle, le sainct esprit voulsist illuminer le dict seigneur empereur et ses dicts confrères, à procéder et faire juste élection au furnissement du nombre des chevalliers au lieu des trespassés, et tenir

chappitre selon droict justice et raison. A la quelle messe le dict seigneur empereur fut à loffrande et nul aultre. Et après que la dicte messe fut célébrée, le retour se feit au dict Sainct-Martin en tel ordre quils estoient venus à la dicte église.

Item au dict lieu de Sainct-Martin, ce dict jour meisme, le dict seigneur empereur et samblablement tous les dicts chevalliers, entrèrent en conclave ; et illecque furent certain temps à tenir chappitre pour faire bonne et entière élection, comme dict est. Et aussi pour procéder et entendre aux affaires du dict ordre. En quoy faisant furent eslus vingt quattre chevalliers pour furnir et accomplir le nombre au lieu de vingt quattre trespassés et desquels eslus ont esté déclairés ceulx qui sensuyvent :

PRINCES.

Messire Charles, seigneur de Lannoy, gouverneur de Tournay et du Tournésis.
Monseigneur De Bossu, grand escuier.
Monseigneur de Mollenbay.
Monseigneur de Prat.
Monseigneur de Brederhodes.
Monseigneur le seneschal de Bourgongne.
Monseigneur le conte de Lallain.
Monseigneur de Wallain.
Monseigneur le gouverneur de Frise.
Le roy Descoce. (1)

---

(1) Cette liste est fort incomplète et différente de celle que donne Cousin, d'après Guichardin, que voici :

Jean, roi de Portugal.
Jacques, roi d'Ecosse.

Et de la reste au dict lieu nest faicte déclaration, laquelle se fera au plaisir de la maiesté du dict seigneur empereur.

FIN DU DIT CHAPPITRE.

Princes puissans qui tenez le registre
Du bruyt dhonneur et de riche trésor,
Ne laissiez pas de mettre en bonne épistre
De la trèsnoble ordre du Toison dor.
Laissez Paris, Achilles et Hector,
Sanson le fort, Hercules et Jason,
Pour savourer le fruict de la toison ;
Puis que vees sur terre magnificque

Fernand d'Arragon, vice-roi de Valence.
Pierre, duc de Frias.
Philippe, duc de Bavière.
George, duc de Saxe.
Le duc d'Alburquerque.
André Doria, prince de Melphi.
Philippe, infant d'Espagne.
Reynaut, seigneur de Bréderode.
Dom Ferrant de Ganzaga.
Nicolas, comte de Saluce.
Claude de Baulme, maréchal de Bourgogne.
Antoine, marquis de Bergues.
Jean, seigneur de Boussu.
Charles, comte de Lalaing.
Louis de Flandres, seigneur de Prat.
Georges Schenck.
Philippe de Lannoy, seigneur de Molembaix.
Alphonse Davalos, marquis de Guasto.
François, comte de la Mirande.
Maximilien d'Egmont, comte de Buren.
René de Chalon, prince d'Orange.

Ung jour sécheur et puis laultre freschcur,
Par Gedeon du Thoison pacificque
Europe, Asie et le quartier Daffricque
Sont comme en train de sentir la doulceur.
Par Gedeon cest le grand empereur,
Dict en haulteur Charles du nom V
Auquel Dieu doint en fin gloire sainctiesme.
Amen.

Le chappitre tenu en la manière dicte,
Selon le contenu, sans y avoir redicte,
Lempereur part du lieu, devers Bruxelles tire
Et après dire à Dieu, en Liège se retire.

De Liège, sans séjour, vient en la Germanie,
Voiant de jour en jour chrestienté mal unie,
A Rincebourg prétend tenir journée bonne
Et les princes attend y avoir en personne.

Voiant en chrestienté quelque chose aveuglée,
Aussi la sainteté en Rome desréglée
Luthérerie monter, la saincte foy débattre,
Lempereur sans doubter espère de combattre.

Puisquil tient soubs ses mains impérial domaine,
Espaignars et Germains, Naples et la Romaine,
Flamengs et Italiens et pluisseurs beaux provinces,
Plus oultre en tous moiens Dieu cougnoit les bons princes.

Dieu cougnoit les voisins, les cœurs et les couraiges,
Frères chrestiens, cousins et roys de hault paraige,
Sont tenus de furnir en querelle léalles
Pour la foye maintenir soubs ordre impérialle.

A Rincebourg y sont les journées tenues,
Pluisseurs choses sy font devant Pasques venues
Sur anciens points poindans les poinctes sont mal joinctes,
Et joindeurs desioindans les grans poincts de leurs poinctes.

Lun pleure, laultre rit, tonttesfois rie ou pleure,
Voix *quest* oye périt, lettre escripte demeure,
Car ce qui est escript et bien prouve se juge
Le benoit Jésu Christ en puist estre le juge.

En lisant les vers et la prose de Grénade, on aime à penser qu'il maniait beaucoup mieux l'épée que la plume; mais quelle que soit la valeur littéraire de son récit, il est très-précieux pour nous.

Notes extraites du registre aux publications des Consaux de la ville de Tournai.

Du 9 *novembre* 1531.

Publications des consaux prescrivant la tenue et la couleur des vêtements que devront porter les consaux et notables de la ville ainsi que les doyens et sous-doyens des métiers, pour aller au-devant de S. M. l'Empereur.

Recommandation aux arbalétriers, archers et canoniers de se préparer à cette réception dans le costume qui appartient à leur serment respectif;

Aux habitants de préparer tout le loger disponible pour recevoir hommes et chevaux et de se mettre à cet effet aux ordres des *fourriers de l'Empereur*.

Du 18 *novembre* 1531.

Publication recommandant aux bourgeois et manants de faire provision de vivres, et notamment aux hôteliers, boulangers, brasseurs et cabaretiers.

Que ceux qui ont des étables et granges aient à les approprier au logement des chevaux. Une indemnité sera accordé à ceux qui auront logé gentilshommes et autres ainsi que leurs chevaux.

Précautions à prendre, mesures prescrites en cas d'incendie.

Du 15 *novembre.*

Sauf-conduit donné par les consaux à toutes personnes pour circuler librement dans toute la juridiction de la ville, afin de s'approvisionner de vivres pour l'arrivée de l'Empereur.

Du 17 *novembre.*

Que ceux qui ont foins les viennent déclarer et faire enregistrer au premier greffier de la ville.

Du 25 *novembre.*

Les consaux ayant fait dresser *plusieurs hours et eschafaulx* afin de y *faire aulcunes histoires*, exhortent les manants et sujets de la ville à leur amener leurs enfants avec leurs robes, joyaux et habillements nécessaires.

Du 28 *novembre.*

Réglement sur la vente des vivres. Défense de vendre les denrées alimentaires à un plus grand prix qu'elles n'ont été depuis trois semaines ou un mois.

Du 30 novembre.

Publication prescrivant pour l'arrivée de la Régente, sœur de l'Empereur, le même cérémonial que pour ce dernier.

Le même jour une autre publication ordonne des feux de joie et autres récréations par ruages ou connétablies, et défend de suivre les personnes couvertes de *masques ou de faulx-visaiges* que l'on appelle *momeurs*.

Du 2 décembre.

Publication touchant les feux de joie et autres jeux et divertisssements par connétablies et ruages le lendemain après-midi et au soir.

Du 7 décembre.

Les consaux font savoir que, pour remercier Dieu de la visite de l'Empereur et des victoires qu'il a remportées sur les hérétiques et les infidèles, et de ce qu'il a daigné tenir chapitre général de son ordre en la dite ville, le chapitre de la cathédrale fera, le lendemain matin, messe solennelle, sermon et procession par *le grand tour de la rue de Babilonne* dite des *Allemands*, avec le Saint-Sacrement et *autres dignes reliques*. — Recommandation à tous les habitants d'y assister et de décorer les maisons des rues par lesquelles elle doit passer.

SÉANCE DU JEUDI 4 AVRIL 1861.

M. F. Du Bus, aîné, *président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

—

Le secrétaire dépose sur le bureau les publications suivantes qui lui ont été adressées pendant le mois de mars :

— *Société des antiquaires de la Morinie* — Bulletin historique, 9e année — 34e, 35e et 36e livraison.

— *Glossarium op Maerlants Rymbybel door* J. David, pr — Bruxelles, Hayez, 1861, p. 403-552.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie* — année 1860, n° 4.

— *Revue de la numismatique belge* — 3e série, tome 5 — 1re livraison avec les pl. I à IX.

— *Revue agricole, industrielle et littéraire de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes* — Douzième année, nos 5 et 6.

— *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* — Tome 18e — 1re livraison.

— *Revue catholique* — Septième année — 3e livraison, mars 1861.

— *Annales de la Société archéologique de Namur.* Tome sixième — 4e livraison.

— *Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique* — Procès-verbaux des séances — 3e volume — 4e cahier. (*Envoi de M. le ministre de la justice*).

— *Journal historique et littéraire* — Tome XXVII. Liv. 12. 324e livraison. 27e année. 1er avril 1861.

— *Alexanders Geesten van Jacob van Maerlant* — Bruxelles, 1866 — Vol. de 446 pp.

— *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 1861 — 27e année, in-8° de 188 pp.

— *Bulletin de ladite Académie* — 29e année — 2e série, tome 10, n° 7 — 30e année. 2e série. Nos 1 et 2.

Cette dernière livraison contient, p. 238, la notice suivante sur la princesse d'Epinoy, communiquée à l'Académie par M. Gachard.

LA PRINCESSE D'ÉPINOY.

Il est question d'élever une statue, à Tournay, à la princesse d'Epinoy, Philippe-Chrétienne de Lalaing. Je ne viens pas ici approuver ni critiquer ce projet : c'est une affaire qui regarde la ville de Tournay et le gouvernement ; je désire seulement, au point de vue et dans l'intérêt de la vérité historique, présenter quelques remarques sur les faits qu'on a avancés à cette occasion.

On dit que la princesse d'Épinoy, en l'absence de son mari, Pierre de Melun, à qui les états généraux avaient confié le gouvernement de Tournai, défendit cette ville

contre les Espagnols. Cela n'est pas parfaitement exact. D'abord, les documents authentiques qui ont été publiés (1) font foi que la défense de Tournai fut dirigée, comme elle devait l'être, par le lieutenant du gouverneur, François de Divion, seigneur d'Estrayelles. Ensuite, il n'y avait pas un seul Espagnol dans l'armée du prince de Parme : les états des provinces wallonnes, en traitant avec le roi, avaient expressément stipulé que les gens de guerre de cette nation demeureraient exclus des Pays-Bas, suivant les dispositions de la Pacification de Gand et du traité de Marche-en-Famène. Les troupes d'Alexandre Farnèse se composaient, pour la plus grande partie, de Wallons; le reste était des Allemands. Leurs chefs étaient belges : c'étaient Maximilien Vilain, baron de Rassenghien, Robert de Melun, marquis de Roubaix, beau-frère de la princesse d'Épinoy, Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny, son frère, Gilles de Lens, baron d'Aubigny, Maximilien de Longueval, seigneur de Vaulx, dont le fils se rendit depuis si fameux sous le nom de comte de Buquoy, etc., etc. Alexandre, en mettant le siége devant Tournai, n'avait même fait que céder aux pressantes instances des états de Hainaut, des villes de Valenciennes, de Douai et de Lille, et des seigneurs belges qui servaient dans son armée; il y était peu disposé de lui-même, ainsi qu'il le déclare à Philippe II dans une lettre du 17 novembre 1581 que j'ai sous les yeux : « Je » savais fort bien, dit-il au roi, quoique tous cherchas-

(1) Voy. *Extraits des registres des conseaux de Tournai*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. XI, p. 327, et les *Mémoires sur le siège de Tournai en* 1581, de Philippe Warny de Wisenpière, publiés par M. A. G. Chotin, 1860, in-8°.

» sent à me persuader le contraire, que cette entreprise
» rencontrerait une foule de difficultés et d'embarras qui
» la rendraient plus longue qu'ils ne se l'imaginaient,
» car ils étaient généralement d'opinion que ce serait
» une affaire de huit ou dix jours au plus. Je leur en fis
» l'observation, non pas une, mais plusieurs fois, en
» leur représentant combien peu j'étais en mesure d'exé-
» cuter une telle entreprise, non-seulement parce que
» je ne pouvais guère faire de fond sur les gens de guerre
» de leur propre nation, mais encore parce que je me
» trouvais sans argent, sans artillerie, sans munitions de
» guerre ni provisions de bouche, enfin sans aucune
» des choses nécessaires pour en assurer le succès...(1). »
L'armée de Farnèse était bien loin d'ailleurs d'être aussi considérable que les historiens le prétendent.

On dit encore que la princesse d'Épinoy, animant les assiégés par ses discours et par son exemple, et combattant à leur tête, reçut sur les remparts un coup d'arque-

---

(1) « .... Vine à esta plaza, nó solamente de mi motivo, pero movido y casi forzado de la continua instancia que me hacian estas provincias y villas convecinas, à las cuales juzgué darles esta satisfacion, por aquietarlas de la alteracion con que quedaban à causa de la venida de los Franceses : que à no estar esto de por medio, mal lo emprendiera yo, sabiendo, como sabia muy bien (por mucho que todos me persuadian lo contrario), que no faltarian dificultades ni embarazos que harian la empresa mas larga de lo que ellos se imaginaban, que comunemente eran de opinion que fuese negocio de ocho ó diez dias y no mas; y assi selo dixe y representé, no ma sino muchas vezes, poniéndoles delante el poco ó ninguno aparejo que para ello habia, assi por el poco valor y confianza de la gente de guerra de su misma nacion, como por hallarme sin dinero, sin artilleria, municiones y pertrechos, y sin cosa de las necesarias para el efecto que pretendian. » (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 584).

buse dans le bras. Ici l'on s'appuie sur l'autorité de Jean-François Le Petit, de Van Meteren, de Strada. Le fait a toujours été regardé comme constant en Hollande, et a pris place parmi les traditions nationales de ce pays. On a pendant longtemps représenté, sur les théâtres des Provinces-Unies, un drame dont la princesse d'Épinoy était l'héroïne ; il s'y débitait force tirades contre l'Église romaine et contre le despotisme espagnol : cela servait à réchauffer à la fois l'esprit national et la ferveur religieuse des sectateurs de Calvin. Je me rappelle avoir vu jouer à Tournai, dans ma jeunesse, une traduction ou plutôt une imitation de cette pièce (1).

La chose est-elle bien avérée pourtant, je veux dire le coup d'arquebuse reçu par la princesse d'Épinoy sur les remparts de Tournay? Je me permets d'avoir quelques doutes à cet égard.

Il est à remarquer que Le Petit, contemporain de la révolution, et qui y joua même un rôle, mais très-subalterne, ne se trouvait pas sur les lieux, qu'il a donc écrit d'après des ouï-dire ; que Van Meteren était hors du pays ; que Strada, en citant le témoignage de la comtesse d'Egmont, fille du baron d'Aubigny, ne dit pas que le fait ait été rapporté à la comtesse par son père (2).

D'un autre côté, il n'est parlé de cette blessure de la princesse d'Épinoy, ni dans les dépêches adressées à

---

(1) Elle était l'œuvre du directeur du théâtre, M. Berteché, décédé depuis de longues années.

(2) Voici ses expressions : « .... Quam toto illo obsidionis tempore, » munia ducis induisse, cives, milites, operas animasse, ac bellatori» bus immistam brachio vulnus accepisse, ego ex comite Egmontia, » cujus tunc parens Obignyus urbem obsidebat, exploratum habeo. »

Philippe II par Alexandre Farnèse (1), qui, à ce qu'il semble, n'aurait point passé sous silence un fait aussi marquant ; ni dans le récit que donne du siége de Tournai Pierre Colins, seigneur d'Heetfelde, lequel y servait sous les ordres du prince de Parme (2) ; ni enfin, et ceci est particulièrement notable, dans la relation de ce siége par Philippe Warny de Wisenpière, que M. Chotin a récemment publiée (3), relation d'un témoin oculaire, où sont enregistrées, jour par jour, heure par heure, avec un détail minutieux, toutes les particularités de la défense, et qui a un cachet incontestable de véracité et d'exactitude, quoique le narrateur s'y montre avec passion catholique et royaliste. Philippe Warny ne laisse pourtant pas échapper les occasions de parler de la princesse ; il fait mention d'elle en deux passages différents de sa relation : il rapporte que, lorsque les notables de la ville allèrent lui demander de pouvoir traiter avec le prince de Parme, elle répondit « qu'elle se feroit plustost » couper par pièces que de se rendre aux estrangers (4). » Il dit ailleurs « qu'elle avoit bouté le feu au canon sur les » remparts du chasteau, » où elle tenait sa résidence (5).

---

(1) Il y en a quatre, sur le siége de Tournai, dans les archives de Simancas ; elles sont datées des 9 octobre, 17, 21 novembre et 7 décembre 1581.

(2) *Histoire des choses les plus mémorables advenues depuis l'an onze cens XXX jusques à nostre siècle, digérées selon le temps et ordre qu'ont dominé les seigneurs d'Enghien*, etc., par Pierre Colins, chevalier et seigneur d'Heetfelde ; Mons, 1634 ; in-4°, p. 340.

(3) *Mémoires sur le siége de Tournai, 1581, par Philippe Warny de Wisenpière, avec notice et annotations*, par A. G. Chotin ; Bruxelles, Société de l'histoire de Belgique, 1860, in-8°.

(4) Page 11 des *Mémoires*.

(5) Page 32 des *Mémoires*.

Ce qui augmente mes doutes, c'est une circonstance restée jusqu'ici ignorée des historiens. Deux années avant le siége de Tournai, la princesse d'Épinoy avait été, par accident, blessée au bras, et précisément d'un coup d'arquebuse. Voici comment le fait est raconté dans une lettre conservée en original aux Archives impériales de France (1), lettre qui est datée du mois d'octobre 1579, et écrite à don Juan de Vargas Mexia, ambassadeur d'Espagne à Paris, par Guillaume le Vasseur, seigneur de Walhuon, l'un des négociateurs du traité de réconciliation des provinces wallonnes : « La femme dudict prince » (d'Épinoy), à une salve que faisoit la garde du chasteau » dudict Tournay, passant devant elle, a receu un coup » de balle au bras, quy l'a touché jusques à l'och. C'est » un maulvais présage ! » Le Vasseur faisait probablement allusion, par ces dernières paroles, à la charge dont le prince d'Épinoy venait d'être revêtu (2), de *superintendant* général des villes de Valenciennes, Landrecies, Bouchain, de la citadelle de Cambrai, et de toutes les autres villes, places et forteresses des pays d'Artois, de Hainaut, de Lille, Douai et Orchies qui voudraient se ranger sous l'autorité de l'archiduc Mathias.

Une lettre de l'archiduc à la princesse d'Épinoy, dont la minute repose dans nos propres Archives, confirme pleinement la nouvelle transmise par le seigneur de Walhuon à don Juan de Vargas. Elle est ainsi conçue :

---

(1) Collection de Simancas, B 49.

(2) Par lettres patentes de l'archiduc Mathias, du 13 septembre 1579, que les états généraux confirmèrent le 23 octobre suivant. Voy. les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. XI, pp. 440 et 441.

« Ma bonne cousine, j'ay esté mary d'entendre que par meschief avez esté blessé d'un cop d'arquebuze en vostre bras, me faisantz tant de mal les adversitez qui à vous ou à mon bon cousin, vostre mary, pourroint succéder, comme si advenissent à moy-mesme, et ce pour l'obligation qu'ay à vostredict mari, à l'occasion de la prompte volunté et affection qu'il monstre journèlement, par effect, de porter à l'avancement de nostre bien en particulier et de celly du pays et cause commune, laquelle me est tant recommandée comme la charge que je porte en ces pays me le commande, ensemble à tous bien affectionnez à la patrie, au nombre desquelz mondict cousin vostre mary monstre bien par effect estre des premiers, comme ses œuvres en donnent tesmoignage. En quoy je ne doubte et confie en vostre prudence et magnanimité que le secondez très-bien, et le confirmerez en si noble et vertueulx propos. Sur ce, etc. Anvers, 16me d'octobre 1579 (1). »

On sait que la princesse d'Épinoy mourut l'année qui suivit la reddition de Tournai (2). Ne peut-on pas inférer des pièces dont nous venons de donner connaissance qu'après sa mort, on aura exploité, dans un intérêt de parti, la blessure qu'elle avait reçue « par meschief » en 1579, en en reculant la date de deux années? Ce genre de supercheries politiques ne serait pas sans exemple, surtout aux époques de révolutions et de guerres civiles.

---

(1) Archives du royaume, collect. de l'audience : *Dépêches des rebelles*, t. II, ann. 1579, fol. 165 bis.

(2) A Anvers, où elle fut inhumée à l'abbaye de Saint-Michel. (Van Meteren, liv. X, fol. 210 v°, de l'édition de 1618).

M. le vicaire-général Voisin entretient l'assemblée d'un article intitulé le *Drame liturgique* publié par M. Félix Clément dans les Annales archéologiques de M. Didron et particulièrement de la traduction de l'hymne, qui se chante encore à la cathédrale de Tournai depuis le jour de Pâques jusqu'à la fête de l'Ascension. Il fait à ce sujet la communication suivante :

M. Félix Clément a publié dans le IX volume des *Annales archéologiques* de M. Didron, sans en citer l'auteur, l'hymne sur la fête de Pâques de Venantius Honorius Clementianus Fortunatus, qu'on a longtemps attribué à Lactance et qu'on continue à annexer aux écrits de ce père (1). Plein d'admiration pour ce morceau de sublime poésie, qu'on chantait, dit-il, à la procession qui suivait le petit drame liturgique des trois Maries qu'on représentait le jour de Pâques, il le fait précéder des réflexions suivantes :

Après l'aspersion de l'eau, avait lieu, comme de nos jours, la procession. Mais dans cette partie de l'office, comme dans beaucoup d'autres, nous chercherions en vain à établir une comparaison avec nos usages, sans qu'elle fût complètement à l'avantage de la liturgie du XIIIe siècle. Au jour de la résurrection de Jésus, la joie des chrétiens n'était pas contenue dans l'intérieur des temples ; elle se répandait au dehors, dans les rues, sur les places publiques et jusque dans la campagne. Ils associaient à leur allégresse tous les êtres animés et inanimés. Comme la fête de Pâques ouvre le printemps, ils rapprochaient poétiquement la résurrection de la nature de la

(1) Cfr Migne, Patrologie, tome VII, pag. 286.

résurrection du Sauveur. Selon eux, toute la création chantait son « Alleluia. » Ne résultait-il pas de cet ensemble de pensées gravitant vers leur centre commun, quelque chose de plus digne de l'homme et de moins indigne de Dieu que l'encens de certains philosophes, qui se dissémine partout et ne se réunit nulle part? Certes, il faut savoir gré à quelques poètes anciens de leurs aspirations vers l'infini et du sentiment qu'ils ont eu de la nature; il faut remercier Virgile de s'être écrié :

O ubi campi,
Sperchiusque, et virginibus bacchata Lacœnis
Taygeta! ô qui me gelidis in vallibus Hœmi,
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbrâ!

Mais au christianisme seul appartient le secret de tout ramener à sa fin, et de rapprocher tellement par la foi le ciel de la terre, que toute distance disparaît et que tout vide est comblé. Il y a loin, en effet, des églogues, des dithyrambes, des géorgiques de l'antiquité, à la peinture suave, simple et profonde de la nature exprimée par le poète du XIIIe siècle; il y a loin des hymnes pompeuses de M. Santeuil à la féconde inspiration qui a dicté les vers que nous allons reproduire. La publication étendue que nous en faisons contribuera à prouver que l'on peut parler la langue poétique sans le secours de Melpomène, d'Erato, de Calliope et d'Euterpe, sans marcher sur les traces de Prométhée, sans faire parler les Amschaspànds et Darvands, et je ne sais quels autres génies panthéistes ou phalanstériens qui ne sont que des divinités païennes déguisées. Nous nous attendons avec confiance à voir triompher, pure de tous ces éléments, la vérité dans la poésie, dans l'art, dans l'architecture, et jusque dans la décoration de nos villes et de nos promenades publiques, etc.

Ce que M. Félix Clément admire comme appartenant à l'histoire ancienne, il aurait pu se procurer le plaisir de venir l'entendre à la cathédrale de Tournai, où l'on a conservé l'usage de chanter depuis Pâques jusqu'à l'Ascension, chaque dimanche, à la procession que l'on fait avant la grand'messe, le *Salve festa dies*; mais on n'a choisi à Tournai que les dix plus beaux distiques de l'hymne de Venantius Honorius; ce qui est plus que suffisant pour faire le tour de notre vaste église. Nous donnons ci-dessous ces dix distiques, qui se chantent précisément de la manière que rapporte M. Félix Clément. Nous y joindrons sa traduction et nous la ferons suivre d'une traduction en vers que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Raimbaut, professeur du séminaire de Bonne-Espérance.

Salve festa dies toto venerabilis œvo
Quâ Deus infernum vicit et astra tenet.
Salve, etc.

Ecce renascentis testatur gratia mundi
Omnia cum Domino dona rediisse suo.
Quâ Deus, etc.

Namque triumphanti post tristia tartara Christo (1)
Undique flore nemus, gramina flore favent.
Salve, etc.

Legibus inferni oppressis super astra meantem
Laudant rite Deum lux, polus, arva, fretum.
Quâ Deus, etc.

---

(1) *Annales* : Jamque triumphanti, post tristia tartara Christo
Undique fronde nemus, gramina flore favent.

L'édition de Lactance de Lyon, 1561, in-18, porte *namque*, mais *fronde nemus*.

Qui crucifixus erat Deus ecce per omnia regnat :
Dantque Creatori cuncta creata precem.
Salve, etc.

Nobilitas anni, mensium decus atque dierum, (1)
Horarum splendor, stridula cuncta fovens.
Quâ Deus, etc.
Christe salus rerum, bone conditor atque redemptor :
Unica progenies ex Deitate Patris.
Salve, etc.

---

(1) *Annales* : Nobilitas anni, *messis* decus, *arva* dierum
Horarum splendor *scruspula* cuncta *favent*.

Il faut rapporter à ce texte, que nous regardons comme très-incorrect, la traduction de M. Félix Clément.

L'édition de Lactance déjà citée :

Mobilitas anni, mensium, *lux alma* dierum
Horarum splendor, *stridula* cuncta *favent*.

Migne donne la même leçon, mais il y ajoute une note de Thomassius, « Salve festa dies, etc., cui disticho recte etiam illud continenter adjungitur :

Nobilitas anni, mensum (pour mensium) lux alma dierum,
Horarum splendor, stridula puncta favent.

Nobilitas enim legendum est ex codice Vaticano, ut laus aliqua illi diei, quem laudare vult, attribuatur; cum ex mobilitate, ut erat antè, nulla laus ad diem aliquem accedere possit, quia hoc est omnibus commune. Legendum quoque est, *stridula puncta* in secundo versu, ut omnia ad diem referantur. »

Nous croyons que la meilleure leçon serait celle du processionnel de Tournai en y remplaçant le mot *cuncta* par celui de *puncta* et en faisant l'élision de *mensum* au lieu de *mensium* pour la mesure du vers. *Lux alma dierum* est aussi plus élégant que *decus atque dierum*. Au reste le sens est clair : la pensée de l'auteur a été de dire que la fête de Pâques embellit et anoblit toute l'année : les mois, les jours, les heures, et jusqu'aux intervalles séparés par le petit bruit strident de la clepsydre. L'édition de Deux-Ponts de 1786 donne : .... *puncta fovens*.

Qui genus humanum cernens mersisse profundo : (1)
Ut hominem eriperes, es quoque factus homo.
Quâ Deus, etc.

Funeris exequias pateris vitæ auctor et orbis : (2)
Intrans mortis iter, dando salutis opem.
Salve, etc.

Sollicitam sed redde fidem, precor alma potestas :
Tertia lux rediit, surge sepulte meus.
Quâ Deus, etc.

—o—

TRADUCTION DE M. FÉLIX CLÉMENT.

Salut, ô jour de fête ! jour à jamais vénérable, dans lequel Dieu a vaincu l'enfer et règne dans les cieux.

Salut, etc.

La splendeur du monde renaissant annonce le retour de tous les biens du monde avec celui qui les a créés.

En ce jour Dieu a vaincu l'enfer, etc.

De toutes parts, les forêts par leur feuillage, les prairies par leurs fleurs s'unissent au triomphe du Christ sortant du sombre abîme.

Salut, etc.

La lumière, le firmament, la plaine, la mer, célèbrent

---

(1) Edition de 1561 : Qui genus humanum cernens *mersum esse* profundo.
Annales : Qui genus humanum cernens mersisse *profundum*.

(2) Edition de 1561 : Funeris exequias *patris novus* auctor et orbis
Intrà mortis iter dando salutis opem.

par un hymne religieux les louanges du Dieu vainqueur des lois de l'enfer et planant au-dessus des astres.

En ce jour, etc.

Voilà que le crucifié règne en Dieu sur toutes choses et que toute la création est en prière devant son créateur.

Salut, etc.

La moisson qui ennoblit l'année, les champs qui embellissent les jours, la fleur qui passe, ornement des heures, tout prend un air de fête.

En ce jour, etc.

O Christ, vous êtes le salut, le créateur plein de bonté et le rédempteur de toutes choses; Fils unique engendré de la divinité du Père.

Salut, etc.

Vous avez vu le genre humain plongé dans l'abîme; pour en arracher l'homme, vous vous êtes fait homme vous-même.

En ce jour, etc.

Auteur de la vie et du monde, vous avez souffert qu'on vous ensevelît; vous avez suivi le sentier de la mort en nous donnant le bienfait du salut.

Salut, etc.

Ah! rends-moi ma foi qui s'inquiète, ô Puissance bienfaitrice! Voici le retour de la troisième aurore, levez-vous, ô mon enseveli!

En ce jour, etc.

—o—

Traduction de M. l'abbé Rimbaut.

Salut ! jour solennel, vénéré de tout âge ;
Jour où Dieu vainc l'enfer et règne dans les cieux.
Renaissant, la nature chante en pompeux langage
Qu'avec lui sont rendus tous les dons précieux.
Salut ! jour solennel, etc.

Dès qu'il sort du tombeau tout redit sa louange ;
La prairie et les fleurs, la verdure et les bois ;
La lumière, les cieux, les champs, la mer, les anges (1)
Le proclament vainqueur sur l'enfer et ses lois.
Salut ! etc.

Oui, le crucifié règne en Dieu sur le monde ;
Partout la créature à lui seul a recours ;
Ce jour ennoblit l'an et les mois et les jours,
Sa splendeur rejaillit sur l'heure et la seconde.
Salut ! etc.

En Toi le salut, Christ, créateur, rédempteur,
Verbe éternel de Dieu, Fils unique du Père.
L'homme avait du néant atteint la profondeur,
Soudain tu te fis homme et tu sauvas ton frère ;
Salut ! etc.

Tu courus à la mort pour renaître avec lui,
Tu souffris le tombeau (2) toi l'auteur de la vie !.....
— Mais raffermis ma foi.. Dieu puissant ! je t'en prie.
Mon doux enseveli (3), sors, trois jours ont relui.
Salut ! etc.

---

(1) *Polus* est traduit par *cieux* et *anges*.

(2) Inversion à dessein, *la mort avant le tombeau*.

(3) Cette expression *mon doux enseveli* est là comme plusieurs autres pour tenir rigoureusement au sens littéral, à la lettre ; si l'on pouvait changer, on dirait par exemple :

Déchire ton linceul, sors, trois jours ont relui.

Au reste on pourrait placer chaque mot de Lactance sous le correspondant de cette pièce. (*Notes de M. Rimbaut*).

SÉANCE DU JEUDI 2 MAI 1861.

M. F. Du Bus, aîné, *président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

—

Liste des publications reçues pendant le mois d'avril :

— *Rapport sur les travaux de la société libre d'émulation de Liége* présenté à la séance publique du 8 mai 1860, par M. *Ulysse* Capitaine.

— *Les suites d'une sentence de juge-de-paix rendu en* 1791, par M. Laroche, membre correspondant. Bruxelles, in-8° de 23 pp.

— *Rapport sur le concours d'histoire de* 1860 (*sur le conseil provincial d'Artois*), par le même. Brochure in-8° de 51 pp.

— *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie.* — Tome X, 1859-1860, volume de 387 p., orné de 2 planches et de deux dessins.

— *Bulletin historique* de la même société. — Dixième année, 37° livraison. Février et Mars 1861, p. 945-988. V. p. 973.

— *Mémoires de Pontus-Payen* avec notice et annota-

tions, par Alex. Henri. (Tome 2), publiés par la société de l'histoire de Belgique. — Volume in-8° de 280 pp.

— *Revue trimestrielle.* — 30° vol, 8e année, tome II.

— *Journal historique et littéraire.* — 325e livraison, 28e année. — 1er Mai 1861. Tome XXVIII, livraison 1.

— *Revue catholique.* — Septième année, 4e livraison. — Avril 1861.

— *Revue agricole, industrielle et littéraire de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.* — Deuxième année, nos 7 et 8. — Janvier et Février 1861.

— *Bulletin du Bibliophile belge.* — Tome XVII. (2e série, tome VIII.) — 1er cahier.

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* — 30e année, 2e série, tome 11, n° 3.

— *Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire* de ladite académie. — Troisième série, tome deuxième. — IIIe Bulletin.

Un exemplaire du 7e volume des *Bulletins* de la Société qui vient de paraître est déposé sur le bureau.

—

Monsieur Vandenbroeck donne lecture du règlement de la bonne maison *De le Val*, en date de 1347, que la Société décide de publier dans ses Bulletins.

—

RÈGLEMENT DE LA BONNE MAISON DE LE VAL.

—

Au mois de mai 1860, eut lieu, à Douai, la vente publique des livres et manuscrits appartenant à M. le président Bigant. La ville de Tournai, représentée par son archiviste, y fit plusieurs acquisitions pour le compte de la bibliothèque communale, parmi lesquelles il faut signaler un manuscrit du siècle dernier, intitulé : *Registre des vestures, professions, etc. de l'abbaye de Saint-Martin à Tournay* : c'est un journal de ce qui s'est passé d'intéressant à Tournai de 1742 à 1799.

Le dépôt des archives, de son côté, s'accrut en même temps d'une série de documents importants concernant Tournai et le Tournaisis. Dans ce nombre figure un petit manuscrit in-8°, qui servait probablement de mémorial au chapelain ou au maître laïc de la bonne maison de le Val. Outre le règlement que nous allons reproduire textuellement, il renferme de curieux détails sur le régime intérieur de cet établissement, ainsi que l'indication des rentes et revenus dont jouissait ladite maison.

VOICI CE RÈGLEMENT :

L'an de grace mil ccc xlvij, le xv° jour en ghiesquerech, fu fait et ordonné par honnerables, sages et discrez le doyen et capitle del église Nostre-Dame en Tournay, et aussi par honnerables et sages les prevosts, jurez, eschevins et eswardeurs de la ville et cité de Tournay, pour le prouffit et garde de le bonne maison Dieu et Saint-Ladre en le maison de le Val, ce qui s'ensuit :

C'est assavoir :

Que il ne soit receus en ladite maison de le Val créature aucune qui ait les biens de ladite maison, se il n'est malades de Saint Ladre, et de ce soit bien esprouvez par maison royal avecques l'espreuve de le maison de le Val. Et si n'y soit nuls ne nulle rechus s'il n'est fieulx ou fille de bourgois nez en bourgeoisie.

Item, se aucuns ou aucune qui seront entechié dudit mal et qui deveront avoir le pain et ladite maison soient tenus de y aporter les choses qui s'ensuient, ainchois qu'il y puissent venir ne joir des biens fais de la maison :

Premiers, lx s. artisiens de pas, qui se départent as frères et as sœurs d'icelle maison.

Iten, un lit estoffet bien et souffisaument.

Item, deux pos de Keuvre, ij payelles d'arain.

Item, deux bouteilles d'estain, une de lot et l'autre de demy lot.

Item, j hanap de madre ou pris de xx s.

Item, j hanap d'argent pesant iiij onches.

Item, une louche d'argent pesant une onche.

Item, uue table et hestaulx. Item, j escring.

Item, j mestier à mettre viande.

Item, vj pièches de vaisseaulx d'estain.

Item, j trépier, j greil, j queminiel, iij kayères, iij coussins, uue kayère adossée, j bachin et j orchuel, ij nappes et deux truelles.

Item, vesture souffisant selon l'estat de le personne.

Item, un sacq de rasière pour recevoir son bled.

Item, se il en y venoit aucun riche homme ou femme, ilz seront tenu de y apporter de leurs bieus, selon leur estat.

Item, que toutes les choses dessusdites soient bonnes

et souffisans, selon l'estat des personnes, en le veue du pourveur et du recheveur qui le sera pour le tampz, et que lesdis malades soient tenu en retenir souffisamment sans ycelles admenurir.

Item, que le pourveur voist soigneusement veir et regarder se chascuns ou chascune a ce qu'il doit avoir en le manière ordonnée, et s'il trouvoit aucun ou aucune qui n'euist ce qu'il doit avoir, ledit pourveur lui suspende ou rostece se pourvende, touteffois et quanteffois que il les trouveroit en faulte, tant qu'il aront respostué la maison de ce que il y faulroit.

Item, est-il accordé par les dessusdis que tout le bien appartenant as frères et as suers malades dudit mal ou que ilz soient depuis qu'il seront entret en le maison, soient aplicquiet au prouffit de ladite maison, espécialment tout ce que on trouveroit au jour de son trespas. Et s'il estoit aucuns malades, homme ou femme, qui euist porté ou fait emporter du sien hors du pourpris de la maison, ou que ce fuist que le procureur et pourveur d'icelle ou ayans cause d'icelle maison les puist poursuir comme les biens appartenans à ycelle maison.

Item, est ordonné que nuls hommes sains ne gise ne demeurèce avec sa femme malade, ne nulle femme saine avec son homme malade, ou pourpris de la maison, sur sa prouvende à perdre, en l'ordonnance des iiij maistres par nous ordonnez pour celle maison garder au lieu de nous, ou en le veue du pourveur d'icelle maison.

Item, que nul ne nulle malade ne puist aler hors de la maison sans congiet.

Item, que nulz malades ne puist aler hors de ladite maison sans varlet, ne nulle femme sans mesquine, ne sans congiet du souverain malade de ladite maison ou du pourveur d'icelle.

—

M. Bozière montre à ses collègues le dessin du beffroi de Tournai restauré d'après le plan de M. l'architecte Renard et propose d'en orner le prochain volume des Bulletins, ce qui est adopté. Il communique ensuite la notice suivante relative à ce monument.

Quelques renseignements sur la construction du couronnement du beffroi de Tournai et sur l'architecte qui en traça le plan.

—

L'origine du beffroi est fort ancienne, nos chroniqueurs et nos historiens en parlent, sans toutefois préciser l'époque certaine de la fondation de ce monument remarquable.

D'après Li Muisis on fortifia le beffroi en 1294. Il faut entendre de cette allégation que l'on construisit à cette date les contre-forts à pans coupés, amortis par des pyramides engagées, qui s'élèvent jusqu'à la moitié environ de sa hauteur. On peut inférer du rapport du vénérable abbé chroniqueur, qu'il était déjà ancien de son temps et que son état inspirait quelque crainte puisqu'on jugea nécessaire de travailler à sa consolidation en le renforçant aux angles.

Cousin (1) signale un vent furieux qui s'éleva la veille de Saint-Nicaise, (décembre 1367), et qui eut pour résultat la destruction de plusieurs clochers de paroisses et nommément du couronnement du beffroi.

---

(1) Liv. IV, ch. XXX.

Dans la nuit du 13 au 14 février 1391, le feu mis au beffroi par l'imprudence d'un prisonnier, acheva la destruction de la partie supérieure. L'incendie fut si violent que les cloches se fondirent. Après cette catastrophe, on songea à réparer les ravages de la tempête et du feu. Les registres aux délibérations des consaux (1), révèlent, à propos des réparations, de curieuses circonstances. Il y est dit que le 18 janvier 1395. (1396 n. st.) Marc Vilain, juré, Jehan Wetin, échevin et Théry, prévôt, eurent la charge de veiller à l'exécution des ouvrages de maçonnerie, de charpente et de couverture à refaire. (2) 1500 livres données par le roi pour les travaux de la commune servirent de premiers fonds. Deux ans après, le 18 février 1397 (1398, n. st.) Charles VI accorda au magistrat la permission de lever, pendant le terme de deux années, un denier tournois sur le vin, et une maille tournoise sur le lot (pot) de cervoise, pour subvenir tant aux frais de réparation des fortifications qu'à ceux du beffroi. (3)

Il se voit encore des *extraits des registres aux délibérations*, déjà cités, que le 25 janvier 1395 (1396. n. st.) Maître Collars Cailliaus, charpentier, présenta aux consaux de cette ville, « une grande peel de parchemin » figurant le plan de restauration du beffroi. Cette restau-

---

(1) M. Henri Vandenbroeck, archiviste et membre de la Société historique de Tournai, termine en ce moment une collection d'extraits de ces registres. Ce travail plein d'intérêt, auquel nous empruntons la particularité qui donne matière à cette note, paraîtra dans les *Mémoires* de la Société.

(2) L'un des commis aux réparations, Théry, mourut la 57e semaine des travaux. (*Comptes du beffroi, archives.*)

(3) *Éphémérides Tournaisiennes*, par Fréd. Hennebert.

ration, selon le registre des archives, spécialement affecté à noter les dépenses des travaux, commença le lundi 28e jour de février 1395 (1396 n. st.). Les dites dépenses montèrent à la somme totale de 4841 livres 18 sous 5 deniers. Le tout fut terminé en VIIx et iiij sepmaines. » (124 semaines).

Les articles qui suivent, extraits du registre des comptes dont il vient d'être fait mention, renseignent sur les travaux multiples opérés pour la réfection de la campanile du beffroi. On va juger de leur intérêt :

Pour la charpente on se servit « de bos de haulte forest. » (Haute futaie).

Maître Martin de Louvain eut la direction de la maçonnerie. Les pierres qu'on y employa provenaient des carrières de Saint-Andrieu (*Chercq*) et de Callenelle à Antoing. On mit aussi en œuvre des *ourdons* extraits de celles de Calonne.

Ces matériaux pondéreux étaient amenés en ville par eau et déchargés *en la Taille-pierre*. (Quai Taille-pierre actuel, comme on le voit ci-après) :

« A Miquiel Gobart, navieur, pour ij navées de pierres et ourdons par lui amenés des roques de Calonne en son batel, sur le rue, en le Taille-pierre, viij sous iij deniers tournois. »

Les pierres de taille se façonnaient à prix d'œuvre, dans une logette couverte « de glui d'estrain. »

Avant que de commencer les travaux on prit quelques mesures de précaution pour éviter les accidents : on paya ij sous à Willaume de Crespelaines, sergent à verge, « pour avoir cryé aux bretesques decha Escault comme dela, que nols quelconques nalast ne venist autour dudit belfroi pour les périls et aventures que s'en peust estre. »

On ne négligea pas non plus tout ce qui était de nature

à épargner la vie des ouvriers ou à leur éviter des blessures. Jacquemart de Leuse, cordier, reçut ij sous pour la confection et livrance de quatre « chingles qui servirent à les compagnons carpentiers à eulx loyer pour éviter le grant péril où ils se mettoient. » Le même livra plusieurs cordages « à faire hours pour les escailleurs; (couvreurs en ardoise) et environ le dragon lorsqu'il fu assis. »

Le prix de la main d'œuvre se répartissait alors comme suit par journée de travail :

Les charpentiers ordinaires et leurs manœuvres touchaient 3 sous, les plus experts 5 sous. (1)

Les maçons avaient 5 sous et 5 sous 7 deniers.

Les tailleurs de pierres gagnaient 5 sous; leurs aides 2 sous 6 deniers.

L'artisan chargé de réparer l'horloge eut 4 sous par journée.

Le charton touchait 20 deniers tournois par voyage qu'il faisait de la maison des Engins (située *Rue des Ingers*), à pied d'œuvre pour y acconduire les bois.

Un « banneleur menant groises as camps » avait 5 sous par voiture.

---

(1) La valeur des monnaies a baissé considérablement depuis la découverte de l'Amérique. En 1750, on achetait déjà trois ou quatre fois plus cher, selon Hume; J.-B. Say prétend qu'aujourd'hui on achète au moins six fois plus cher. Vers le milieu du XVe siècle on avait les choses ci-après désignées, représentées en monnaie actuelle : Un veau 6 fr. 66 c.; — 60 œufs 1 fr. 11 c.; — une livre d'huile 95 c.; — une main de papier 1 fr. 91 c.; — une aune de toile 95 c.; — une paire de souliers 5 fr. 03 c.; — les gages d'une servante 38 fr. 37 c.; — un boisseau de sel 15 fr. 35 c.; — une once de sucre 1 fr. 91 c. (*Million de faits*).

La valeur de quelques objets secondaires, mais indispensables à l'œuvre entreprise, est assez intéressante pour prendre place dans cet aperçu.

La livre de savon blanc dont on se servait pour oindre les cordes du *Wandas* (treuil) à hisser les pierres et le bois se payait 15 deniers.

« Deux grands cuviers où fu mis laulbe dont on fist le mortier pour lesdis ouvrages, jv s. ij d. »

Deux sceaux « qui nécessaires furent à le dite œuvre, xv d. »

Un soufflet, iiij s. iiij d.

La demie rasière de charbon à fondre le plomb, 2 sous.

Un *ramon* (balai) 2 deniers.

Une échelle de 22 pieds de longueur, 6 s. 3 d.

Certain clous employés valaient 20 d. le cent.

Cent clous *pickars* ou *picars*, 4 sous.

Un quarteron de chandelles, 3 deniers.

On termina la maçonnerie la 83e semaine de travaux et l'on rejointoya les pierres à l'extérieur, ce qui nécessita plusieurs semaines de main d'œuvre. Les ouvriers *pourgetteurs*, opéraient suspendus à des cordes.

Les ardoises dont on recouvrit la flèche et les clochetons, provenaient d'ardoisières sises aux environ de Valenciennes. Les articles suivants ont trait à ces matériaux ; l'un d'eux dénote l'importance qu'on attachait à leur bonne qualité :

« A maistre Collart Cailliel, carpentier, pour les despens de lui et de son cheual de estre alez en le dite sepmaine (14 mai 1397.) De Tournai à Valenchiennes pour sauoir et enquerre (s'enquérir) laquelle escaille (ardoise) estoit la meilleur pour couvrir le dict belfroit, en laquelle ville demoura, a lant et venant, et seiournant à faire ce

que dit est, par ij iours au pris de x sous t. par iour, font xx s. »

« Au dit Collart Cailliel pour vin donné aux maistres ouvriers de le dite ville de Valenchiennes, et qui avoient conseillé le dit maistre Collart de ce que dit est, v s. t. »

« A maistre Jehan l'Escailleur, pour avoir par lui couvert d'escailles de Ramonge? le dit belfroit, mesurant viij verghes iiij^{xx} et vij piés de couverture, tant des tourelles, comme le dit comble, au pris de xv livres t. le verghe. »

« A maistre Vinchant, mesureur, d'escaille, maistre ouvrier d'escaille de Mgr. le ducq Aubiert, et de le ville de Valenchiennes, et Adam Morel, et Wille Collart, pour avoir par eulx avisé et mesuré le grandeur de le couverture d'escaille du dit belfroit pour payer le maistre qui couvert l'avoit raisonnablement, lesquelz avisèrent et visitèrent le dite couverture qui le trouvèrent bien et convenablement faicte, comme ils relatèrent aux commis.

Et pour ce fu payé à eux pour leur paine en ce deservi, parmi les despens du dit maistre Vinchant, vj liv. vij s. vj d. »

Le plomb mentionné à l'article suivant couvrait la galerie haute de l'édifice et servit aussi aux pinacles ornés des fenêtres et pour le *piévoie,* (marchepied) pour les *buses*, (tuyeaux) pour plomber les gargouilles, ainsi que pour couvrir la pyramide de la tourelle, d'escalier « au lés vers Nostre-Dame. » Le tout pesait 714 livres.

Le feu ne détruisit pas complètement l'horloge; mais cette machine dut subir de notables réparations. Maître Mahieu en eut la charge.

« A maistre Mahieu, horlogeur, pour avoir par lui fait en ladite sepmaine (la 55e sem.) et ordonné lorloge de fier et transportet du lieu là où elle estoit avant le lieve-

ment dudit comble et mise en le chambre de le Banclocque, avec les rènes d'icelle, et icelle horloge avoir fait sonner les heures et mettre en ordonnance ; payé à lui pour iij journées en ce déservi parmi les valés qu'il eubt avec lui. XL s. t. »

Maître Pierre de Breuil, *fèvre*, forgea et livra la plupart des pièces nécessaires à la réfection de l'horloge. Parmi les livrances il est fait mention « d'un grans sommier de fier avec deux estriers grans dont il fu pendu le timbre de le horloge, » ainsi que des *Appiaux* (Appeaux), que l'on sait être de petites cloches annonçant les heures et les demies.

Il résulte aussi de plusieurs articles, que les cordes servant à suspendre les poids de cette horloge, pesaient vingt-huit livres, à 13 deniers l'une.

L'horloge reposait dans une chambre en charpente éclairée par des fenêtres garnies de vitres :

« A Collin de Gant, voirrier, pour vij piés et un tierche de voirre (verre) par lui livré en ladite sepmaine (87e sem. commencée le 26 novembre 1397) et qui mises ont esté à faire fenestre de le cambre, chambre de lorloge, au pris de iij s. iv d. de chescun piet de voirre, XXIV s. II d. »

La galerie inférieure du beffroi était crénelée comme la galerie supérieure qu'une balustrade en fer a remplacée. Les pierres employées « à faire les crestiaux dudict belfroit haut, » venaient d'Antoing. Les merlons des crénaux étaient fixés au moyen d'attaches en fer :

« Pour agrapes de fier pesans XXIIIJ livres dont furent attachies les caillaux des crestiaulx dudit belfroit. »

Aux quatre angles existaient des gargouilles en pierre sculptées :

« A maistre Jacques de Brabant, tailleur de lames

(pierres sépulchrales), pour avoir fait taillié et ordonné les iiij gargouilles, payé pour le dite fachon, XLV liv. t. »

« A plusieurs valés, donné par courtoisie pour avoir aydié par iiij fos auxdis machons à monter amont (au sommet) les iiij gargouilles quy sont aux iiij costés du dit belfroit. X s. »

Au lieu de leur couverture actuelle, les quatre clochetons surmontés de toits pyramidaux à huit pans s'ornaient chacun d'autant de pinacles amortis par des girouettes dorées et peintes aux armes de France et de Tournai.

Aux sommets des quatre tourelles se voyaient les sirènes qui sont parvenues jusqu'à nous :

« A maistre Jehan le Clercq, pointre (peintre), pour avoir par lui fait le patron des siraines qui sont sour les iiij tourelles dudit belfroi, afin que puisse estre mieux foes en le vue du conseil des commis, payé pour icelluy patron de sa paine en ce déservi, IV l. X s. »

« A maistre Wattier pour avoir par lui fait les iiij seraines qui sont sur les iiij tourelles du belfroi, de fin coeuve (cuivre), a chascune seraine XV livres. »

La flèche centrale affectait la forme octogonale, comme les clochetons. Les huit abat-vent avaient leurs pinacles surmontés d'autant de grandes bannières armoriées. Quatre lucarnes, placées plus bas se décoraient des mêmes ornements. Or, ces douze bannières et les trente deux des clochetons donnaient un total de quarante quatre bannières dorées qui devaient, jointes aux dorures des plombs des pinacles, produire un effet éblouissant dont nous ne pouvons nous faire qu'une faible idée. Ainsi le magistrat n'épargnait rien pour l'ornementation de ce beffroi, symbole des franchises communales.

Les articles ci-après prouvent la présence de ces quarante-quatre bannières sur la campanile :

« Au dit maistre Wattier, fondeur, pour viij grandes bannières et xxxvj petites, par lui fez de fin coeuve, mises et employez au dit belfroi au pris de xx sous chescune bannière. »

« A Mahieu de Gant pour son sallaire de avoir fait et taillé le patron des bannières qui sont audit belfroi, tant grandes que petites, v sous. »

Les peintres qui dorent les bannières et les pinacles se nommaient Jehan le Mone et Jehan le Clercq dit le pointre (le peintre).

Au plus haut de la flèche centrale, au lieu de la prosaïque, girouette triangulaire de nos jours, pivotait au gré des vents sur une verge de fer, un dragon de cuivre aux ailes éployées, mesurant neuf pieds d'envergure, tout éblouissant d'or. On sait quel rôle important joue cet animal fantastique dans les légendes de l'antiquité et du moyen-âge ; voici quelques articles touchant l'énorme girouette :

« A Ansiel le Canonne, cauderlier, (chaudronnier) pour avoir en le dite sepmaine (63e sem.) fait getter et ordonner le mesure de pattron du dragon dudit belfroi par icelui pattron aviser tant aux dis commis comme à leur dit conseil pour par icellui pattron marchander en cas que il suffirait à un maistre, ouvrer à faire en un de l'œuvre par le manière qu'il poet par le présent apparoir, payé au dit Ansiel pour le fachon du dit pattron et de sa paine et labeur en ce deservy, iiij l. xi s. iij d. »

« Au dit Ansiel, payé pour sa paine et sallaire deservy en ce qu'il pourgeta le dit patron en toille avant ce qu'il le fist aultrement, x s. t. »

Outre ce patron ou simulacre en toile, exécuté apparemment pour se rendre compte de l'effet qu'il produi-

raïl étant placé, on en fit un autre en bois afin de servir au moulage :

« A Pierre du Breuil, fevre, pour avoir par lui ferré le draghon qui fu fait de bos pour pattron, xv sous. »

« A maistre Jehan de Paris, fondeur de latton, (laiton) pour avoir par lui fait de fin ceuvre le dragon du dit belfroi. V^xx et XV liv. t. » (115 liv.).

Il existait autrefois un usage dont nous ne pouvons omettre le récit à cause de son caractère intéressant. Dès qu'un édifice était achevé, ou sur le point de l'être, on lançait de son sommet des gateaux aux enfants en commémoration du jour qui voyait la fin des travaux ou la pose d'une pièce capitale. On paya donc en la 79e semaine, commencée le 26 août 1797, la somme suivante à propos de l'usage sus énoncé :

« A Jacquemart Descauffours, fournier, (boulanger) pour miches prises à lui et qui furent gettées jus du dit belfroi aux enfans le jour qu'on assit le dragon dudit belfroit, pour ce vj s. t. »

Après le coulage de cette figure et quand on la montra au peuple on donna quelques friandises aux enfants, comme il est dit à l'article ci-après :

« A plusieurs enfants donné plusieurs watiaux pour souvenance quand le dragon fu getté en le maison du dit maistre (Jehan de Paris) et monstré sur cauchié (sur la chaussée) pour ce payé v s. t. »

Le fait que nous signalons n'est pas isolé : nous lisons à ce sujet dans la Chronique de Flandre, publiée par De Smet, page 353.

« En 1415, le 22 avril, à l'heures de primes, sire Richard Cousin, chanoine de Tournai, mit la première pierre de la fondation du portail de l'église Saint-Jacques à Tournay, « et en ce faisant furent les cloques de la dite

église sonnées en batellant moult longuement, et plusieurs blancs wastelés (gateaux) jettez du cloquer subz ladite fondation pour mémore de icelle et pour le œuvre révérender. »

Monsieur le vicaire-général Voisin nous a conté que l'on fit poser par un jeune garçon la dernière pierre de l'église de Willemeau, récemment construite. Ne se conformait-on pas à la tradition en agissant ainsi? N'est-ce pas pour que le jeune garçon s'en ressouvint, et transmit, le fait à ses neveux, afin que l'époque de la construction se gravat fidèlement dans la mémoire d'une famille?

Les comptes du beffroi décèlent encore d'autres circonstances intéressantes : l'humanité de nos vieux magistrats y brille de tout son lustre. On les voit majorer le salaire des ouvriers charpentiers, « tant pour cause des longs jours comme pour le pénible ouvrage de lever le comble du belfroi. » Outre cette augmentation, les ouvriers recevaient parfois des gratifications. Wattier Lonstiel, Jehan Croquet, Jehan Momart et Pierrart Cailliel (1) charpentiers, présentent requête à Messieurs les Consaux, dans le courant de la 64e semaine, leur « remonstrant comment ils avoient leurs corps mis en péril et en adventure pour le levage du dit comble, il leur pleuist à leur faire grâce, lesquelz consaux ordonnèrent que pour la dite paine, avec leurs journées, il leur fust donné par les dis commis, à chescun xx solz tournois, lesquelz leur furent baillez et distribuez. »

On donna aussi une gratification aux valets de maître

(1) Présumé le frère de l'architecte de ce nom.

Jean de Paris, « par courtoisie » le jour où il livra le dragon.

Outre le prix de son travail, le maître couvreur reçut xx livres, « pour amendement de sa paine et considéré l'œuvre qui estoit périlleuse. »

Les pourboires donnés sont nombreux. Ces pourboires « s'allouaient » aux ouvriers toute et quante fois on avait terminé une partie de l'ouvrage, ou quand des ouvriers amenaient des matériaux.

« Aux ouvriers des rocques d'Anthoing, a eulx donné à boire par le dit sire Marcq Vilain, ij s. vj d. »

« Pour pain et cervoise donnés à des cartons (chartons) des villes d'Orque, Markaing et autres villes voisines, qui ont carié les groises, x s. v d. »

Nos consaux, quoique membres de la magistrature urbaine, ne dédaignaient pas de s'asseoir à table et d'y trinquer avec les maîtres ouvriers et les fournisseurs, lors de la conclusion de quelque marché. Ces hommes d'autrefois qui savaient ordonner de si grandes choses et qui ne s'en rapportaient qu'à eux-mêmes pour la surveillance, ne croyaient point s'abaisser en approchant leurs verres de ceux d'estimables travailleurs. Que les temps sont changés ! Cet usage complètement tombé en désuétude, se déduit de cet article qui n'est pas le seul relaté dans le cahier original :

« A Jehan le Keux, cabaretier, pour despens fais en sa maison par les dis commis avec les dis Delvigne et ses compagnons roquetiers au jour que la marchandise de la dite pierre fu faite, xxx s. » On dépensa 38 s. 5 d. quand on fit marché pour le plomb, chez une tavernière, la veuve de Bausteul. On donna trois pots de vin aux maçons quand ils eurent posé les gargouilles. On pré-

sonta huit pots de vin aux marchands d'ardoises, de la part de la ville. Ce vin coûtait par lot 20 d. t.

Sur la fin du registre il est dit que Wille Postel, clercq, reçut 6 livres t. pour les escriptures du dit ouvrage. MM. les Consaux accordèrent aussi 20 livres à chaque commis chargés de la surveillance.

Collart Cailliaux ou Cailliel, maître charpentier, auteur du plan de restauration de la campanile du beffroi, travailla de ses propres mains à son érection; les comptes en font foi et nous apprennent qu'il gagnait cinq sous par jour.

Le nom de notre modeste architecte figure encore parmi ceux des ouvriers travaillant pour le compte de la commune en 1414. (1) Cailliel habitait une maison rue As pois, comme on le voit des sommes reçues par la ville sur certaines propriétés arrentées à son profit. Cailliel devait être en très-haute estime auprès de nos magistrats, car l'article suivant que nous avons été assez heureux de rencontrer le prouve suffisamment en décelant des circonstances intéressantes pour notre artiste.

« A Collart de Hurtebise pour un ghobelet dargent à lui acaté du comment des consaulx, liquel, le jeudi xxve jour de novembre fu donné et présenté de par la dite ville à maistre Collart Cailliel, carpentier d'icelle qui, le dit jour fut marié ei fist ses noches, pesant le dit ghobelet vij onches et un esterlin au foer (prix) de vj liv. x sous

(1) Nous n'avons jusqu'ici parcouru les comptes que depuis 1395 jusqu'à 1420, en cette dernière année le nom de Collart Cailliel disparaît; c'est maître Jehan Macquet qui le remplace en qualité de charpentier de la ville.

tournois le marcq, monte à cxiiij s. vij d. Et à Jacquemart Parentier, orphèvre, fait un esmail des armes de le ville, vj liv. vij s. ij d. » (Comptes de la ville en 1406, archives). F.-J. B.

—

NOTA. — Le dessin joint à cette notice est une réduction du plan de restauration déposé à l'hôtel-de-ville, et que nous devons à Bruno Renard. L'habile architecte dont nous déplorons la perte récente, s'est inspiré des comptes communaux pour opérer ce projet de restauration qui, il faut l'espérer, sera mis dans peu à exécution.

SÉANCE DU JEUDI 6 JUIN 1861.

M. F. DU BUS, aîné, *président.*
M. Jules WACQUEZ, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

—

Les publications reçues par le secrétaire depuis la réunion du mois de mai sont les suivantes :

— *Programme des solennités artistiques et des fêtes qui auront lieu à Anvers du mois d'août* 1861 avec invitation à y assister.

— *Revue catholique*. Septième série, 5e livraison mai 1861.

Discours historiques sur les loteries prononcé le

Corblet,
léon.

de la
arts de

Pays-
J.-B.

de Pon-
tique de

nouriez

re wal-

ote sui-
glement
-verbal

ts le 1er
la suite
glement
apitre,
nois de
our par

le pro-
ce qu'il
ciences

tournois
mart Par
ville, vj
archives]

NOTA. —
de restaur
Renard. L'
inspiré des
qui, il faut

M. F.
M. Ju

Le pre
lecture.

Les p
réunion
— *Pr*
qui auro
tion à y
— *Re*
1861.
Discou

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
L

2 *décembre* 1860, *à Anvers*, par M. l'abbé J. Corblet, vice-président de la commission du musée Napoléon.

— *Revue agricole industrielle et littéraire de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes*, 12e année, nos 9 et 10.

— *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*, 1565-1850 avec notices et annotations par J.-B. Blaes. Tome troisième.

— Le *général Jouan*, notice historique par M. de Pontaumont archiviste de la Société impériale académique de Cherbourg, membre correspondant.

— *Notice sur le banc paroissial du général Dumouriez à Cherbourg* par le même.

— *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne.* — Troisième année — 3e livraison.

—

M. le vicaire-général Voisin communique la note suivante qui donne quelques explications sur le réglement de la bonne maison de le Val inséré dans le procès-verbal de la dernière réunion :

M. le vicaire-général Descamps, a publié dans le 1er volume des *Bulletins* de la Société page 383, à la suite de sa notice sur l'évêque Walter de Marvis, le règlement de la léproserie du Val d'Orcq, décrété par le chapitre, de concert avec les échevins de Tournay, au mois de juin 1237, et approuvé et confirmé le même jour par l'Évêque.

C'est sans doute ce document qui a donné à M. le professeur Lecouvet l'idée de faire l'intéressante notice qu'il a publiée sur cette ladrerie dans le *Messager des sciences historiques de Gand* en 1855 (pp. 5-32).

M. Descamps donne le commencement du règlement du 15 juin 1347, et dit qu'il se trouve aux archives des hospices de Tournay.

L'un des chanoines Duchambge, qui nous a laissé beaucoup de notes qu'il écrivait vers 1665, en reproduisant les différentes dispositions de ce dernier règlement, émet l'opinion que les malades des deux sexes de la bonne maison Delval, faisaient profession de la vie religieuse. Il ne paraît pas avoir connu le règlement du 1237 où le nom de *frère* et de *sœur* leur est fréquemment donné. Ses observations tendent à faire croire que le régime de la maladrerie du Val d'Orcq était fort différent de celui des établissements des Froides-Parois et de Warchin. Ces deux derniers étaient certainement beaucoup moins importants. Au jubilé de Pierre Cottrel, célébré en 1539, les ladres de la bonne maison Delval reçurent ensemble trente sous, tandis que ceux de Warchin n'en reçurent que dix, et ceux des Froides-Parois que huit.

La séquestration des personnes infectées de la lèpre se faisait par autorité de justice. En France la visite des malades était réservée aux juges Royaux, à l'exclusion des justices locales. Le recueil des coutûmes de Tournay ne contient aucune disposition qui concerne cet objet ; mais les anciens rituels du diocèse en prescrivant les prières et les cérémonies religieuses qu'on devait employer pour séquestrer ceux qui étaient atteints de cette triste maladie, disent positivement qu'il fallait auparavant qu'il y eut sentence portée. *Quando aliquem lepræ condemnari contigerit, sacerdos eum à sanis separabit* (1) etc. *Leprosus per competentem judicem talis judicatus* etc. (2).

---

(1) Rituel de 1591.
(2) Rituel de 1625.

Dans le rituel imprimé par ordre de l'évêque Jean Vandeville en 1591, il était ordonné de chanter le répons de l'office des morts *Libera me Domine*, en allant chercher le lépreux chez lui et en le conduisant, après la messe, à la léproserie ; mais dans l'édition suivante de 1625, beaucoup amplifiée par Maximilien Villain de Gand, le chant de l'office des morts est interdit ; on lui substitue d'autres répons et quelques psaumes de la pénitence. On cesse aussi de placer le malade derrière un catafalque (1) ; il n'entre plus à l'église ; il se met, pendant la messe qui se célèbre pour lui, près de la porte à l'extérieur, près d'une table sur laquelle on a préparé un habit, un plateau, une cliquette, des gants et une panetière.

La messe finie, le célébrant otait sa chasuble, s'approchait de la table, bénissait les différents objets qui s'y trouvaient, et les donnait au lépreux de la manière suivante, prescrite par le rituel de 1625 que nous copions textuellement :

En lui présentant l'habit :

N. Recevez cest habit et le vestez en signe d'humilité, sans lequel désormais, je vous défens de sortir hors de votre maison. Au nom du Père et du Fils et du Sainct-Esprit.

Lorsque le lépreux s'est revêtu de son habit, il lui présente l'écuelle et lui dit :

N. Prenez ceste escuelle (ou plateau) affin de recevoir ce qu'on vous donnera pour boire : je vous défens, sur peine de désobéyssance, de boire aux rivières, fontaines,

---

(1) Ubi ad ecclesiam venerit, retro caput tumuli positi audiat missam, sedens vel flexis genibus. Rituel de 1591.

et puis communs, et de vous y laver en quelle manière que ce soit : ou vos draps, linges, chemises, et toutes autres choses qui auraient touché vostre corps.

En donnant la sonnette (nolam) *ou la cliquette* (clamitellam) :

N. Prenez ceste cliquette en signe qu'il vous est défendu de parler aux personnes, sinon aux lépreux, si ce n'est par nécessité ; et si vous avez besoin de quelque chose, la demanderez au son de ceste cliquette, en vous tirant loing des gens et au dessoubs du vent.

En donnant les gants :

N. Prenez ces gans par lesquels il vous est défendu de toucher chose aucune à main nue, sinon qu'il vous appartient et qui ne doibt venir entre les mains des autres.

En donnant la panetière :

N. Recevez ceste panetière, pour y mettre ce qui vous sera donné par les gens de bien, et aurez souvenance de prier Dieu pour vos bienfaiteurs.

Après la remise de ces objets, le prêtre aspergeait le malade d'eau bénite, et le conduisait à la léproserie en chantant comme il a été dit. Y étant arrivé il jetait, avec une bêche, de la terre sur les pieds du lépreux en lui disant : Quoi que vous soyez mort au monde, vous vivrez cependant de nouveau en Dieu. Il lui réiterait la défense de se présenter à l'église, au marché, au moulin, au four, à la fontaine ou dans aucun lieu fréquenté par les hommes. Il tâchait de lui faire comprendre que c'était pour lui un devoir de charité de ne pas enfreindre ces défenses, parce qu'on ne les lui faisait que pour préserver les autres de la contagion de sa maladie.

Il finissait par lui adresser des paroles de consolation, et par exhorter les personnes présentes à lui donner les secours dont il pouvait avoir besoin.

Cette triste cérémonie s'annonçait à l'avance au prône de la paroisse, mais avant tout, le pasteur était chargé de visiter le malade, de l'y préparer, de le consoler, de l'exhorter à la patience et à la résignation, en lui donnant l'assurance que toutes les souffrances de ce monde ne sont rien en comparaison de la gloire qu'elles nous peuvent faire acquérir dans l'autre.

Le rituel de Vandeville, suggère au prêtre, pour faire cette exhortation, un très-beau choix de pensées et de textes tirés de la Sainte Ecriture.

SÉANCE DU JEUDI 4 JUILLET 1861.

M. le vicaire-général Voisin, occupe le fauteuil.

M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

—

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

—

Les publications ci-après sont déposées sur le bureau par le secrétaire :

Bulletin des séances du Cercle archéologique de Mons. Année académique 1860-1861.

— *Monnaies rares ou inédites*, brochure de 8 pages avec planche, par M. B. Chalon, membre correspondant.

— Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand duché du Luxembourg. — Année 1859, t. XV.

— *Revue catholique*, septième série, année 1861. 6e livraison. — Juin 1861.

— *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire de l'académie royale de Belgique.* — Tome troisième. — 1er bulletin.

— *Bulletin de ladite académie.* 30e année, 2e série, t. II, nos 4 et 5.

— *Revue numismatique belge*, 3e série, t. V, deuxième livraison avec les planches X à XIV.

— *Bulletin du Bibliophile belge*, tome XVII (2e série, t. VIII, 2e cahier.)

—

M. le vicaire-général Voisin *fait la communication suivante :*

RECHERCHES sur les petits Clers — *clericuli* — les Enfants de chœur et les Musiciens de la cathédrale de Tournai.

DES PETITS CLERCS.

Nous distinguons les petits clercs des enfants de chœur, parce qu'il y a toujours eu des *clerçons* pendant tout le moyen-âge ; tandis que les enfants de chœur *chorales*, *choriales*, *choraules*, n'ont été établis que dans le XVe siècle. L'Allemagne et l'Italie paraissent même n'en avoir jamais eu, et n'en ont pas encore.

Inutile de citer ici les capitulaires de Charlemagne pour prouver que le chant était enseigné aux enfants qui fréquentaient les écoles des cathédrales : nous ne nous occupons ici que des faits spéciaux qui concernent

Tournai ; et que, par nos recherches, nous sommes parvenus à constater.

La bulle de Nicolas V, du 13 des Kalendes d'août 1451, dont nous aurons occasion de parler ailleurs, et dont nous donnerons le texte, porte qu'il y avait d'ancienneté, *ab antiqua*, un grand nombre d'enfants, *in magnâ multitudine*, qui assistaient aux offices les dimanches et fêtes, revêtus de l'habit ecclésiastique, *in habitu ecclesiastico*. Le plus vieux document que nous possédons où il est fait mention des *clerçons* est une charte de Walter de Mortagne, évêque de Laon, dans laquelle il appelle les *clericuli* à assister aux vigiles et à la messe de son anniversaire, en leur assignant pour honoraire à chacun un écu. Rien de plus touchant que les deux chartes de ce prélat, dont l'une est de 1173 et l'autre probablement de la même année, car il est mort en 1174. Il adresse la première à ses bons et chers amis les doyen et chanoines, *Dilectis amicis decano et capitulo*, en leur rappelant qu'il est un enfant de leur église, qu'il y a été nourri, qu'il conserve le souvenir de ses bienfaits, *Altricis nostre sancte Tornacensis ecclesie beneficia recolentes*, et il donne à cette église les serfs des deux sexes qu'il possédait dans le diocèse de Tournay, pour les mettre sous la protection de St-Eleuthère, *ut sanctum Eleutherium haberent advocatum*.

Par le second acte il fonde son anniversaire, et le souvenir des petites rémunérations qu'il avait sans doute perçues lui-même étant *clerçon*, lui donne la pensée de faire une disposition en faveur de ceux qui lui ont succédé dans cette modeste position. Peut-être aussi voulut-il, en les appelant à prendre part à la célébration des offices qu'il ordonnait, leur donner occasion de se rappeler son exemple, et leur faire comprendre que, comme

lui, des bancs de l'école, ils pouvaient arriver aux plus hautes positions: Walter de Mortagne, avant de parvenir à l'épiscopat, fut successivement chanoine d'Antoing, écolâtre et doyen de la cathédrale de Laon.

Beaucoup de fondateurs à l'exemple de Walter de Mortagne firent des dispositions spéciales en faveur des petits clercs. Jacques Kalos ordonna que son anniverversaire serait célébré comme celui de Walter *Juxtà formam predicti Walteri bone memorie Laudunensis episcopi.* Ce sont les termes du martyrologe au 16 juillet, jour anniversaire de la mort de ces deux testateurs. Le fils de ce Jacques Kalos qui portait le même nom, ordonna de faire à son anniversaire les mêmes distributions qu'à celui de son père. — Martyrolog. — *V idus octob.*

Les petits clercs avaient leur place marquée à la grande procession. Les Dominicains, les Capucins, les Récolets et les Augustins formaient les quatre premiers groupes. Venaient ensuite les *clericuli,* puis les primetiers, les choraux, les boursiers, les clercs des chapelles, les clercs du revêtaire, les vicariots laïcs et les chapelains de basses formes qui n'avaient encore reçu aucun ordre sacré. Nous aurons occasion d'expliquer toutes ces catégories de suppôts, qui avaient leur rang d'après les règles de préséance établies par le chapitre.

On peut juger du nombre des clerçons, par l'article qui les concerne dans le tableau des distributions faites en 1539, au jubilé du chanoine Cottrel. Cet article est ainsi conçu : « A tous les habitués fréquentants le cuer, tant prebstres que aultres, non recepvans distributions, ne gage à l'église, aux enfans de cuer, prismetiers et tous autres portans l'abit, qui sont en nombre de 55, a esté donné chacun 2 sols. »

La sollicitude paternelle du chapitre pour les petits clercs, se révèle d'une manière bien intéressante dans les statuts suivants qui les concernent :

Item. De peur qu'aucun membre de notre église ne devienne souffrant, fut-ce même l'un des plus petits, et que, par suite de cet état de souffrance, nous, qui sommes la tête de cette église, nous n'ayons devant Dieu et devant les hommes à nous reprocher de souffrir de notre côté par notre faute, Nous ordonnons par les présentes que, pour l'instruction des enfants employés pour le chant, principalement de ceux qui fréquentent notre église, on ne se borne pas à leur apprendre le chant, mais aussi les cérémonies de l'église, choses dans lesquelles on a souvent remarqué qu'ils manquaient. A cette fin, un membre du clergé de notre église possédant les connaissances nécessaires, la capacité et le goût de l'enseignement, sera chargé d'instruire les choraux et les autres enfants, et de contribuer à relever la dignité de notre église, en lui procurant l'avantage d'être servie par des enfants bien instruits.

Item, nous défendons aux maîtres desdits enfants de souffrir ou permettre qu'ils fréquentent le chœur sans être vêtus d'habits et de surplis qui descendent jusqu'aux tâlons.

Item, que ceux qui sont chargés de l'instruction de ces enfants prennent garde de les occuper du chant et du *déchant* et de les employer au chœur d'une manière si assidue, que, sous prétexte de ces devoirs à remplir, ou de satisfaire à l'un d'eux, on empêche ces enfants de s'adonner à l'étude des règles de la grammaire; et que si parfois il arrive que le service de l'église fasse négliger la leçon de grammaire, les maîtres avisent diligemment à ce que les enfants qui se seront trouvés dans ce cas recu-

pèrent le temps perdu ; ce à quoi veilleront l'écolâtre et le sous-écolâtre. (1)

Ces statuts doivent remonter à une époque fort ancienne, qu'il nous a été impossible de préciser. Ils se trouvent dans une copie du *liber Decani* du milieu du XVe siècle.

Ces sages dispositions nous prouvent que loin de devoir stimuler le zèle des élèves de l'église de Tournay pour l'étude du chant, il fallait en modérer l'ardeur.

Au bas du mois de mars dans le calendrier de l'école on lit cette note en écriture du XIIIe siècle :

post letare

Die veneris post medium quadragesime incipiunt esse cantus in scolis.

---

(1) Lib. Dec. 43. — Item quod ne in corpore ecclesie nostre Torn. egrotetur membrum eorum etiam minimum ex cujus egritudine nos ut caput apud Deum et homines condolere atque pati merito valeamus, per presentes ordinamus quod pro instructione puerorum ad cantum *sedentium* et precipue chorum ecclesie nostre frequentantium nedum in cantu immo in ceremonialibus chori in quibus ipsi ex defectu doctrine sepe deficiunt, deputetur aliquis de gremio ecclesie nostre qui in premissis sciat, velit et possit dictos tam chorales quam alios pueros salubriter instruere et cum ipsis pueris sic instructis et chorum frequentantibus ipsam ecclesiam nostram decorare.

Item, magistris dictorum puerorum injungimus quod suos pueros non nisi cum habitu et suppliciis talaribus et non minus brevibus chorum ecclesie nostre de cetero frequentare patiantur aut permittant.

Item, quod provideant dicti puerorum institutores quod cantui, discantui ac frequentationi chori adeo seu taliter non vacent pueri quod sub umbra premissorum aut alterius eorum ab instructione regularum grammaticalium ullatenus retrahantur. Et si aliquando a grammaticalibus propter servitium ecclesie pueros retrahi contingat, quod per diligentiam magistrorum pueri sic retracti talia in doctrina grammaticalium omissa curiosius recuperent, superintendentis, id est scolastici vel vice-scolastici solicitudine et precepto mediante.

Il serait curieux de savoir de quels chants il est ici question. Ne s'agirait-il pas de chants harmonisés dont on s'abstenait pendant la première moitié du carême?

—

CE QUE CHANTAIENT LES ENFANTS AU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE.

Nous trouvons à ce sujet quelques indications précieuses dans le règlement de l'école, et dans un ancien livre de rubriques, malheureusement fort incomplet, qui a été recopié vers le milieu du XVe siècle.

On voit par le règlement de l'école, que les *clericuli* y étaient formés et exercés de manière à pouvoir rendre des services au chœur. L'article deux porte que le maître doit faire faire par les enfants la lecture des leçons des matines, du martyrologe et de la leçon brève de prime, des leçons de l'office des morts, et des leçons que les enfants les plus âgés doivent chanter aux quatre-temps (1).

Le plus grand nombre des *clericuli* prenaient sans doute part à tout le chant des offices, quand ils y assistaient; mais quelques-uns d'entr'eux exécutaient seuls le chant de certains morceaux, selon qu'il était réglé par l'écolâtre, qui inscrivait à cet effet leurs noms sur une tablette, comme nous le voyons par l'une des rubriques des offices à trois leçons :

Primam lectionem leget unus de majoribus pueris qui de mandato scolastici scribuntur in tabulâ. La première

(1) Magister..... debet audire lectiones parvulorum de matutinis et lectiones ad primam et audire lectiones mortuorum et lectiones quas debent legere majores pueri in diebus quatuor temporum.

leçon sera chantée par l'un des plus âgés des enfants qui sont portés par l'ordre de l'écolâtre sur la tablette.

Aux fêtes appartenant aux trois premières catégories de solennités, les acolytes ne chantaient que les petits versets, et de plus un verset des répons, avec le *Gloria Patri*; ce qu'ils faisaient vêtus en blanc et placés devant l'aigle. (1)

Aux fêtes, doubles mineures, leur rôle était plus important : deux des plus grands clerçons entonnaient quelques répons des matines et chantaient seuls les versets.

A la messe, les deux acolytes chantaient le Graduel.

Aux vêpres des fêtes à trois leçons, les enfants désignés pour chanter les grands versets des répons des matines, chantaient les antiennes; et aux petites heures les mêmes enfants entonnaient toutes les antiennes.

A l'office des morts, les enfants commençaient toutes les antiennes y compris celle du *Benedictus*; ils récitaient les six premières leçons, et chantaient les versets des six premiers répons. Il était de coutume, que celui qui devait chanter le verset, entonnât le répons. (2)

---

(1) ..Secundum versum et *Gloria Patri* cantant ceroferarii in albis antè aquilam. *Liber Rubr.*

(2) *In minoribus duplicibus.*

Fol. 26. Primum versum in stallo suo cantabit rector, secundum et tertium versus cantabunt duo de majoribus pueris supradictis et ad tertium versum cujuslibet nocturni dicitur *Gloria Patri* ab eo qui cantavit versum; et illi qui debent cantare versum semper incipiunt prius responsoria, etc.

Fol. 27. Rector.... Imponit *Alleluia* duobus capellanis altarum sedium in pulpito decantandum, *Graduale* vero dicunt ceroferarii, etc.

Fol. 48. (Officium mortuorum-exequiæ)

Pulsatis Vigiliis, incipiunt pueri omnes antiphonas etiam illam de *Benedictus*.... et pueri de mandato *Cantoris scolarum* legent sex primas lectiones et cantabunt sex primos versus. *Liber Rub.*

Il est remarquable qu'à Rome, à la chapelle papale, ce sont des voix aiguës qui font les intonations. Il en est de même maintenant à Reims; mais c'est peut-être un retour à l'antiquité, et non un vieil usage conservé.

Nos enfants de chœur chantent encore les versets, les répons brefs des petites heures, la leçon brève de complies, et le *Benedicamus Domino* des vêpres. Mais une seule fois par année, ils nous rappellent ce que faisaient leurs dévanciers. Le dimanche des Rameaux, ils chantent alternativement avec tout le clergé, le *Gloria laus*, et ils entonnent le répons *Ingrediente Domino*.

Nous avons vu dans les statuts que les *clericuli* avaient plusieurs maîtres chargés de leur donner des soins; le livre des rubriques nous apprend qu'il y en avait un qui présidait tout spécialement à l'enseignement du chant. Il y est dit qu'aux vêpres des grandes fêtes les acolytes ne chanteront le *Benedicamus Domino* devant le *lectrier*, que pour autant que le *chantre des écoles* n'aurait pas préparé un motet pour le faire exécuter devant l'*aigle*. (1)

DES PRIMETIERS.

« Nous avons, en l'église de Tournay, dit Cousin, douze jeunes clercs portans tonsure et le surply avec une robbe de couleur perse, bleue, et le bonnet quarré noir, que l'on appelle *Primitivi*, Primetiers, peut-être à cause que, d'ancienneté, ils se trouvent tous ensemble tous les dimanches de l'an à l'office de Prime, qu'on nomme la longue ou grande Prime. Ils ont un maître qui les a en

(1) Ceroferarii, absque precepto, antè lectrarium subjungunt *Benedicamus*, nisi cantor scolarum provisus sit de *moleto* loco *Benedicamus* antè aquilam dicendo.

pension tous en une même maison, où il les instruit es bonnes mœurs, au chant et cérémonies de l'église; d'avantage ils hantent le collège du chapitre, pour apprendre la grammaire et les lettres humaines, es heures qu'ils ne sont point occupés à l'office divin en l'église cathédrale. Si, y en a chasque dimanche deux d'iceux à leur tour, qui vont porter de l'eau bénite à toutes les maisons des chanoines et grands vicaires, desquels ils reçoivent quelque aumône. Jusques à notre temps chascun d'eux avait sa paroisse et quartier de la ville, par où ils allaient demander l'aumosne d'huys en huys un jour la semaine. Mais depuis peu M. Jacques Laurent et maître Charles de Ladeuse, chanoines de Nostre-Dame de Tournay, leur ont donné de leurs moyens et les ont fait accommoder en la maison auprès de la chapelle Saint-Pierre rue Saint-Martin, où ils demeurent aujourd'hui, si que maintenant ils ne vont plus mendier par les paroisses. »

Les primetiers formaient déjà une catégorie particulière parmi les petits clercs au commencement du XIIIe siècle. Le grand chantre Matthieu de Saint-Piat, décédé en 1224, fit une fondation en leur faveur. Dans l'inventaire commencé en 1422, (1) au nombre des lettres concernant les *pauvres primetiers* des écoles et du chœur

(1) Sequuntur littere concernentes pauperes *primitivos* de scolis et choro ecclesie Tornacensis. Mattheus de Ste Piato, cantor, pratum suum situm inter pratum episcopi et hospitale beate Marie Torn. et XX sol. annui redditûs dedit pauperibus clericulis, scolas et chorum frequentantibus; ita quod cantor et scolasticus pratum predictum tenebunt et de annuis predicti prati proventibus ement cappas de choro ad opus pauperum clericulorum chorum frequentantium, quos viderint cappis magnis indigere. 1224.

de l'église de Tournay, on mentionne l'acte de cette fondation, par lequel il leur a été donné un préau situé entre l'hôpital Notre-Dame et l'évêché, et un revenu annuel de XX sols. Le chantre et l'écolâtre devaient employer le produit annuel de ce pré à acheter des *cappes* de chœur pour les *clericuli* qui fréquentant le chœur, auraient été dépourvus de grandes *cappes*.

L'article onzième du règlement de l'école concerne les *primetiers*. Il y est dit que le *préposé*, *prepositus* (1)

---

(1) *Prepositus* qui debet custodire ingredientes et egredientes nullum ponat magistrum primitivorum nisi de scientiâ scolastici; qui prepositus de eleemosinis primitivorum nisi 4 majores eleemosinas recipiet, videlicet 4 panes canonicales, vel eorum valorem in frustris, etc.

On appelait *prepositi*, à l'école de la cathédrale de Tournay, les clercs chargés de la comptabilité et de la surveillance; on pourra se faire une idée de leurs devoirs par la formule de leur serment que voici :

1° Vos jurabitis si contingat vos nomine Magistri pro juncis vel stramine taillam recipere, quod eam fideliter recipietis et de receptis computabitis.

2° Item jurabitis quod in mane et post commestionem, ad campanam operariorum tempore antè cantûs ad primam pulsationem, venietis.

3° Item jurabitis quod continuè stabitis in scolis parvulis ibidem existentibus.

4° Item jurabitis quod scolas fideliter custodietis, quantum ad ingredientes et egredientes et accedentes.

5° Item jurabitis quotiescumque vos in scolis esse contigerit per scolas inspicietis, et forefacta parvulorum bacillariis absentibus secundum qualitatem et quantitatem forefacti nemini parcendo corrigetis.

6° Item jurabitis quod non concedetis francas primas, nisi de nostrâ voluntate et consensu.

7° Item jurabitis quod scolas claudetis et aperietis, vel claudere vel aperire facietis, et quod nullum magistrum primitivorum sine nostro consensu ponere presumetis.

8° Item jurabitis quod inventa vobis tradita fideliter custodietis et illi qui amiserint amissa rehabeant laborabitis.

chargé de la surveillance des entrées et des sorties ne peut donner un maître aux *primetiers*, sans le consentement de l'écolâtre.

On règle aussi que la redevance des *primetiers* envers ce *préposé*, ne pourra être par année que de quatre pains, tels que reçoivent les chanoines, ou l'équivalent.

Quant à la dénomination de *primetiers*, les termes dans lesquels est rapportée dans le martyrologe du *Réfectoire* la fondation faite en 1358 au profit de ces pauvres écoliers, ne permettent pas de douter qu'elle ne vienne de ce qu'ils assistaient à l'office de *prime*. (1) Laurent de Hollande, donne aux pauvres enfants de l'école, attachés au chœur de la cathédrale, *assistant à prime, et non à d'autres*, un manoir et des terres d'une contenance de huit bonniers, et un quartier environ, etc.

Le plus grand bienfaiteur des *primetiers* fut l'archidiacre Jacques Laurent; qui mourut en 1594. Il nomma pour ses exécuteurs testamentaires, le doyen Malcot et le trésorier Ladeuze. Ceux-ci firent connaître au chapitre, dans sa séance du 10 septembre 1604, les arrangements qu'ils avaient pris, et l'on en dressa un acte pour valoir titre des fondations du pieux et charitable défunt. Cet acte porte qu'une habitation convenable, près de la chapelle St-Pierre, est affectée au logement des primetiers, que douze bourses de cinquante florins chacune, servi-

---

(1) Martyrol. p. 138: Anno 1358 obiit Dom. Laurentius de Hollandia... capellanus..

Item, reliquit eidem ecclesie pro remedio anime sue parentumque et benefactorum suorum, pauperibus pueris scolaribus ad *primam* euntibus de choro dicte ecclesie existentibus, et non aliis, unum menagium et certas terras continentes octo bonaria cum uno quarterio vel circiter, etc.

ront à y entretenir autant de pourvus, lesquels porteront une robe longue de la couleur de l'étoffe dont se servent les pauvres, et qu'on la leur renouvellera tous les deux ans ; qu'il leur sera donné un maître qui les nourrira convenablement, mais avec la plus grande économie, les formera à la piété, aux bonnes mœurs, les instruira en tout ce qui concerne les offices et les cérémonies de l'église, leur apprendra le catéchisme, la lecture, l'écriture, les premiers éléments de la grammaire, les conduira deux à deux à l'église, et les ramènera de la même manière. Tous porteront la tonsure, commenceront la journée en allant chanter le *Veni creator* à la chapelle Saint-Pierre, et la finiront en y chantant le *Salve Regina*. Le chantre et l'écolâtre pourront, s'il en est besoin, admettre dans cette maison d'autres jeunes clercs, mais sans pouvoir les faire jouir des fondations faites au profit des primetiers.

Cette institution ne demeura sur ce pied que jusqu'en 1676. Elle fut alors réunie à la maîtrise. Nous aurons ailleurs occasion de parler de la fusion de ces deux fondations.

DES VICARIOTS.

Les *vicariots*, à la cathédrale de Tournay, étaient des chantres-musiciens. On les appelait *vicariots*, pour les distinguer des grands-vicaires. Ces derniers étaient au nombre de douze. Ils avaient été institués par différents fondateurs, depuis 1120 jusqu'au commencement du XIIIe siècle, pour venir en aide aux chanoines, et pour rendre la célébration de l'office divin plus régulière et plus solennelle. C'étaient les vicaires des chanoines. Les devoirs des grands vicaires sont détaillés dans une bulle qui les concerne donnée par le Pape Urbain V, à Avignon,

le deux des Kalendes d'octobre de 1364 (1) : Il y est dit qu'il y avait à la cathédrale de Tournai douze vicairies perpétuelles que l'on appelait *vicairies du maître autel*, dont la collation, de coutume ancienne et approuvée, appartenait au chapitre, et qu'il était d'usage de ne les conférer qu'à des personnes capables, promues au sacerdoce, et parfaitement au courant de tout ce qui se pratique en cette église dans la célébration des offices ; qu'ordinairement on disposait de ces bénéfices en faveur de prêtres qui, dès leur jeune âge, avaient fréquenté le chœur, avaient été nourris et instruits par les soins du

---

(1) Ex Bullâ super reservationem XII Canonicarum sacerdotalium : ..... Quod in dictâ ecclesiâ sunt duodecim perpetue vicarie que majoris altaris vicarie nuncupantur, quarum collatio ad ipsos decanum et capitulum de antiquâ et approbatâ consuetudine pertinet, et que secundum consuetudinem ipsius ecclesie conferri non debent nisi personis idoneis in sacerdotio constitutis et in divinis officiis secundum usum dicte ecclesie sufficientibus atque promptis; et communiter conferri consueverunt sacerdotibus qui à pueritiâ fuerunt in choro ipsius ecclesie, et in eâ nutriti, quorumque vita et mores probabiles sint et noti omnibus de ecclesie supradicte. Ipsi quoque XII presbiteri, qui perpetui vicarii ejusdem majoris altaris sunt et etiam nuncupantur, tenentur et debent ex antiquâ ipsarum vicariarum institutione in ipsâ ecclesiâ continue residere, et ipsi soli et nulli alii de ipsâ ecclesia, exceptis canonicis ipsius ecclesie, celebrant in ipso majori altari. Et debent sequi chorum et ordinare ibidem divinum officium ipsius chori portare onus in lectum et cantum, et interesse omnibus horis diurnis pariter et nocturnis et omnes alios dirigere in eisdem. Et insuper oportet eos psalmos, antiphonas et responsoria, ut plurimum, scire et dicere cordetenus, etc.

Urban. V Avenion, II Kal. octob. anno II, (1364). Cfr. cart H. 339. — Bulles de Clém. VII et Martin V.

chapitre, (1) et dont la vie et les mœurs connues de tous, étaient irréprochables; que ces douze prêtres, *vicaires perpétuels du maître autel*, en vertu de leur ancienne institution, étaient obligés à une stricte résidence, et qu'eux seuls, avec les chanoines, mais à l'exclusion de tous autres, pouvaient célébrer au maître autel; que leur devoir consistait à assister assidûment à l'office divin, à contribuer à le faire célébrer avec ordre et régularité, en se chargeant de la plus grande partie de ce qui devait y être lu ou chanté; qu'ils devaient être présents à toutes les heures canoniales du jour et de la nuit; et que, de plus, ils devaient, pour mieux remplir leurs obligations, *savoir par cœur* la plupart des psaumes, des antiennes et des répons.

L'introduction dans le chœur de douze nouveaux sujets, choisis et formés de longue main par le chapitre lui-même, dut relever singulièrement la pompe des solennités religieuses; mais ce qui suffisait au XIIe siècle, ne pouvait pas suffire au XIIIe. Le style ogival avec ses hardiesses, ses beautés, ses merveilles, avait supplanté le style roman; l'Europe se couvrait d'une innombrable quantité d'édifices vastes, splendides, aériens, dont la vue seule élevait les pensées vers le ciel, et faisait passer dans le cœur de ceux qui entraient dans ces monuments, l'ardeur, la ferveur religieuse de ceux qui les construisaient; l'activité des esprits à cette grande époque ne pouvait se

---

(1) Cette condition était, primitivement, rigoureuse; il fallait pour devenir grand-vicaire être préalablement de *imbutis*, c'est-à-dire agrégé déjà au clergé; mais le chapitre obtint du pape Martin V, de pouvoir conférer ces bénéfices à des clercs étrangers réunissant les qualités requises pour les posséder. Cart. H, p. 330.

concentrer sur la pierre, et la célébration des offices, ainsi que le chant ecclésiastique, durent nécessairement se ressentir de cet entraînement général. Aussi remarque-t-on que les compositeurs de plain-chant paraissent vouloir prendre des allures plus libres. L'échelle particulière à chaque mode leur semble trop restreinte; pour donner à leurs inspirations plus d'essor, et aux voix plus d'élancement, ils emploient, avec une préférence très-marquée, les modes appelés *mixtes*, comme dans le chant du *Lauda Sion*, du *Dies iræ*, et d'une foule d'autres séquences. Le chant devient cadencé, mesuré — *Veni sancte Spiritus* — l'harmonie s'introduit dans les temples. En un mot les exercices liturgiques prennent un développement en rapport avec celui qu'avait pris l'architecture.

C'est à cette belle époque qu'ont été institués les *vicariots*, au moment peut-être, où l'on arrêtait le projet gigantesque de la construction du chœur actuel de la cathédrale (1243). On n'a qu'un seul document sur l'établissement des vicariots : c'est une lettre citée dans le *Liber Decani*, par laquelle il conste qu'en 1246, huit petits vicaires étaient payés au moyen de sommes prélevées sur le revenu des grandes vicairies les mieux dotées. Ils y sont nommés *Pueri Vicarii*.

Les *Vicariots* proprement dits paraissent avoir toujours été au nombre de huit. Ils ne furent d'abord que des gagistes, recevant chacun par jour (au XIIIe siècle) XIV deniers fl., quand ils étaient présents à tous les offices; mais l'intérêt qu'ils surent inspirer, porta des bienfaiteurs à fonder en leur faveur des bénéfices qui leur furent conférés; ce qui les fit appeler aussi *chapelains de basses formes*. La première des huit petites chapellenies fut fondée en 1303, et la dernière en 1490. Les vicariots

avaient pour habitation une maison près de la grange du chapitre, vis-à-vis de l'évêché, laquelle leur était commune avec des gagistes laïcs, comme on le voit par le concordat du chapitre avec la ville, du 10 décembre 1500. (1) Cousin (2) dit qu'il y avait ordinairement six chantres gagistes adjoints aux chapelains de basses formes, et qu'on appelait aussi *vicariots*.

Le plus ancien règlement connu des vicariots a été fait par le chapitre dans sa séance de la veille de la fête des apôtres Simon et Jude de l'an 1267. Une seule chose frappe, à la lecture de ce règlement, c'est sa sévérité. Les moyens employés pour faire assister ces suppôts à tous les offices, et pour les forcer à s'acquitter soigneusement de leurs devoirs, tendent à faire croire que les changements introduits dans l'exécution du chant rendaient leur présence indispensable. Non-seulement on les prive rigoureusement de toute rétribution s'ils s'absentent, mais on exige que deux fois par an, l'avant-veille de saint Jean et l'avant-veille de Noël, ils viennent en plein chapitre, — *offerent se in pleno capitulo et resignabunt officium suum, etc.*, — résigner leurs fonctions, pour recevoir une nouvelle nomination, si, par leur conduite, ils s'en sont rendus dignes, et dans le cas contraire, pour être admonestés, ou congédiés.

Le texte du règlement de 1267, et ce qui en est dit dans les anciens statuts, sera donné ci-après.

Nous avons une preuve que le goût du chapitre pour

---

(1) Domus vicariatorum contigua grangiæ etiam inhabitata per laïcos est omnino exempta à jurisdictione Civitatis. Concordat du 10 décembre 1500.

(2) Liv. III pag. 166.

le chant harmonisé était partagé par le peuple, dans la fondation que fit Jean Des Prets, le 4 mai 1349. Ce pieux évêque, pour satisfaire la dévotion des fidèles, fonda une messe, qui fut chantée en musique tous les jours jusqu'à la fin du siècle dernier, à l'autel de la sainte Vierge du côté droit du transept. Cette messe, porte le testament, sera chantée par un vicariot, assisté de cinq de ses confrères et d'un enfant de chœur. (1) Cet exemple trouva des imitateurs. En 1477, le chanoine Guy Roussel fonda un salut qui devait être chanté, tous les samedis de l'année, devant l'image de la sainte Vierge, par les *maîtres de chant* et six enfants de chœur.

Du temps de Cousin, un salut semblable en musique, était célébré au même autel tous les jours vers le soir. (2)

Le règlement qui concernait les vicariots, mais plus particulièrement ceux d'entr'eux qui avaient des voix de basse ou de ténor, fait voir qu'ils prenaient la plus grande part à tout ce qui se chantait au chœur, surtout à ce qui s'exécutait en musique et en faux-bourdon.

---

(1) Primo quod de cetero omni die durante pulsatione prime, in dictâ ecclesiâ cantabitur missa *cum notâ* de Beatâ virgine gloriosâ ad altare ejusdem virginis in parte dextrâ dicte ecclesie situatum, in quo communiter candele offeruntur. Item quod celebrabitur dicta missa per unum presbyterum de vicariotis non perpetuis dicte ecclesie alternis septimanis, et habebit quilibet presbyter sive vicariotus celebrans dictam missam pro labore suo in sua septimana, pro qualibet missa, sex den. paris. Item quod in dictâ missâ erunt quinque vicarioti alii non perpetui, et unus alius clericus choralis quolibet anno per dictos Decanum et capitulum eligendi, qui in dictâ missâ ab initio usque ad finem intererunt, et cantabunt seu juvabunt ad dictam missam celebrandam, etc. Cart. F. fol. 68.

(2) Cousin, t. III, p. 168.

Voici les principales dispositions de ce règlement, dont le texte latin sera imprimé à la fin de cette notice.

« Les vicariots feront attention au rite de chaque fête, afin de proportionner la durée des matines et des autres heures comme il convient à la solennité de chacune.

« Aux fêtes doubles ordinaires, les matines dureront deux heures : la première demi-heure se terminera au second répons du premier nocturne, la seconde au sixième répons, et la troisième au commencement de laudes. On suivra la même règle pour l'office du dimanche.

« Aux fêtes semi-doubles, les matines dureront une heure et demie. La première demi-heure se terminera au commencement du second nocturne, et la seconde au dernier répons.

« Même durée pour les matines des fêtes simples et pour les offices de la férie, parce qu'on y ajoute les matines de la sainte Vierge. On emploiera la première demi-heure à chanter la moitié des psaumes du nocturne, et la seconde finira lorsqu'on arrivera à la dernière leçon.

« On prévoira si les nocturnes de la férie sont plus ou moins longs, pour régler le chant en conséquence. Ils en agiront de même, lorsqu'il faudra chanter les commémoraisons ordinaires et les prières de prime.

« On prendra surtout des précautions pour ne pas précipiter le chant, lorsque tous les psaumes doivent être chantés avec une seule antienne.

« On s'écoutera chanter mutuellement, pour éviter toute confusion de voix.

« En psalmodiant, aussi bien à la fin qu'au milieu des versets, avant la pose, qu'on fera toujours soigneusement, dans les répons, les antiennes, et généralement dans tout le chant grégorien, à toutes les cadences, même aux cadences imparfaites et intermédiaires, la pénultième note doit être redoublée.

« Il n'est pas convenable que les *basses* qui sont de semaine régissent le chœur à la grand'messe, ni qu'ils chantent les litanies aux processions, parce que les voix de basse sont nécessaires au jubé pour le contrepoint et pour répondre avec le chœur aux litanies. Il est peu décent de voir un chapelain, revêtu d'une chape au milieu du chœur, abandonner sa place et monter au jubé pour faire sa partie dans le contrepoint. Les voix de basse d'ailleurs, ne sont pas propres à entonner convenablement les litanies et quelques introïts dans l'Avent, et depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, ni surtout à entonner *O salutaris hostia* (à l'élévation), quand il faut prendre un ton fort élevé. C'est pourquoi en ces cas les *basses* pourront se faire remplacer par un confrère.

« Lorsque le nombre des chantres n'est pas suffisant d'un côté pour exécuter le contrepoint comme il doit l'être, les vicariots de l'autre côté y suppléeront en chantant avec l'autre chœur. Il n'est pas non plus convenable que les *basses* et les *contre-ténors* entonnent le *Tantum ergo* aux saluts du soir, pour des raisons qui sont bien connues.

« Lorsqu'un vicariot sortira du chœur pour quelque cause raisonnable, il prendra des précautions pour que le chant de l'office n'en souffre pas, et il fera en sorte que, pendant son absence, un confrère chante à sa place.

« Les absences des vicariots aux saluts de la sainte Vierge et du Saint-Sacrement, principalement les dimanches, les jours de fête et les samedis, sont intolérables, surtout lorsque leur indisposition, ou leur absence de la ville, n'est pas connue de leurs confrères faisant la même partie. Il en résulte un grand scandale pour le peuple.

« Il y a quelques années, le chapitre a défendu aux *basses* de se charger de célébrer la messe, qui se dit immédiatement après l'offertoire de la grand'messe, parce que leurs voix sont nécessaires pour la musique et le contrepoint.

Cette défense, qui mérite une attention particulière, est loin d'être toujours observée.

« Les *basses* auront grand soin de chanter avec grâce, d'une manière nette et bien articulée, et surtout de bien rendre chaque note dans leur partie de contrepoint.

« Aux vêpres du dimanche et du samedi, et aux laudes de l'office de la sainte Vierge, le chant s'exécutera comme aux fêtes doubles.

« Que ceux qui doivent chanter la messe de *prime* (1) ne sortent pas du chœur, sans cause légitime, avant qu'on ait répété l'antienne de *Benedictus*, ou jusqu'à ce qu'ils ne soient plus nécessaires au chœur. (2) On se prépare et on se dispose très-bien à célébrer la sainte messe en chantant les louanges de Dieu; et d'ailleurs il y a assez d'intervalle entre la répétition de cette antienne et la fin de l'office, pour lire les préparations ordinaires de la messe.

« Les vicariots qui devront chanter un répons aux fêtes doubles, quitteront leur stalle de chaque côté, et se rendront au milieu du chœur.

« Après les Vigiles des morts et les petites vêpres de la sainte Vierge, qu'on chante assez lestement, on ralentira le chant des vêpres qui suivront, selon que l'exigera le rite de la fête ou du jour. »

On ne parle dans ce règlement que des fêtes doubles et d'un rite inférieur, parce que quand l'office était plus solennel, les vicariots ne régissaient pas le chœur.

---

(1) Messe fondée par l'évêque Jean des Prets, qui se chantait immédiatement après les matines, pendant qu'on sonnait à *prime*; d'où lui est venu le nom de messe de *prime*.

(2) On avait fait cette défense parce que l'antienne du *Benedictus* se chantait en contrepoint.

PETITES PARTICULARITÉS CONCERNANT LES GRANDS-VICAIRES ET LES VICARIOTS.

—

Les grands-vicaires, après l'institution des vicariots, se rapprochèrent des chanoines et prétendirent presqu'à en porter le nom. On voit dans le *liber decani* que les grands-vicaires demandèrent de pouvoir porter des aumuces comme celles des chanoines. Les plus petites circonstances qui les assimilaient à ceux-ci, étaient minutieusement recueillies et annotées dans un registre qui renfermait les fondations et le récensement des biens des douze grandes vicairies. On y trouve rappelé qu'ils assistaient avec les chanoines, en recevant la même *présence*, à l'exposition annuelle des livres, des chapes, des ornements, des reliques et de tous les joyaux de la cathédrale — *in ostensione jocalium* —; qu'ils recevaient chaque dimanche l'eau bénite que leur apportaient les primetiers, et donnaient leur aumône comme les chanoines; qu'ils donnaient aussi leur aumône à l'évêque des enfants qu'on faisait le jour de la fête de saint Nicolas, aux Cloquemans à Noël et à Pâques, et au valet de la fabrique qui portait le dragon (1) aux rogations; tout cela, disait-on, comme les autres chanoines.

Chez les vicariots, il y eut peut-être une tendance contraire. Ils eurent bien une fois la velléité de changer la fourrure en peau de chèvre de leur aumuce et de leur

(1) Au retour de la procession, le deuxième jour des rogations, on répond encore maintenant aux litanies par les deux vers suivants : *Kyrie eleison qui pretiose sanguine mundum eripuisti de maledicti fauce* DRACONIS.

chape contre du menu-vair ; mais il arriva aussi qu'on dut leur rappeler qu'ils étaient clercs, et obligés, comme tels, à ne porter que des vêtements modestes, et à s'abstenir d'imiter la manière de s'habiller des gens du monde.

Des liens particuliers attachaient les vicariots aux enfants de chœur. Sortis, pour la plupart, de leurs rangs, et ayant été élevés comme eux à la maîtrise, ils continuaient d'avoir tous les jours des rapports avec eux pour l'exécution de la musique et du contrepoint. Aussi les vicariots donnèrent-ils long-temps un dîner le jour de sainte Cécile aux choraux. En 1635 le chapitre se chargea des frais de cette réfection, qui ne pouvaient pas excéder la somme de huit florins.

MANUSCRITS DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE CHANT DE TOURNAY.

La connaissance du passé s'acquiert de deux manières : par la lecture des livres et par l'étude des monuments. Ces deux miroirs dans lesquels se reflètent les temps anciens, se prêtent un mutuel appui ; et il est telles ruines, tels restes de documents qui ont autant d'importance que le livre le mieux raisonné ; parce que ce qui est encore sous nos yeux a pour nous la valeur de la persévérance d'un fait.

Nous ne pouvions négliger de rechercher avec le plus grand soin ce qui reste de l'ancienne école de chant de notre cathédrale. Peu de débris ont été sauvés de la longue succession de tant de guerres, d'incendies, de catastrophes de tous genres qui ont désolé notre ville, et surtout de l'incroyable mépris que l'on a eu pendant deux siècles pour tout ce que nous avait légué le moyen-âge ; mais si les objets conservés sont en petit nombre, ils sont pour nous inestimables, parce qu'ils corroborent tout ce que nous avons dit précédemment de notre école de chant.

Nous classons les manuscrits selon l'ordre de leur ancienneté.

XIIe siècle.

Il nous reste deux feuillets d'un magnifique bréviaire in-folio, et un feuillet et demi d'un missel du même format, mais un peu plus petit. Le bréviaire, qui avait environ cinquante centimètres de hauteur sur trente de largeur, paraît avoir été lacéré et divisé vers 1567. La notation de ces deux volumes a été écrite sans lignes, et les caractères sont d'une netteté remarquable, comme on peut le voir par les deux fac-similés ci-joints. Les quatre pages conservées du bréviaire contiennent la fin de l'office de saint Martin : la fin de la dernière leçon, le répons, les antiennes de laudes, et l'antienne du *Benedictus ;* — le commencement de l'office de sainte Cécile : les antiennes propres, les trois premières leçons avec leurs répons; — une partie de l'office de saint Clément : l'antienne propre du *Benedictus* et celle des secondes vêpres; — enfin, le commencement de l'office de saint André : les antiennes propres des premières vêpres, l'antienne du *Magnificat,* l'invitatoire propre, les antiennes et les deux premières leçons du premier nocturne avec leurs répons.

Les pages du missel ne sont pas entières. Elles appartiennent au mois de juin, et les messes qui s'y trouvent en partie sont celles des saints Basilide, Cyrin, Nabor et Nazaire, 12 —; Vite, Modeste et Crescence, 15 —; Marc et Marcellien, 18 —; Gervais et Protais, 19 —; et une partie de la messe de la vigile de saint Jean-Baptiste.

Ces manuscrits rappellent la belle bible de 1080 copiée à l'abbaye de Lobbes, qui est conservée à la bibliothèque

Antienne des 2es Vêpres de St. Martin.

Capitl' Ecce sacerdos magnus.

Ecce sacerdos magnus. Ao beatum
uirum cuius ani ma paradysum possi-
det unde exultant angeli letantur
archangeli chorus sanctorum procla-
mat turba uirginum inuitat mane
nobiscum in eternum. oro Os qui
conspicis.

Communion de la Messe des SS. Basilide Nabor et Nazaire.

Posuerunt mortalia seruorum tuorum domine escas
nolatilib; celi carnes sanctorum tuorum bestiis
terre secundum magnitudinem brachii tui posside
filios morti punitorum. Post comm.

Semp dne scorum basilidis cirini na
boris & nazarii sollempnia colimus.
& eorum patrocinia iugit sentiamus. &.

RY
AND
TIONS
L

du séminaire et le psautier polyglotte écrit en 1108 à l'abbaye de St Martin, que possède M. le baron de Joigny; mais le format et les caractères de notre bréviaire sont plus grands, et il est probablement moins ancien que ces ouvrages.

On peut assigner avec beaucoup de vraisemblance à notre bréviaire et à notre missel, la date de la fondation des premières grandes vicairies, un peu avant le milieu du XIIe siècle.

XIIIe SIÈCLE.

I. Un missel romain grand in-folio, avec la notation des introït, des graduels, des traits, des offertoires, des communions, etc., mais sans proses ou séquences. — Ce volume a été copié à l'école de Tournay. On y trouve la fête anniversaire de la consécration de la cathédrale au 8 mai, et les fêtes des saints patrons honorés dans cette église. Si l'on ne faisait attention qu'aux lettres initiales, on croirait le manuscrit du XIIe siècle, car le dessin de ces lettres appartient évidemment au style roman; mais la mention qui est faite au calendrier de la fête de saint Thomas de Cantorbéry martyrisé en 1171, sous Alexandre III, et canonisé peu après par le même pape, la notation et l'écriture font voir que ce volume est du commencement du XIIIe siècle.

Nous en donnons pour spécimen le fac-simile de l'introït du premier dimanche de l'avent. La lettre A est sur fond d'or. L'oiseau gigantesque sans pattes, mais avec des oreilles, qui saisit du bec ou plutôt de la gueule le jambage opposé formant la lettre, a les ailes rouges et jaunes. Un serpent de couleur bleue forme deux spirales sur le champ de la vignette. Il saisit aussi de la gueule

le bas du jambage de droite de la lettre A, et du milieu de chacune des deux spirales, que forme le corps du monstre, une plante étend ses branches dans tous les sens et les enlace entre le corps de l'animal.

Ce manuscrit est fort fatigué. Il n'y reste qu'une page de l'ancien calendrier; quelques feuillets des fêtes de Noël manquent, et l'on a recopié le canon de la messe, les préfaces et, à la fin, quelques messes nouvelles, entre lesquelles se trouve celle de la fête du saint Sacrement.

II. Un second missel in-folio contenant les mêmes pièces de chant que le précédent, intact, parfaitement bien conservé, et dont le clergé de la cathédrale a fait usage jusqu'à ce que le chapitre eût fait imprimer ses livres liturgiques. Le calendrier, les caractères de l'écriture, le dessin des initiales et des vignettes démontrent que c'est une œuvre du XIIIe siècle. Cette opinion est confirmée par l'office du saint Sacrement qui manque dans le corps de l'ouvrage immédiatement après la fête de la sainte Trinité, où l'on a mis cette note en caractères du XIIIe siècle : *Missam de Sacramento quære retrò post officium mortuorum ante ordinarium obituum.* La messe du saint Sacrement s'y trouve en effet copiée, mais non pas notée comme dans l'autre missel. Il suffit de voir les deux manuscrits pour juger avec certitude qu'ils ont la même origine, et d'après ce que nous en avons dit, leur date coïncide à peu près avec celle de l'établissement des *vicariots*.

Comme la notation de ces deux missels est la même, nous donnons, pour spécimen du second, le Christ qui se trouve au commencement du canon de la messe. C'est la page la plus curieuse qui existe de peinture et d'iconographie chrétienne de Tournay du XIIIe siècle, et qui prouve que tous les arts étaient cultivés avec le même succès dans notre école.

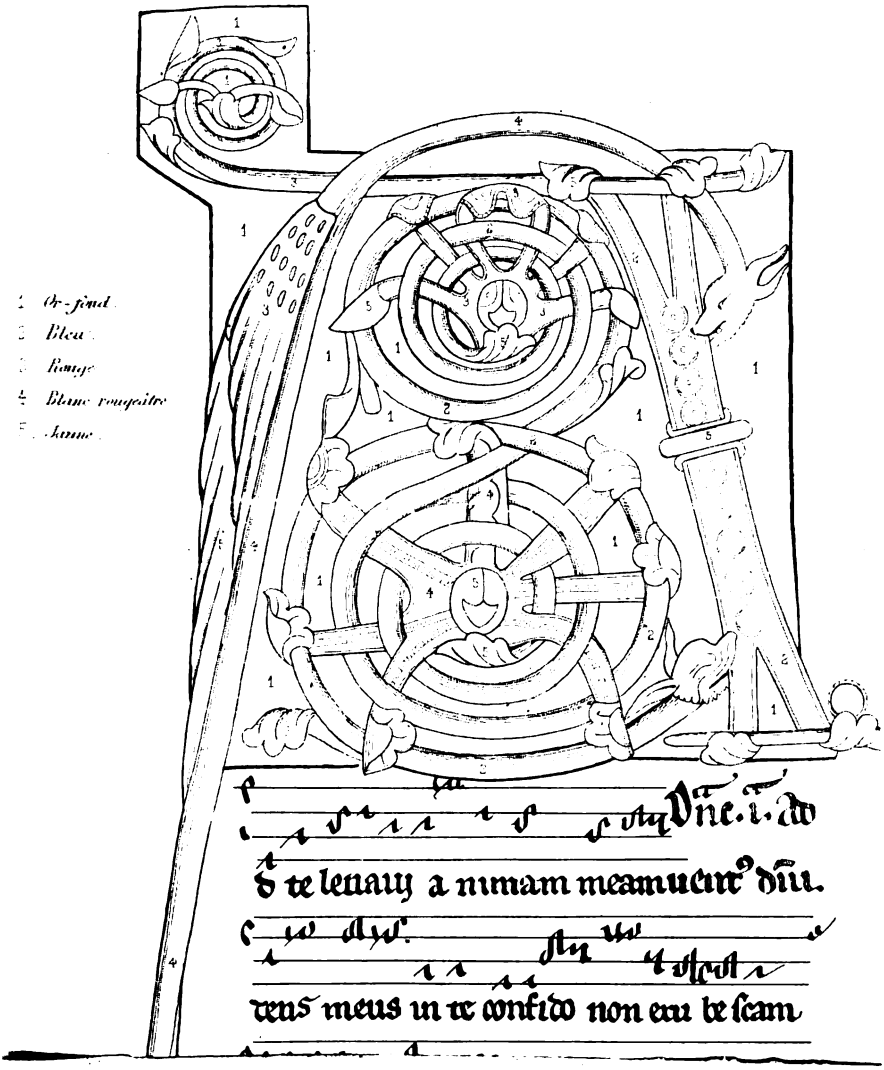
1 Or-fond.
2 Bleu.
3 Rouge
4 Blanc rougeâtre
5 Jaune.
Dñe. i. ad
te leuaui a nimam meam uenit dñi.
deus meus in te confido non erubescam

Le Christ, la tête entourée du nimbe crucifère, placé entre la sainte Vierge et saint Jean, est peint sur un fond d'or quadrilobé, dont les parties supérieures et inférieures sont reliées avec celles des côtés, beaucoup plus petites, par des angles saillants. Au-dessus de la tête du Sauveur, deux anges vêtus de tuniques rouges, et aux ailes bleues, tiennent des deux mains l'un le soleil et l'autre la lune. Ce sujet est encadré dans un carré entouré d'une bordure rehaussée d'or, ayant trois médaillons en haut, trois en bas, et deux demis sur les côtés. Sur le fond du tableau, de petits carrés ornés d'une croix et séparés par des perles donnant l'idée d'une mosaïque, qui pourrait servir de modèle pour un carrelage ou pour des peintures murales. Des six médaillons, ceux des quatre coins représentent les animaux évangéliques avec leurs attributs ordinaires. Dans celui qui est au-dessus de la croix, on voit Jacob bénissant les deux fils de Joseph, Ephraïm et Manassé, mais en croisant les bras de manière à mettre la main droite sur la tête d'Ephraïm qui se trouvait à gauche.

On sait que Jacob pour se consoler du petit nombre d'enfants qu'il avait eus de Rachel, voulut adopter ses deux petits-fils. Il est dit au chapitre 48e de la Genèse, que Joseph ayant présenté ses deux fils aînés à Jacob, celui-ci les fit approcher de lui, et les embrassa. Joseph mit ensuite Ephraïm à sa droite, c'est-à-dire à la gauche de Jacob, et Manassé à sa gauche, c'est-à-dire à la droite de son père, et il les approcha tous deux de Jacob; lequel étendant sa main droite, la mit sur la tête d'Ephraïm, et mit la main gauche sur la tête de Manassé qui était l'aîné, changeant ainsi les deux mains de place. Et bénissant les enfants de Joseph, il dit : Que Dieu, etc. Mais Joseph voyant que son père avait mis sa main droite

sur la tête d'Ephraïm, en eut de la peine; et prenant la main de son père, il tâcha de la lever de dessus la tête d'Ephraïm, pour la mettre sur la tête de Manassé, en disant à son père : « Vos mains ne sont pas bien, mon père, car celui-ci est l'aîné. Mettez votre main droite sur sa tête. » Mais refusant de le faire, il lui dit : « Je le sais bien, mon fils, je le sais bien : celui-ci sera aussi le chef des peuples, et sa race se multipliera; mais son frère qui est jeune, sera plus grand que lui, et sa postérité se multipliera dans les nations. » (1)

Manassé et Ephraïm étaient la figure de la Synagogue et de l'Église. La Synagogue incrédule et rebelle devait être abandonnée, et l'Église devait lui être substituée. C'est ce qui est représenté dans les deux demi-médaillons de côté. A la gauche du Sauveur en croix, on voit la Synagogue représentée par une femme ayant un bandeau sur les yeux, et sur la tête une couronne qui tombe. Elle tient de la main droite les deux tables de la loi, et, de la gauche, un étendard dont la hampe se brise en plusieurs morceaux. Du côté opposé, l'Église a les emblèmes de la royauté, une couronne sur la tête, et un sceptre dans la main droite. Elle tient de la gauche le calice qui sert à la consécration eucharistique. Elle élève ce vase précieux, et se glorifie de l'amour de son époux qui non-seulement a versé son sang pour elle, mais a trouvé un moyen admirable de le lui donner pour breuvage dans l'institution d'un sacrement.

En dessous de la croix, un personnage placé dans un sarcophage et enveloppé d'un linceul tient aussi, mais des deux mains, un calice tout-à-fait semblable à celui qu'on a donné pour attribut à l'Église. C'est Adam, cou-

---

(1) Traduction de Sacy.

le sang du

rêter ici à
d posséder
e tombeau

6 feuillets
Ce manus-
t il était à
rnay. Nous
dans le VIe
et suivan-
e de Noël.
-être divisé

an à la fin,
is premiers
Noël, et la
euillet deux
aude Virgo

---

ns le n° XII du
ets sont repro-
élistiques sont
celui d'Adam,
uatre coins du
a et les sacrifi-
é, Moïse frap-

ar le tombeau
i ce qu'en dit
Vol. VI p. 170.
antes.

2° La partie ancienne du manuscrit se compose d'abord de douze feuillets, dont les caractères appartiennent à la fin du XIII° siècle; ces feuillets renferment la messe *Salve sancta parens*, et la messe des morts, avec leurs *kyrie*: puis de nombreuses antiennes et proses en l'honneur de la sainte Vierge.

Des feuillets coupés.

3° Les cinq pages suivantes offrent, en caractères beaucoup moins anciens, l'*Alleluia* de la messe d'or, avec la prose : *Mittit ad Virginem non quemvis angelum sed fortitudinem*, etc, et la messe du Jeudi-Saint : *Nos autem* etc.

Quelques feuillets manquent.

4° Sur les neufs suivants, qui paraissent dater du XIV° siècle, deux séquences : *Post partum Virgo Maria Dei genitrix fecunda* —, et *Hâc clarâ die* — l'offertoire : *Lætare mater*. — Sanctus. — Partie de l'office de Noël. — Six *Sanctus* et cinq *Agnus Dei*. — *Introït*, *Alleluia*, deux séquences, offertoire et communion de la Pentecôte. — Enfin un *Graduel* et un *Alleluia*.

5° Au milieu de ce manuscrit, est intercalée une messe à trois parties rythmées. Il ne nous appartient pas de parler de cette curieuse composition; M. de Coussemaker a bien voulu la traduire en notation moderne, et nous laissons la parole à ce savant, pour en faire ressortir l'importance. (1)

6° La dernière partie du manuscrit est du XIII° siècle. Elle est composée de six feuillets, et elle contient un

---

(1) On trouvera la messe et la notice de M. de Coussemaker à la fin de ce travail, appendice II.

assez grand nombre de *Kyrie*, de *Gloria*, quelques proses de la sainte Vierge, le *Credo* semi-double, le seul alors en usage, des *Sanctus* et des *Agnus Dei*.

Les principales proses de la Sainte Vierge, et les morceaux les plus curieux inédits que contiennent les deux derniers manuscrits, seront publiés par les soins de M. l'abbé Renier, maître de chapelle de la cathédrale, qui a bien voulu nous venir en aide, et à qui nous adressons ici nos bien sincères remercîments.

XIVe SIÈCLE.

Il y a à la bibliothèque de la ville deux manuscrits de plain-chant, du commencement du XIVe siècle, provenant du chapitre. Le premier, désigné sous le n° XIII, comme un missel ancien, *Missale antiquum*, est tout à la fois un rituel, un processionnel et un missel. C'est un volume très-précieux, et le seul de ce genre qui ait été conservé. Voici son contenu :

1° Rits et prières pour l'administration du sacrement de baptême et pour la célébration du mariage, *Benedictio thalami*, messe de la sainte Trinité avec la bénédiction des époux.

2° Manière de visiter les malades et d'administrer l'extrême-onction.

3° Cérémonie des funérailles.

4° Hymne de Pâques *Salve festa dies*, notée, appliquée à la Noël, à l'Ascension et à la Pentecôte.

5° Évangile des matines de Noël, noté.

6° *Exultet* et bénédiction des fonts, notés.

7° Evangile qui se chantait aux matines de l'Épiphanie, noté.

8° Les préfaces notées.

9° Le canon de la messe.

10° Les messes suivantes, avec la notation de ce qui doit être chanté : du dimanche et du lundi de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité, du saint Sacrement avec la prose, les messes du commun des Saints, celles de la sainte Vierge, de la sainte Croix, de l'Annonciation, *Rorate,* de la paix, de saint Nicaise, *Lætabitur*, de la commémoraison des fidèles trépassés, et le *Credo* semi-double.

Le second manuscrit est repris au catalogue sous le n° XIV. C'est un volume entièrement noté. Il contient les quatre passions, les évangiles des matines de Noël et de l'Épiphanie, l'*Exultet* et la bénédiction des fonts.

La cathédrale possède encore un exemplaire du XIV° siècle de l'*Octitonorum liber*, petit in-folio vélin avec calendrier. Ce sont les invitatoires des matines sur les huit tons du plain-chant.

XV° SIÈCLE.

I. Un cahier grand in-4° vélin, provenant de la confrérie de la Transfiguration, sur laquelle nous avons fait une notice, publiée dans le III° volume des Bulletins de la Société, pp. 139 et suiv. — Ce cahier a quarante-sept feuillets. Après différentes antiennes et l'office de la Transfiguration, on y trouve une messe à quatre parties rythmées, *Kyrie, Gloria, Credo*, et la prose de cette même fête. Tout l'office, y compris la prose, est celui de l'ancien missel propre de la cathédrale de Tournay ; il paraît avoir été copié au XV° siècle. Les treize dernières pages sont la de main de Jean Buyet qui était vicariot à la fin du XVI° siècle et au commencement du XVII°. Ces pages contiennent : 1° la prose de la Transfiguration à quatre parties vocales; et 2° l'introït, le graduel, l'offer-

toire et la communion de la messe de la même fête, conformes au missel romain et copiées en 1602 après l'adoption de ce missel à la cathédrale. La messe à quatre voix, quant à l'écriture, est du XVIe siècle.

II. Un petit cahier de neuf pages écrites, provenant aussi de la confrérie de la transfiguration, et portant sur la couverture le mot *Contratenor*. Il contient quatre morceaux : l'ancienne séquence de la transfiguration *Thabor superficie verbi;* un répons avec son *Gloria Patri;* une antienne précédée de cette rubrique : *In regressu processionis*; et sur les deux derniers feuillets qui sont en papier, la partie de contratenor de la même séquence *Thabor superficie*. Ce petit cahier doit être de la fin du XVe siècle.

A ces anciens manuscrits il faut en ajouter un certain nombre d'autres, que l'on doit au talent vraiment remarquable de deux chapelains calligraphes qui vivaient l'un au commencement et l'autre à la fin du XVIIe siècle. Nous nous réservons de parler de ces deux personnages et de leurs œuvres dans la seconde partie de ce travail. Nous nous bornerons à mentionner qu'on s'est servi de leurs manuscrits au chœur de la cathédrale lorsqu'on y avait déjà adopté les livres de chant sortis des presses de Plantin. Il nous reste encore quelques magnifiques exemplaires bien conservés de l'édition du graduel romain de 1599.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR CES MANUSCRITS.

Si nous jugeons du nombre des manuscrits de chant qu'a dû produire l'école de Tournay, par ceux que possédait la seule confrérie des notaires, composée de quelques personnes, ce nombre a dû être immense.

Cette seule petite confrérie en possédait vingt-neuf, qui sont désignés dans l'inventaire que nous avons publié dans les Bulletins, tome 6, pp. 278 et suivantes.

La confrérie de la transfiguration, celle de Notre-Dame de la Nive, (1) celle de Notre-Dame du petit chapitre et d'autres avaient les leurs; et qu'étaient ces petites associations en comparaison du clergé de la cathédrale, qui comptait plus de cent prêtres et un nombre peut-être plus considérable de clercs d'un ordre inférieur, de suppôts, de primetiers, de clerçons, d'enfants de chœur?

Que devons-nous penser de la quantité de livres qui étaient à l'usage de cette multitude, surtout si nous tenons compte de la coutume qui existait de procurer aux dignitaires, au chantre, aux choristes et à d'autres, des livres spéciaux ne contenant que ce qu'ils devaient entonner ou chanter?

Toutes ces richesses artistiques ont disparu, et il nous en reste bien peu de chose : *apparent rari nantes in gurgite vasto!* Cependant, comme nous l'avons dit, ce que nous avons le bonheur d'avoir récupéré ou d'avoir conservé a pour nous un immense intérêt. En effet, tout ce que nos livres de chant du XIIIe siècle renferment de l'office romain a si peu de différence avec les éditions de Plantin de 1572 et 1599, dont nous nous servons encore tous les jours à la cathédrale, qu'on peut dire qu'il y a parfaite conformité. C'est le chant de ces éditions qu'a réédité, à Liège, M. le chanoine Devroye, après l'avoir collationné avec un manuscrit du XIIIe siècle, et c'est ce même chant qui est encore en usage dans le diocèse de Tournay. Nous tenons donc tous les anneaux d'une chaîne non interrompue de bonnes traditions pendant six siècles, et, si l'on en remonte le cours, on peut s'assurer que les chants sacrés qui retentissaient sous les

---

1) Voir Bulletin, tome III, p. 144.

voûtes de notre antique basilique au XIIIe siècle, à l'époque où l'art chrétien a brillé de son plus vif éclat, n'ont jamais cessé de s'y faire entendre. On y a toujours chanté le même plain-chant, et l'on ne voit pas que l'on se soit jamais préoccupé de la pensée d'en trouver un plus parfait. Quand nos recherches n'auraient pas eu d'autre résultat que de constater ce fait, nous nous croirions bien dédommagé des peines que nous nous sommes données.

Annexes de la première partie de la notice sur les *Clericuli*, les Vicariots, les Musiciens et les Enfants de chœur de la cathédrale de Tournay.

I

Statut extrait du livre du doyen.

« Item quod per vicariotos ecclesie nostre, qui in eadem glebi divini officii diurni et nocturni pro convento denario sunt assumpti, omni excusatione cessante, in eorum officiis et extra ea defectus et scandala generantur, predecessorum nostrorum vestigiis inherentes ordinamus quod dicti vicarioti omnibus horis divinis diurnis et nocturnis, in choro psallentes intersint, omni excusatione cessante, juxta formam et tenorem juramenti per eos eorum quemlibet solemniter in capitulo prestiti, et in his amodo non deficiant pro eorum missis celebrandis, signis procurandis recipiendis aut alias quovismodo sub penis alias statutis et, si necesse fuerit..... ordinandis, secundum solemnitates dierum quibus defecerint, et quod bis in anno officium suum coram nobis in capitulo resignent, ut benemeritis retentis, malemeriti atque negligentes vicarioti a suis valeant officiis cum confusione repelli vel ad tempus suspendi. »

Extrait du livre des serments.

JURAMENTUM PARVORUM VICARIORUM.

« De clericis qui parvi vicarii communiter vocantur et instituuntur ad serviendum in ecclesia Tornacensi, ita ordinatum est per totum capitulum Tornacense, quod singuli eorum qui assumuntur ad hoc officium debent jurare, in institutione sua, quod singulis diebus et noctibus et singulis horis *diurnis* et nocturnis intererunt, nulla subveniente excusatione cujusque cause, vel infirmitatis vel minutione sanguinis, aut peregrinationis, vel negocii ecclesie aut alicujus officii ecclesie, excepto suo predicto officio; nec cum aliquo canonico vel alio possunt esse et morari per quos vel propria voluntate possint excusari vel retardari et absentari a singulis horis predictis, quin perdant et amittant, absque recuperatione, pecuniam que singulis horis est statuta et erit pro tempore a capitulo vel ab alio aliquo fortasse statuenda. Singulis etiam annis, bis in anno, scilicet a proximo capitulo ante vigiliam nativitatis Domini, die lune vel quo tenebitur capitulum, offerent se in pleno capitulo et resignabunt officium. Similiter facient ante vigiliam nativitatis beati Johannis Baptiste, et quos vel quem tunc placuerit capitulo retinere ad officium remanebunt; et de quibus non placuerit capitulo recedent. Datum anno millesimo ducentesimo septuagesimo (1) septimo, in vigilia sanctorum Symonis et Jude apostolorum. »

---

(1) On trouve dans d'autres manuscrits plus corrects la date de 1267.

RÈGLES QUE DEVAIENT OBSERVER LES VICARIOTS.

Inter observanda a Vicariotis, sequentia præsertim commendantur.

Intellige de Vicariotis bassis et tenoribus.

« Semper attendendus est ritus diversus officiorum, ut juxta eorum diversitatem et tempus quo matutinum et alia officia durare debent, cantus conformetur.

In duplicibus ordinariis, quibus matutinum durare debet duabus horis, prima semihora terminatur ad secundum responsorium primi nocturni : 2da semihora ad sextum responsorium : 3a ad initium laudum. Quod regulamentum etiam servandum est in officiis de dominica.

In semiduplicibus matutinum durat hora cum media : prima autem semihora terminatur sub initium secundi nocturni, secunda semihora circa ultimum responsorium.

In simplicibus et ferialibus (quæ etiam durant hora cum dimidia, quia additur matutinum de Beata) prima semihora terminatur ante medium nocturni : 2da circa ultimam lectionem.

Quocirca reflectendum est ad longiores aut breviores nocturnos feriales, ut iis cantus mensura conformetur.

Quæ etiam reflexio pro cantus conformatione servanda est circa suffragia sanctorum et preces ad primam, quando dici aut non dici debent.

Quando psalmi canuntur sub uno eodemque tono, seu continuatione unius ejusdemque notæ, tunc præsertim abstinendum est a properatione.

Ad decentiam cantus necesse est sese mutuo auscultare

ut sibi invicem sint concordes : alioqui oriri solet confusio.

Psalmodisando, tam in fine quam in medio versuum ante pausam (quæ semper fieri debet) necnon in responsoriis, antiphonis, ac generaliter in cantu gregoriano ad omnes cadentias, etiam imperfectas et intermedias, penultima nota semper debet duplicari.

Est inconveniens ut Bassi hebdomadarii in summo sacro chorum regant, et in processionibus litanias canant : tum quia sunt necessarii ad pulpitum pro contrapuncto et ad respondendum cum choro in litaniis, estque indecens choristam e medio chori cum cappa sua recedere ad pulpitum pro contrapuncto : tum quia Bassi plerumque vocem idoneam non habent pro intonatione congrua in litaniis, introïtibus quarumdam missarum in Adventu et a Septuagesima usque ad Pascha, et præsertim ad *O salutaris hostia*, quando altiori tono intonari debet : quare poterunt requirere alium qui vices eorum suppleat.

Quando autem numerus cantorum in uno latere non sufficit ad canendum, ut par est, contrapunctum, suppleatur ab alio latere et canant utrimque simul.

Non convenit etiam ut Bassi et Contratenores intonent *Tantum Ergo*, in laudibus vespertinis, ob rationes notas.

Dum ex aliqua rationabili causa choro est egrediendum, sedulo advertendum est et cavendum ne officium divinum detrimentum patiatur : ita ut per alium interim vices absentis ad exiguum intervallum suppleri possint.

Frequentes absentiæ nonnullorum a laudibus vespertinis tam B. Mariæ quàm V^lis Sacramenti, sunt intolerabiles, præsertim diebus dominicis, festivis ac sabbatinis, et cum unius indispositio aut absentia a civitate alteri ejusdem partis non est incognita, tunc enim magnum

præjudicium officio divino et scandalum populoin fertur.

Consentaneum etiam esset ut missa primæ ante concionem, inchoetur precise ad medium octavæ, ut impleatur tempus intermedium, si officium chori usque ad horam octavam non sit duraturum.

Ab aliquot annis emanavit ordinatio capitularis qua inhibetur Bassis celebratio missæ præcisæ, quæ fit post offertorium summæ missæ, quando videlicet necessarii sunt pro musica vel contrapuncto; quæ ordinatio est observatione digna, et tamen frequenter contemnitur.

Meminerint etiam Bassi cantui suo bonam gratiam addere, ac tersę et articulatim, signanter dum contrapuncto subserviunt, singulas notas formare.

Item in vesperis de Dominica et de sabbato, ac laudibus de Beata, cantum ad normam officii duplicis moderandum esse.

Qui canere debent missam primæ, cessante legitima causa, non egrediantur choro ante repetitam antiphonam ad *Benedictus*, aut donec amplius non sint necessarii in choro ; optima enim dispositio ac præparatio ad missam est devota in canendis laudibus divinis attentio ; et adhuc satis intervalli superest inter prædictam antiphonæ repetitionem et finem officii ad legendas præparationes ad missam ordinarias.

Quorum est canere aliquod responsorium in duplicibus simul utrimque ex suo stallo ad medium chori accedant.

Finitis vigiliis defunctorum et parvis vesperis B. Mariæ quæ sub celeri mensura legi solent, ea producatur pro vesperis sequentibus juxta earum ritum.

Summa : Sint memores hujus dicti, *Age quod agis.* »

417475 A

II

MESSE DU XIIIe SIÈCLE

traduite en notation moderne et précédée d'une introduction

PAR

E. de Coussemaker

Correspondant de l'Institut.

Au moyen-âge, il n'existait pas, comme aux temps modernes, des musées où s'étalaient les richesses artistiques des siècles passés. Les musées de cette époque étaient les monuments eux-mêmes, et principalement les monuments religieux. Tous les jours et à toute heure, les vastes cathédrales, les riches églises monastiques offraient aux yeux des fidèles les merveilles des arts, rangées dans un ordre parfait, appropriées au besoin du lieu, et concourant dans leur ensemble au même but, celui d'honorer et de glorifier le Seigneur des seigneurs. L'architecture, la sculpture, la peinture, l'orfèvrerie rivalisaient pour rappeler et reproduire, sous les formes les plus variées, l'histoire de Dieu, de la Vierge et des Saints. Mais quel est l'art qui animait toutes ces images sculptées, ces scènes peintes, ces histoires de l'ancien et du nouveau Testament? C'est la musique. Les mélodies dont se revêtaient les textes sacrés, qui chaque jour rappelaient une page de la vie de l'Homme-Dieu, de ses Apôtres ou des Saints, communiquaient la vie et le mouvement à tous ces épisodes, en leur faisant parler le langage divin des sons.

C'est donc dans les cathédrales, dans les belles églises abbatiales, c'est dans ces magnifiques et imposants édifices, qui ne cessent d'exciter l'étonnement et l'admiration, que l'art, dans toutes ses branches et sous toutes ses formes, se manifestait à tous. La religion catholique, loin

de répudier le progrès artistique, l'appelait au contraire et allait au-devant de lui. C'est en effet dans les monuments catholiques que se révèlent pour nous les chefs-d'œuvre artistiques en tous genres.

La musique aussi s'y est trouvée dans les conditions de progrès. L'Église n'a pas hésité à ouvrir ses portes aux premiers essais d'harmonie, quelque rudimentaires et informes qu'ils fussent. C'est dans le nord de la France et le midi de la Belgique, autrefois la Flandre, le Hainaut et l'Artois, que se sont produites ces hardies tentatives de musique à sons simultanés, dont le perfectionnement a eu pour résultat d'en faire non-seulement un art nouveau, mais encore une science.

La cathédrale de Tournai, dont l'origine remonte aux premiers temps du christianisme, a dû avoir de bonne heure une école de chant, car on sait l'importance qu'attachaient les pontifes des premiers siècles à cette branche du culte. Plus tard saint Grégoire et Charlemagne sont venus raviver ces traditions chancelantes par l'établissement d'écoles où furent enseignées les lettres et la musique. L'église de Tournai, comme les autres de même importance, avait une école où le chant était enseigné. Tout porte à croire qu'on y a suivi l'impulsion générale et qu'on n'a pas tardé à y accueillir la musique harmonique à laquelle une abbaye voisine, saint Amand, avait pris une si grande part par les travaux d'un de ses plus célèbres moines; la doctrine de Hucbald n'a pu y rester ignorée. La renommée de Gui d'Arezzo a dû y pénétrer aussi de bonne heure. Là, comme dans presque toute l'Europe, ses œuvres théoriques et pratiques ont dû exercer une grande influence, et préparer les jeunes clercs à la transformation que l'art musical était à la veille de voir s'opérer.

Dans une intéressante notice sur les enfants de chœur et les maîtres de musique de la cathédrale de Tournai publiée en 1856 (*Messager des sciences historiques de Gand*), M. Lecouvet a signalé l'existence d'un institut pour les enfants de chœur remontant au XIIIe siècle. Mais ce n'étaient là que des indications générales. Aujourd'hui, grâce aux longues et patientes recherches du savant vicaire-général, M. l'abbé Voisin, on peut apprécier l'importance des écoles de la cathédrale de Tournai durant le moyen-âge. Son travail, dont le nôtre n'est qu'un appendice, retrace l'origine et l'organisation des *petits clercs*, des primetiers et des vicariots qui successivement ou concurremment ont été chargés dès le XIIe siècle, et probablement longtemps auparavant, du service choral. Ces précieux renseignements, dont nous ignorions l'existence lors de la rédaction de cette notice, viennent confirmer de la manière la plus formelle toutes nos conjectures. Les découvertes faites aux archives du chapitre de Tournai par M. le vicaire-général Voisin, comme celles faites à la cathédrale d'Anvers par M. Léon de Burbure, sont de nouvelles sources authentiques qui viennent démontrer de plus en plus la part considérable que la Belgique a prise dans la constitution et le développement de l'art musical au moyen-âge.

Dès le XIIIe siècle, on ne saurait plus en douter, la musique harmonique, l'art qu'on devait appeler bientôt l'art nouveau, *ars nova*, était cultivé à Tournai. On en trouve d'ailleurs la preuve dans deux faits que nous allons signaler. Le premier et le plus important est la messe même que nous publions plus loin, l'autre est un motet à trois parties qui se trouve dans le manuscrit H. 196 de la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier, manuscrit d'une importance capitale pour l'histoire de la musi-

que au XIIIe siècle. Voici un passage du texte de ce motet :

Quand se départ la verdure des chans,
Et d'yver nest par nature frois tans,
Ces treble fis acorder à ij chans
Que primes fis malgré les mesdisans,
Qui ont menti que je les aportai
De mon pais, ce endroit de Tornoi.
Diex, ils ont menti, bien le sai,
Pour ce qu'ils ont à usage que chant
Sache trover concordant.

Ce passage contient deux renseignements historiques pleins d'intérêt. Il en résulte d'abord que l'auteur de ce motet était un trouvère tournaisien; ensuite que les musiciens de Tournai jouissaient d'une certaine renommée, puisque ce même trouvère passait pour avoir eu recours au talent de ses compatriotes.

Tout cela prouve que la musique harmonique était cultivée avec succès à Tournai. N'est-il pas vraisemblable que les musiciens auxquels il est fait allusion dans les vers qui viennent d'être cités sortaient de l'école de la cathédrale? C'est notre opinion. Ce qui peut la corroborer, c'est que cette école a dû posséder dès le XIIIe siècle des maîtres habiles dans l'art d'écrire l'harmonie. La messe de la confrérie des notaires vient le démontrer. Elle est non-seulement la plus ancienne connue, mais elle est sous le rapport historique une des pièces harmoniques les plus importantes qui soient arrivées jusqu'à nous.

La messe de Guillaume de Machault était considérée jusqu'ici comme la plus ancienne. (1) On croit qu'elle a

(1) Nous voulons parler ici de messes complètes; car s'il ne s'agissait que de fragments, on pourrait citer comme les plus anciens qui aient été découverts, ceux qui accompagnent le traité de déchant de la fin du XIIIe siècle que nous avons publié dans notre *Histoire de l'harmonie au moyen-âge, pl. XXIX*, d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de Paris.

été chantée au sâcre de Charles V, ce qui en fixerait la date aux environs de 1360. La messe de Tournai remonte à la fin du XIIIe siècle, ou tout au plus aux premières années du XIVe. Il y a donc largement un demi-siècle entre les deux compositions.

Le manuscrit qui contient cette messe est un in-folio en parchemin composé de 40 feuillets entièrement notés. Il était, au XIIIe siècle, la propriété de la confrérie des notaires de Tournai.

M. le vicaire-général Voisin, à qui appartient aujourd'hui ce précieux volume, a, dans un intéressant opuscule sur les drames liturgiques à Tournai, publié l'inventaire des *ornements appartenant à la confrérie des notaires pour leur chapelle*, où il figure. Le savant vicaire-général a complété cette note par une description détaillée du manuscrit dans ses recherches sur les *petits clercs*.

La messe en style harmonique qui fait l'objet de cette notice est d'une autre main et d'une encre un peu plus pâle que le reste du volume. Les trois parties sont écrites les unes sous les autres ou les unes à la suite des autres, ainsi que cela se pratiquait alors. La partie supérieure est appelée *Triplum*, la partie intermédiaire *Motetus*, et la partie inférieure *Tenor*. Ce sont aussi les désignations usitées à cette époque.

Voici maintenant les motifs qui nous portent à croire que cette messe appartient à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe. C'est qu'elle offre, dans sa notation proportionnelle, les caractères transitionnels entre la notation franconienne et celle immédiatement subséquente, dont l'invention est attribuée à Philippe de Vitry.

La notation appelée franconienne se distingue par deux caractères principaux :

1° Elle ne se compose que de trois notes temporaires, la longue, la brève, et la semi-brève.

2° Elle ne représentait que des valeurs ternaires; la mesure binaire proprement dite n'y était pas employée.

La notation de Philippe de Vitry admettait quatre valeurs temporaires, la longue, la brève, la semi-brève et la minime. Cette dernière valeur semble avoir donné naissance au rhythme binaire.

La messe de Tournai présente d'une manière tranchée, dans ses diverses parties, les différences que nous venons de signaler. Ainsi le *Kyrie*, le *Sanctus*, le *Benedictus* et l'*Agnus Dei* sont entièrement en rhythme ternaire et en notation franconienne; le *Gloria* et le *Credo* au contraire sont en rhythme binaire et en notation de Philippe de Vitry; l'*Ite missa est* est en cette dernière notation et en rhythme ternaire.

On le voit donc, la messe de Tournai est un véritable monument de transition. Sous ce rapport elle offre un grand intérêt pour l'histoire de l'art, car les monuments de ce genre sont rares.

Les trois parties de tous les morceaux, excepté de l'*Ite missa est*, chantent les mêmes paroles (1). L'*Ite missa est* seul est un déchant appelé *déchant avec paroles différentes* (2). Pendant que le *Tenor* chante *Ite missa est*, le *Triplum* fait entendre une chanson d'amour et le *Motetus* des paroles latines sur la charité. On trouve dans ce morceau la preuve d'un fait dont l'existence avait excité

---

(1) Cum eadem littera fit discantus in cantilenis, in rondellis et *cantu aliquo ecclesiastico*.

(2) Cum diversis litteris fit discantus, ut in motetis qui habent triplum vel tenorem.

du doute jusqu'à présent. Il avait paru fort incertain que les motets entremêlés de paroles mondaines fussent usités dans l'Église, et l'on se refusait surtout à admettre qu'on chantât à la fois les paroles mondaines et latines de ces sortes de pièces. Cette répugnance, nous la partagions, mais elle doit céder devant le fait qui se produit ici. C'est là une de ces singularités qu'on aurait de la peine à s'expliquer, si, de notre temps, on n'était journellement témoin d'anomalies du même genre, qui sont évidemment moins excusables qu'au XIIIe siècle où l'on pouvait se trouver entraîné par l'attrait de la nouveauté de la musique à plusieurs parties.

On peut attribuer au même motif l'introduction dans le *Gloria* et le *Credo* de ces longues tirades musicales sur le mot *Amen*. On ne savait pas que cet usage remontât à une époque aussi reculée; on le croyait généralement plus moderne.

Le style harmonique de la messe de Tournai est celui qui était en usage à la fin du XIIIe siècle. On y voit seulement un emploi plus fréquent de l'accord de tierce et sixte, soit précédé par l'accord de quinte, soit non ainsi précédé, opérant presque toujours sa résolution sur l'accord de quinte et octave. On y remarque encore des suites de quintes, mais ces successions ont lieu souvent par mouvement contraire, et quand elles se produisent par mouvement semblable, elles sont le plus souvent mitigées, en quelque sorte, par la marche, en sens contraire, de la troisième partie. La place qu'occupe généralement la tierce et sixte indique que cet accord était encore considéré comme accord dissonnant, conformément à la doctrine professée par Francon, Jean de Garlande, le pseudo-Aristote et les anonymes de la même époque.

Il ne faut donc pas se méprendre sur le véritable sens à donner à la règle par laquelle Francon établit la faculté

de mélanger les dissonnances aux consonnances. Dans l'esprit de cet écrivain, il ne s'agit pas d'accords dissonnants, tels que la septième ou ses renversements auxquels nos oreilles modernes sont si bien habituées, mais bien de l'accord de tierce et sixte et de celui de quarte et sixte qui ne sont que les renversements de l'accord le plus parfait.

A cet égard les maîtres de cette époque, s'appuyant sur les théories des musiciens grecs, adoptèrent *a priori* leurs principes, sans consulter ni l'oreille, ni la contexture mélodique des chants nouveaux, nés sous une influence tonale toute autre que celle qui prédominait aux premiers siècles du christianisme. Quand on examine avec attention les mélodies religieuses, composées aux Xe et XIe siècles, on remarque des tournures qui trahissent une base tonale différente de celles des grecs, tout en se tenant scrupuleusement dans les règles de la tonalité grégorienne. C'est qu'en effet les deux tonalités existaient, bien que la tonalité grégorienne seule, eût la faveur d'occuper exclusivement les théoriciens, et que, seule aussi par conséquent, elle fût considérée comme du domaine de la musique artistique. Les plus anciennes mélodies occidentales, qu'on ait pu recueillir, démontrent qu'elles reposent sur une tonalité presque identique à la tonalité qui, depuis le XVIe siècle, a prévalu dans la musique profane, et qui en a constitué une musique artistique nouvelle et tout-à-fait distincte du plain-chant.

Nous avons indiqué ailleurs que c'est à cette différence de tonalité qu'on peut attribuer la difficulté qu'eurent Charlemagne et ses successeurs à maintenir en sa pureté le chant grégorien dans les églises de France (1). De

(1) *Mém. sur Hucbald.* p. 26 et suiv.

nouvelles recherches nous ont depuis corroboré dans cette opinion. (1)

A l'appui de cette thèse on peut encore invoquer la musique des trouvères : on y trouve, selon nous, la confirmation la plus complète de cette distinction tonale. La démonstration de ce fait qui est une des parties les plus curieuses de l'histoire de l'art, demandant un certain développement qui dépasserait les limites où nous devons nous renfermer ici, trouvera sa place dans un travail en préparation.

En comparant la messe de Tournai aux compositions de la dernière moitié du XIIIe siècle, et notamment à celles d'Adam de le Hale et des anonymes du manuscrit de Montpellier, on n'y voit aucun progrès marqué, sous le rapport harmonique, soit dans le choix des accords, soit dans leurs successions; mais il y en a dans l'agencement, dans la conduite et dans la disposition des parties entre elles. On y remarque, principalement dans le *Gloria* et dans le *Credo*, une aisance, une facilité de mouvement mélodique qu'on ne rencontre dans aucune composition contemporaine. Le *Gloria* se distingue encore par une autre particularité. Les parties supérieures, c'est-à-dire le *Triplum* et le *Motetus*, sont parsemées de broderies nombreuses et variées qui se propagent quelquefois jusque dans le *Tenor*. Ce morceau est très-remarquable sous ce rapport. Ne serait-ce pas là le style ornementé que Jérome de Moravie désigne sous le nom de *florification*? Nous le pensons. L'explication de cet auteur nous semble se rapporter à ce genre de broderie (2). Il s'y rencontre plu-

---

(1) *Histoire de l'harmonie au moyen-âge, page* 82.

(2) In florificatione vocis fit color ut commixtio in conductis simplicibus. Et fit semper ista commixtio in sonis conjunctis et in disjunctis.

sieurs passages où le *hoquet* est employé. Toutes ces particularités demandent des explications plus détaillées; mais pour ne pas allonger cette notice et pour ne pas répéter ce que nous avons déjà dit, nous nous voyons obligé de renvoyer le lecteur au chapitre XIV p. 61 de notre *Histoire de l'harmonie au moyen-âge* où il trouvera l'explication de ces sortes de compositions. Les théories des maîtres des XIIe et XIIIe siècles ne sont donc pas des fantaisies restées en dehors de la pratique; la découverte successive de monuments restés inconnus vient démontrer qu'ils sont l'application des doctrines rapportées par les didactitieus, ou que celles-ci ne sont que la constatation de procédés inventés par les artistes. C'est ainsi que nous aurons encore l'occasion de signaler d'autres sortes de compositions indiquées par Jean de Garlande et dont l'existence avait paru problématique.

En terminant cette notice, nous croyons devoir faire remarquer que la messe à trois parties de la confrérie des notaires de Tournai n'est donnée ici que comme monument historique. C'est pour se rendre compte de l'état de l'art à l'époque où elle fut composée qu'elle mérite d'être étudiée; mais il faut se garder de l'envisager au point de vue de nos sensations modernes et des idées musicales qui ont cours aujourd'hui. Pour la musique harmonique, le XIIIe siècle est l'enfance de l'art.

Contrairement à l'architecture, à la sculpture et à la peinture dont l'antiquité nous a légué des modèles de tout genre, la musique harmonique est un art nouveau, sans précédents, du moins connus. L'antiquité ne nous a laissé à cet égard aucun monument qui puisse nous donner une idée de la connaissance qu'elle a pu en avoir. Il serait donc téméraire et injuste de la juger par analogie aux autres arts et de lui appliquer le même critérium.

Agir ainsi serait s'exposer aux appréciations les plus erronées. Pour étudier les origines de la musique à sons simultanés, il importe essentiellement de faire abstraction de la mélodie moderne et de sa tonalité, et de ne la considérer que dans les éléments dont la théorie et la pratique étaient alors en possession.

La Société académique de Tournai désirant publier cet intéressant monument, M. le vicaire-général Voisin nous a prié d'en faire une traduction en notation moderne. Nous avons d'autant plus volontiers accédé à ce désir, que nous avons vu dans cette messe une de ces heureuses découvertes qui viennent combler une lacune dans les annales de l'harmonie ; ce qui est une véritable bonne fortune pour les archéologues, et ce qui ne doit pas être indifférent aux historiens de l'art. Cette publication ne sera pas non plus sans opportunité en ce moment où le gouvernement belge a eu la généreuse et nationale pensée de mettre au jour les compositions musicales des anciens maîtres qui ont illustré la Belgique. Il ne sera certes pas sans intérêt de pouvoir comparer les premières compositions d'harmonie régulière avec le monument de déchant le plus complet qui ait été découvert jusqu'à présent. L'amour-propre national se trouvera d'ailleurs flatté de voir que la Belgique n'est pas restée étrangère à cette phase de l'art.

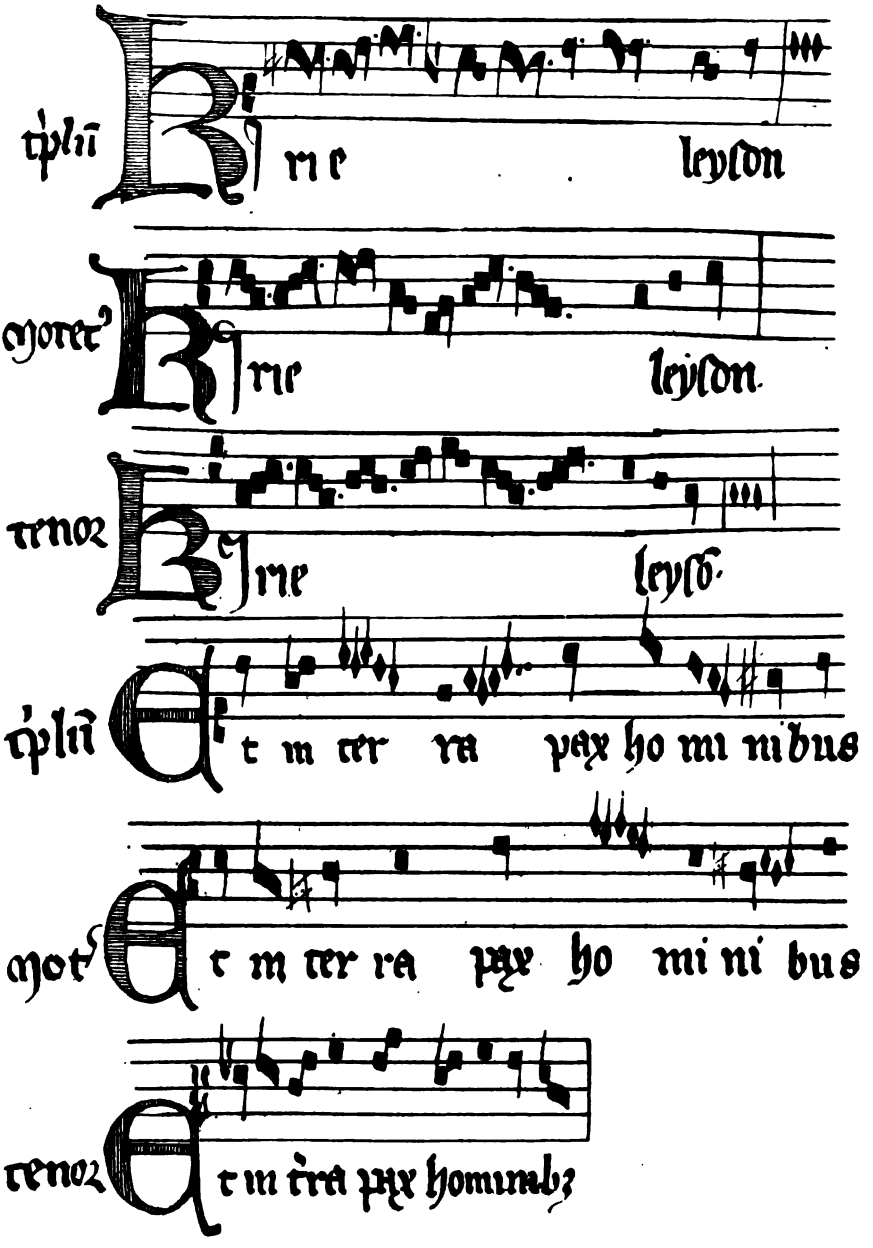

MESSE DE LA FIN DU XIIIe SIÈCLE DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI.

Fac-simile du commencement du Kyrie et du Gloria.

Messe

A TROIS PARTIES DU XIIIe SIÈCLE

traduite en notation moderne

par **E. DE COUSSEMAKER,**

Correspondant de l'Institut.

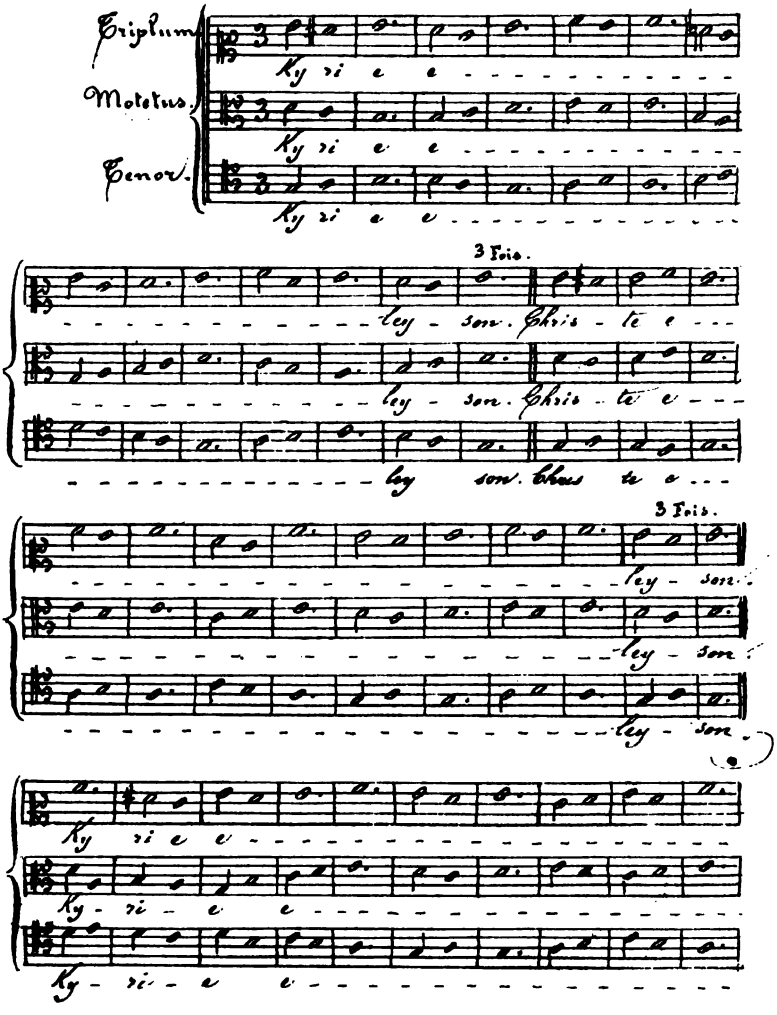

2 Fois.

--- ley - son. Ky - ri - e e - - - - - - -

--- ley - son. Ky - ri - e e - - - - - - -

-- ley - son. Ky - ri - e e - - - - - - -

1 Fois.

- - - - - - - - - - - - - - ley - son

- - - - - - - - - - - - - - ley - son.

- - - - - - - - - - - - - - ley - son.

Triplum. Et in ter rã pax

Motetus. Et in ter - - rã pax

Tenor. Et in ter - rã pax

ho - mi - ni bus bo - - na volun - ta -

ho - mi - ni bus bo na volun - ta -

ho - mi ni bus bo na volun - ta -

- tis. Lau - - - da - - - mus - te.

- tis. Lau - da - - - mus te.

- tis. Lau da - - mus te.

Be ne di ci mus te. A - do - ra - mus

Be ne di ci mus te. A - do ra - mus

Be ne di ci mus te. A do ra - mus

te. Glo ri fi ca - mus te. Gra ti as

te. Glo ri fi ca mus te. Gra ti as

te. Glo ri fi ca mus te. Gra ti as

a gi mus ti - - bi prop ter mag nam glo ri - am

a gi mus ti - - bi prop ter mag nam glo ri am

a gi mus ti bi prop ter ma gnam glo ri am

tu am. Do - - - mi ne De us, Rex

tu am. Do - - - mi ne De - - us, Rex

tu am. Do mi ne De - us, Rex

ca - les tis, De us Pa ter om ni - - - po -

ca les tis, De .. us Pa ter om - ni - - po -

ca - les - tis De - us Pa ter om - ni - - po ..

-tens. Do mi ne Fi - - li

-tens. Do - - mi ne Fi - - - li

-tens. Do mi ne Fi - li

u - - ni - - ge - ni - - te Je - su chris-

u - - ni ge ni te Je - su chris-

u ni ge ni te Je su chris-

- - - - - - te. Do mi - ne Deus Agnus De - -

- - - - - - te. Do mi ne Deus Agnus De -

- - - - - te. Do mi ne Deus Agnus De - -

- i, Fi li - - - us Pa tris. Qui tol lis pec ca-

- i, Fi li - - - us Pa tris. Qui tol - lis pec ca-

- i, Fi li - - us Pa tris. Qui tol lis pec ca-

- ta mun - - - di, mi - se re re - no - bis.

- ta mun - - - di, mi se re re no - bis.

- ta mun - - di, mi - se re re no bis.

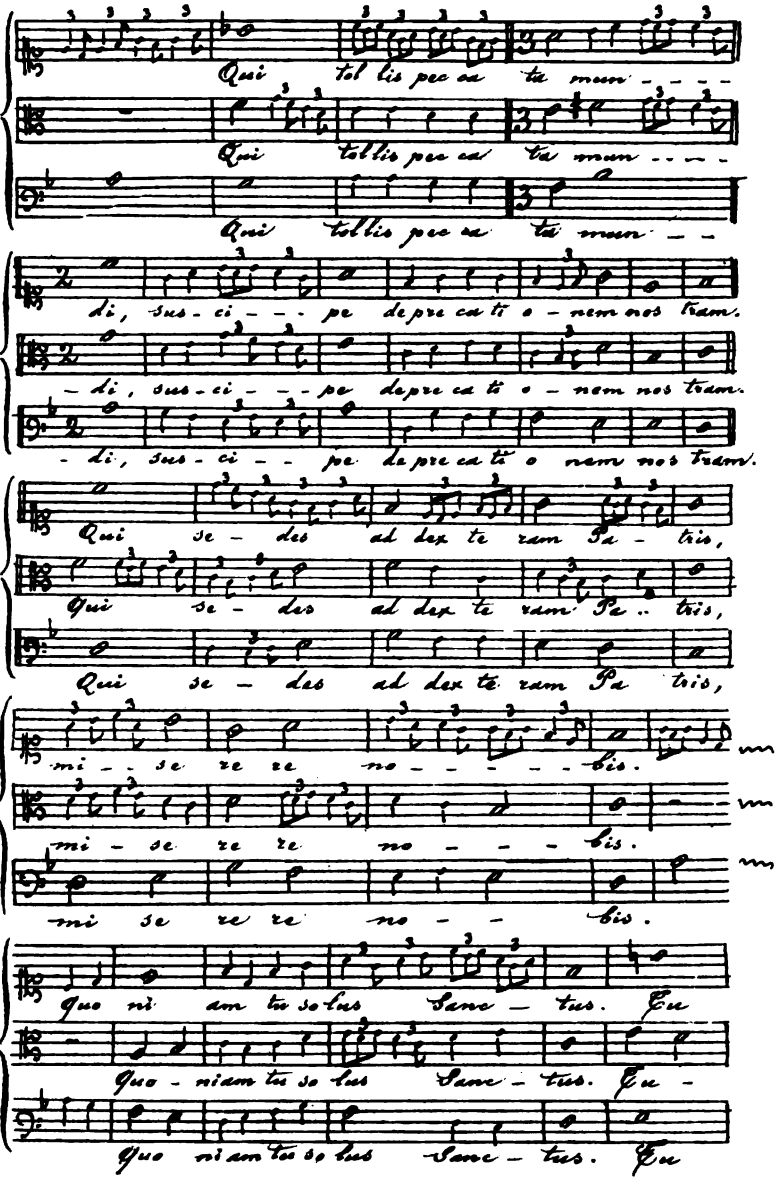
Qui tol lis pec ca ta mun - - - -
Qui tol lis pec ca ta mun - - - -
Qui tol lis pec ca ta mun - -
di, sus - ci - - - pe de pre ca ti o - nem nos tram.
- di, sus - ci - - - pe de pre ca ti o - nem nos tram.
- di, sus - ci - - pe de pre ca ti o nem nos tram.
Qui se - des ad dex te ram Pa - tris,
Qui se - des ad dex te ram Pa .. tris,
Qui se - des ad dex te ram Pa tris,
mi - se re re no - - - - - bis.
mi - se re re no - - - bis.
mi se re re no - - bis.
Quo ni am tu so lus Sanc - tus. Tu
Quo - niam tu so lus Sanc - tus. Tu -
Quo ni am tu so lus Sanc - tus. Tu

so lus Do-mi-nus. Tu so lus Al tis si mus Je-

so lus Do mi nus. Tu so - lus Al tis si mus Je-

so lus Do mi nus. Tu so - lus Al tis si mus Je-

- su - Chris te. Cum

- su Chris - te. Cum

- su Chris - te. Cum

sancto Spi ri tu in glo ri ã De - i Pa -

sancto Spi - ri - tu in - glo ri ã - De - i Pa -

sancto Spi - ri - tu in glo ri ã De - i Pa -

- - tris. A - - - - - - - - - - - - - - -

- - tris. A - - - - - - - - - - - - - - -

- - tris. A - - - - - - - - - - - - - - -

- -

- -

- -

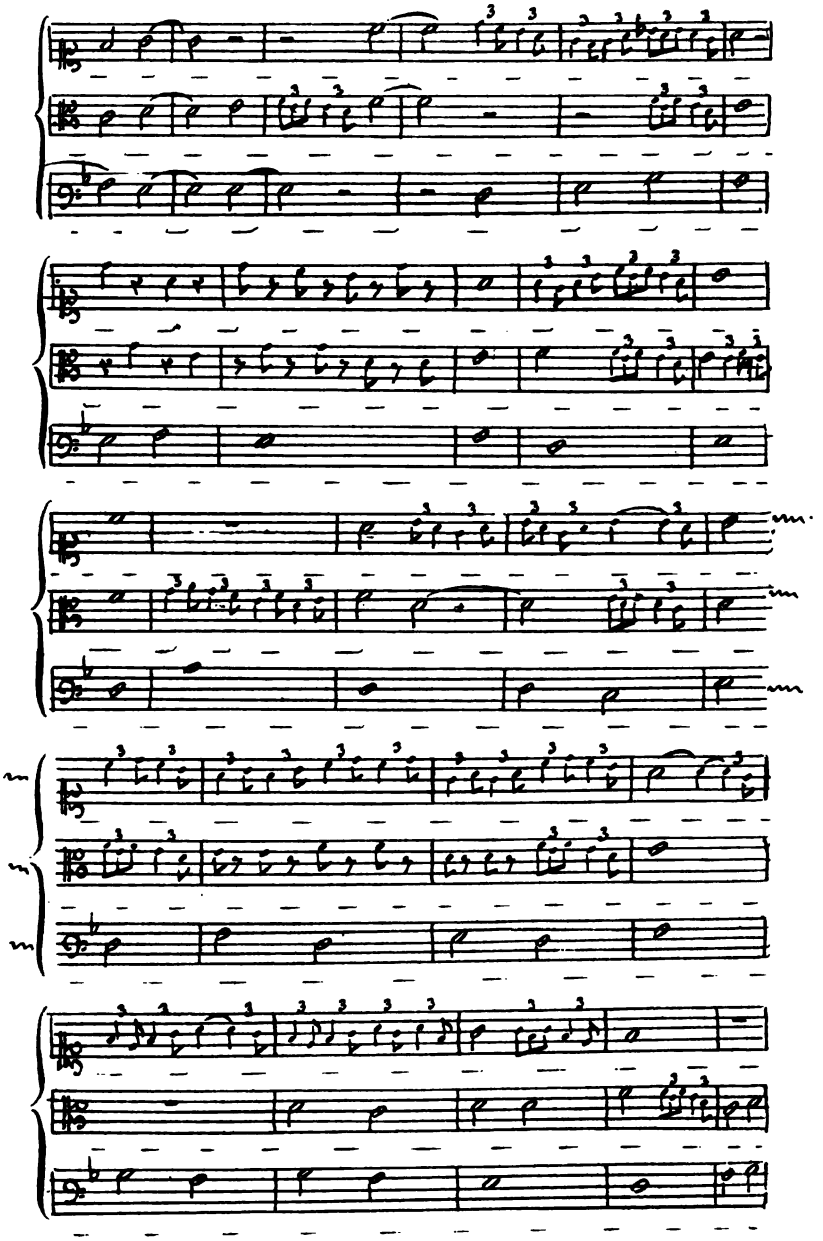

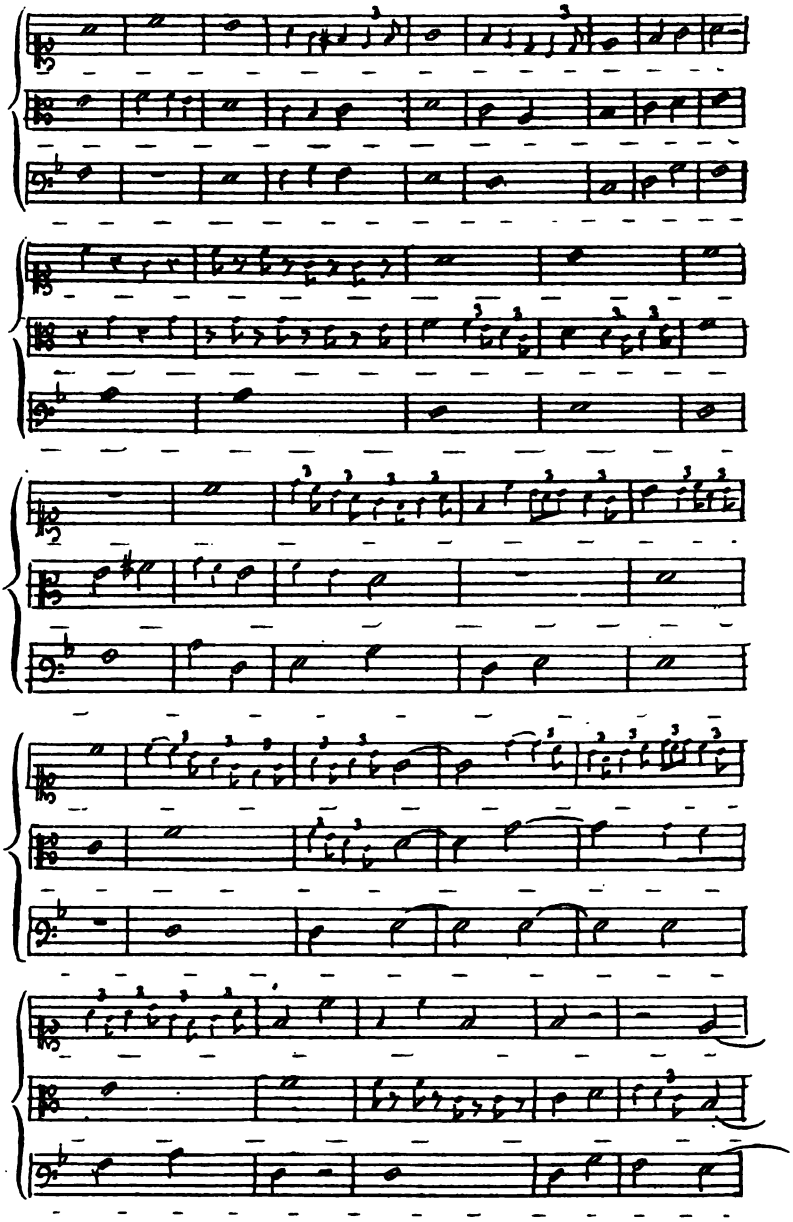

men.

men.

men.

Triplum.

Motetus.

Tenor.

Pa - trem om ni po - ten tem

Pa trem om ni po ten tem

Pa - trem om - ni - po ten tem

fac to rem ca li et terra vi si bi li um

fac to rem ca li et terra vi si bi li um

fac to rem ca li et terra vi si bi li um

am ni um et in vi si bi li um. Et in u-

om ni um et in vi si bi li um. Et in u-

om ni um et in vi si bi li um. Et in u-

-num Do mi num Je sum Chris tum fi li um De - i uni-

-num Do mi num Je sum Chris tum fi li um De i uni-

-num Do mi num Je sum Chris tum fi li um De i uni-

-ge - ni tum. Et ex Pa tre na tum ante omni a

-ge ni tum. Et ex Pa tre na tum ante omni a

-ge ni tum. Et ex Pa tre na tum ante omni a

sa ecu la. De um de De o lu men de lu mi-

sa ecu la. De um de De o lumen de lu mi-

sa ecu la. De - - um de De o lumen de lumi-

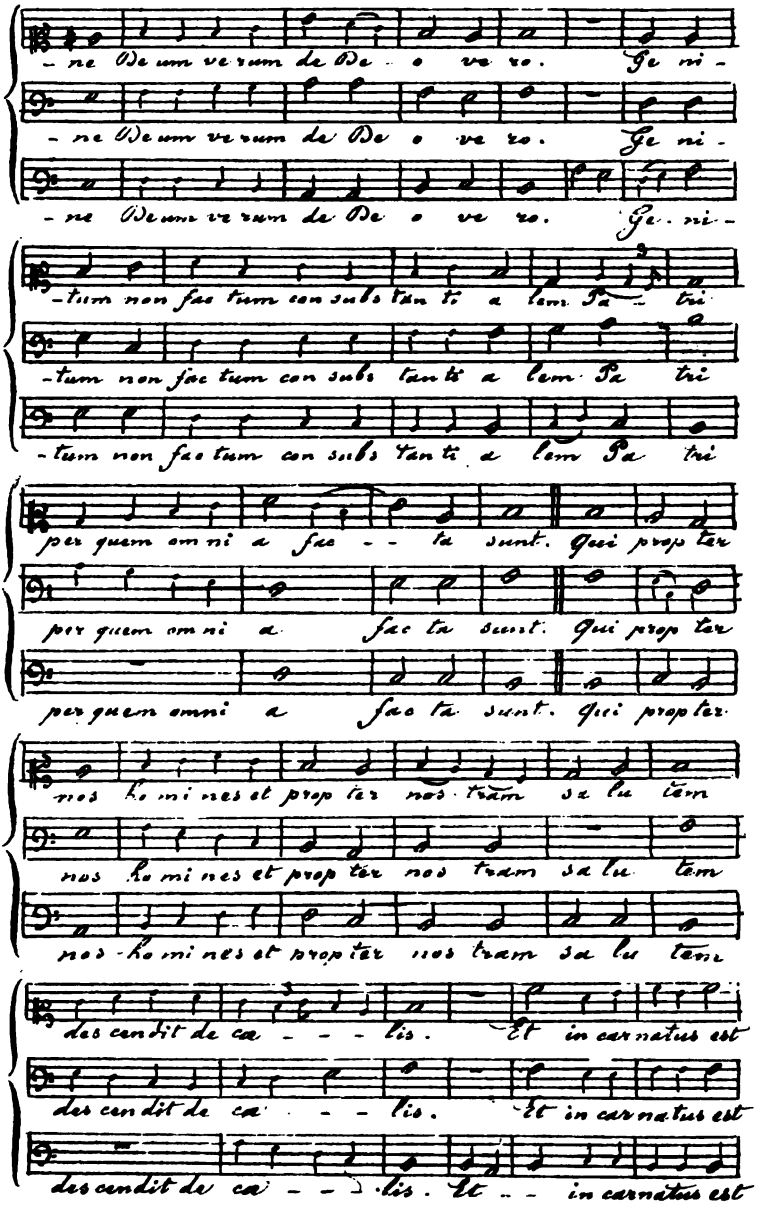
-ne De um ve rum de De o ve ro. Ge ni-
-ne De um ve rum de De o ve ro. Ge ni-
-ne De um ve rum de De o ve ro. Ge ni-
-tum non fac tum con subs tan ti a lem Pa tri
-tum non fac tum con subs tan ti a lem Pa tri
-tum non fac tum con subs tan ti a lem Pa tri
per quem om ni a fac ta sunt. Qui prop ter
per quem om ni a fac ta sunt. Qui prop ter
per quem omni a fac ta sunt. Qui prop ter
nos ho mi nes et prop ter nos tram sa lu tem
nos ho mi nes et prop ter nos tram sa lu tem
nos ho mi nes et prop ter nos tram sa lu tem
des cendit de cœ lis. Et in car natus est
des cendit de cœ lis. Et in car natus est
des cendit de cœ lis. Et in car natus est

de Spi ri tu sanc to ex Ma ri â virgi ne, et ho-

de Spi ri tu sanc to ex Ma ri â virgi ne, et ho-

de Spiri tu sanc to ex Ma ri â virgi ne, et homo

-mo fac tus est. Cru ci fi xus et iam pro no-

-mo fac tus est. Cru ci fi xus et iam pro no-

-mo fac tus est. Cru ci fi xus et iam pro no-

-bis sub Pon ti o Pi la - to passus et se pul tus est.

-bis sub Pon ti o Pi la - to passus et se pul tus est.

-bis sub Pon ti o Pi la to passus et se pul tus est.

Et re sur re xit ter ti â die secundum Scrip-

Et re sur re xit ter ti â die secundum Scrip-

Et re sur re xit tertiâ die — secundum Scrip-

-tu - ras. Et as cen dit in ca - lum se-

-tu - ras. Et as cen dit in ca lum se-

-tu ras. Et as cen dit in ca lum se-

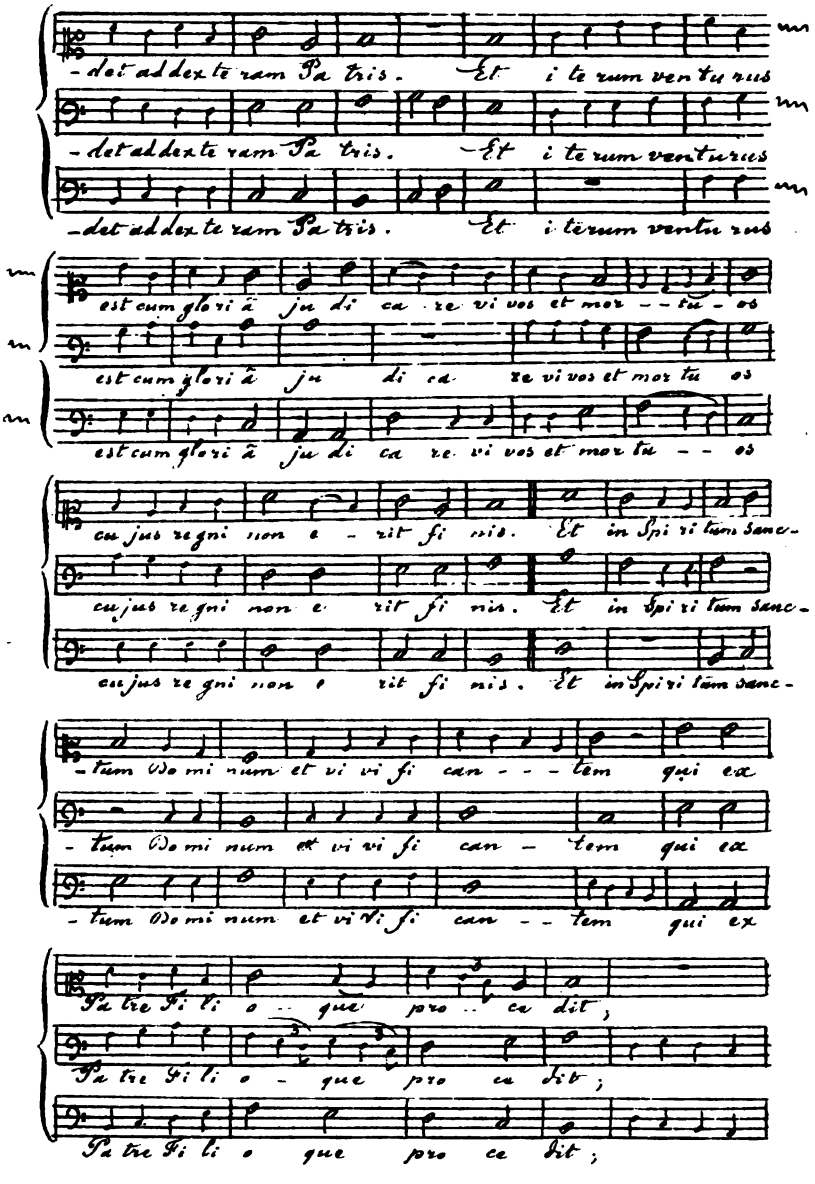
-det ad dex te ram Pa tris. Et i te rum ven tu rus
-det ad dex te ram Pa tris. Et i te rum ventu rus
-det ad dex te ram Pa tris. Et i te rum ventu rus
est cum glori ā ju di ca re vi vos et mor - - tu - os
est cum glori ā ju di ca re vi vos et mor tu os
est cum glori ā ju di ca re vi vos et mor tu - - os
cu jus re gni non e - rit fi nis. Et in Spi ri tum Sanc-
cu jus re gni non e rit fi nis. Et in Spi ri tum Sanc-
cu jus re gni non e rit fi nis. Et in Spi ri tum Sanc-
-tum Do mi num et vi vi fi can - - - tem qui ex
-tum Do mi num et vi vi fi can - tem qui ex
-tum Do mi num et vi vi fi can - - tem qui ex
Pa tre Fi li o - que pro - ce dit;
Pa tre Fi li o - que pro ce dit;
Pa tre Fi li o que pro ce dit;

Qui cum Pa tre et Fi li o si mul a do ra tur,
Qui cum Pa tre et Fi li o si mul a do ra tur
Qui cum Pa tre et Fi li o si mul a do ra tur

et con glo ri fi ca tur, qui lo cu tus est per Prophe-
et con glo ri fi ca tur, qui lo cu tus est per Prophe-
et con glo ri fi ca tur qui lo cu tus est per Prophe-

-tas. Et in u nam sanctam catho li cam et a post o-
-tas. Et in u nam sanctam catho li cam et a post o-
-tas. Et in unam sanctam catho li cam et a-posto-

-li cam Eccle si - - - am. Confi te or u-
-li cam Eccle si - - am. Confi te or u-
-li cam Eccle si - am. Confi te or u-

-num Bap tis ma in re mis si o nem pec ca to rum.
-num Bap tis ma in re mis si o nem pec ca to rum.
-num Bap tis ma in remis si o nem pec ca to rum.

Et ex pec to re sur resti o nem mor-

Et ex pec to re sur resti o nem mor-

Et ex pec to re sur resti o nem mor-

-tu - o rum. Et vi tam ventu ri sa cu - li.

-tu o rum. Et vi tam ventu ri sa cu - li.

-tu o rum. Et vi tam ventu ri sa cu - li

a - - - - - - - - - - - - - - - - - -

a - - - - - - - - - - - - - - - - - -

a - - - - - - - - - - - - - - - - - -

- men.

- men

- men.

Triplum.

Sanc - - - - - - - - - - -

Motetus.

Sanc - - - - - - - - - - -

Tenor.

Sanc - - - - - - - - - - -

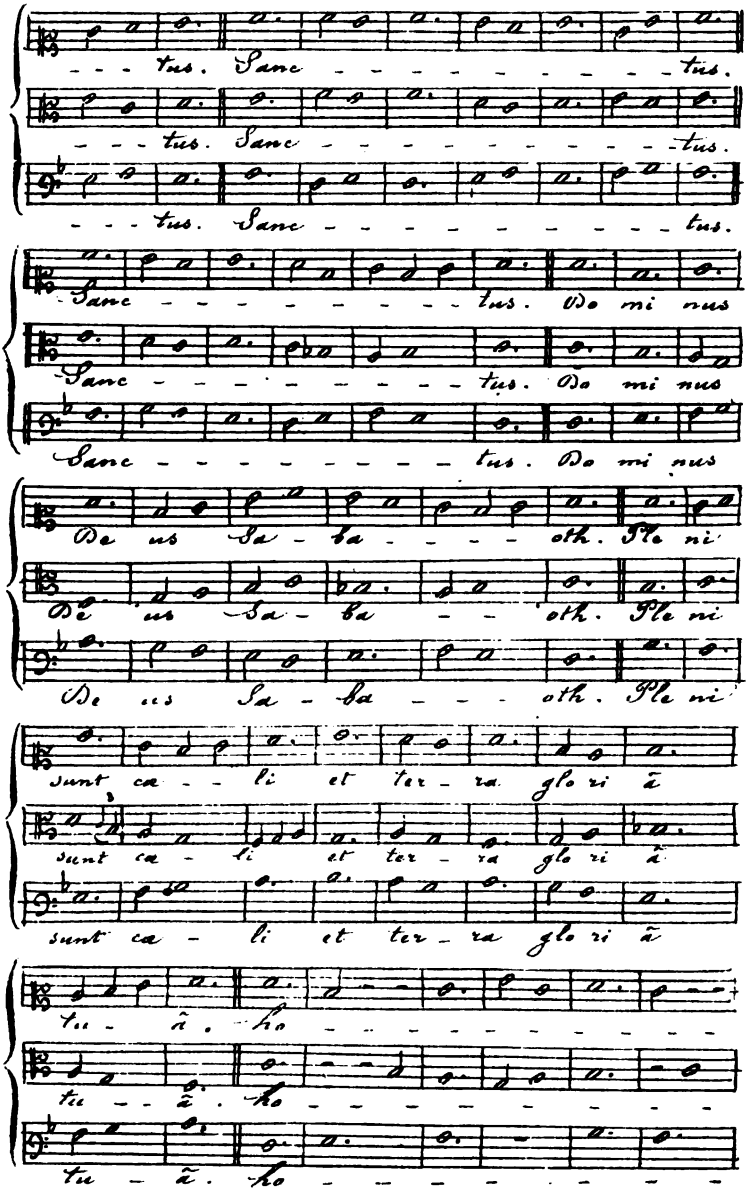
tus. Sanc tus.
tus. Sanc tus.
tus. Sanc tus.
Sanc tus. Do mi nus
Sanc tus. Do mi nus
Sanc tus. Do mi nus
De us Sa - ba oth. Ple ni
De us Sa - ba oth. Ple ni
De us Sa - ba oth. Ple ni
sunt ca - li et ter - ra glo ri ã
sunt ca - li et ter - ra glo ri ã
sunt ca - li et ter - ra glo ri ã
tu - ã. ho
tu - ã. ho
tu - ã. ho

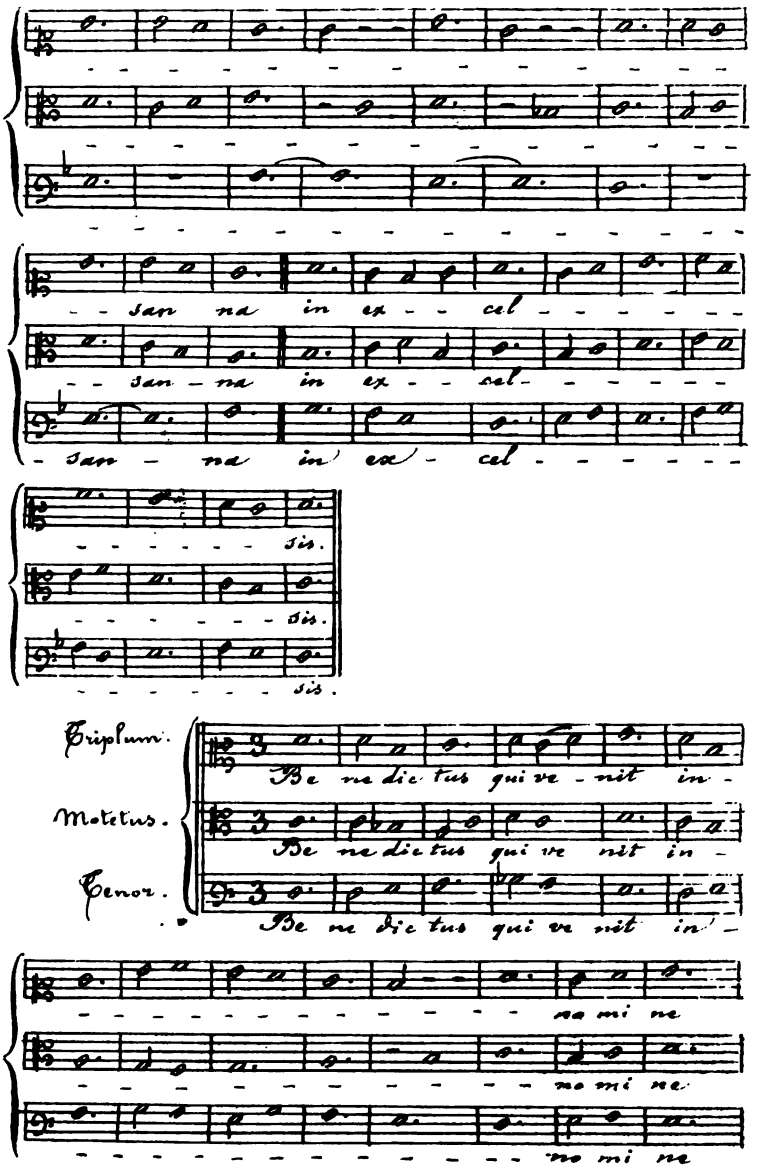
San na in ex cel
San na in ex cel
San na in ex cel
sis.
sis.
sis.
Triplum.
Motetus.
Tenor.
Be ne dic tus qui ve nit in
Be ne dic tus qui ve nit in
Be ne dic tus qui ve nit in
no mi ne
no mi ne
no mi ne

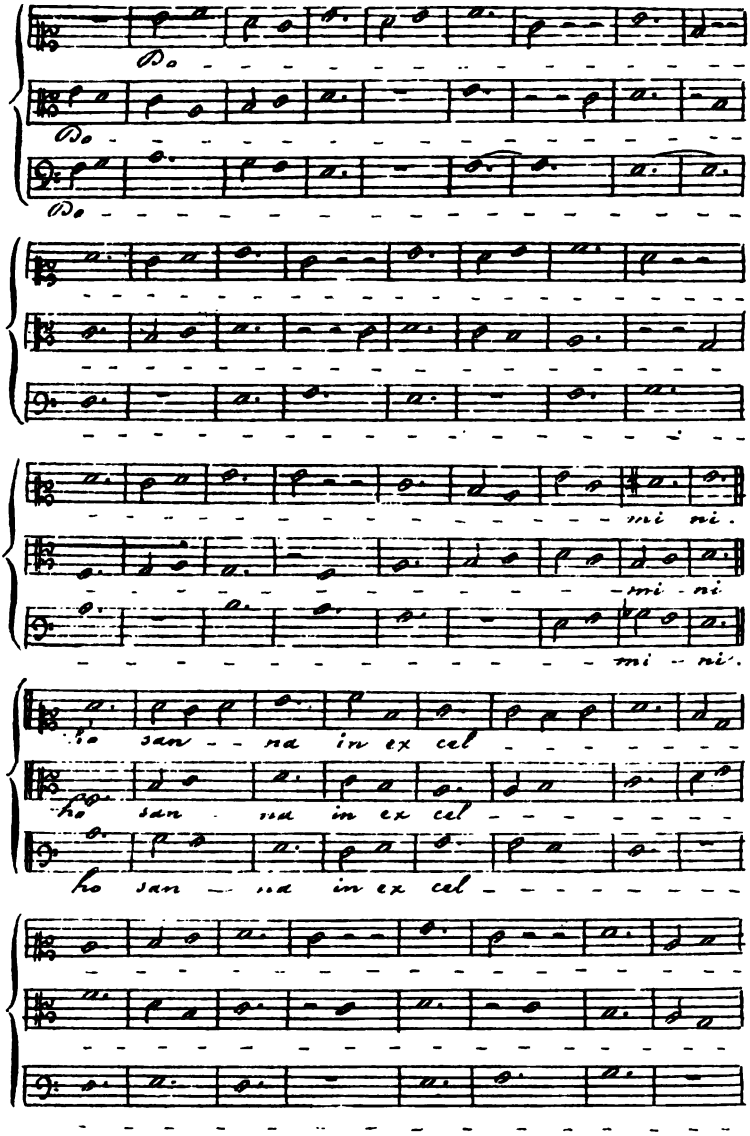
Do
Do
Do
mi ni.
mi ni
mi ni.
ho san na in ex cel
ho san na in ex cel
ho san na in ex cel

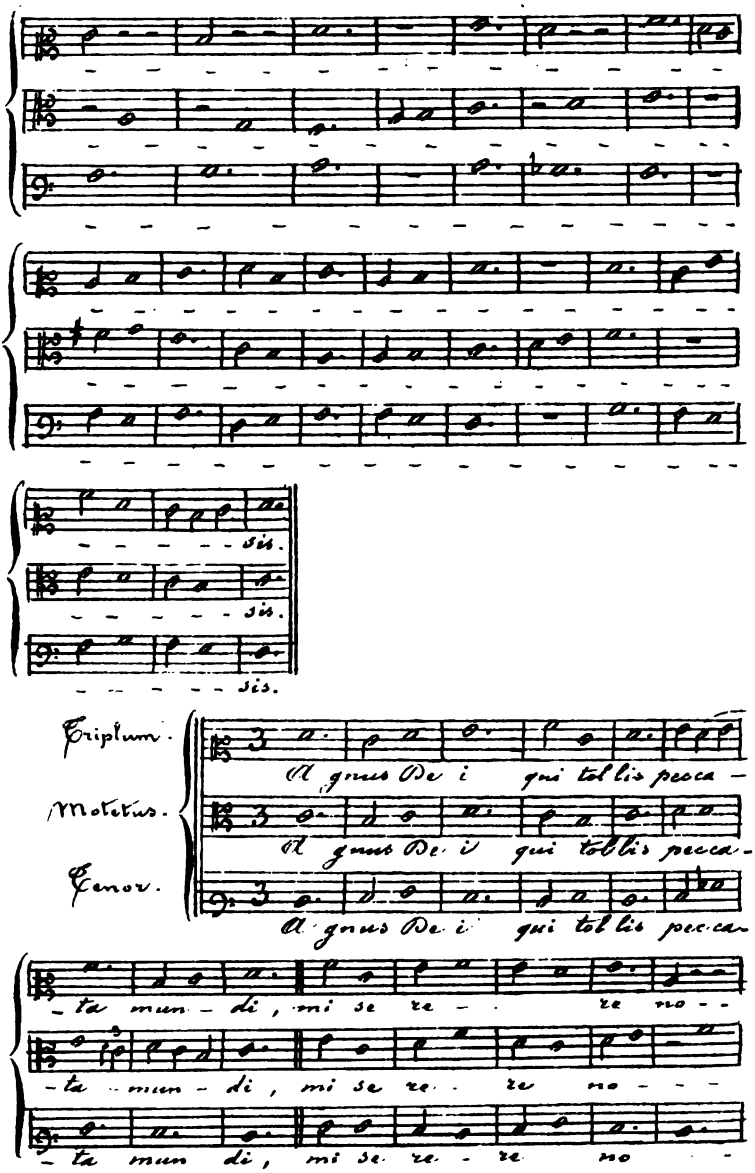
sis.
sis.
sis.
Triplum.
Agnus Dei qui tollis pecca-
Motetus.
Agnus Dei qui tollis pecca-
Tenor.
Agnus Dei qui tollis pecca-
-ta mun-di, mi se re-re no--
-ta mun-di, mi se re-re no---
-ta mun di, mi se re-re no-

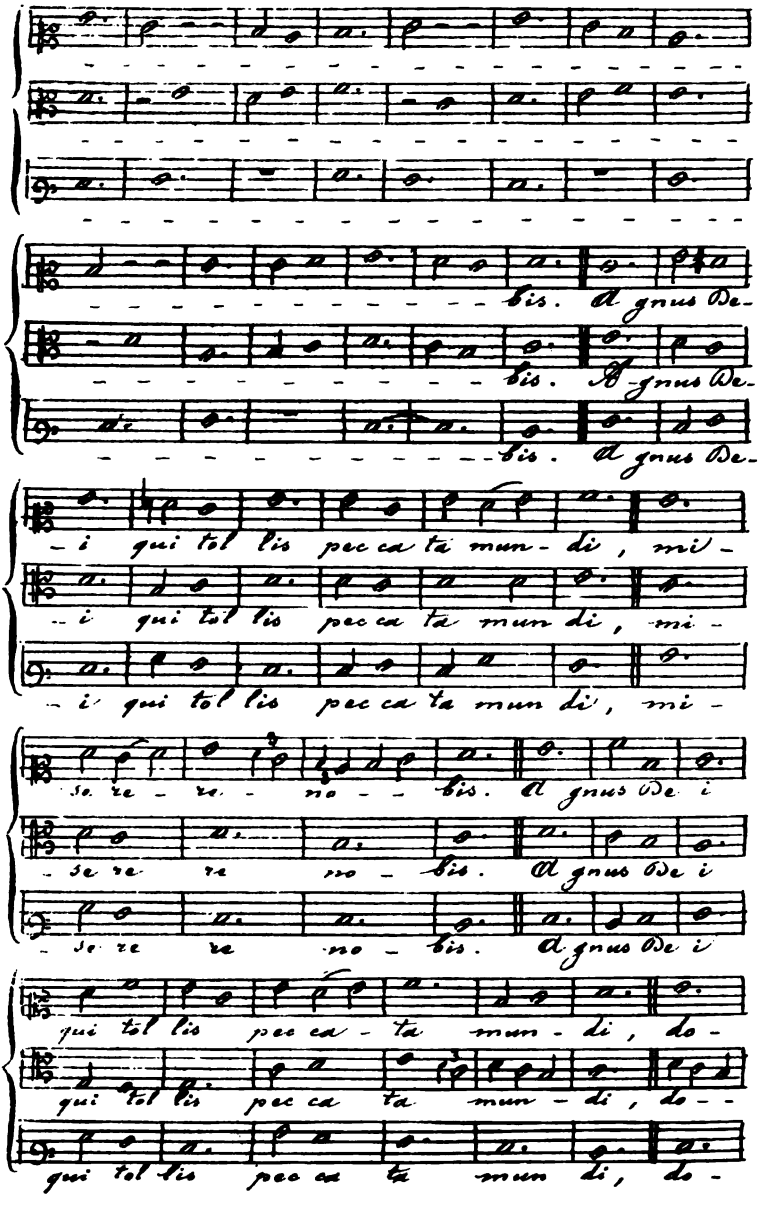
bis. Agnus De-
bis. Agnus De-
bis. Agnus De-
-i qui tol lis pec ca ta mun-di, mi-
-i qui tol lis pec ca ta mun di, mi-
-i qui tol lis pec ca ta mun di, mi-
se re-re-no-bis. Agnus Dei
se re re no-bis. Agnus Dei
se re re no-bis. Agnus Dei
qui tol lis pec ca-ta mun-di, do-
qui tol lis pec ca ta mun-di, do-
qui tol lis pec ca ta mun di, do-

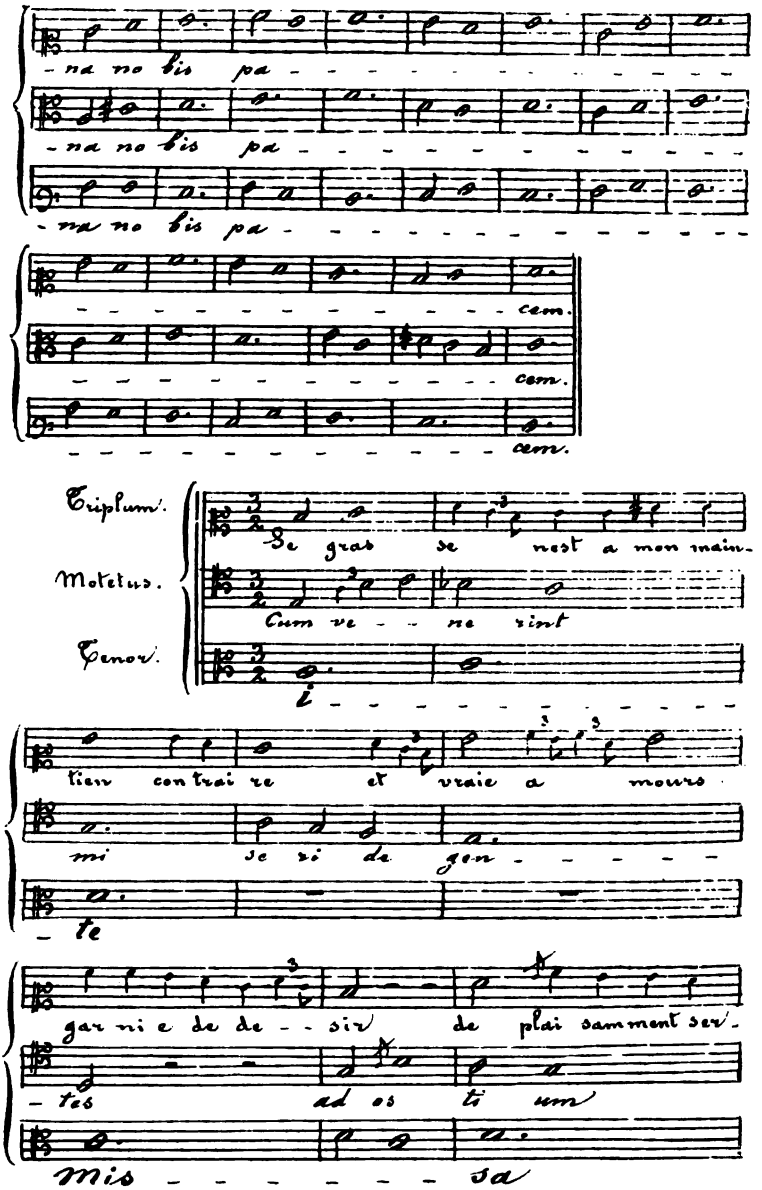
na no bis pa
na no bis pa
na no bis pa
cem.
cem.
cem.
Triplum.
Motetus.
Tenor.
Se gras se nest a mon main-
Cum ve - ne rint
i
lien con trai re et vraie a mours
mi se ri de gen
te
gar ni e de de - sir de plai samment ser-
tes ad os ti um
mis sa

-vir pour sous tours fai re bien me devist Ma da me

ves - - - - trum suc - - - - - - cur -

est - - - - - - - - - - - - - -

re - - te nir mes tant ne

- ri te con ti nu o Do mi ni.

- - - - - - - - - - - - - -

puis pry er ne re quer - - - - - re

po len - - - tes vel

- - - - - - - - - - - - - - - -

sa grant va lour que je li pui sse plai re

ad mi - nus - - - - - - - - - -

- - - - - - - - - - - - -

ce mest a vis or men es tuet re trai - - -

- - - - cla man - - tes

- - - - - - - - - - - - - - -

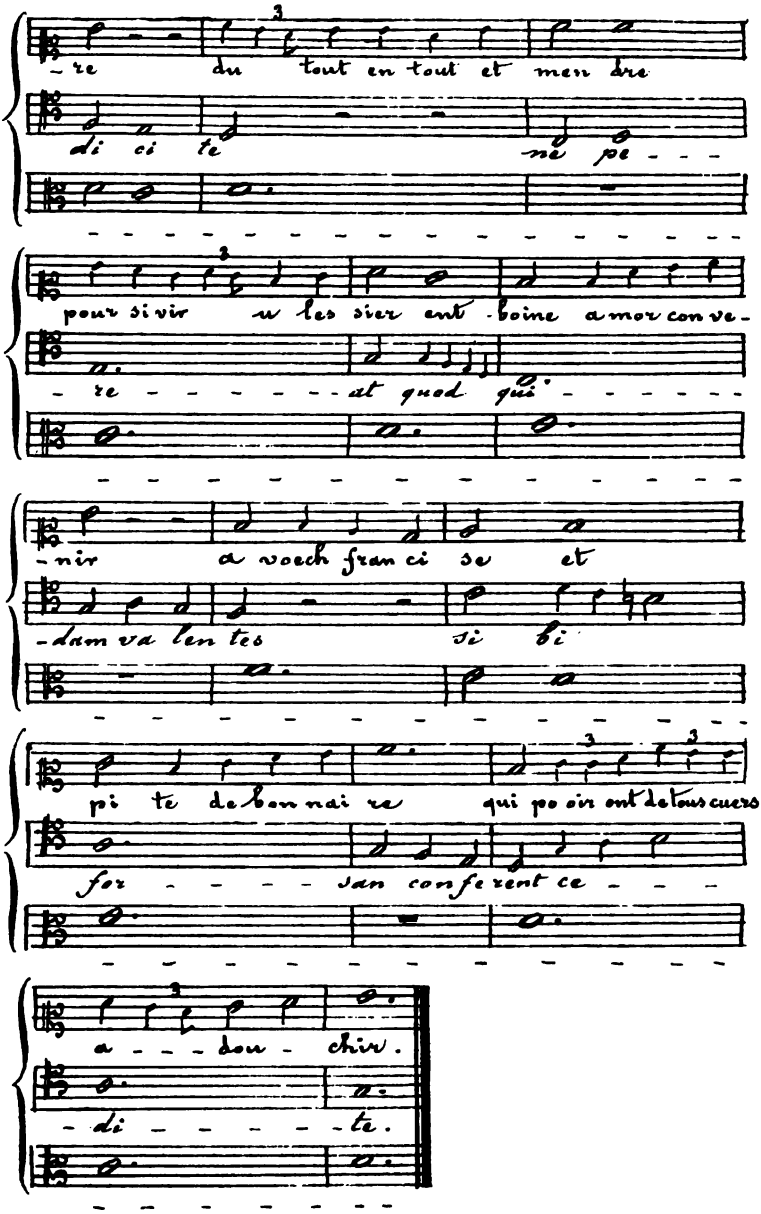
-re du tout en tout et men dre
di ci te ne pe - - -
pour si vir u les sier ent boine amor con ve-
- re - - - - - - - at quod qui - - - - - -
-nir a voech fran ci se et
-dam va len tes si bi
pi te de bon nai re qui po oir ont de tous cuers
for - - - - - san con fe rent ce - - -
a - - - dou - chir.
- di - - - - - te.

ERRATA.

Page 7.

4e et 5e portées, 2e mesure.

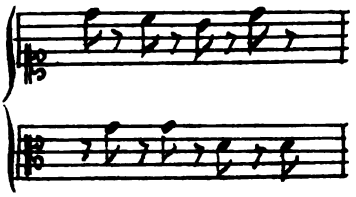

Lisez :

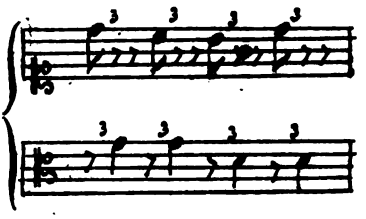

Page 7.

11ème portée, 2e mesure.

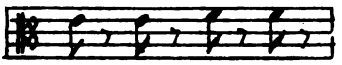

Lisez :

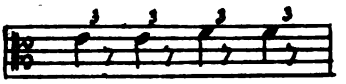

Page 8.

4e et 5e portées, 2e mesure.

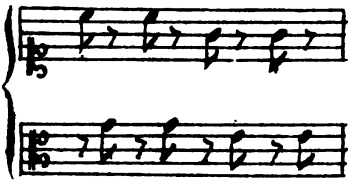

Lisez :

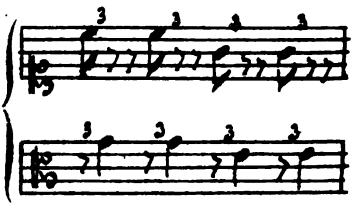

Page 8.

14ème portée, 3e mesure.

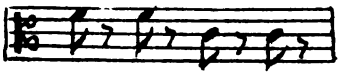

Lisez :

Page 9.

1ère et 2e portées, 5e mesure.

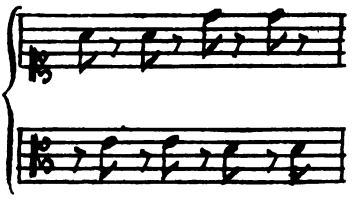

Lisez :

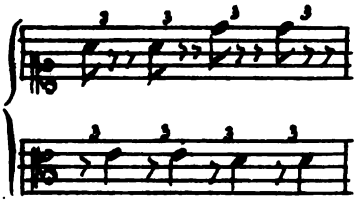

Page 21.

13e portée, 3e mesure.

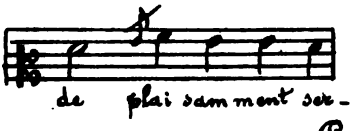

Lisez :

Page 21.

14e portée, 2e mesure.

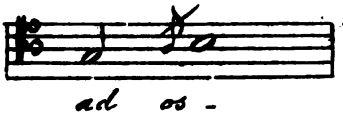

Lisez :

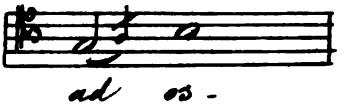

SÉANCE DU JEUDI 1er AOUT 1861.

M. F. Du Bus, ainé, *président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance du mois de Juillet est lu et adopté.

—

Le sécretaire dépose sur le bureau les publications suivantes qui lui sont parvenues depuis la dernière réunion :

— *Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, année 1861. — 1re livraison.

— *Annales de la Société archéologique de Namur.* Tome septième, 1re livraison ornée de sept planches.

— *Rapport* sur la situation de ladite Société pendant l'année 1860.

— *Revue catholique.* Septième série, année 1861, 7e livraison, juillet 1861. — p. 377-440.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1861, nos 1 et 2.

— *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, tome 18e, 2e livraison.

— *Revue trimestrielle.* 31e volume, 8e année, tome 3e. — Table des trente premiers volumes (janvier 1854 — avril 1861.)

— *Rapport* présenté au nom du jury à la Société libre d'émulation de Liége, par M. Alphonse Le Roy, sur une question mise au concours de 1858.

— *Rapport* lu en assemblée générale de ladite Société le 15 janvier 1861, sur le concours de 1860.

— *Revue agricole, industrielle et littéraire de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.* Douzième année, tome douzième.

— *Les Seigneurs de Muno.* Brochure in-8° de 50 pages, par Renier Chalon, membre correspondant.

— *Notes sur les chambres de rhétorique de la Flandre maritime. — Quelques lettres de Marnix de sainte Aldegonde et du prince Jean Casimir, comte palatin du Rhin. — Quelques lettres du duc d'Albe suivies d'une notice sur Corneille Scepperus. — Justification des nobles, notables et commune de Gand*, le tout formant quatre brochures in-8°, adressées à la Société par M. Diegerick, membre correspondant.

— *Rapport* de la députation permanente du conseil provincial du Hainaut à la session de 1861. Il est fait mention des travaux de la Société historique et littéraire de Tournai, à la page 201° de ce rapport.

— *La princesse d'Epinoy*, brochure in-8° de 30 pages. Blanquart-Masquelier, Tournai, 1861.

CORRESPONDANCE.

M. Diegerick, membre correspondant informe la Société qu'il vient de se former à Ypres, sous la présidence de M. Alphonse Vandenpeereboom, membre de la chambre des représentants, une société savante qui a pris le nom de *Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres,* et dont il est le secrétaire-général. Il propose l'échange des publications de cette nouvelle compagnie avec celle de la Société de Tournai. — Adopté.

—

M. Prignè-Delacourt, membre de la *Société des Antiquaires de Picardie*, est nommé membre correspondant.

—

M. le vicaire-général Voisin fait la communication suivante pour faire suite à la note qu'il a présentée dans la séance du sept mars dernier sur l'hymne pascale qui commence par ces mots : *Salve festa dies.*

« Nous croyons devoir revenir sur le chant de Pâques *Salve festa dies*, dont nous avons déjà entretenu la Société dans la séance du 7 mars dernier. En compulsant un manuscrit provenant du chapitre, et qui est maintenant à la bibliothèque de la ville (1), nous avons trouvé que l'on faisait anciennement usage de ce chant aux fêtes de Noël, de l'Ascension et de la Pentecôte. On débutait par le premier vers, en conservant la même mélodie, mais les autres vers étaient changés et s'appliquaient à chacune de ces trois fêtes. Inutile de dire qu'ils n'avaient pas le mérite de ceux de l'hymne de V. H. C. Fortunatus.

Ce qui nous a fort étonné, c'est de voir que, dans ce manuscrit, on donne pour la fête de Pâques, au lieu de l'ancienne hymne, une séquence composée de quatorze strophes rimées, dont huit de trois vers, quatre de quatre vers, et deux de cinq vers. Ces strophes sont écrites en-dessous de portées de quatre lignes, tracées pour

(1) Ce manuscrit est inventorié sous le nom de *Missale antiquum* n°XIII. Les différentes parties dont il se compose ne sont pas de la même écriture On le donne comme une œuvre du XIV° siècle, mais certains cahiers pourraient bien être de la fin du XIII°. Les chants de processsion paraissent être du XIV°.

recevoir une notation qu'on a négligé d'y ajouter. On voit par là qu'on écrivait autrefois les mots avant les notes, et on comprend pourquoi, dans les manuscrits de musique, les notes sont agglomérées et rapetissées en certains endroits : c'était pour avoir mal espacé les mots qui devaient correspondre à plusieurs notes.

Quoique ces quatre morceaux ne soient pas écrits d'une manière bien correcte, nous croyons cependant qu'ils ont assez d'intérêt pour être publiés.

Ce que nous venons de rapporter peut faire croire que le chant du *Salve festa dies*, devenu commun au XIIIe siècle à quatre grandes fêtes de l'année, aurait été abandonné dans le XIVe pour la fête de Pâques, et aurait été remplacé pour celle-ci par une séquence que l'on crut plus belle, parce que sa facture était plus en harmonie avec la versification du moyen-âge. Il serait difficile de déterminer le temps où l'on reprit à Tournai le *Salve festa dies* pour les Pâques. Ce n'a pu être que vers 1598, lorsque le chapitre fit réimprimer son processionnel chez Plantin à Anvers, par les soins de Pierre Maillart et de Peneruage, maître de chapelle de la cathédrale de cette même ville.

DE NATIVITATE DOMINI.

Salve, festa dies, toto venerabilis evo,
Quâ Deus illuxit lux et imago Patris.
Ecce nove lucis oriuntur tempora nobis;
Pax redit et requies, hoc docet aucta dies.
Jam repetit sursum solaris lampada cursum,
Mors abit, orbis avet, nox peritura (1) pavet.
Quod patriarcharum typicaverat umbra priorum,
Quod lex et vates dixerat, ecce patet.

---

(1) Ms : *Paritura*.

Spina rosam, Judea Deum, virguncula florem,
Et genuit jugem stella Maria diem.
Virga ferens florem cum fructu, spirat odorem;
Flos christus, caro nux, nucleus est deitas.
Salve porta Dei, via, virgo Maria, diei (1),
Per quam lux nobis fulsit ab arce (2) Patris.

IN DIE ASCENSIONIS DOMINI.

Salve, festa dies, toto venerabilis evo,
Qua Deus ad celos scandit et astra tenet.
Hinc tumulum repetens post tartara, carne resumpta,
Belliger (3) ad celos ampla trophea refert.
Quos habuit penale chaos mira vice reddit,
Et quos mors peteret jam nova vita tenet. (4)
Rex sacer ecce tui radiat pars magna triumphi (5),
Cum puras animas sacra lavacra beant.
Candidus egreditur nitidis (6) exercitus undis,
Atque vetus vitium purgat in amne novo,
Fulgentes animas vestis quoque candida signat,
Et grege niveo gaudia pastor habet.
Additur hac felix consors mercede sacerdos;
Et dare vult Domino dupla talenta suo.
Ad meliora trahens gentili errore vagantes;
Bestia ne raperet munit ovile Dei.
Quos prius Eva (7) nocens infecerat hos modo reddens,

---

(1) Ms : *Dies.*
(2) Ms : *Arche.*
(3) Ms : *Belliget.*
(4) Ms : .... *Reddidit et vice; et quo mois peteret*, etc.
(5) Ms : *Triumpha.*
(6) Ms : *Nitidus.*
(7) Ms : *Ava.*

Vivificat (1) pastos ubere lacte sinu.
Mitibus (2) alloquiis agrestia corda colendo,
Munere felici de vepre nata legens,
Aspera gens saxo vivens quasi more ferino (3),
Messis habundantis horrea fruge replens.
Immaculata tuis plebs (4) hec vegetetur (5) in ulnis;
Atque Deo purum pignus ad astra feras.
Una corona tibi de te tribuatur ab alto;
Altera de populo vernet adepta tuo.

IN DIE PENTECOSTES.

Salve, festa dies, toto venerabilis evo,
Qua nova de celo gratia fulsit homo.
Spiritus ecce Deus Patri Natoque coevus,
Ignis adest specie discipulis hodie.
Sensibus humanis infundit opes deitatis,
A Patre procedens mistica dona ferens.
Non cessat variis Christi magnalia linguis,
Plebs bene docta loqui gentibus omnigenis.
Laus tibi Pneuma sacrum, fons vite, lux animarum,
Omnia vivificans semper et irradians.
Poscimus omnipotens, terram, mare, sydera replens,
Nos tibi purifica, protege, salvifica.
Pax, decus, omne bonum, dulcis concordia morum,
Reple corda tuo munere mellifluo (6).
Intima divine da pregustare sophie,

---

(1) Le mot *Vivificat* n'est pas dans le Ms.
(2) Ms : *Mutibus,*
(3) Ms : *Fermo.*
(4) Ms : *Plebe.*
(5) Ms : *Vegetur.*
(6) Au lieu de *mellifluo* il y a dans le Ms. *mellieve.*

Quam redolet Cherubim previus (1) ordo Dei.
Nostra pie tangat Seraphim carbonculus ora;
Ut mens perpetue flagret amore tuo.

DE RESURRECTIONE DOMINI SEQUENTIA :

Lana (2) vetus expurgetur,
Ut sincerè celebretur
Nova resurrectio.

Hec est dies nostre spei,
Hujus mira vis diei
Legis testimonio.

Hec egiptum spoliavit,
Et hebreos liberavit
De fornace ferrea.

His (3) in arcto constitutis,
Opus erat servitutis,
Lutum caret (4) palea.

---

(1) On lit dans le ms. *precluis* ou *preclius*.

(2) *Lana vetus expurgetur.* — C'est une allusion au verset 18 du chap. 1er d'Isaïe; *Si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealdabuntur : et si fuerint rubra quasi vermiculus, velut* LANA ALBA ERUNT.

(3) Le Ms. porte : *Hiis arto*, ce sont deux fautes évidentes.

(4) Dans le Ms. il y a *latet*. Au chapitre cinquième de l'Exode il est dit qu'on refusait de donner aux israëlites de la paille pour faire des briques, afin de rendre leur travail plus difficile. V. 16 : *Paleæ non dantur nobis, et lateres similiter imperantur? Ecce famuli tui flagellis cædimur, et injustè agitur contra populum tuum.*

(5) Allusion au V. 14 du c. 3 de la Génèse : *Ejecitque Adam : et collocavit antè paradisum voluptatis cherubin, et flammeum gladium atque versatilem, ad custodiendam viam ligni vitæ.* Dans le Ms : *Habetavit.*

Christi sanguis igneam
Hebetavit (3) rumpheam,
Amota cüstodia.

Quos ignitum (1) vulnerat
Os serpentis, liberat
Eve in presentia. (2)

Puer nostri forma risus, (3)
Pro quo vervex est occisus,
Vite signat gaudium.

Joseph exit de cisterna,
Christus redit ad superna,
Post mortis supplicium.

Letus (4) Jonam fugitivum,
Veri Jone signativum,
Post tres dies reddit vivum
De mortis augustia.

Botrus Cypri (5) reflorescit,
Dilatatur et excrescit,
Synagoge flos marcescit
Et floret (6) ecclesia.

---

(1) Allusion au texte; *Ipsa conteret caput tuum* Dans le Ms. *Ignitus*.
(2) *In presentiâ*, pour *in personâ*.
(3) Il y a dans le Ms. *risus*; c'est évidemment *risus* qu'il faut lire. Il s'agit dans ce vers d'*Isaac*, mot qui en hébreu signifia *ris*.
On métamorphose ici en mouton le *bélier* qu'Abraham sacrifia à la place de son fils, *pro quo vervex est occisus*.
(4) *Letus*, le fleuve Léthé, la mort.
(5) *Botrus Cypri*. Voir le cantique des cantiques chap. 1er v. 14, où l'époux est comparé à la grappe de fruit du troëne.
(6) Ms : *Flores*.

Mors et vita conflixere,
Resurrexit Christus vere,
Et cum eo surrexere
Multi testes glorie.

Mane novum mane letum,
Vespertinum tergat fletum ;
Quia vita vicit letum : (1)
Tempus est lætitie.

Jesu victor Jesu vita ,
Vere vite (2) via trita ,
Cujus morte mors sopita,
Ad paschalem nos invita
Mensam, cum fiducia.

Vive panis verax vita,
Vera vitis et fecunda,
Tu nos pasce tu nos munda,
Ut a morte nos secunda
Tua salvet gratia.

—

Essai de traduction des quatre Hymnes qui précèdent.

—

POUR LA NATIVITÉ DE NOSTRE-SEIGNEUR.

Salut, jour de fête, à jamais vénérable, où se révéla Dieu, la lumière et la splendeur du Père.

Voici que naissent pour nous les temps d'une lumière nouvelle.

Paix et repos sont de retour, le jour qui se lève nous l'annonce.

---

(1) *Vicit letum*, a vaincu la mort.
(2) Le mot *Vere* manque dans le Ms.

Déjà le globe solaire a repris son cours dans les cieux, la mort fuit, la terre tressaille de désir, la nuit se sent anéantir et tremble.

Ce que l'ombre des patriarches avait figuré, ce que la loi et la prophétie avaient dit, tout se dévoile.

L'épine a produit sa rose, la Judée son Dieu, le rejeton sa fleur, et l'étoile, Marie, a produit le jour qui ne s'éteint jamais.

Le rejeton chargé de sa fleur et de son fruit exhale son odeur. Cette fleur est le Christ, la noix figure sa chair et le noyau sa divinité.

Salut donc, ô porte de Dieu, Vierge Marie, chemin du jour, par où la lumière nous est descendue resplendissante du séjour du Père.

POUR LE JOUR DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Salut, jour de fête, à jamais vénérable où Dieu s'élève dans les cieux et trône sur les astres.

Sortant des limbes il est retourné à sa tombe et a repris sa chair sacrée. Et comme un guerrier chargé de trophées il remonte au ciel.

Ceux que retenait le chaos d'expiation, il les délivre par un admirable retour. Et ceux qui étaient en butte à la mort, entrent dans une nouvelle vie.

O roi sacré, voici radieuse la plus belle part de ton triomphe, ces âmes pures, sanctifiées dans le bain sacré.

Une blanche légion sort des eaux limpides; ses anciennes souillures sont purifiées dans un fleuve nouveau.

Aussi une robe blanche distingue ces âmes resplendissantes, et le pasteur se réjouit au milieu d'un troupeau plus blanc que la neige.

Le prêtre est admis à l'heureux partage de sa mission ; et il s'efforce de doubler le talent qu'il veut rendre au Seigneur.

Il ramène au bien ceux que l'erreur des nations tenait égarés; il fortifie le bercail contre la rapacité des loups.

Ceux que la malheureuse Ève avait corrompus, il les gagne, les vivifie, il les nourrit d'un lait abondant dans son sein.

La suavité de ses paroles adoucit les cœurs sauvages, son travail fécond recueille des fruits sur les épines.

Une nation cruelle vivant parmi les rochers avec des mœurs de bêtes fauves, devient comme une moisson abondante qui remplit de fruits les greniers.

Que ce peuple immaculé croisse sur ton sein et portes-en l'offrande à Dieu jusqu'aux astres.

Qu'une couronne te soit accordée, par le Très-Haut, pour tes vertus, et qu'une autre couronne te soit formée de ton peuple.

POUR LE JOUR DE LA PENTECOTE.

Salut, jour de fête, à jamais vénérable, où l'homme a été illuminé d'une nouvelle grâce du ciel.

Voici que l'Esprit-Saint, coéternel au Père et au Fils apparaît aux disciples sous la forme de feu.

Il épanche dans les cœurs des hommes les richesses de la divinité. Il procède du Père chargé de dons mystiques.

Le peuple qu'il pénètre de sa doctrine ne cesse d'annoncer à toutes les nations et en diverses langues les merveilles du Christ.

Louange à Toi, souffle sacré, source de vie, lumière des âmes, vivifiant toutes choses et resplendissant toujours.

O Dieu tout-puissant qui remplis la terre, la mer, les cieux, nous Te prions de nous purifier pour Toi, de nous protéger, de nous sauver.

Verse en nos cœurs tes dons suaves : la paix, la candeur, tous les biens, la douce concorde des mœurs.

Donne-nous l'avant-goût intime de la divine sagesse qu'exhale l'armée des Chérubins, qui précède la Majesté divine.

Que l'un des Séraphins touche pieusement nos lèvres de son charbon, afin que notre âme brûle à jamais de ton amour.

SÉQUENCE DE LA RESSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Que la laine ancienne soit purifiée afin de célébrer dignement la nouvelle résurrection.

C'est le jour de notre espérance. La vertu de ce jour est admirable, au témoignage de la loi.

C'est lui qui dépouille l'Égypte, lui qui délivra les hébreux d'une *fournaise* de fer.

Comprimés de toutes parts ils étaient soumis aux travaux des esclaves et leurs briques manquaient de paille.

Mais le sang du Christ émoussa le glaive de feu et le gardien fut écarté.

Ceux que la bouche enflammée du serpent a blessés, sont délivrés par celle qu'Eve représentait.

L'enfant cause (*figurative*) de notre joie au lieu duquel fut immolé le bélier signale la joie de la vie.

Joseph sort de la citerne, le Christ retourne aux cieux, vainqueur du supplice de la mort.

Jonas fugitif, image du vrai Jonas, après trois jours est affranchi des étreintes de la mort et rendu à la vie.

Le raisin de chypre refleurit, il croit et se dilate.

La fleur de la Synagogue se dessèche et l'Église est en floraison.

La vie et la mort sont entrées en lutte ; Jésus-Christ est vraiment ressuscité, et, avec lui, bien des témoins de sa gloire.

Qu'un matin nouveau, qu'un joyeux matin essuie les pleurs du soir ; car la vie a vaincu la mort. C'est le temps de la joie.

Jésus vainqueur, Jésus la vie, Jésus (vrai) chemin battu de la véritable vie, Toi dont la mort a énervé la mort, invite-nous à nous approcher avec confiance de la table pascale.

Pain vivant, qui es la vraie vie, Vigne vraie et féconde, sois notre nourriture, notre guérison, afin que, par ta grâce, nous échappions à une seconde mort.

—

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 1861.

M. le comte de Nédonchel, occupe le fauteuil.

M. le vicaire-général Voisin, remplit les fonctions de secrétaire.

—

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après lecture.

—

Les publications suivantes sont déposées sur le bureau :

— *Bulletin du Bibliophile belge*, tome XVII (2e série, tome VIII), 3e et 4e cahiers.

— *Revue agricole, industrielle et littéraire de la Société impériale d'agriculture, science et arts de l'arrondissement de Valenciennes.* Treizième année, n° 1. Juillet 1861.

— *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne.* Quatrième année.

— *Documents inédits relatifs à l'invasion française en Belgique en* 1792, par le colonel G.

— *Revue catholique.* Septième série, année 1861. — 8e livraison. Août. (V. page 490 un article sur la princesse d'Epinoy.)

— *Notice historique sur l'artillerie belge pendant le XVIIIe siècle.*

— *Le Progrès, journal de l'éducation populaire,* publié par la société centrale des Instituteurs Belges, nos 1 à 17.

— *Programme des sujets proposés pour le concours de* 1862, *par la Société Dunkerkoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.*

—

Par lettre du 10 août dernier, M. Ph. Vandermaelen fait connaître à la Société qu'il s'occupe depuis quelque temps d'une carte archéologique de la Belgique. Cette carte dressée à une échelle assez vaste pour la rendre d'un usage facile (4 feuilles 1 à 20,000) indiquera par des signes différents la nature des trouvailles archéologiques faites jusqu'à ce jour, outre les vestiges des âges, de corne de pierre, de bronze et de fer (temps celtiques, gallo-romains et romains.)

M. Vandermaelen demande de plus l'échange des *Bulletins* de la Société contre des publications de son établissement.

Il lui sera répondu que la Société veut bien lui venir en aide autant qu'elle le pourra et qu'elle accepte l'offre qui lui est faite d'échanger ses publications, à l'exception toutefois du 1er volume des *Bulletins* dont il demeure trop peu d'exemplaires.

M. le vicaire-général Voisin propose l'admission comme membres honoraires de M. Louis Chuffart, propriétaire à Tournai et de M. Dubois, curé de la ville-haute à Fontaine-l'Évêque.

Cette proposition est agréée et M. le secrétaire est chargé d'informer ces nouveaux membres de leur nomination.

—

La séance est levée.

La séance ordinaire du mois d'octobre n'a pu avoir lieu pour cause d'absence de la plupart des membres de la société.

Les ouvrages et brochures qui sont parvenues au secrétaire pendant le mois de septembre sont les suivantes :

— Tome 2e de la troisième série des publications de la *Société académique des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin*. Travaux de 1858 à 1859.

— *Fables et poésies*, par J. Héré, membre de ladite Société.

— *Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la Bibliographie de Belgique*. Année 1861. — 2e livraison.

(Voir p. 220 une notice sur Jean d'Ennetières poète tournaisien et p. 240 une notice sur Jean Landtmeter théologien distingué que Miræus et Foppens qualifient de *Tornacensis*, par M. Ferdinand Lecouvet.)

— *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire de l'académie royale de Belgique ou recueil de ses Bulletins.* Troisième série, tome troisième. — Deuxième bulletin.

— *Bulletin* de ladite académie. — 30e année, 2e livraison, tome 12e, n° 8.

— *Bulletin historique de la société des Antiquaires de la Morinie.* Dixième année, 38e livraison. Avril, Mai et Juin 1861.

— *Annales de la société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.* Tome XIe, 2e série, nos 3 et 4.

— *Revue de la numismatique belge.* — 3e série. — Tome V.

Revue catholique. Septième série, année 1861. — 9e livraison. Septembre.

— *Généalogie des chatelains de Dixmude et de leurs descendants*, par F. Van de Putte.

— *Notices sur les œuvres de M. Boucher de Perthes.* (Extrait du *Journal général de l'instruction publique.* Mercredi 4 septembre 1861.)

— *Nègre et blanc : de qui sommes nous fils? — De la génération spontanée,* par M. Boucher de Perthes.

— *Annales de la société historique archéologique, et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandres*, Année 1861. — 1re et 2e livraisons.

— *Notice sur l'établissement géographique de Bruxelles*, fondé en 1830, par Ph. Van der Maeren.

—

Monsieur Peigné-Delacourt, nouveau membre corres-

pondant à fait hommage à la Société des publications suivantes dont il est l'auteur :

1° *Agnès Sorel, était-elle Tourangelle ou Picarde ?* Brochure in-8 de 16 pages.

2° *Charte de donation et confirmation de dons faits à l'abbaye de St Lucien de Beauvais, en l'an 1109, par Henri, comte d'Eu.* Brochure in-8° de 8 pages.

3° *Notice sur quelques objets mobiliers d'églises.* Brochure in-8 de 11 pages et 4 planches.

4° *Le théâtre de Champlieu.* Brochure in-8 de 39 pp. et 9 planches.

5° *Supplément à la notice sur le théâtre de Champlieu.* Brochure in-8 de 15 pages et une planche.

6° *Un dernier mot sur le théâtre de Champlieu.* Brochure in-8° de 27 pages.

7° *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en 451.* Grande brochure in-4° de 58 pages, ornée de six belles planches et de plusieurs dessins.

8° *La chasse à la haie.* Beau volume in-4° de 48 pages avec planche coloriée.

SÉANCE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 1861.

M. F. Du Bus, ainé, *président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance ; il est adopté.

—

Les publications suivantes sont déposées sur le bureau par le secrétaire :

— *Bulletin du Cercle archéologique de Mons*, année académique, 1861-1862.

— *Les suites d'une sentence de juge-de-paix* rendue en 1791. Brochure in-8° de 23 pages. — Hommage de M. Laroche, membre correspondant.

— *Annuaire de la Société libre d'émulation de Liége*, pour l'année 1861.

— *Revue trimestrielle*, trente-deuxième volume. 8e année, tome IV.

— *Bulletin du Bibliophile belge*, tome XVII (2e série tome VIII), 5e cahier.

— *Revue agricole, industrielle et littéraire de la Société Impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*. 13e année, n° 2, août 1861.

— *Revue catholique*. 7e série. Année 1861, 10e livraison, octobre 1861.

— *Le Progrès, journal de l'éducation populaire publié par la Société centrale des instituteurs belges*. 1ère année, nos 18, 19 et 20.

— *Mémoires de la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, 1860-1861, 7e volume.

— *Mémoires de la Société Impériale d'agriculture, sciences et arts, séant Douai*. 2e série, tome V, 1858-1859. (Première et deuxième partie.)

— *Mémoires de l'académie d'Arras*. Tome XXXI.

—

Monsieur le comte de Nédonchel communique à l'assemblée la note ci-après sur un manuscrit de Robert Macquériau. Il donne lecture du titre des chapitres de

cet ouvrage qui ont rapport à l'histoire de Tournay, notamment aux sièges de 1521 et 1523, et propose l'impression de ces chapitres dans les mémoires de la société.

M. le Président estime que mieux vaudrait publier un manuscrit tout à fait inédit tel que celui de Dufief, en donnant sous forme de notes les détails qui n'auraient pas été rapportés par ce dernier, et que l'on trouverait dans le manuscrit de Macquériau.

L'assemblée partage cet avis.

—

La parole est ensuite donnée à M. B. Du Mortier, fils, qui met sous les yeux de ses collègues un sceau de la ville remontant à 1360 et représentant le Beffroi emmuraillé ainsi que deux plans de Tournay, dont l'un date de 1560 et l'autre de 1615. Le premier figure en tête d'une histoire manuscrite de Tournay dont M. le comte de Limminghe est propriétaire : l'autre est celui de Philippe de Hurges.

Le même membre annonce qu'il s'occupe en ce moment d'un travail sur les monuments de Tournay et qu'il se propose de le publier avec un grand nombre de planches. L'introduction où il traite de *l'art de Tournay* sera précédée de la reproduction du plan de Philippe de Hurges.

L'assemblée, après avoir entendu la lecture de la partie de ce travail relative au Beffroi, décide que la notice entière sera insérée dans le volume courant des bulletins.

—

Communication de M. le comte de Nédonchel.

—

Un chroniqueur de la fin du quinzième et du commencement du 16e siècle, natif de Valenciennes, alors en

Hainaut, Robert Macqueriau, a relaté dans plusieurs manuscrits l'histoire des évènements dont il avait été témoin; ce travail connu et cité par plusieurs auteurs resta cependant longtemps inédit. Une première partie avait paru en 1765 et l'on était à la recherche de la suite de l'ouvrage qui ne devait pas être moins intéressante. Sanderus le signalait dans sa : *Bibliotheca belgica manuscripta* (1) et Foppens l'indiquait comme existante à la bibliothèque du chapitre de Tournai devenue celle de la ville. (2) Mais la bibliothèque quoiqu'encore riche en manuscrits, en outre de ses trésors historiques et littéraires, avait fait cependant des pertes à jamais regrettables et le manuscrit ne s'y trouvait plus.

Les recherches étaient donc restées sans résultat quand M. Barrois fit paraître cette intéressante chronique qu'il avait retrouvée. (3) Dans la préface, ce savant éditeur nous explique la disparution de la ville de Tournai, du manuscrit original de l'auteur qui l'avait terminé par sa signature, et dont par conséquent, l'authenticité est incontestable, bien supérieure à celle de la première partie du même ouvrage que Paquot a publiée en un volume. (4)

---

(1) Tome I, p. 214.

(2) Robertus Macquériau Valencenas vixit circa ann. 1527 ediditque gallicè historiam domus Burgundiæ seu rerum toto triennio gestarum etc. Extat manuscriptus in bibliotheca publica capit. Tornacensis. (Fop. Brux. 1739 p. 1027, édit. in-4° de Valère André.)

(3) M. de Reiflenberg dans l'introduction à la chronique de Phil. Mouskes, t. 1, p. 50 avait annoncé cette heureuse découverte en ces termes : « M. Barrois a retrouvé la fin de Robert Macquériau qu'il promet de ne pas laisser dans le mystère de son cabinet. » (Préface p. 33.)

(4) Louvain, 1760.

Il y dit que : « La copie dont il s'est servi est récente et si peu exacte que tout ce qu'on a pu faire, ça été de livrer l'ouvrage au public dans l'état où il paraît. » (1)

Ce premier volume des chroniques de Robert Macquériau de Valenciennes est intitulé : *Histoire générale de l'Europe*. Le récit commence à l'année 1500 et finit en l'année 1527.

La seconde partie dont nous venons de parler, restée si longtemps inédite dans nos bibliothèques, ne comprend que les événements qui se sont passés pendant les trois années 1527, 1528 et 1529. Elle porte ce titre : *Ce est la maison de Bourgogne pour trois ans.*

L'auteur qui se nomme à la première page : *moy très-petit et simple escolier Macquériau inconnu disciple et imitateur, etc.* semble avoir été attaché à la maison de Guillaume de Croy, seigneur de Chièvre, gouverneur de Charles-Quint et faisait partie du personnel composant la suite de ce grand seigneur. En dédiant son histoire à

---

(1) « Un mal avisé bibliothécaire, dit M. Barrois, il y a un quart de » siècle, sollicita et obtint de magistrats auxquels on ne saurait recon- » naître l'instinct de conservation, l'ignoble privilége d'échanger les » manuscrits contre un peu d'argent, destiné aux journaux de la loca- » lité d'une lecture, suivant eux, plus amusante, mais assurément moins » historique. Nous avons pu recueillir à titre onéreux ces reliques » littéraires quelque temps après leur expulsion de la ville de Tour- » nay; elles font aujourd'hui l'ornement d'une collection particulière » dont l'existence eut été impossible à toute autre époque et avec » d'autres hommes... »

Sans affirmer que l'éditeur de la *Maison de Bourgogne* a été induit en erreur, nos renseignements nous portent cependant à douter de cette aliénation des manuscrits de la bibliothèque, consentie par l'administration de la ville; et nous sommes plutôt portés à croire que l'incurie d'un bibliothécaire à faire rentrer les ouvrages prêtés, aura été cause que plusieurs de ceux-ci se sont malheureusement égarés.

Philippe de Croy, prince de Chimay, neveu de celui-ci, Macquériau le lui avait certainement remis, et des mains de ce dernier, il aura passé dans la bibliothèque du chapitre de Tournay ainsi que la chronique de Molinet, qui lui avait été donnée par le même personnage.

Nous avons extrait des deux volumes les titres des parties historiques, qui ont rapport à Tournai.

Le siége de la ville de Tournai en 1513 y est décrit avec des menus détails qu'on ne retrouve pas ailleurs. Macquériau y assistait en personne puisqu'il dit : je m'en croy.... Je l'ai oys et qu'*il affustast es mist son baston* (sa couleuvrine) *pour tomber à l'enthour de l'Eglise Nostre-Dame sur les maisons de ses chanoines et pour les esveiller affin d'estre plus enclins à Dieu servir*.

L'auteur, comme on le voit, par ce passage traite assez cavalièrement les prébendiers de la cathédrale. D'autres endroits de son ouvrage renferment aussi des plaisanteries contre les canonicats. L'indulgence d'ailleurs avec laquelle il accueillait la réforme naissante l'a fait juger sévérement par le chanoine Pâquot et cette considération a pu contribuer à l'oubli dans lequel le chapître de Tournai laissa le manuscrit qui parachevait l'œuvre historique que le comte de Cobenzl avait commencé à faire paraître à ses frais.

Robert Macquériau a encore écrit les chroniques de la noble maison de Bourgogne depuis l'an 1464 jusqu'en 1506 que nous trouvons indiqué dans la bibliothèque historique de la France du P. Lelong, mais nous croyons que le manuscrit de l'ouvrage dont on a perdu la trace est resté inédit.

—

TITRES DES CHAPITRES DE L'OUVRAGE DE MACQUÉRIAU

RELATIFS A L'HISTOIRE DE TOURNAI.

1513.

S'ensseult le 3e livre et petit traictié, abrégié, parlant du siége de Tournay que fit le Roy Henri d'Angleterre VIIIe de ce nom : et comment vertueusement il eult en obéissance et le pays de Tournesiz l'an de grace mil chinq cens et treise accompagniés de très-haut, très-noble et très-puissant Maximilien empereur des Romains premier de ce nom, par la grace de Dieu toujours auguste.

Contenant douze chapitres, etc.

CHAPITRE PREMIER. — Comment l'empereur et le roy d'Angleterre misrent le siége devant la cité de Tournay et de la meultinery, que ceulx de la ville firent contre le conseil, etc.

CHAP. II. — Comment l'empereur et le roy d'Angleterre fisrent sommer la ville de Tournay : et de la response qu'ils firent et comment elle fut battue.

CHAP. III. — Comment le Roy d'Angleterre a toute diligence fist battre la ville de Tournay en tel sorte que ceulx de la ville estoient en grand désolation.

CHAP. IV. — Comment les Tournisyens prinrent conseil pour aller vers l'Empereur pour avoir assistance envers le Roy d'Angleterre et du refus qu'il leur fist.

CHAP. V. — Comment les Tournisyens fisrent appointement avec le Roy d'Angleterre et comment et par quelle manière; et de l'entrée des gens de guerre.

CHAP. VI. — Comment le Roy d'Angleterre fist son entrée en la cité de Tournay dont il y fu honnorablement recupt.

CHAP. VII. — Comment l'empereur print congié du Roy d'Angleterre en la ville de Tournay et comment après l'empereur visitast les villes de Flandres et de Haynaut.

CHAP. VIII. — Comment Charles archiduc d'Austriche et prince

de Castille, fu visiter son oncle le Roy d'Angleterre en la ville de Tournay.

CHAP. IX. — Comment Charles archiduc d'Austrice fist noblement son entrée en la cité de Tournay et de l'honneur que le Roy d'Angleterre luy fist.

CHAP. X. — Comment le Roy d'Angleterre fist des joustes devant son neveux d'Austrice et devant Madamme Marguerite en la ville de Tournay.

CHAP. XI. — Comment le Roy d'Angleterre se party de Tournay dont l'archiducq son neveux le convoya jusques en la ville de Lille et comment Talleboz Cambrilain levèrent leur siège.

CHAP. XII. Comment le Daulphin fist sommer la ville de Tournay et comment il requist d'avoir passage parmi les pays du jonne prince qui lui fu refusé.

LIVRE V.

CHAP. II. — Comment; au commandement de l'Empereur, Bouillon, Sedaing, Mouson et Maisière furent assiégez, et la cité de Tournay aussy.

CHAP. V. — Comment ceulx de Tournay envoyèrent quérir secours dont ilz furent refusey et comment ilz se rendirent au conte de Nassau, pour et au nom de l'Empereur.

CHAP. XXIV. — Comment aulcuns traictres de la ville de Tournay misrent grant paine pour cuider livrer la ville aux Franchois, et comment le Roy de etc.

TOME SECOND.

CHAP. I. — Cy devise comment en la cité de Tournay se faisait grosse traison par ung appelés Philipo Painlevés.

CHAP. II. — Comment la ville et les avirons furent préservés de ung grand dangier par le compagnon.

CHAP. V. — . . . . . ; . . . . . .
Treize manans de Tournay mis à mort sur le marchiet, etc., etc.

—

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 1861.

M. F. Du Bus, aîné, *président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après lecture.

—

Le secrétaire dépose sur le bureau les publications suivantes qu'il a reçues pendant le mois de novembre :

Mémoires de l'académie de Stanislas de Nancy. Tomes I et II.

— *Actes des États-généraux des Pays-Bas*, 1576-1585.

— *Notice chronologique et analytique par M. Gachard.* Tome premier, 6 septembre 1576. — 14 août 1578.

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique* — 30e année, 2e série, tome II, nos 6 et 7, nos 9 et 10.

— *Le Progrès journal de l'éducation populaire par la Société centrale des instituteurs belges.* — 1re année, nos 21, 22 et 23.

— *Revue catholique.* Treizième année, 2e série, 12e livraison. Novembre 1861.

— *Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique.* Année 1861 — 3e livraison. — Voir page 291, une notice sur André et Jean Catule chanoine de la cathédrale de Tournay et p. 281, une notice sur Michel d'Esne évêque de Tournay en 1597, par M. F. Lecouvet.

— *Causeries littéraires et impressions de voyage par Alb. d'Otreppe de Bouvette.* — Deuxième volume.

— *Revue agricole, industrielle et littéraire de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.* Treizième année, nos 3 et 4. Septembre et octobre 1861.

— *Société des antiquaires de Picardie. Bulletin du comité de Noyon*, 1er volume. Livraisons 1 à 16. Hommage de M. Peigné-De la Court, membre correspondant.

— *Curiosités archéologiques à travers la province de Liège par Alb. d'Otreppe de Bouvette.* — 33e livraison.

— *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg.* Tome V, 4e fascicule.

—

Le secrétaire donne communication d'une lettre de M. Ph. Vander Maelen directeur de l'établissement géographique de Bruxelles qui remercie la Société du concours bienveillant qu'elle lui a offert pour la révision de sa carte archéologique de la Belgique. M. Vander Maelen envoie dès à présent le prospectus et la légende des signes conventionnels et adressera sous peu à la compagnie la première feuille de la carte comprenant la majeure partie de Tournésis.

—

M. le vicaire-général Voisin présente et l'assemblée admet comme membre honoraire Monsieur Baudelet curé de Bon-Secours.

—

M. le Comte G. de Nédonchel veut bien accepter les fonctions de bibliothécaire-archiviste restées vacantes depuis le départ de M. Warlomont.

—

La séance est levée.

RECHERCHES

SUR

LES PRINCIPAUX MONUMENTS

DE TOURNAI

PAR

B. DU MORTIER fils.

INTRODUCTION.

—

Tout homme qui a voyagé a pu se convaincre que les lieux historiques et les cités célèbres ont un type particulier qui les distingue à jamais des lieux modernes et il n'est personne qui, en visitant la ville de Tournai, en observant cette vieille cité couchée dans ses ruines, n'y admire les vestiges des trois antiquités romaine, franque et nationale qui communiquent à l'antique capitale des Nerviens, des Francs et du Tournaisis un caractère imposant, non-seulement pour l'archéologue mais encore pour quiconque est doué d'une imagination sensible.

Bien que pendant un grand nombre d'années, la pioche et le marteau se soient abattus sans relâche sur les débris de son passé, Tournai a conservé assez de monuments anciens et surtout de monuments religieux pour que l'on puisse y suivre les traces de son existence à travers les âges. Aussi, tandis que l'ouvrier regarde avec un sentiment d'amour les vieux murs de nos églises, l'homme plus instruit contemple avec respect chaque colonne, chaque ornement, chaque détail et en interrogeant ces témoins de la grandeur de ses aïeux, il y retrouve les titres vivants de l'histoire de la cité.

En publiant les quelques notices qui suivent, nous n'avons qu'un but : celui de rendre plus populaire encore l'étude des monuments de notre chère ville. Nous ne cherchons pas à faire de la science mais puisque l'étude de l'archéologie commence enfin à briser le cercle étroit des académies et des commissions scientifiques, il faut l'aider à se répandre dans le sein même des populations ; il faut que chacun se trouve à même de pousser le gouvernement, l'administration communale et les conseils de fabrique, non-seulement à conserver et à restaurer nos vieilles églises, mais encore à les dégager de ces nombreux ornements en style hybride et inqualifiable qui sont venus usurper dans presque

tous les temples une place qui doit appartenir exclusivement au génie chrétien.

Certes, la science et l'industrie ont fait de nos jours des progrès que l'on serait tenté de proclamer miraculeux; mais, il faut bien l'avouer, depuis trois ou quatre siècles l'art religieux n'a marché que pour reculer et s'abâtardir; l'idée de Dieu, c'est-à-dire la partie philosophique et historique du culte, qui avait déterminé au moyen-âge le principe, la tendance et l'étude de l'art en a été séparée violemment. L'école rationaliste faisant abstraction de l'idée chrétienne qui avait inspiré les styles architectoniques du moyen-âge rêva une rénovation de siècles; elle ouvrit les temples chrétiens au paganisme, et tandis que le Parthénon servait de modèle aux nouvelles églises, des autels, des ornements et des peintures en style grec et romain vinrent remplacer dans les édifices du culte ceux que le génie chrétien de nos ancêtres avait créés. Ce n'était pas encore assez; il était réservé au dix-neuvième siècle de voir une école nouvelle proclamer l'éclectisme dans l'art, et nous entendons chaque jour ses partisans, après avoir vanté la supériorité artistique des modernes sur le moyen-âge, venir déclarer que l'art doit procéder de tous les arts antérieurs quels qu'ils soient, qu'ainsi l'exige ce qu'ils appellent le progrès de la civilisation

moderne. Pour ces hommes élevés à l'école du rationalisme, l'art chrétien et l'art païen ne portent pas en eux le cachet de leur origine ; ils pensent qu'on peut emprunter des formes à tous les arts, à toutes les époques, en inventer même de manière à produire un tout complet, homogène, et à créer un art nouveau.

C'est contre cette introduction du paganisme dans l'art chrétien et cette tendance à l'éclectisme que l'archéologie cherche à réagir, et déjà l'art chrétien, après avoir été retrouvé et célébré, commence à être enseigné et pratiqué ; nous osons même affirmer avec certitude que sa cause est à jamais gagnée.

Tournai ne se laisse pas devancer dans ce grand mouvement ; des églises en style roman viennent d'être édifiées à Willemeau, Allain, Obigies et dans l'enceinte de notre ville. (1) Grâce aux études archéologiques de M. le vicaire-général Voisin et aux connaissances archi-

---

(1) C'est à quelques lieues de Tournai, dans le petit village de Lombize que vient d'être terminée la construction de la plus complète et de la plus riche des églises romanes élevées en Belgique depuis le XIe siècle. Ce monument dont les principaux motifs ont été choisis par M. le marquis de la Boessière, dans les églises de Pontorson ; de la Trinité à Angers et de Ste-Croix à Liége, a été bâti sous la direction de M. l'architecte Limbourg. Mme la comtesse de Thiennes dont la générosité est inépuisable, a voulu supporter à elle seule les frais immenses qu'a entraînés pendant dix ans la construction de cet admirable temple dédié à St-Gaëtan.

tecturales de M. l'architecte Bruyenne, la correction du style de ces églises est telle qu'elle les fera passer dans deux siècles pour des constructions contemporaines de notre belle cathédrale; mais ce n'est pas assez encore : nos vénérables monuments du moyen-âge ont souffert de rudes atteintes de la part du temps et surtout de la main des hommes; l'œuvre de réparation a été commencée avec succès, nous devons la continuer avec courage. Le paganisme est venu s'implanter dans toutes nos églises romanes et ogivales ; il faut l'en chasser et rétablir dans leur style primitif les autels, le mobilier des églises et les moindres détails d'ornementation. L'œuvre est immense, dira-t-on ; tant mieux, puisque nous pouvons compter sur l'avenir. Elle est coûteuse; qu'importe, puisque rien n'empêche de l'entreprendre partiellement.

Les ravages occasionnés par les révolutions et l'incurie de nos gouvernants doivent faire sentir aux esprits éclairés la nécessité de conserver et de restaurer ce qui nous reste des monuments de la vieille cité de Tournai. Que l'on jette les yeux sur le plan de la ville en 1615 qui figure en tête de cet opuscule, et l'on verra le sol surchargé des créations les plus merveilleuses de l'imagination et de la foi, et l'air circulant à peine au milieu de cette forêt de tours et de clochers qui annonçait au loin la gloire de Tournai.

Ce ne sont pas seulement les siéges et les révolutions qui ont fait disparaître un grand nombre de ces monuments, l'orgueil de nos ancêtres; la tourmente révolutionnaire de 1789 les avait même laissés presque tous debout, et c'est le dix-neuvième siècle qui a été témoin de la plupart de nos ruines. Depuis un demi-siècle, il semble qu'une espèce de frénésie s'est emparée des architectes de l'école philosophique contre les monuments de l'antiquité, et trop souvent les magistrats communaux se laissant guider par leurs conseils, ont pris en main la hache du vandalisme pour abattre des édifices importants. C'est ainsi qu'indépendamment des édifices religieux renversés à Tournai sous la république, on y a détruit :

En 1804, la riche église en style de renaissance de l'abbaye de St-Martin dont Louis XIV avait posé la première pierre.

En 1819, la tour des Six qui rappelait tous les grands souvenirs de la commune de Tournai.

En 1820, l'hôtel-de-ville dont l'aspect pittoresque attirait les regards des touristes et des archéologues.

En 1821, l'église St-Pierre qui était incontestablement l'une des plus belles conceptions du style roman

et le puits élégant qui avait été construit en 1566 vis-à-vis de l'église de St-Quentin.

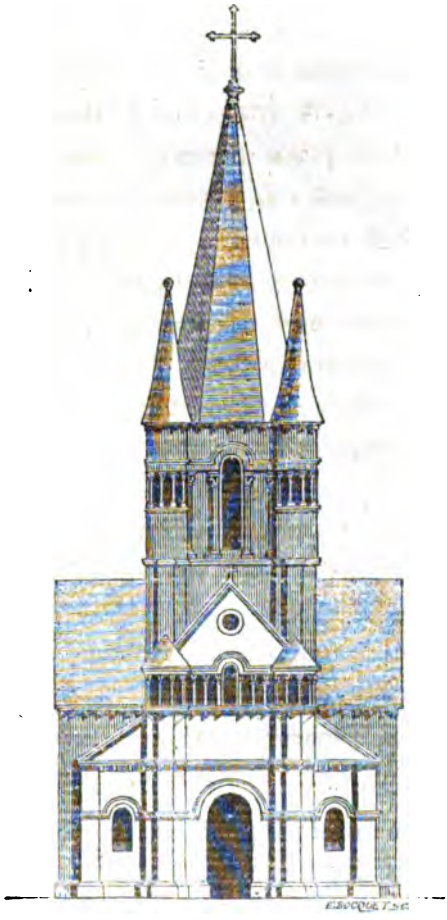

Façade de l'église de Saint-Pierre.

En 1832, le pont à l'arche qui formait un magnifique arc triomphal sur l'Escaut. Si, comme l'ont prétendu plusieurs historiens et archéologues, la construction du

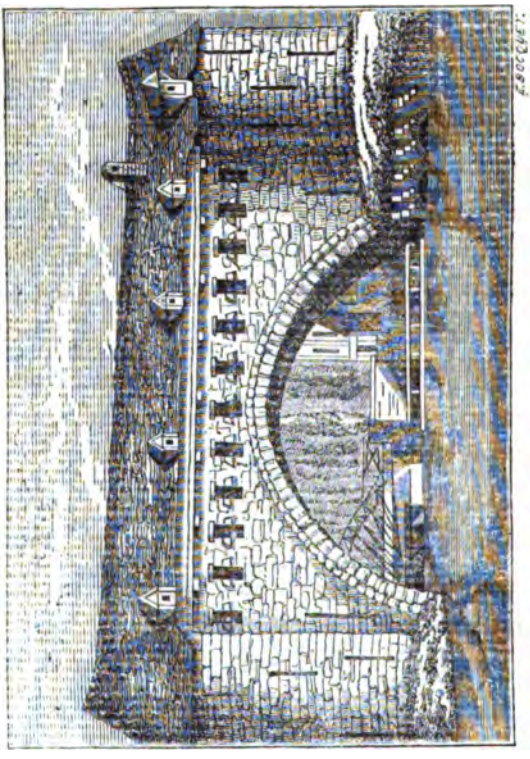

Pont à l'Arche.

pont à l'arche date de la période romaine, il était certainement l'un des monuments romains les plus vastes et les plus importants de tout le nord de l'Europe.

Aujourd'hui enfin on veut renverser l'ancienne Bourse pour construire un palais de justice sur son emplacement, le conseil communal a même émis un vote à ce sujet, mais nous ne doutons pas que la commission des monuments n'intervienne pour empêcher cet acte de vandalisme.

Après avoir pleuré sur des ruines, jetterons-nous un regard sur les trois constructions municipales faites à Tournai depuis 50 ans : la salle des concerts, la salle de spectacle et le bastion qui sert de cage d'escalier à l'hôtel-de-ville ? Oh non, c'est bien assez pour notre honte que ces produits d'un style bâtard soient l'objet de la risée des étrangers qui visitent notre ville, détournons les yeux, et en les reportant vers notre magnifique cathédrale, répétons ce que le célèbre docteur Esdras disait à propos du temple de Jérusalem : *Interrogavimus ergo senes illos, et ita diximus eis : quis dedit vobis potestatem ut hanc domum ædificaretis et muros hos instauraretis ?*

TOURNAI AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES.

La vue de Tournai au XVIe siècle qui est jointe à celle de Philippe de Hurges est la plus ancienne que nous ayons rencontrée. Le dessin original se trouve en tête de l'exemplaire manuscrit des mémoires de Pasquiers de le Barré (1565-1570) que possède M. le comte de Limminghe. Cette vue prise du Luquet d'Antoing nous montre les fortifications garnies de créneaux et recouvertes de toitures. L'enceinte de Tournai avait alors 77 tours et les flèches qui surmontaient chacune d'elles se terminaient par de grosses boules en cuivre dorée. Le prince d'Epinoi fit démolir ces toits en 1581, pour placer de l'artillerie sur les plates-formes.

Explication de la vue tracée par Ph. de Hurges en 1615.

Cette vue prise du faubourg de Maire nous montre le grand nombre d'églises qui existaient à Tournai au XVIe siècle; elle présente cependant quelques légères inexactitudes quant à l'emplacement de certains monuments, notamment de l'église Ste-Catherine, du couvent des Cordeliers et de l'hôpital Delplanque. En voici l'explication :

1. Ce monument était le local de la fondation faite par la demoiselle De Landas pour sept filles ou pourvues qui devaient prier le matin et le soir pour le repos de l'âme de cette pieuse fondatrice.

2. Ce fut en 1607, que les Jésuites séparèrent le noviciat de leur collége. La construction du noviciat fut com-

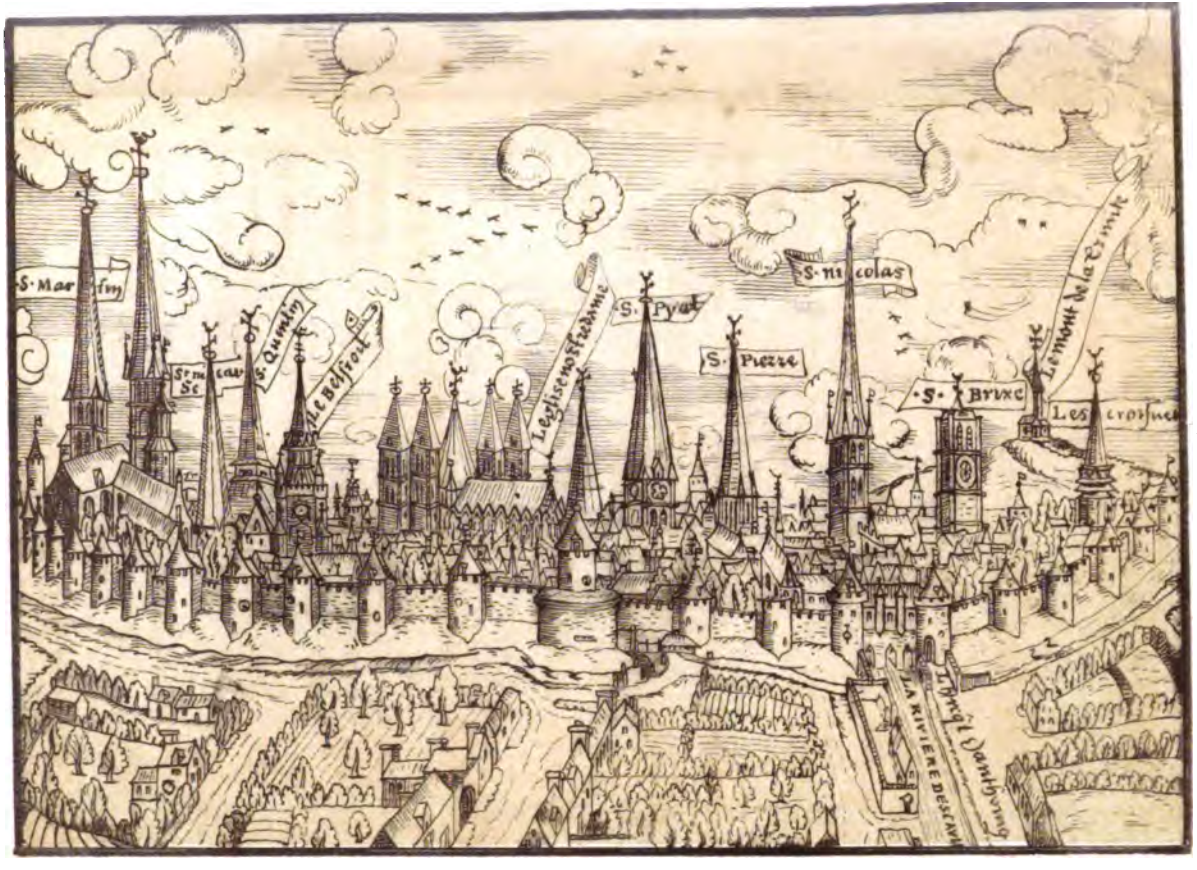

VUE DE TOURNAI AU XVIe SIECLE | EXTRAIT DU MS. DE PASQUIER DE LE BARRE

YORK
PUBLIC LIBRARY
AND
TIONS
L

CI

e
e
a
a
s

e
it
e
e
s

-
-
-

ar
s;
n

èt
le
,
m
és
os
nt
s,
de

ar

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
R L

mencée en cette année, dans la rue de Morelle, avec l'aide des nombreuses libéralités du baron de Renesse, comte de Warfusée. L'archevêque de Cambrai fit la dédicace de l'église, le 25 juin 1612. Cette construction eut, au siècle dernier, le sort de tous les établissements des jésuites et elle sert aujourd'hui d'Athénée royal.

2. L'hôpital de Marvis était très-ancien. Son existence est constatée en 1186, et l'on sait qu'en 1215, il reçut d'Evrard IV, châtelain de Tournai, le don annuel d'une razière de sel à prendre sur le premier bateau chargé de sel traversant la ville. Il était desservi par des religieuses et a existé jusqu'à la révolution française.

4. Eglise du *Château* appelée précédemment Saint-Nicolas du *Bruille*. Elle a pris ces différentes dénominations du *Château* du *Bruille* dont elle occupe l'emplacement.

5. Le couvent des Croisiers a été fondé en 1286 par Gui de Châtillon, seigneur de St-Jean des Chaufours; il fut supprimé en 1782, par Joseph II, qui en fit un hôpital militaire. Il sert aujourd'hui de caserne.

6. Église de St-Brice.

7. La porte de Marvis avait été construite en 1202 et se trouvait au milieu de la rue de Marvis actuelle; elle était surmontée de tours qui servaient de prisons, mais des prisonniers Bourguignons y ayant mis le feu en 1477, elle fut appropriée pour y recevoir les insensés et prit dès lors le nom de *tour des fous*. En 1770, nos magistrats sollicitèrent et obtinrent du gouvernement l'autorisation de démolir cette porte et ses dépendances, sous prétexte de donner un plus bel aspect à la rue de Marvis.

8. Église de St-Jean.

9-10. Abbaye du mont St-Mard, fondée en 1125 par

Monin, bourgeois de Tournai. Cette abbaye fut délaissée pendant deux siècles par les moines qui allèrent s'établir plus près de l'Escaut. Ils y revinrent en 1385, et en 1671 ils durent l'abandonner de nouveau lorsque l'on construisit la citadelle. C'est alors qu'ils furent transférés à la paroisse de Ste-Marguerite.

11. L'hôpital de St-Jacques fondé en 1330; il était situé rue Ste-Catherine, il fut supprimé en 1672 pour l'érection de la citadelle.

12. L'hôpital de St-Jean-Baptiste dit *Deleplanque*, fut fondé en 1488 par Jeanne de la Westre, veuve de Jean-Baptiste Deleplanque. En 1796, il fut converti en hospice des vieillards et il conserve encore cette destination.

13. Chapelle de la maison des *Filles-Dieu* élevée en 1501. Les habitantes de cette maison l'abandonnèrent en 1613 pour aller s'établir dans la rue *de la vigne*, qui depuis a pris le nom de rue des *Filles-Dieu*.

14. L'église de Ste-Catherine avait été fondée en 1260 par Evrard, châtelain de Tournai. Elle fut démolie en 1672 pour élever la citadelle sur son emplacement.

15. Le couvent des Cordeliers (frères mineurs de St-François) qui était situé près du Luchet d'Antoing, était le plus pauvre de la ville; les consaulx durent souvent lui faire l'aumône et contribuèrent en 1609 à restaurer leur église qui menaçait ruine.

16. Ce monument nous semble figurer le Luchet d'Antoing ou porte d'eau connue aujourd'hui sous le nom de Moulin à eau. « Pour construire la porte d'eau, dit Cousin, on maçonna au milieu de la rivière deux piliers » de 20 pieds de long, de 8 de large et de 33 de haut, » qui soutiennent les arcs et voûtes par dessous lesquels » passent les navires. Et pour épauler ces voûtes, on

» édifia de chaque côté de l'Escaut une tour de la hau-
» teur de 80 pieds avec des créneaux et autres maçonne-
» ries dessus ; ce qu'on estimait pour lors la plus grande
» forteresse de Tournai. »

17. L'église de St-Pierre était la plus ancienne et l'une des plus curieuses de Tournai. La paroisse St-Pierre ayant été supprimée en 1803, l'église fut érigée en oratoire public ; mais comme ce monument demandait de grandes restaurations, les membres de la régence le firent démolir en 1821.

18. Église de St-Piat.

19. Le Béguinage situé près de l'église de la Magdeleine fut fondé en 1240, par l'évêque Walter de Marvis, avec les libéralités de Jacquemont Letondeur, riche bourgeois de Tournai. En 1799, l'orfèvre Manesse acheta à la nation, pour 300 francs, l'église et le clocher de ce Béguinage qu'il s'empressa de démolir.

20. L'inscription du plan porte : *Domus chrysocephalinæ turris*, ce qui veut nécessairement dire : Tour de la maison de la tête-d'or (χρυσος, κεφαλη). Cette maison était une auberge ayant pour enseigne *à la tête d'or;* elle se trouvait située au haut de la rue du *Capon* qui depuis s'est transformée en rue de la *Tête-d'or*.

21. Église de Ste Marie-Magdeleine.

22. L'inscription porte : *Ædium Hovardianarum specula*.

23. Tour très-ancienne située dans le collége des Jésuites (aujourd'hui le séminaire.)

24. La première pierre de l'église du collége des Jésuites située rue des Allemands (aujourd'hui rue des Jésuites) fut posée le 2 avril 1601 par l'évêque Michel d'Esne. Le pape Clément XIV, ayant supprimé l'ordre des Jésuites, leur collége de Tournai fut fermé le 20 septembre 1773. Il sert aujourd'hui de séminaire.

25. Église cathédrale.

26. L'église des Augustins avait été consacrée en 1364 par l'évêque de Tournai Philippe d'Artois, dans la rue d'Audenarde (aujourd'hui rue des Augustins). Le couvent des Augustins ayant été supprimé en 1795, l'église fut démolie peu de temps après.

27. La tour *des six*, démolie en 1819, était adossée à l'ancien hôtel-de-ville. Son nom lui vient de ce qu'au XVe siècle, les *six élus* chargés de vérifier les dépenses et qui avaient la garde de *six* des sept clefs du scel de la commune, déposaient dans cette tour les comptes vérifiés. On en voit encore le rez-de-chaussée dans le bâtiment qui sert de poste à la police, rue Garnier.

28. L'abbaye des *prés porçains* avait été fondée en 1230 par l'évêque Walter de Marvis, sur le marché aux porcs situé hors de l'enceinte de la ville. Ce couvent ayant été brûlé en 1569 par les Huguenots, les religieuses s'établirent près du couvent des Augustins et firent construire leur église en 1613. Lors de la suppression des couvents en 1798, la nation vendit l'abbaye des Prés à un habitant de Tournai qui en fit démolir l'église en 1801.

29. Beffroi.

30-32-34. La tour, les bâtiments et l'église de la célèbre abbaye de St-Martin.

31. Église de St-Quentin.

33. Église de St-Jacques.

35. Demeure de Philippe de Hurges.

36. L'église de St-Nicaise avait été construite en 1255. Mgr. l'évêque de Tournai, comte de Salm, ayant supprimé la paroisse de St-Nicaise le 19 juin 1770, un décret du conseil privé invita les consaulx, le 15 novembre 1770, à faire démolir promptement cette église.

37. Église de Ste-Marguerite.

38-39-40-41-42-43-45-46. Parties diverses des fortifications de la ville. La tour blandinoise (n° 46) portait les armes d'Angleterre avec cette inscription en lettres d'or : « *L'an MDXIII le très-noble et très-puissant roi d'Angleterre, Henri VIII, conquit la cité de Tournai sur les Français.* »

44. Porte Sept-Fontaines.

47. Route menant à Blandain.

48. Faubourg.

49. Route menant à Lannoy.

50. Route menant à Courtray et à Audenarde.

51. Vaste terrain qui était inondé pendant l'hiver et servait de champ de manœuvre pendant l'été.

52. L'Escaut.

53-54. Ecluse.

55. Curoirs.

PREMIÈRE PARTIE.

MONUMENTS RELIGIEUX.

ÉGLISES DE LA RIVE GAUCHE.

ÉGLISE CATHEDRALE.

I

Introduction du christianisme à Tournai. Age de la Cathédrale.

Ce fut vers la fin du troisième siècle que saint Piat obéissant à celui qui avait dit : « Allez et enseignez », tourna les yeux vers nos contrées plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, et, quittant pour jamais le ciel d'Italie et les délices de la patrie, vint évangéliser la cité des fiers Nerviens. Dieu récompensa le zèle du saint apôtre des Gaules ; les anciennes chroniques rapportent que trente mille païens se convertirent à la religion du Christ et qu'Irénée, riche habitant de Tournai, fit don d'un terrain sur lequel fut construit un temple dédié à la Reine du ciel. (1)

---

(1) Catulla. *Torn. Nerv*, p. 5 : Ireneus proprium suum fundum Deo donaverat ad ecclesiam beatæ Mariæ ibi erigendam, quam divus Piatus consecravit.

Tournai était alors l'une des plus importantes cités du nord des Gaules et formait le siége de l'un des quinze gynecés de l'empire. Les Romains qui y avaient apporté les dieux du Capitole se virent humiliés par les succès de l'humble missionnaire chrétien ; la persécution fut organisée, Piat arrêté et les soldats du tribun Riccius Varrus crurent relever le culte de leurs idoles en répandant sur notre sol le sang d'un martyr. (1)

Ce n'était là que le prélude des grands malheurs qui devaient fondre sur notre ville. Saint-Jérôme nous apprend qu'en 406 les Huns, les Alains et les Vandales s'arrêtèrent à Tournai au milieu de leurs courses aventureuses et que cette ville fut pillée et dévastée par ces peuples barbares. Les femmes, les vieillards et les enfants furent égorgés par des hommes ivres de débauche et de carnage, et le temple construit par saint Piat engloutit sous ses ruines les premiers chrétiens de la Nervie. A dater de cette époque, Tournai devient tour à tour la proie des païens de Rome et de ceux de la Germanie ; l'idolâtrie reparaît et les chrétiens qui avaient échappé aux massacres durent se réfugier au village de Blandain, où ils élirent pour évêque Éleuthère qui peut être considéré comme le second fondateur de l'église de Tournai.

Cependant un peuple nouveau venait de se révéler au monde : les Francs avaient abandonné la riante vallée du Rhin pour conquérir la Gaule et saper les derniers fondements de l'empire Romain. Ils menaçaient d'introduire dans nos provinces le culte de leurs idoles, quand enfin leur chef Clovis, écoutant la voix de sa

---

(1) La tradition indiquait autrefois par un petit monument placé près de l'église de St-Piat le lieu où fut immolé le saint martyr Piat.

douce et sainte épouse Clotilde, fléchit le genou devant le Dieu des chrétiens. A dater de ce jour, le culte de Jupiter, de Teutates et d'Odin était vaincu et, par la bienfaisante influence du christianisme, la civilisation allait s'implanter dans la Gaule-Belgique.

Quel plus beau titre de gloire pour notre ville que celui d'avoir donné le jour à l'homme qui fonda la monarchie française et amena le triomphe de l'Église et de la charité sur la superstition et l'égoïsme ?

A cette époque, une peste terrible régnait à Tournai et plongeait la ville dans une grande consternation ; les habitants se traînaient vainement devant leurs idoles pour leur demander la cessation du fléau ; il se propageait de jour en jour davantage, visitait la maison du riche et celle du pauvre, le lit des vieillards et la couche des enfants. Le désespoir et la douleur planaient sur la cité. Les esprits forts qui avaient rejeté hors de la ville les disciples de Dieu, tournèrent alors leurs regards suppliants vers l'humble village de Blandain ; le tribun lui-même alla réclamer les prières d'Éleuthère et la protection du nouveau Dieu. Tant il est vrai que l'homme énervé par le bonheur n'est jamais frappé davantage par les vérités du christianisme que dans les moments où un fléau, un désastre, une infortune, ranime son âme et fortifie son jugement. Les chrétiens, ramenés triomphalement à Tournai, convertirent la plus grande partie de la population et Dieu permit que, par leur intercession, le fléau disparût entièrement de la cité.

Saint Éleuthère, après avoir renversé les temples des idoles, voulut relever l'église construite par saint Piat. Clovis, qui avait pour le saint évêque une grande affection, dut encourager ce projet. Les chroniques du moyen-âge nous apprennent qu'il lui fit beaucoup de dons ; or

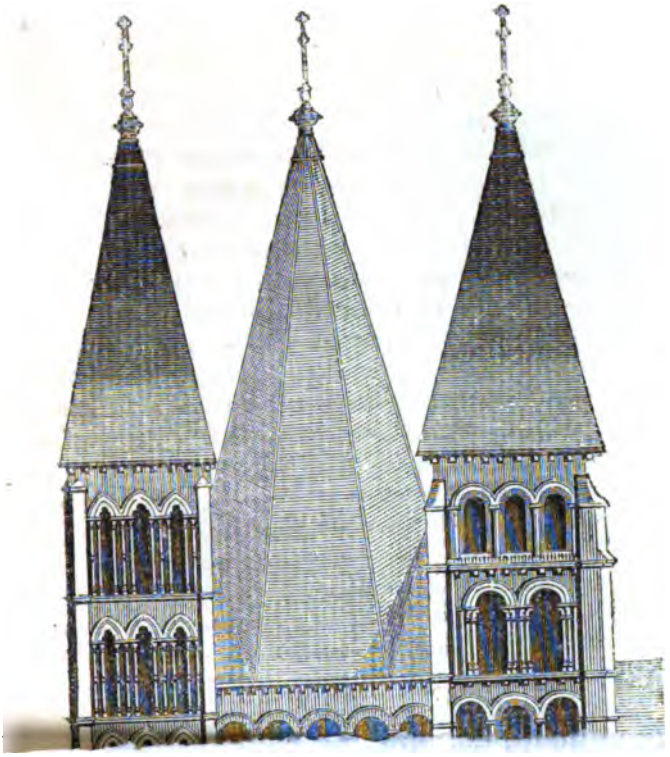

THE
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

ces dons que pouvaient-ils être autres pour un évêque qu'une église épiscopale? Le christianisme venait d'être à jamais implanté à Tournai, et le plus grand désir de saint Éleuthère devait être de posséder un temple digne du culte du vrai Dieu. Des preuves authentiques nous prouvent d'ailleurs que ce n'est pas à tort que les vieilles sculptures représentent saint Éleuthère tenant en main la cathédrale. Le *liber fabricæ* dit que la construction de la cathédrale fut continuée après la mort d'Éleuthère (529) par son successeur saint Médard et, en 578, la charte de Chilpéric donnant à l'évêque Chrasmer, en faveur de la cathédrale, les droits Régaliens situés à Tournai, constate la construction de l'édifice à cette époque : *ad ecclesiam quæ est in honore beatæ Mariæ in ipso Tornaco constructa*. Enfin, à la fin de ce siècle, Grégoire de Tours, en faisant allusion à cette citation, confirme la construction de la sainte basilique : *quæ urbs (Tornacus) in ipsius sanctæ basilicæ ditionibus detinetur*.

La cathédrale construite par saint Eleuthère et Clovis existait encore au IXe siècle. Nous voyons, en effet, qu'en 817, Louis le Débonnaire donne à la cathédrale des terrains royaux afin d'agrandir les cloîtres et pour la vénération qu'il porte à ce saint lieu : *pro reverentia ipsius sancti loci*.

Une charte donnée en 854 par Charles le Chauve, constate encore l'existence de l'église à cette époque. Ce souverain y fixe à trente le nombre des chanoines et confirme certaines donations faites à l'église de Notre-Dame située dans la ville de Tournai : *Prædictæ ecclesiæ sanctæ Dei Genitricis Mariæ semper Virginis in præfata civitate Tornaco sitæ*. (1)

(1) Miræus, III, p. 9.

La fin du huitième siècle vit les plus grands crimes et les plus grands désastres s'amonceler sur Tournai ; nous en dirons quelques mots pour faciliter la compréhension de ce qui va suivre.

On sait qu'à la mort de Baudouin Bras-de-Fer (878) premier comte de Flandre, nos contrées furent visitées par les barbares normands, pour lesquels le prince avait été une barrière insurmontable pendant sa vie. Tournai, ville opulente et ancienne capitale des rois Francs, était une des proies qu'avaient juré de se disputer ces hommes pour qui le vol, le pillage et le meurtre étaient devenus de vulgaires horreurs.

Non contents d'avoir assouvi, une première fois, sur notre ville leur frénétique amour de carnage, les Normands s'installèrent dans la Gaule-Belgique et menacèrent de revenir saccager Tournai plongé dans la terreur et la désolation. On n'arrête pas l'aquilon déchaîné dans la montagne et le torrent qui déborde dans la vallée; on les fuit. C'est aussi ce que durent faire les habitants de Tournai qui avaient survécu au massacre ; ils s'exilèrent pour pouvoir gémir en paix et verser impunément des larmes. Au nombre d'environ douze mille, ils abandonnèrent leur ville (882), ayant à leur tête l'évêque Hédillon, et emportant précieusement dans la cité de Noyon les corps de saint Eleuthère et de saint Piat, toutes les reliques et les trésors de l'église. Quel spectacle plus affligeant pour nous que celui de nos ancêtres arrachés à leurs foyers, à leur pays, et condamnés à traîner au loin des jours d'exil et de deuil !

Trente ans s'écoulèrent (912) avant que les Tournaisiens, pussent en rentrant dans leur ville, retrouver les lieux aimés d'où les avait chassés la barbarie, le sol natal où reposaient les ossements de leurs pères.

C'est ici que se place la grande question de l'âge de la cathédrale de Tournai : celle de savoir si l'église dont la construction fut commencée sous saint Éleuthère, résista à l'invasion des Normands, et est encore celle que nous admirons aujourd'hui. Deux hommes qui ont consacré une partie de leur existence à l'étude et à la restauration de la cathédrale ont écrit de savants mémoires sur la question de son âge (1), mais, partant de données diverses, ils sont arrivés à des conclusions diamétralement opposées. Depuis la publication de ces mémoires, de nouveaux travaux, de nouvelles études ont été faites; elles ne peuvent que contribuer puissamment à mettre en lumière un des points les plus intéressants de l'histoire et de l'archéologie.

Moins qu'à tout autre, il nous appartient d'intervenir dans ce grave débat; un fils ne doit ni discuter ni louer les travaux de son père. Qu'il nous suffise d'indiquer le sujet de la question. C'est d'ailleurs le cas de rappeler ici ces paroles d'un historien célèbre : « Quand deux hommes éclairés et de bonne foi discutent longtemps, il y a grand apparence que la question n'est pas claire. » (2).

---

(1) *Dissertation sur l'âge de la cathédrale de Tournai* par B.-C. Du Mortier. — *Nouvelles observations sur Notre-Dame de Tournai* par le même, publiées dans les Bulletins de la commission royale d'histoire de Belgique. — *Recherches sur l'histoire et l'architecture de la Cathédrale de Tournai* par J. Le Maistre d'Anstaing — 2 vol.

(2) C'est un fait hors de doute qu'à la fin du XIe siècle, le style lombard s'enseignait aux écoles de Tournai. Les annales de l'abbaye de Rolduc écrites par un moine contemporain nous apprennent que pendant le XIe siècle, un prêtre nommé Ailbert, fils d'Amaury d'Antoing, fut mis aux écoles de la cathédrale de Tournai où il fit de grands progrès dans les lettres et les arts libéraux. Quand ses études furent terminées, il devint chanoine et écolâtre de la cathédrale; mais porté vers la vie monastique, il s'établit en 1104 dans une solitude à

Les principes et les lois archéologiques, telles qu'elles ont été énoncées par M. de Caumont dans son *abécé-*

Rolduc où il construisit une chapelle en bois et y fixa l'attention des populations environnantes.

Un jour, en revenant du Tournaisis, une dame noble et riche le pria de lui construire une église selon les règles « *in redditu* (*a Tornaco*) » *rogatus est a nobili matrona et divite, Ecclesiam regulari formæ sibi* » *fundere* » ce qu'il fit en six mois; après quoi, il entreprit une nouvelle construction en pierre et voûtée. Enfin, en 1107, Aibert aidé d'un moine nommé Embrico, jeta les fondements d'un monastère en style lombard « *deposito interea sacrario construxerunt criptam in eodem* » *loco sacerdos* (*Ailbertus*) *et frater Embrico, jacentes fundamentum* » *monasterii scemate longobardino.* » Ce fait ne peut être contesté puisque les annales de Rolduc ont été écrites au milieu du XIIe siècle.

Cripte de l'abbaye de Rolduc.

daire, par M. Didron dans ses *annales*, par M. Batissier dans son *histoire de l'art monumental* et plus récemment par M. Viollet-le-Duc, dans son excellent *dictionnaire d'architecture*, consistent à prétendre que tous les monuments portent en eux-mêmes des caractères qui suffisent pour qu'on puisse parfaitement apprécier la date de leur construction. Les savants auteurs que nous venons de citer, ayant pris pour points de départ des édifices dont l'âge se trouve constaté d'une manière précise, ont écrit des règles invariables, admises aujourd'hui par presque tous les archéologues, qui fixent siècle par siècle, le mode de construire et les divers détails d'ornementation employés par les architectes et les constructeurs. C'est en se basant sur ces principes que l'auteur des *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, établit que l'église construite par saint Éleuthère a dû être détruite par les Normands puisque la partie romane de la cathédrale porte tous les caractères de l'architecture des Xe et XIe siècles. En effet, l'aspect du monument, de la nef et des transepts dont les bases sont ornées de palmettes et les chapiteaux de dessins artistement fouillés, les archivoltes historiées des portes des transepts, les tours élancées qui surmontent l'édifice roman, et en un mot tout l'ensemble des détails d'architecture nous rappellent les monuments construits après l'an mil, dans le système des archéologues modernes. L'auteur des *Recherches sur la cathédrale* trouve la confirmation de

---

En visitant, l'année dernière, l'église et la célèbre cripte de Rolduc construite par Ailbert de Tournai nous avons été frappés de la similitude d'un grand nombre de ses détails avec ceux de notre cathédrale. C'est donc un fait hors de doute que l'on construisait à Tournai, pendant le XIe siècle, en style roman-lombard : *Scemate langobardino.*

son opinion dans un manuscrit des archives de l'évêché ayant pour titre *Ritus officii divini ecclesiæ Torn.* 1656. M. le vicaire général Voisin avait découvert que ce manuscrit qui donne la nomenclature et l'ordre des fêtes qui se célébraient autrefois en l'église cathédrale désigne pour le 9 mai, l'anniversaire de la dédicace de l'église en 1099.

L'auteur de la *Dissertation sur l'âge de la cathédrale de Tournai*, procède différemment. Rejetant les principes archéologiques généralement admis qu'il est loin de regarder comme articles de foi, il prouve par des documents authentiques extraits d'anciens manuscrits, d'Hériman, de Philippe Mouskes, etc., que la cathédrale ne fut pas détruite par les Normands qui se contentèrent de la piller et qu'en 912, le clergé de Tournai revenant de Noyon, y rapporta les objets précieux sauvés de la fureur des hommes du nord et y fit pendre les cloches de l'abbaye de Saint-Martin détruite par les barbares.

D'après l'auteur de la *Dissertation*, etc., la cathédrale existait en 955, puisqu'elle est mentionnée à propos de l'évêque Fulcher; de 980 à 1050, puisque le corps de saint Nicaise y fut conservé; en 1060, puisque l'évêque Baldéric y transporta le corps de saint Éleuthère; en 1090, puisque l'évêque Radbod y fit des restaurations et y tint un synode. Quant à la dédicace de 1099, l'auteur de la *Dissertation*, etc., croit que cette indication en marge d'un manuscrit du XVIIe siècle, ne peut s'appliquer qu'à une profanation et non à une reconstruction du temple; il en donne la preuve en citant six dédicaces et consécrations qui eurent lieu depuis le XIe siècle jusqu'au XIVe siècle. D'après lui, la partie romane de la cathédrale ne serait pas l'œuvre d'une seule époque; mais commencée par saint Éleuthère, elle aurait été continuée à diverses reprises. L'auteur cherche ensuite à découvrir

sur le monument lui-même les époques de sa construction et à trouver leur concordance dans les documents historiques, dans les dates certaines fournies par les documents contemporains.

L'époque de la construction du chœur de la cathédrale, ce chef-d'œuvre de l'architecture ogivale, a donné lieu aussi à de nombreuses contestations. et il est étonnant que l'auteur des *Recherches sur la Cathédrale*, après s'être appuyé sur les principes généralement admis en archéologie pour apprécier l'âge de la partie romane de ce monument, ait négligé ces mêmes données pour indiquer l'âge du chœur ogival. En effet, se rangeant de l'opinion, et acceptant les citations de l'auteur de la *Dissertation*, il dit que le chœur commencé dans la première moitié du XIIe siècle fut terminé, la voûte exceptée, dans le courant de ce siècle. (1)

D'après cette opinion, la construction du chœur serait antérieure de plus de cent ans à celle des monuments analogues que l'on rencontre en France, en Belgique et sur les bords du Rhin, et tandis que l'ogive était à peine connue en Europe, elle avait déjà acquis à Tournai la légèreté, l'élégance et les heureuses proportions qui donnent tant de supériorité au style ogival de la première

---

(1) Depuis la publication de son savant ouvrage, l'opinion de l'auteur des *Recherches sur la Cathédrale* doit être changée, car nous lisons dans l'intéressante *histoire de l'architecture en Belgique* par A. Schayes : « Sur la foi de l'annaliste tournaisien Cousin, j'avais » dans mon *Mémoire sur l'architecture ogivale en Belgique*; fixé à » l'année 1110 le commencement de la construction de cette partie » de la cathédrale; M. Le Maistre d'Anstaing avait aussi désigné le » XIIe siècle pour l'époque de l'érection du chœur ogival; nous sommes revenus tous deux de cette erreur. »

époque sur celui des siècles postérieurs. (1) Cette opinion repose sur un grand nombre d'indications qu'il serait trop long de rapporter ici ; qu'il nous suffise de noter que Cousin dit dans son histoire de Tournai (2) « qu'en l'an » 1110 furent mis les fondements du chœur neuf de la » cathédrale, lequel n'a été voûté et achevé que 80 ans » après ou davantage » et que nous lisons dans la continuation de la célèbre chronique de Sigebert de Gembloux que la dédicace du chœur de la cathédrale par Henry archevêque de Rheims, accompagné de plusieurs évêques, eut lieu en 1171. (3)

Une autre opinion s'appuyant sur les allégations d'autres chroniqueurs et plus conforme aux données admises en archéologie, ne fait remonter qu'à 1219 le commencement de la construction du chœur sous l'évêque Walter de Marvis (4), et sa dédicace en 1338 par l'évêque André. (5)

Quoi qu'il en soit de ces allégations contraires que nous ne faisons qu'indiquer, elles n'enlèvent rien à la gloire de notre cité de posséder l'édifice le plus remarquable de

---

(1) De Caumont. — *Abécédaire d'archéologie.* — Vol. I p. 232.

(2) Vol. II p. 163.

(3) *Sigeberti chron. continuatio Tornacensis*; ap. Pertz. *Mon. germ.* — Vol. 8 p. 444 : Nobilis ecclesia Tornacensis Beatæ Mariæ semper Virginis dedicata est ab illustri viro Domno Henrico Remensi Archiepiscopo; pluribus secum adunatis episcopis.

(4) *Corpus chronicorum Flandriæ.* — Vol. II p. 568 : Walterus de *Marvis* novam chorum ecclesiæ Tornacensis incipit fabricare.

(5) Ms. écrit en 1600 : Andreas.. . dedicavit ecclesiam Tornacensem concessitque universis Christi fidelibus ecclesiam Beatæ Mariæ Tornacensem in die dedicationis ejusdem visitantibus quadringenta dies injunctis sibi pœnitentiis et in ejus octavis triginta.

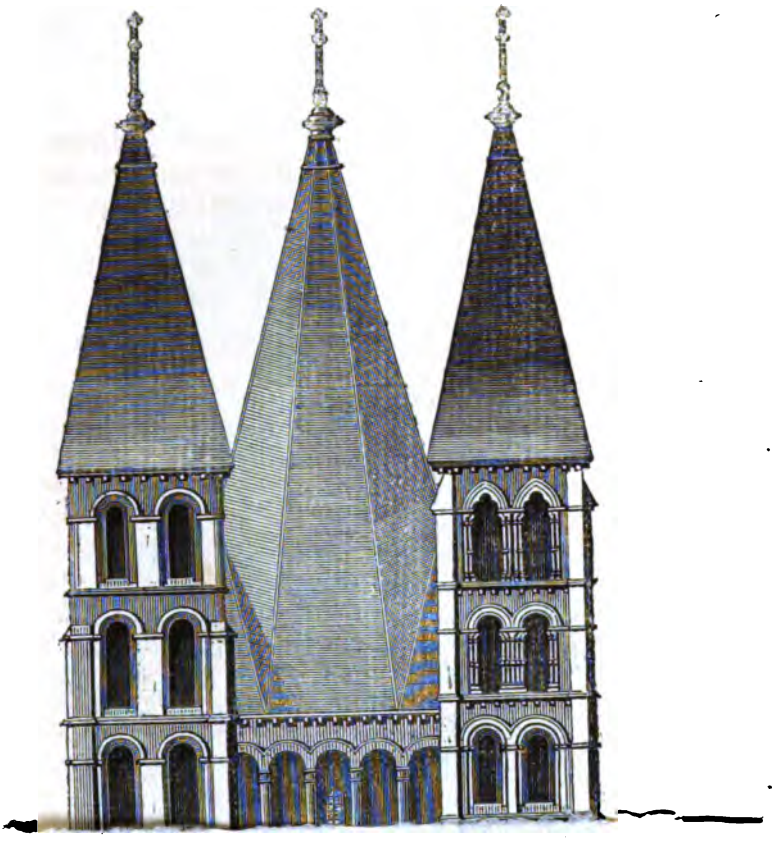

THE
NEW
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

Belgique par la splendeur de son aspect, la hauteur de ses lignes, la majesté de sa nef et de ses transepts romans, la hardiesse des arcades et des voûtes de son chœur ogival.

II

Aspect de la Cathédrale. — Description des parties romanes & ogivales. — Jubé.

—

De tous les édifices romans qui existent encore dans le nord de l'Europe, la cathédrale de Tournai est sans contredit le plus curieux par sa grandeur et sa magnificence, par l'élévation de son style et l'ensemble de ses détails. Ce monument qu'on ne saurait se lasser d'admirer et de peindre sous tous ses aspects, présente à nos populations l'emblème et le symbole du christianisme, que ni les tempêtes, ni les révolutions ne peuvent ébranler. Les enfants de la cité contemplent avec fierté l'immensité de cette construction, due à l'intelligence et à la persévérance de leurs ancêtres; ils professent une espèce de culte, pour cinq ces tours élevées qui, en s'élançant du faite de la cathédrale, semblent être des jalons posés par nos anciens évêques sur le chemin du ciel, pour indiquer à nos générations la route qu'ils ont parcourue.

Nous voudrions pouvoir décrire l'extérieur de la cathédrale, mais notre plume se refuse à retracer les proportions parfaites des parties romanes de l'édifice, l'effet prodigieux du faisceau de clochers qui les surmonte et l'élégante élévation du chœur dont les hautes fenêtres surpassent en hardiesse tout ce que le moyen-âge a produit de plus merveilleux. Faisons donc d'un seul regard le tour de ces

hautes murailles qui dressent vers le ciel un témoignage puissant de la foi et de la ferveur de nos ancêtres, et laissons s'entr'ouvrir devant nous les portes du temple.

Du pied du grand portail, nous embrassons toutes les beautés du vaste vaisseau de la cathédrale. L'œil étonné plonge au milieu de tous ces piliers et de toutes ces arcades, sans pouvoir en apprécier le nombre, et l'archéologue ému par un spectacle aussi grandiose, éprouve des sensations qu'il lui serait impossible de transmettre. Tant il est vrai que la description la plus détaillée et les dessins les plus exacts, ne sauraient produire les puissants effets de ces pierres sombres et grisâtres, ignorées des grandes cathédrales de France, et cette foule d'émotions simultanées que l'on récent, en contemplant tout à la fois le chef-d'œuvre des architectures romanes et ogivales.

Mais la cathédrale de Tournai n'est pas seulement le sujet de l'admiration de l'archéologue, c'est aux âmes catholiques qu'elle réserve ses émotions les plus douces et les plus suaves. Sous ces voûtes qui semblent soutenir le ciel, le cœur s'épanouit et un recueillement involontaire saisit l'intelligence; l'homme découvre mieux sa destinée, comprend mieux la vie et la mort, s'élève plus facilement à la vérité. Il semble enfin que le mystère de la Rédemption resplendit davantage et que les parfums de la prière s'exalent avec plus de poésie dans l'immense étendue d'un temple qui sortait déjà de terre, pour proclamer le culte de la mère de Dieu, alors que la plus grande partie de l'Europe était encore enveloppée dans les langes grossiers du paganisme.

A la vue de la magnifique cathédrale de Tournai, beaucoup de personnes sont frappées de la hardiesse de l'entreprise et des dépenses énormes qu'elle a dû occa-

sionner ; elles oublient que la foi était vive au moyen-âge et que la charité des peuples n'était pas sollicitée en vain quand on demandait des secours au nom de Dieu. L'histoire nous apprend que les saintes reliques de la cathédrale, furent promenées à diverses reprises dans les Flandres et les provinces voisines, par le clergé de Tournai. A la vue de la fierte de Notre-Dame qui contenait le pallium de la Vierge, le châtelain se dépouillait de son or et l'artisan de ses pauvres deniers, pour la construction du temple qui devait s'élever au milieu de la grande cité de Tournai, sous l'invocation de la Reine du ciel. Il n'y avait alors ni commission des monuments, ni comités des beaux-arts, mais il y avait la foi et la ferveur de tout un peuple.

Façade.

On n'a conservé aucun dessin, aucune indication précise sur la façade primitive de la cathédrale. L'on sait seulement que pendant le courant du seizième siècle, l'évêque de Croy, croyant sans doute embellir l'entrée du temple de Dieu, fit percer une immense fenêtre ogivale dans toute la partie de la façade qui recouvre la grande nef et l'on présume que le même évêque fit adosser au portail le péristyle ogival qu'on y voit encore. Enfin, dans le siècle dernier on a supprimé le pignon roman, pour couronner la façade devenue gothique par un fronton en style classique du plus mauvais goût.

Le rez-de-chaussée de la façade primitive, se découvre encore sous le péristyle ; il se composait de deux grandes portes géminées donnant accès dans la grande nef et de deux petites portes correspondant aux nefs latérales.

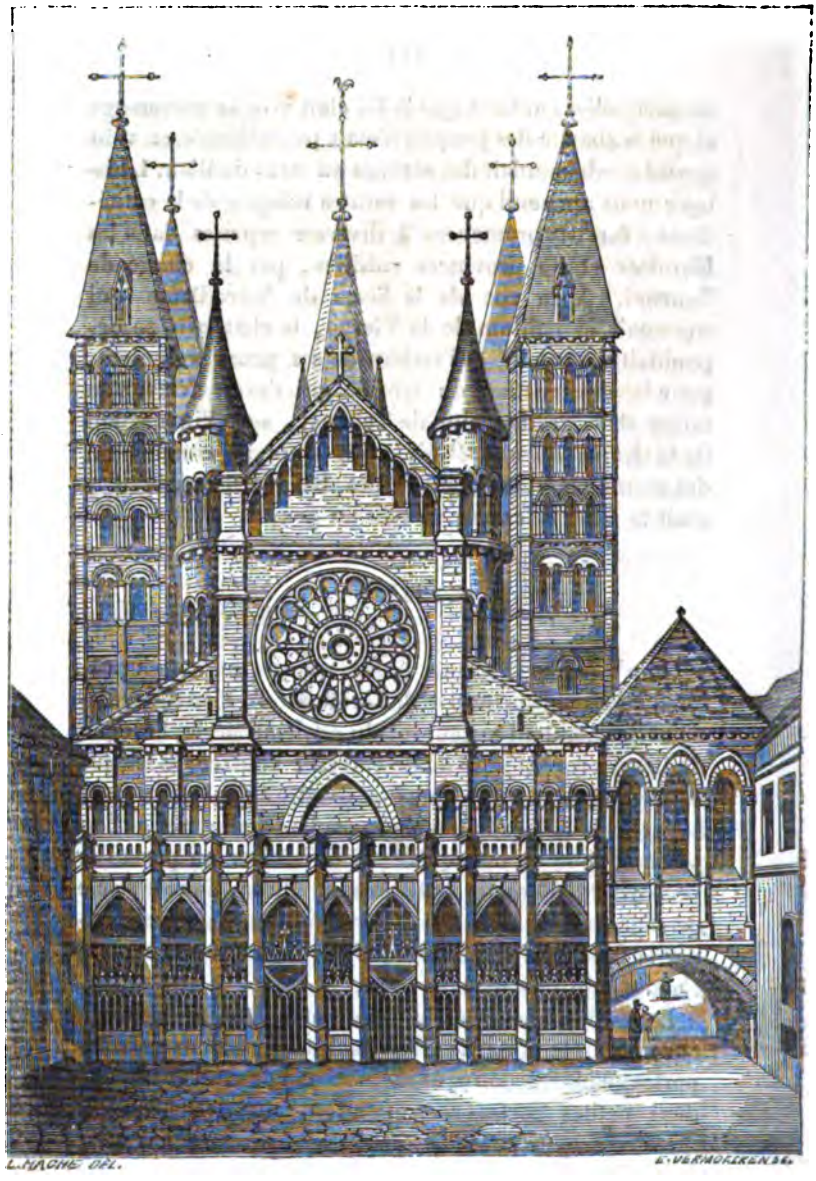

Façade de la cathédrale. 3

L'étage de la façade reposait sur des arcatures aveugles; on ignore comment il était orné, mais il est clair qu'il était surmonté d'un gable de chaque côté duquel s'élevaient des tourelles.

La reconstruction de la partie haute de la façade, effectuée en 1851, est l'une des restaurations les mieux réussies que nous connaissions. Une grande rose romane remplace la verrière de l'évêque de Croy, et le pignon de la façade est orné d'une galerie ou promenoir; rempart et étroit dont l'arcature simple, supportée par de frêles colonnettes forme un encadrement favorable à la grande fenêtre circulaire.

Nefs.

Extérieurement les nefs de la cathédrale sont peu chargées d'ornements. Les murs renforcés de distance en distance par des piliers carrés d'une faible saillie, se terminent par de petits modillons qui soutiennent la corniche. Deux colonnettes romanes supportent les arceaux de la double rangée des fenêtres des nefs collatérales et une galerie de circulation fermée par les colonettes portant les archivoltes des hautes fenêtres serpente tout autour du monument. L'architecte, en établissant cette galerie, eut probablement en vue de permettre la surveillance, l'entretien des constructions, des couvertures et des verrières sans être obligé de recourir à de dispendieux échafaudages.

A l'intérieur, la nef centrale présente un aspect aussi sévère qu'imposant et les nefs latérales à double étage que l'on rencontre si rarement dans les monuments anciens contribuent puissamment à grandir le plan général de la cathédrale. Les piliers du rez-de-chaussée

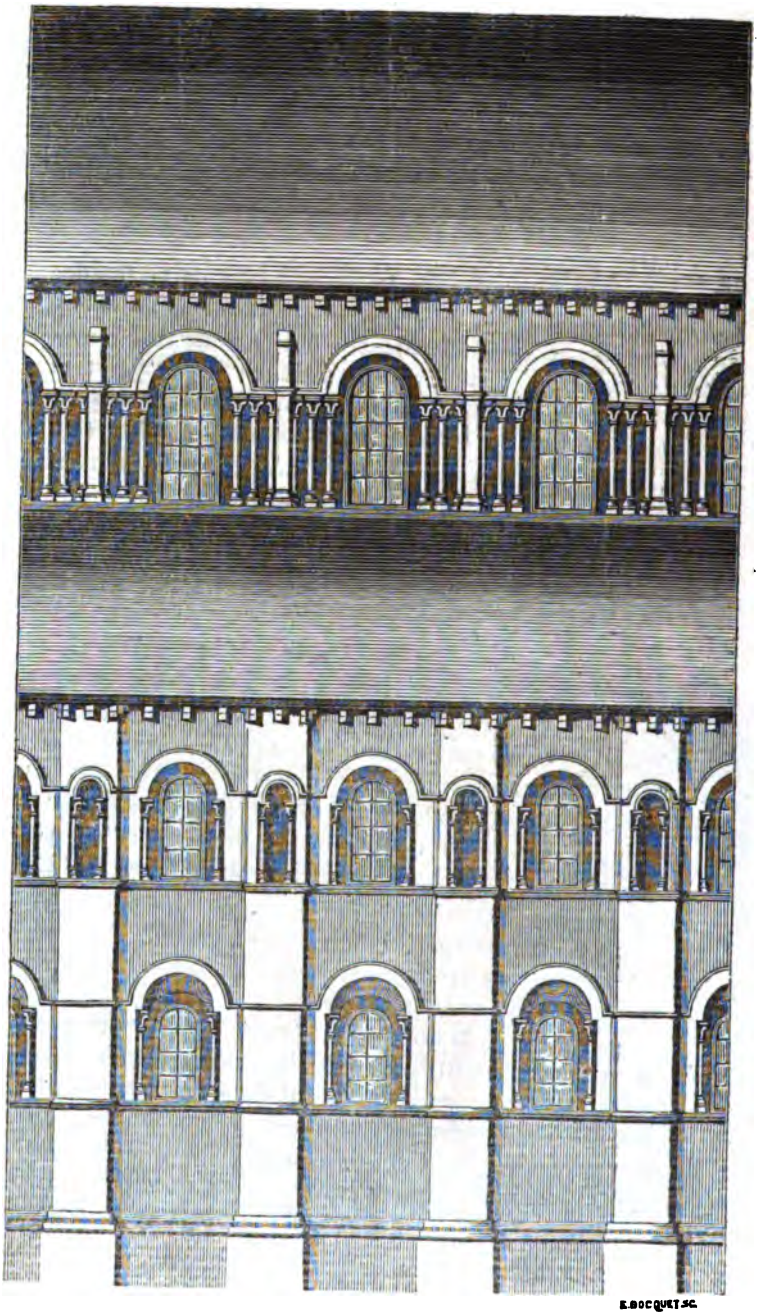

Travées extérieures des Nefs.

composés de quatre colonnes engagées et d'autant de colonnettes octogonales en pierres polies supportent, à l'aide d'arcs surbaissés, les voûtes en arrête qui recouvrent les bas côtés. D'autres piliers de forme octogonale superposés à ceux du bas et flanqués comme eux de quatre colonnettes clôturent la galerie qui règne sur toute la largeur des ailes latérales de la nef; enfin une rangées d'arcades aveugles orne le sommet des murailles. Ces arcades étaient complètement bouchées; on les a dégagées en 1847 en restaurant le monument. La voûte de la nef est toute récente. Elle ne date que de 1777.

En dégageant les piliers du platras qui les recouvrait, on a mis à nu une longue série de chapiteaux qui offrent un grand intérêt au point de vue de l'art. La diversité des chapiteaux romans de la cathédrale est si grande qu'il ne faudrait rien moins qu'un travail consi-

Chapiteau orné de fleurs de Lotus.

dérable pour en donner une idée, en effet, le nombre des chapiteaux romans à l'intérieur et à l'extérieur du monument ne s'élève pas à moins de mille, et tous diffèrent l'un de l'autre. Dans la nef, quelques-uns ne sont qu'une imitation plus ou moins éloignée de l'architecture antique; mais la plupart sont revêtus d'une multitude de motifs qui défient toute description et parmi lesquels figurent fréquemment des volutes, des pommes de pin et des fleurs de lotus. Le reste de l'ornementation est le mélange le plus capricieux de galons, de feuillage, de rinceaux, de formes géométriques, etc. Plusieurs chapiteaux présentent aussi des sujets historiques et symboliques qui offrent le plus grand intérêt.

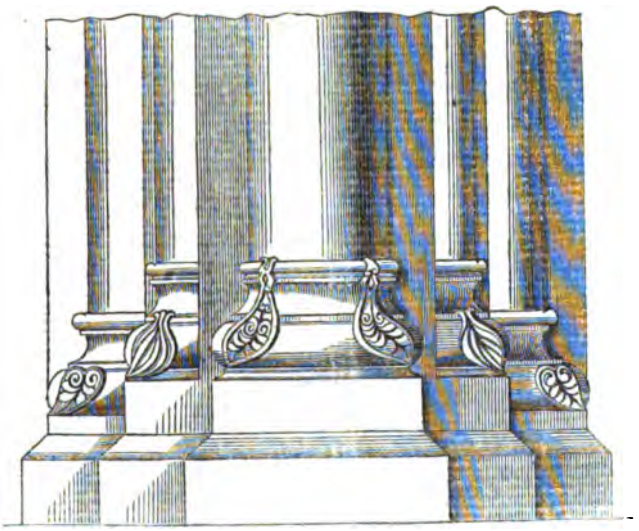

Base des piliers de la nef.

Base des piliers de la nef.

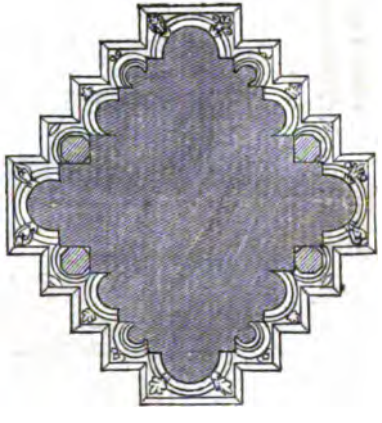

Base des piliers du dôme.

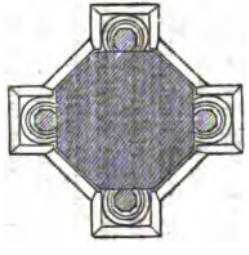

Base des piliers de la galerie de la nef.

De ces chapiteaux historiés, les plus curieux sont ceux qui représentent : 1° Frédégonde remettant le sceptre à Chilpéric après l'assassinat de Sigebert; 2° des chevaux aux narines ouvertes et crépues, ce qui, d'après Cassiodore, était le symbole de la ferveur; 3° deux têtes d'hommes coiffés de bonnets gaulois; 4° un homme vêtu d'une longue tunique que la tradition dit être l'architecte représenté dans sa chûte; 5° le trétramorphe, c'est-à-dire la réunion en un seul groupe des attributs des quatre évangélistes.

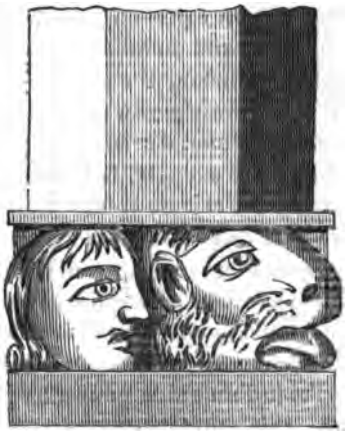

Quant aux bases, elles rappellent la dégénérescence des bases antiques, et presque toutes sont ornées de palmettes; il en est une cependant où le ciseau du sculpteur s'est exercé d'une manière assez originale à reproduire une tête d'homme près de celle d'un animal.

Portails latéraux.

Les portails latéraux de la cathédrale semblent être la partie de l'édifice roman qui a été construite la dernière. Outre que leur ceintre formé de trois courbes nous montre déjà l'arc en tiers point, les sculptures régulières des tympans et des archivoltes finies avec un soin extrême

nous présentent cette multitude d'ornements mystiques qui signalèrent les derniers temps de l'existence du style roman.

Le sujet de ces riches bas-reliefs qui ornent les trois portails, semble avoir été puisé dans une grande et sublime pensée celle de la trilogie de l'humanité chrétienne : la vie, la mort et l'éternité. Cherchons à le démontrer.

La porte Mantile située au nord (marché aux poulets) tire son nom d'une légende simple et douce que nous allons rapporter dans toute sa naïveté :

Saint Eleuthère sortant de son église un jour de Noël, rencontra sous le porche un grand nombre d'indigents à qui il s'empressa de faire l'aumône. Un pauvre aveugle, nommé Mantilius se trouvait perdu dans la foule et, ne recevant rien du saint évêque, il criait : « Père miséricordieux, regardez le pauvre aveugle, faites-lui quelqu'aumône; j'ai perdu mon guide et je ne trouve personne qui veuille m'introduire près de l'autel de la Vierge. Le peuple voulait le chasser, mais Éleuthère, attirant l'infirme avec bienveillance, lui dit : « Jésus-Christ qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né vous rend aujourd'hui la vue; allez et croyez en lui. » L'aveugle ayant recouvré aussitôt la lumière, n'eut plus besoin de l'aide d'un guide pour aller prier devant l'autel de la Vierge, et le peuple, pour conserver le souvenir de ce miracle, donna le nom de Mantile à la porte (nord) de la cathédrale.

L'ensemble des sculptures du portail Mantile symbolise la vie du chrétien, c'est-à-dire le triomphe de la vertu sur le vice. Nous voyons représenté sur les jambages de la porte le triomphe de l'humanité sur l'orgueil et de la vérité sur l'erreur; les claveaux nous montrent l'histoire de David vainqueur de Goliath, entrant à Jérusalem,

obtenant pour épouse la fille de Saül et recevant l'onction sacrée de Samuel. Enfin l'archivolte est décorée par deux statues de femme qui symbolisent l'une la charité, l'autre le travail. Les vices et les démons représentés par des sculptures fantastiques taillées avec vigueur rampent autour de ces emblêmes de la vertu. Il semble que les sculpteurs du moyen âge en traçant ainsi sur le portail de l'église l'image de l'enfer, tel qu'on pourrait le voir dans un cauchemar, ont voulu exciter à la prière les chrétiens qui entraient dans le temple et leur inspirer l'horreur du péché.

Le chapitre de la cathédrale, en faisant sculpter sur le portail Mantile l'histoire du roi David, semble avoir eu pour but d'absoudre et de célébrer par une comparaison l'assassinat de Sigebert roi d'Austrasie. L'on sait que ce fut à l'occasion de cet assassinat que Chilpéric accorda les droits régaliens à l'évêque Chrasmer; or, le chapiteau adossé au portail Mantille nous montre Frédégonde remettant le sceptre de Sigebert à Chilpéric; c'est bien là la comparaison de Chilpéric avec David et de Sigebert avec Goliath, c'est-à-dire, dans la pensée du chapitre, le triomphe de la vertu sur le vice.

Le portail dit du capitole, est situé au midi (marché aux poteries), il a la même forme et est certainement de la même époque que le portail Mantile; mais ses dimensions en sont plus restreintes. Ce portail exposé aux vents d'ouest a beaucoup souffert et ses sculptures sont fortement exfoliées. Il est facile de voir cependant par le peu qu'il en reste que l'artiste a été inspiré par l'idée de la mort du chrétien; en effet, les claveaux nous montrent le jugement dernier et les chrétiens sortants de leur tombeau autour de la Jérusalem céleste. Le seul bas-relief qui ait été conservé sur les jambages de la porte représente un

ange et un démon se disputant l'âme d'un chrétien couché sur son lit de mort.

Le portail de la façade complétait l'idée de la trilogie du chrétien. Les quelques parties qu'on en a retrouvées, lors de la restauration de 1851, représentaient le zodiacre, c'est-à-dire le ciel et l'éternité.

La restauration des deux portails latéraux sera une œuvre très-difficile et qui ne pourra être entreprise sans le ciseau de sculpteurs habiles et les conseils de personnes fort instruites en iconographie sacrée; s'il est vrai surtout, comme nous le croyons, que ces deux portails symbolisent la vie et la mort du chrétien.

Clochers.

Les cinq clochers de la cathédrale, si populaires dans toute la Belgique et dont le nom seul suffit pour rallier tous les enfants de Tournai, n'ont pas leurs pareils en Europe. L'archéologue qui met le pied sur le sol du Tournaisis est frappé d'admiration à la vue de ces cinq flèches de trois cents pieds d'élévation qui semblent sortir d'un même socle et s'élever vers les nues pour donner à notre cité un aspect aussi majestueux qu'imposant.

Le style des clochers de la cathédrale nous prouve qu'ils ont été construits à des époques différentes; il semble cependant que les quatre tours latérales ont été édifiées dans le principe jusqu'à la hauteur de la galerie extérieure du transept et n'ont été continuées que plus tard dans des styles différents.

Le dôme ou clocher central, posé à l'intersection des bras de la croix, est bien certainement le plus ancien. Il semble avoir été construit à la même époque que le transept, car les chapiteaux des colonnettes qui clô-

turent la double galerie en claire-voie du dôme rappellent complètement ceux qui ornent les colonnes des croisillons. Ce clocher n'est pas seulement une tour s'élevant au-dessus de l'édifice et posé sur les quatre piliers principaux; il contribue encore à l'aspect du monument, en laissant une vaste lanterne libre et apparente dont l'effet ajoute singulièrement à la grandeur du vaisseau.

Bien que les quatre clochers qui entourent le dôme présentent le même aspect, ils diffèrent cependant beaucoup entre eux quant au style et il suffit d'y jeter les yeux pour se convaincre qu'ils ont été édifiés à des époques diverses. Ces clochers, entourés de contre-forts qui s'élèvent jusqu'à la hauteur des combles et donnent une grande solidité à la maçonnerie, sont divisés en zones ou étages plus ou moins élevés que décorent des arcades géminées et que divisent des doubles bandeaux supportés par des modillons; un comble pyramidal en bois revêtu d'ardoises termine chacune des tours.

Les deux clochers situés aux angles rentrants du dôme et du chœur sont évidemment plus anciens. Des autels dédiés à Marie et à St-Jean ont été longtemps adossés à ces clochers et leur ont fourni les noms qu'ils portent encore aujourd'hui.

Le clocher Marie est celui qui a été élevé le premier; son style sauvage et l'absence complète de motifs ogivaux lui donnent le bénéfice de l'âge sur les autres. Le clocher St-Jean est dépourvu de tout ornement; les chapiteaux et les colonnettes sont remplacés chez lui par des simples pieds droits, mais il présente à sa partie inférieure deux baies en tiers points et un assemblage d'imbrications de forme ogivale qui accusent une époque plus récente que le clocher Marie.

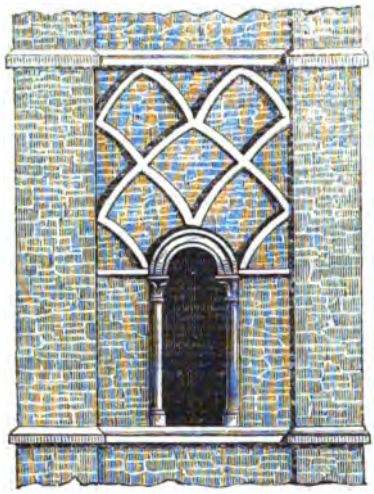

Le clocher Brunin et celui de la paroisse, construits tous deux en style de transition, sont plus récents. Le premier, situé près de la porte Mantile, a une grande analogie avec le clocher St-Jean mais le style ogival s'y montre davantage. Des colonnettes sveltes et annelées garnissent les baies des deux zones supérieures et ses plus hautes fenêtres ogivent d'une manière sensible. Quant au clocher de la paroisse, nommé ainsi parce qu'il a toujours renfermé les cloches de la paroisse N.-D., il est certainement celui qui a été construit le dernier ; ses baies formées d'arcades lobées sont entourées d'un nombre considérable de colonnettes annelées et annoncent déjà la fin de l'époque de la transition.

Transept.

On a souvent dit que chaque style architectonique avait produit un chef-d'œuvre, rien n'est plus vrai et ce qu'est la colonnade du Parthénon pour le style grec, la façade de la cathédrale de Rheims pour le style ogivale et le dôme de saint Pierre pour la renaissance, nous le trouvons dans le transept de notre cathédrale pour le

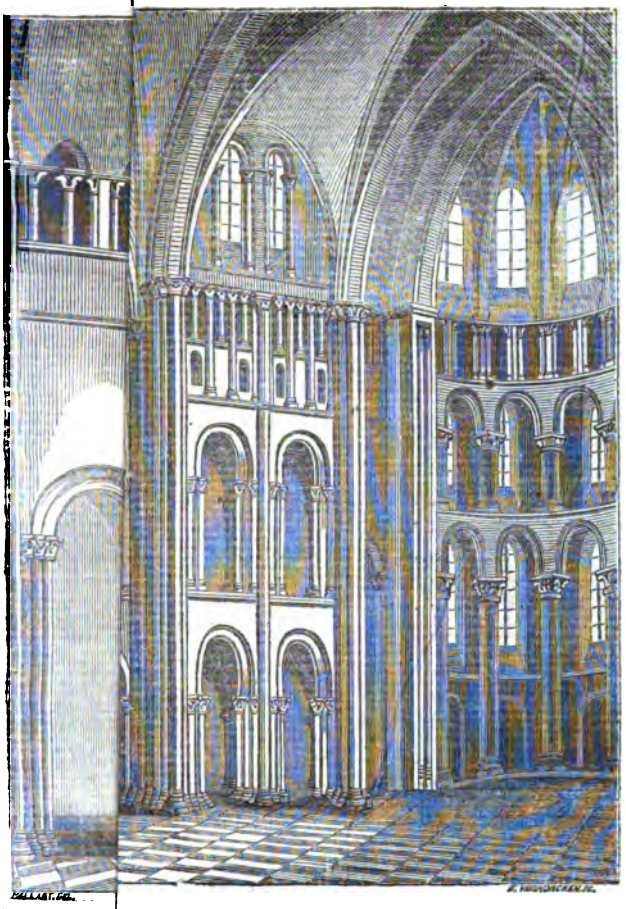

Europe une
lui être com-
premier style

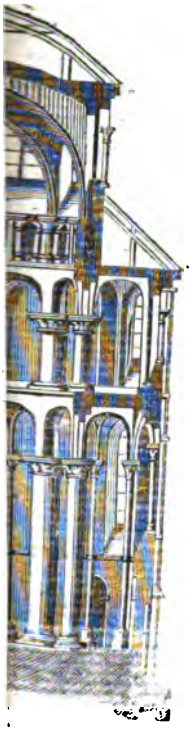

édrale par
, on ne se
agnifiques
l'ensemble

zones supéı
manière se:
ainsi parce
roisse N.-I
le dernier :
rées d'un ı
et annonce

On a s
avait prod
qu'est la c
façade de
et le dôm
trouvons

PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R

style roman. Il n'y a certainement pas en Europe une seule construction de ce genre qui puisse lui être comparée. Salut et gloire au chef-d'œuvre du premier style chrétien !

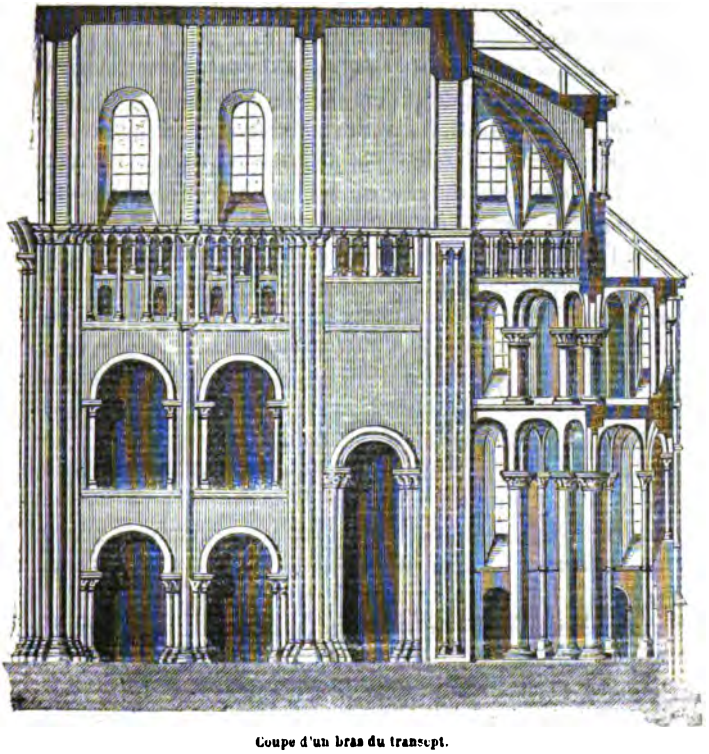

Coupe d'un bras du transept.

Quand on entre dans le transept de la cathédrale par le grand arc triomphal qui supporte le dôme, on ne se fait pas d'abord une idée bien juste de ses magnifiques proportions ; la grandeur et la simplicité de l'ensemble

absordent le regard, lui donnent pleine satisfaction et il semble que l'on ait tout vu, tout compris, tout admiré d'un seul coup d'œil. L'aspect change et devient plus imposant, lorsqu'on se place à l'extrêmité de l'un des croisillons. De ce point, la construction apparaît dans toute sa magnificence, et peu à peu les regards attirés par les détails, s'égarent avec une sorte de surprise au milieu d'immenses séries de piliers et de colonnes; ils s'attachent avec admiration sur des richesses et des variétés infinies. Il faudrait une plume beaucoup plus exercée que la nôtre pour décrire ce spectacle grandiose; cherchons cependant à en donner une faible idée.

A l'extérieur, les hémicyles du transept rappellent les faces latérales de la nef; il y a cependant quelques différences qu'il est bon de noter : l'appareil est plus soigné que celui des basses ailes et les fenêtres de la première et de la seconde zône sont beaucoup plus allongées que celles qui leur correspondent dans la nef. La galerie ou *pied-vois* de la partie supérieure est la continuation de celle de la nef; elle ne présente qu'une différence avec cette dernière : c'est que chaque contre-fort est cantonné par deux colonnettes au lieu de trois. Un pignon à galerie rampante, tels qu'on en voit dans beaucoup d'églises de la Lombardie, couronne chaque hémicycle.

A l'intérieur, chaque croisillon du transept s'ouvre par une arcade en ogive suivie de deux autres semblables, dont la dernière sert de point d'appui aux grosses nervures de la voûte des apsides; ces absides offrent trois rangs de fenêtres, et ce qui en rend l'aspect aussi imposant, c'est qu'elles sont ornées de larges galeries garnissant les claires-voies. Des colonnes isolées et monostèles, surmontées d'arcades fortement surhaussées, supportent ces galeries qui recouvrent toute la largeur des bas côtés

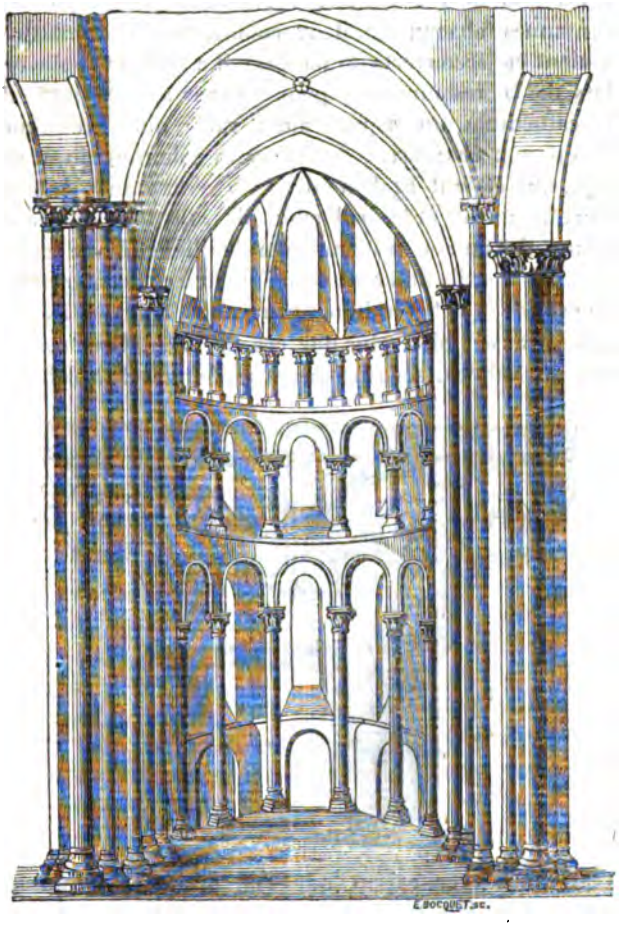

Croisillon du transept.

des croisillons et sont bornées elles-mêmes par des colonnes de la même épaisseur que celles du rez-de-chaussée.

Au-dessus de ces galeries règne une série de pilastres cantonnés chacun de deux colonnettes. Ces pilastres avaient été recouverts de plâtras; il a suffi de l'enlever, lors de la restauration, pour donner à cette partie de la cathédrale un aspect aussi varié que grandiose. Quant aux chapiteaux des diverses colonnes du transept, qui étaient également, il y a vingt ans, enfouis dans le mortier et le badigeon, ils sont tous différents les uns des autres, profondément fouillés et d'une sculpture parfaite; ils diffèrent donc, quant à ce dernier point, de ceux de la nef et indiquent une autre époque; ils rappellent aussi, bien plus que ces derniers, l'art romain avec ses volutes, ses rinceaux et ses feuilles d'acanthe.

C'est donc avec raison que l'on désigne le transept comme étant la partie de la cathédrale qui a été construite la première.

Autrefois, les murailles, les colonnes et les chapiteaux du transept étaient peints, mais le malheureux goût du badigeon, qui a ravagé tant de monuments à Tournai pendant

le dix-huitième siècle, s'est étendu aussi sur toute la cathédrale. L'enlèvement de ces ignobles couches de chaux nous permet aujourd'hui de distinguer encore ce que les couleurs primitives représentaient.

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'admirer, parce que nos yeux ne se sont pas encore détachés du magnifique vaisseau des croisillons, mais il nous est impossible de pénétrer dans le chœur de la cathédrale sans jeter un regard de pitié sur les deux immenses autels en style païen qui se pavanent au milieu de la plus belle conception du génie chrétien. En émettant le vœu que le chapitre de la cathédrale se hâte de jeter bas ces constructions absurdes, nous croyons prendre en main non-seulement les intérêts de l'archéologie chrétienne mais encore ceux de la cathédrale elle-même dont aucune des parties ne devrait servir de risée aux étrangers qui visitent notre ville.

Chœur.

L'architecture ogivale n'est à nos yeux qu'une transformation du style roman. La foi vive et l'enthousiasme religieux qui caractérisent si bien les XIIe et XIIIe siècles inspirèrent aux populations et aux artistes, un goût prononcé pour tout ce qui était grandiose et extraordinaire. C'est sous cette impulsion vers le merveilleux que nous voyons l'arc aigu se substituer à l'arc en plein ceintre, les fenêtres s'agrandir et se découper, les voûtes s'exhausser et s'élargir pendant que les appuis s'amaigrissent et rendent les arcs boutants nécessaires, enfin, les nervures des voûtes imprimer aux piliers la forme d'un faisceau de colonnettes et se créer par là des supports distincts qui descendent jusqu'à terre. L'architecture ogivale peut donc être considérée comme l'expression la plus vraie de la civilisation chrétienne, et nous allons voir que le chœur

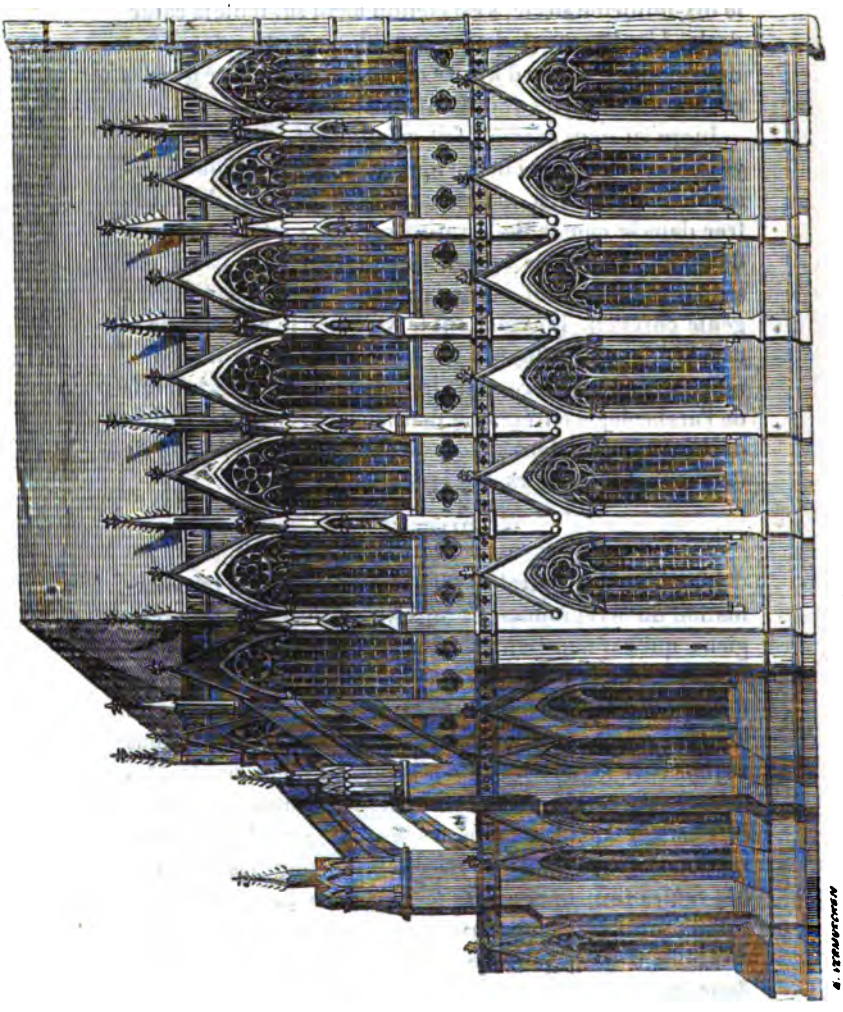

Élévation extérieure du chœur.

de la cathédrale de Tournai nous la montre dans toute sa pureté et dans tout son éclat.

Le chœur de la cathédrale n'ayant qu'un seul collatéral, son intérieur est moins riche, moins orné de clochetons que ceux des cathédrales de Cologne, de Rheims, d'Amiens et de Paris qui ont deux collatéraux. Il est à remarquer, d'ailleurs, que nulle part, pas plus à l'extérieur qu'à l'intérieur, on n'a observé la prodigalité des décors et des sculptures; tout l'effet a été demandé à la puissance des lignes architecturales.

La restauration de cette partie de la cathédrale est loin d'être achevée et les travaux qui doivent la terminer en changeront complètement l'aspect. Les membres correspondants, pour le Hainaut, de la commission royale des monuments viennent de demander de compléter cette restauration, d'une part en rétablissant la galerie de couronnement des hauts murs dans laquelle venaient s'emmancher les pignons des fenêtres et les motifs qui couronnaient les appuis des contre-forts sur l'édifice, d'autre part en consolidant la charpente et en l'isolant de la voûte. Il y a lieu d'espérer que ces travaux seront bientôt commencés. L'absence d'une galerie à jour formée d'arcades ogivales donne au chœur l'aspect d'un édifice tronqué, et la toiture, refaite en 1464 et maladroitement posée sur les clefs de la voûte, doit d'autant plus en être séparée que sa grande élévation et sa grande hardiesse rendent plus dangereux encore ce vice de construction. Il nous étonne cependant que les savants archéologues qui sollicitent ces restaurations n'aient pas même mentionné les deux hideux contre-forts qui déparent l'aspect extérieur du chœur et l'absence de crête au sommet du comble.

Rien ne couronne mieux les charpentes des églises

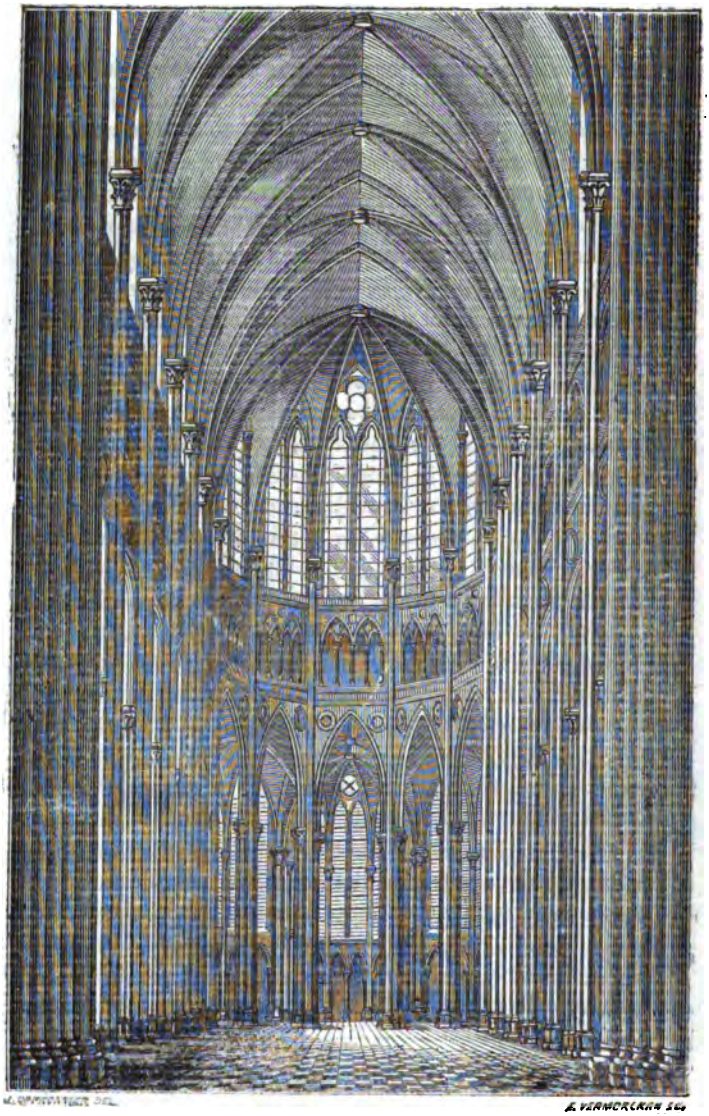

Élévation intérieure du chœur.

ogivales de la grande époque que ces crêtes en métal dont le dessin large, facile à saisir, simple de modelé, produit l'effet le plus élégant; on vient d'en décorer les combles des cathédrales de Cologne et de Paris, pourquoi n'a-t-on pas encore proposé de le faire à Tournai et de relier ainsi au clocher central la magnifique croix d'amortissement qui se trouve isolée à l'extrêmité de la toiture du chœur ?

L'aspect intérieur du chœur présente, comme celui des parties romanes de la cathédrale, une teinte grisâtre qui domine tant dans le sanctuaire que dans les basses ailes et les chapelles latérales. Si les décorations fraîchement enluminées des grandes églises modernes plaisent davantage aux sens délicats et à l'œil exercé des gens du monde, il faut convenir que le ton de vétusté et les formes ogivales du chœur de la cathédrale de Tournai, sont bien plus en harmonie avec le sentiment religieux qui s'entretient dans un profond recueillement et se nourrit de méditations graves et mélancoliques. Et puis, qui pourrait se défendre des plus grandes émotions en contemplant ces murs, témoins de la ferveur, des vertus et des exploits de nos ancêtres, en s'agenouillant sur ce sol glacé où reposent nos anciens évêques, qui, semblables aux vieillards de l'Apocalypse, environnent le trône de l'Agneau?

Rien de plus simple et en même temps de plus grandiose que la conception architecturale du chœur de la cathédrale. Le haut chœur est supporté par vingt colonnes fasciculées; il se compose donc de 19 travées qui se divisent chacune en trois zônes : au rez-de-chaussée, des arcades ogivales fortement surhaussées, soutenues par des piliers fasciculés; au-dessus, une galerie ou triforium cantonné d'arcades trilobées et orné de feuilles de

trèfles quadrilobées; enfin, la claire-voie est composée pour chaque travée d'une immense fenêtre ogivale dont les meneaux géminés sont couronnés par une rose. Des fenêtres qui correspondent à chaque arcade du rez-de-chaussée éclairent les chapelles ouvrant sur les bas côtés.

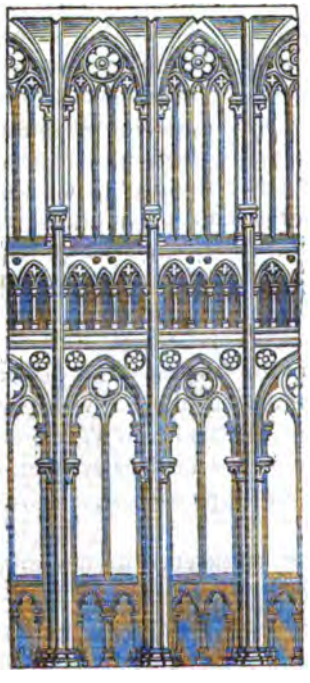

Travées du chœur.

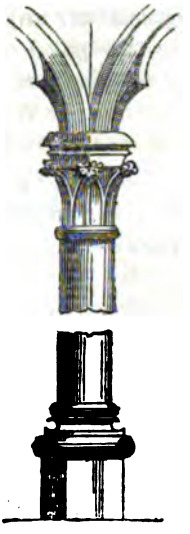

Elles reposent sur une arcature aveugle retombant sur de gracieuses colonnettes ogivales.

Les chapiteaux qui couronnent les piliers du chœur sont tous uniformes et, bien que présentant un galbe d'une grande simplicité, ils sont cependant d'une élégance qui n'a pas été dépassée dans les grandes cathédrales de France. La corbeille de ces chapiteaux a la forme d'une coupe évasée par le haut, autour sont disposées sur deux rangs des feuilles rudimentaires qui se recourbent en volute ; le tailloir qui les surmonte est composé de moulures vigoureuses, très-saillantes et à

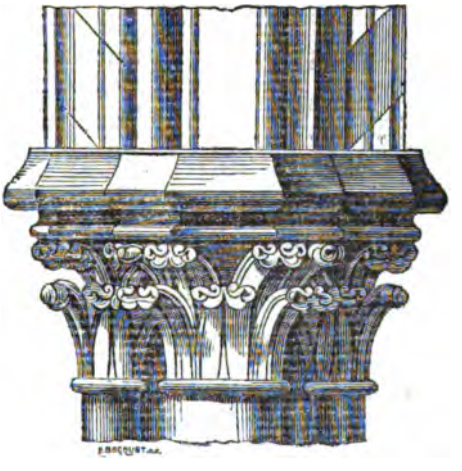

pans coupés. Quant aux bases, elles reposent sur un socle assez élevé et se composent d'un tore très-épanoui surmonté de deux autres tores ou listels très-minces et très-peu évasés.

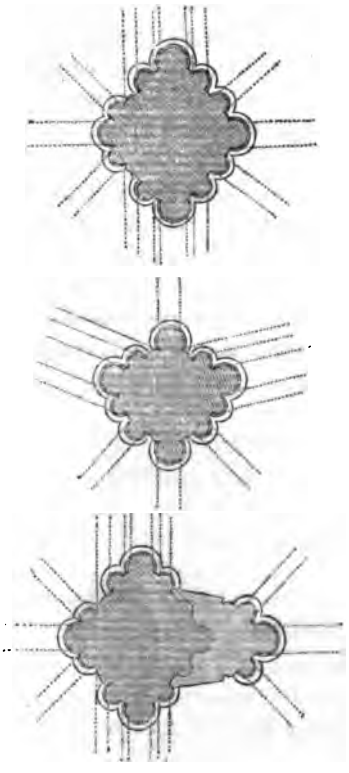

Les douze piliers antérieurs du chœur présentent une particularité très-remarquable : ils ont été renforcés à l'intérieur des basses ailes peu après leur construction (comme on peut le voir par la planche ci-jointe) soit pour contrebalancer la poussée des contre-forts, soit que cela ait été commandé par un défaut de construction ; il en résulte une grande irrégularité dans les voûtes des bas côtés, en ce sens que la clef ne se trouve plus au milieu.

Parmi les chapelles qui entourent les basses ailes du chœur, il en est deux qui doivent attirer un instant

notre attention : celle de N.-D. Flamenghe située dans l'abside, derrière le chœur et la chapelle du St-Sépulcre qui est adossée au clocher Marie.

La chapelle de N.-D. Flamenghe était, au moyen âge, le but de nombreux pèlerinages et, comme son nom l'indique, c'était des Flandres qu'arrivaient le plus grand nombre de pieux chrétiens pour vénérer l'image de la Reine du ciel. L'histoire de Tournai nous fournit fréquemment les dates de ces longues processions de pèlerins à la tête desquelles marchait souvent le comte de Flandre.

Un chroniqueur contemporain rapporte que les Gantois se faisaient distinguer par leur vénération pour N.-D. Flamenghe ; ils venaient chaque année, le jour de l'Assomption, lui faire l'offrande d'une robe en drap d'or, « le clergé allait au devant les recevoir à la porte » Sainte-Fontaine et l'on sonnait des trompes d'argent » en les voyant venir de loin. » Le même chroniqueur dit encore que les pèlerins faisaient de nombreuses offrandes de toile et de farine pour obtenir la guérison des personnes qui leur étaient chères « et présentement encore, » ajoute-t-il, « des anciens Flamens donnent aucunes fois » en offrande le pesant ou la grosseur et longueur du » malade en toile. »

Combien de haines nationales ne se sont-elles pas modérées et affaiblies par suite des relations qu'établit le séjour des pieux pèlerins flamands dans notre ville ! Combien de préjugés contre les habitudes, les mœurs, les physionomies et les caractères ont été dissipés par ces fréquentes visites !

L'identité de la statue connue sous le nom de *N.-D. la Brune* avec la vierge miraculeuse qui attirait au moyen âge de si nombreux pèlerinages à la cathédrale,

nous semble être contestée à tort, car on lit dans le Ms. de Du Fief sous la rubrique : « Description d'aucunes » particularités concernantes l'estat de l'église cathédrale » de Tournai avant les saccagements de l'an 1566 (1) » que cette image miraculeuse se nommait N.-D. la Brune et il résulte de cette relation que N.-D. la Brune fut conservée, bien que sa chapelle et ses richesses aient été saccagées. On sait que cette vierge miraculeuse vénérée par le peuple de Tournai, a été sauvée durant la révolution française et restituée lors du concordat.

La chapelle du St-Sépulcre est la partie la plus récente du chœur. Elle servait de révestaire dans les derniers siècles, et l'on en ignorait la destination primitive quand l'enlèvement du badigeon mit à découvert des peintures à fresque, qui ne permettent plus de doute à cet égard. Six anges, que l'on croirait sortis du pinceau de Giotto ou de Cimmabué, portent chacun une banderole où se trouvent écrites les légendes suivantes :

Traditur immerito. — Vincitur victima vitæ.
Sic moritur vita. — Sic mors superatur a vita.
Morte triumphata. — Sit caro glorificata.

L'explication de ces légendes mystiques ne saurait offrir de doute, puisqu'elles se rapportent aux mystères du calvaire, à la mort du Christ, à son triomphe sur la mort et à la gloire de son tombeau.

Des peintures n'existaient pas seulement dans cette chapelle, car, lors de la restauration du chœur, on a acquis la certitude qu'autrefois toute cette partie de la cathédrale était peinte : les piliers en rouge, les chapi-

(1) Voir la note insérée à la fin de cette notice.

teaux en or et vert et les nervures en jaune, rouge et noir.

Autant nous venons d'admirer le vaste vaisseau du chœur, autant nous devons déplorer le goût faux, ridicule et païen qui s'y est introduit depuis la renaissance dans les constructions accessoires : le sanctuaire est séparée des basses ailes par une lourde muraille recouverte de grisailles froides et insignifiantes ; des stalles en style de renaissance du plus mauvais goût y sont adossées, et le maître autel qui décorait autrefois l'église St-Martin produit ici le plus triste effet, bien qu'il soit l'une des plus belles conceptions du style Louis XV. Nous désespérons de voir le jour où toute cette ornementation païenne sera renversée pour faire place au style chrétien ; mais nous ne pouvons nous empêcher de répéter à ceux qui en sont responsables, bien qu'avec la meilleure volonté du monde, ces paroles du comte de Montalembert : « Voir l'église s'associer avec une persévérance si cruelle « au triomphe d'un goût anti-chrétien qui date de « l'époque où elle-même a été dépossédée peu à peu de « sa popularité et de sa püissance ; la voir renier les « inimitables inspirations du symbolisme des âges catho- « liques pour introniser dans ses églises les pastiches « d'un paganisme réchauffé et bâtard, c'est un spectacle « fait pour navrer une âme qui veut le catholicisme dans « sa sublime et antique intégrité, le catholicisme roi de « l'imagination comme de la prière, de l'art comme de « l'intelligence, » (1)

Chapelle de saint Vincent.

Depuis les premiers siècles qui suivirent l'établissement du christianisme, les évêques eurent toujours une

(1) Du vandalisme et du catholicisme dans l'art, page 36.

demeure située près de leur église et une chapelle particulière pour accomplir les fonctions de leur pieux ministère. C'était sans doute dans le but de ne faire paraître l'évêque en public qu'à certaines solennités et de donner un plus grand prix à sa présence par la rareté même de cette apparition.

A Tournai, cette chapelle relie la cathédrale à la résidence épiscopale. Ce fut vers la fin du douzième siècle que l'évêque Étienne conçut le projet de la construire. Comme ce pieux édifice devait être élevé en forme de pont au-dessus d'une rue, l'évêque éprouva de la résistance de la part des magistrats et dut recourir à l'autorité royale pour y être autorisé ; il en fit la dédicace le mardi de la Pentecôte, 28 mai 1195. Cette chapelle construite en style de transition est peu remarquable, mais sa restauration, commencée l'année dernière, se poursuit activement, et le soin avec lequel on la pratique nous fait espérer que la construction de l'évêque Étienne reparaîtra bientôt régénérée par une ornementation correcte en style du douzième siècle.

Chapelle de saint Louis.

Cette chapelle fut construite en 1299 par l'évêque Jean de Wasonne ; elle n'offre rien de bien remarquable au point de vue architectonique; son style n'a ni l'élégance, ni la pureté du chœur. Elle était autrefois enrichie de beaucoup d'objets précieux et servait de paroisse aux fidèles avant la construction de la paroisse actuelle. Aujourd'hui la chapelle est littéralement encombrée par les colonnes et les blocs de marbre d'un autel païen du style le plus lourd et le moins gracieux, à qui nous souhaitons de disparaître le plus tôt possible.

Chapelle de la paroisse de Notre-Dame.

Lors de la descente du roi d'Angleterre Henri VIII sur le continent, ce souverain, après avoir pris Téroüanne, se dirigea vers la ville de Tournai, la considérant comme la cité dont les rois de France faisaient le plus grand cas. La ville fut prise et passa sous la domination anglaise de 1514 à 1518. Pendant ce court espace de temps, Henri VIII voulut élever un monument qui perpétuât le souvenir de sa domination sur le berceau de la monarchie française, et, en 1516, le sieur de Martoye, gouverneur de Tournai, posa, au nom du roi d'Angleterre, la première pierre de la chapelle de la paroisse Notre-Dame.

La chapelle qui nous occupe fut construite d'après les plans de la sainte chapelle de Paris, mais elle n'a rien conservé à l'intérieur de son caractère primitif. Le vandalisme lui a rendu de nombreuses visites pendant le siècle dernier et notamment en 1748 : les meneaux ont été détruits, le plafond refait en style de renaissance, tous les ornements modernisés dans le plus mauvais goût, et, pour cacher ce qui subsistait encore de l'ancienne chapelle, d'immenses lambris en bois peint ont été accolés aux murailles. (1) Il ne reste donc plus aujourd'hui qu'une construction complètement défigurée ou tout est à refaire.

Nous ignorons comment on procédera à cette restau-

---

(1) Il existe dans les archives du siècle dernier de la paroisse Notre-Dame, un document tristement curieux : c'est l'avis d'un maître maçon qui déclare que « pour faire un ouvrage de *grand goût*, il faut « *copper* toutes les moulures, puis plâtrer proprement et badigeonner « en petit jaune». Cet avis a été suivi de tous points. — *Bulletin de la Société historique*, vol. 1, p. 256.

ration et même si on l'entreprendra un jour. Qu'il nous soit permis cependant d'émettre une opinion à ce sujet.

Nous venons de voir que la chapelle de la paroisse fut fondée par un roi d'Angleterre ; pourquoi dès lors ne pas s'inspirer du style gothique anglais pour rétablir l'un des rares monuments que le grand peuple du nord a élevés sur le continent? Nous voudrions que la chapelle de Henri VIII à Tournai rappelât, par sa restauration, celles de St-Georges à Windsor (1431) et de Henri VII à l'abbaye de Westminster (1503).

On sait que ce qui distingue surtout les chapelles construites en style anglais ou tudor, c'est d'abord que les meneaux, au lieu de se ramifier toujours en courbes flamboyantes, comme chez nous, se coupent aussi à angles droits, de sorte que les fenêtres offrent l'aspect d'un immense treillis de pierre ; c'est, en second lieu, que les tiges des arceaux s'élancent avec une grande légèreté vers la voûte dont les clefs taillées en pendentifs offrent une grande variété de détails d'ornementation. En émettant le vœu que l'on restaure de cette manière la chapelle de la paroisse Notre-Dame, nous ne demandons pas qu'on reproduise à Tournai les innombrables richesses des clefs de voûte de la chapelle de Westminster qui semblent, selon l'expression d'un écrivain anglais contemporain, « avoir été brodées par les doigts des anges sous les » ordres du Tout-Puissant. » L'on peut, sans nuire à l'harmonie de l'ensemble et à la pureté du style, diminuer la richesse et la profusion des ornements.

On nous objectera peut-être qu'une restauration semblable entraînerait une trop forte dépense. Nous répondons que rien n'empêche de tracer un plan d'ensemble et de l'exécuter partiellement, car ce n'est qu'en ayant confiance dans l'avenir que l'on peut produire de grandes choses.

Portique ogival.

Nous avons la preuve qu'il existait, avant 1366, un portique devant la façade principale de la cathédrale; en effet, le synode de Tournai de 1366 défend de tenir des plaids séculiers ou de donner des bals sous le portique; (1) or cette défense ne peut s'appliquer au portique actuel qui est de beaucoup postérieur à cette date. Ses chapiteaux en feuilles de chou et ses croisettes de couronnement indiquent le style du commencement du seizième siécle et offrent beaucoup d'analogie avec celui de la grande verrière du portail qui avait été percée, en 1536, par l'évêque Charles de Croy.

Le porche actuel présente une colonnade et une double galerie ogivale placées en avant de la façade principale de l'église. Des sculptures disposées en trois zônes sont adossées, sous le portique, à la muraille de la façade; la zône inférieure nous offre des bas-reliefs qui semblent remonter au XIVe siècle; ils représentent, dans le milieu, Adam et Ève tentés par le serpent et, sur les côtés, les prophètes qui ont annoncé la venue du Messie. Ces sculptures sont fortement endommagées et celles des zônes supérieures sont plus récentes; il est probable que celles qu'elles remplacent furent détruites en 1366 lors du sac des églises par les Huguenots, car un auteur contemporain (2), en rapportant ces pillages, dit que les iconoclas

(1).... Item. Ne placita secularia vel choreæ in ecclesia vel ejus porticu vel cœnuterio teneantur — *Synod. Torn.* p. 60.

(2) *Mémoires de Pasquier de le Barre* — tome 1. p. 135 — Voir la *note* à la fin de cette notice.

tes « sacaigèrent entièrement ce quy estoit dédié et apro-
» pryé pour l'agensissement (l'ornementation) de l'église
» catédralle Nostre-Dame, y délaissant seulement en-
» tiers les pilliers et principaulx bastimens de la ma-
» chonnerie. » Les sculptures nouvelles de la seconde et de la troizième zône portent leur date : 1589 et 1625; elles représentent l'histoire de la donation des droits régaliens par Chilpéric à l'évêque Crasmer, la peste de Tournai de 1093 et l'origine de la grande procession; elles sont couronnées par des figures de saints où l'on distingue les douze apôtres, St-Piat, St-Eleuthère et Notre-Dame des affligés.

Ces sujets sont sans doute les mêmes que ceux des bas-reliefs primitifs détruits en 1566.

Jubé.

On a tort de ne considérer souvent les jubés que comme des embellissements architecturaux élevés entre le chœur et la nef des églises et destinés uniquement à protéger le chœur contre toute intrusion inconvenante. Une pensée mystique a présidé presque toujours à leur construction : celle de donner plus de dignité aux cérémonies religieuses en dressant une séparation entre les fidèles et le sacrifice, entre l'église militante et l'église triomphante. Les jubés qui tirent leur origine des ambons permettaient en outre de faire la lecture des leçons, de l'épître et de l'évangile sur un point assez élevé pour que tous les assistants puissent prendre part à cette partie importante des cérémonies. Leur nom vient de ce que le lecteur, avant de commencer à psalmodier la leçon, demandait la bénédiction du chef du clergé, au moyen

de la formule qui commence par ces mots : *Jube, domine, benedicere, etc.*

Le jubé de la cathédrale fut exécuté à la fin du XVIe siècle par Corneille De Vrindt ou Floris d'Anvers, architecte et sculpteur (1). Nous avons déploré déjà la triste manie qu'a eue la renaissance de décorer nos églises romanes et ogivales d'ornements en style grec et païen. Nous éprouvons la même impression à la vue du jubé de Tournai, bien qu'il soit incontestablement l'un des morceaux les plus remarquables que nous ait légué l'architure de la renaissance, tant sous le rapport des lignes que sous celui de la sculpture, mais c'est bien le cas de répéter ici : *Non erat hic locus.*

Le jubé de Tournai présente assez exactement la forme d'un arc triomphal grec, construit entièrement en marbre, comme on en retrouve encore quelques-uns en Grèce et en Italie ; son style rappelle le style Florentin du XVIe siècle. Ce jubé se compose de trois arcades à pleins cintres reposant chacune sur un entablement porté par deux colonnes doriques; les bas-reliefs dont il est orné, représentent les mystères de la passion. La statue de St-Michel

---

(1) M. le vicaire-général Voisin a communiqué, le 4 janvier 1849, à à la Société historique et littéraire l'extrait suivant d'un compte de la fabrique de la cathédrale de l'an 1573, relatif à l'érection du *Jubé* de la cathédrale; cet extrait est certifié par un notaire du nom de *Jeumont* et porte la date de 1618.

« Item solutum magistro Corneli Floris mercatori Antuerpiensi imaginum sculptori pro extructione novi doxalis ecclesiæ juxta convéntionem cum ipso per duos deputatos factum.... VII^m. L.

« Item solutum eidem Floris pro nonnullis per ipsum in extructione ejusdem doxalis factis tamen non contentis in supradicta conventione ex gratia dominorum..... II^c L.

qui le surmonte, œuvre du sculpteur Lecreux, n'y a été placée qu'au commencement de ce siècle.

Précédemment, une grande croix portant la figure du Christ et entourée des statues de la Vierge et de St-Jean, s'élevait au-dessus du jubé, comme cela se voit encore dans beaucoup d'anciennes églises et notamment dans celle de St-Pierre à Louvain. Cette croix était entièrement dorée et décorée avec tant de soin, qu'au siècle dernier le chapitre dut débourser la somme énorme de 1600 florins pour la faire nettoyer et redorer. En ornant aussi richement l'instrument de supplice sur lequel Dieu a souffert une mort ignominieuse, les artistes chrétiens du moyen âge ont eu, sans nul doute, en vue de lui donner un sens mystique et de figurer l'emblème de la glorieuse victoire de l'Homme-Dieu sur le péché et sur le châtiment.

Cette croix a été détruite pendant la révolution française; mais les figures du Christ, de la Vierge et de St-Jean qui avaient été jetées dans un grenier à cette époque, ont été placées récemment dans l'un des croisillons du transept. Si l'on examine attentivement ces productions des siècles de foi, on reconnaîtra qu'elles renferment un sens mystique profond et qu'elles s'adressent plus à l'esprit qu'à l'œil. Quelque grossières qu'elles soient, elles remplissent l'esprit de vénération profonde pour les sujets qu'elles représentent, contrairement à tous ces crucifiements anatomiques des temps modernes qui sont aussi peu édifiants que pénibles à voir.

III.

Restauration de la cathédrale. — Vitraux.

—

En parcourant rapidement les diverses parties de la cathédrale, nous avons indiqué les quelques restaurations

partielles que réclame encore ce magnifique édifice, mais nous n'avons mentionné qu'incidemment les grands travaux qui y ont été faits depuis vingt ans et nous n'avons pas encore dit un mot des vitraux anciens et modernes qui garnissent les fenêtres ceintrées des croisillons du transept et toute la claire-voie du haut chœur. Il y a lieu de combler cette lacune.

Contrairement à ce qui s'est pratiqué partout ailleurs en Belgique, la commission royale des monuments n'a été pour rien dans la restauration de la cathédrale de Tournai ; ce grand travail a été entrepris sous la surveillance d'une commission spéciale composée d'archéologues tournaisiens. Nous ne voulons pas rechercher si c'est à cause de cette particularité que, de l'aveu des principaux archéologues français et belges, il n'est pas de monument en Belgique qui ait été restauré avec autant de talent et de correction que la grande église qui nous occupe, mais nous sommes heureux de pouvoir, en le rappelant, rendre un tribut d'hommages à ceux de nos concitoyens qui ont contribué à restituer dans son style primitif le monument qui fait depuis tant de siècles la gloire et l'orgueil de notre cité.

Restauration de la cathédrale.

La restauration des monuments de l'antiquité dont la Belgique peut s'honorer à bon droit, tire son origine de la loi communale du 30 Mars 1836 et de la loi provinciale du 20 Avril de la même année. Frappé des ravages qui se commettaient fréquemment par l'incurie des magistrats communaux et l'ignorance des architectes, le rapporteur de cette loi proposa dans son travail du 23 Juin 1834 d'inscrire dans la loi deux dispositions importantes rela-

tives aux monuments : la première portant qu'aucune réparation aux monuments de l'antiquité ne pourrait être faite sans l'autorisation de la députation provinciale, la seconde qu'aucune démolition d'une construction ancienne ne pourrait être résolue qu'en séance publique. Dans la loi provinciale, les chambres mirent les dépenses relatives aux cathédrales à la charge des provinces, mais sous réserve de l'intervention de l'état en cas de travaux exceptionnels.

C'est à propos de cette disposition qu'il fut question pour la première fois de la restauration de la cathédrale de Tournay dans un discours prononcé à la chambre par M. B. Du Mortier, dans la séance du 12 Mai 1834. « Les » églises cathédrales » disait cet orateur, « ne sont pas » seulement des édifices du culte, elles font partie des » beaux-arts et sont la gloire de notre pays. La cathédrale » d'Anvers dans le genre gothique et celle de Tournai » dans le genre lombard sont les plus beaux monuments » qui existent dans notre pays ; elles sont l'objet de l'admi- » ration de tous les étrangers. Si des réparations extraor- » dinaires nécessitaient des dépenses qui seraient » au-dessus des ressources de la province, vous seriez » les premiers, Messieurs, à voter l'allocation réclamée » pour ne pas laisser périr l'édifice qui aurait besoin de » réparations. (Assentiment.) (1) » Dans la séance de la chambre des représentants du 20 Février 1836, le même orateur posa nettement la question de la restauration de la cathédrale dans les termes suivants : « Il y a soixante » ans, la fabrique de la cathédrale de Tournay, en badi-

(1) Moniteur du 13 Mai 1834.

» geonnant totalement cet édifice a commencé à le déna-
» turer. C'est cependant sans contredit le plus beau
» monument en style lombard qu'il y ait dans le pays.
» La fabrique a ensuite changé le style du monument en
» faisant murer la rangée de colonnes supérieures qui
» en était un des plus beaux ornements. Je demande que
» le gouvernement qui a des fonds pour la conservation
» des monuments de l'antiquité, fasse démasquer cette
» seconde rangée de colonnes. » (1)

D'après la loi provinciale, l'initiative de la restauration devait venir de la province, sauf à réclamer le concours de l'état. Le 6 novembre 1836 s'ouvrit pour la première fois la session des conseils provinciaux, et le 20 de ce mois, les Tournaisiens, par l'organe de M. Allard vice-président du conseil, demandèrent qu'une commission fût nommée pour faire un rapport sur l'état de la cathédrale et sur les travaux à y effectuer. En exécution de cette demande, la députation provinciale, par arrêté du 25 Janvier 1837, désigna pour faire partie de cette commission MM. Decraene architecte, B. Du Mortier représentant, Baron Lefebvre conseiller provincial, Renard architecte, Respilleux chanoine et Castiaux conseiller provincial.

M. Du Mortier présenta au nom de la commission un rapport sur l'état de la cathédrale. Il concluait à demander une somme de trois cent mille francs pour les réparations les plus urgentes, pour celles qui tenaient à la solidité du monument, et le 22 Juillet 1837, le conseil vota une première somme de dix mille francs « pour faire face » aux dispositions les plus urgentes et qui seraient de » nature à prévenir de plus grands dommages. »

---

(1) Moniteur du 21 Février 1836.

Telle fut l'origine de la restauration de la cathédrale de Tournai. Ces dix mille francs furent employés à construire, sur les plans de M. Fumière, deux contreforts en style hybride et bâtard, bien que M. l'architecte Renard eut déjà rétabli le dessin des contreforts dans leur style primitif. A la vue de ces constructions absurdes, la commission qui avait adressé le rapport sur l'état de la cathédrale se réunit à l'hôtel-de-ville et nous lisons ce qui suit dans un nouveau rapport qu'elle adressa le 7 Février 1839 à la députation permanente du Hainaut : « Les princi-
» paux travaux exécutés jusqu'à ce jour à la cathédrale
» de Tournai se sont bornés au rétablissement ou à la
» réparation des contreforts qui soutiennent le chœur.
» C'est encore un travail de cette espèce qui a été entre-
» pris en 1838. A cette époque, on a suivi les formes
» ordinaires ; les travaux ont été *adjugés* et leur direction
» confiée aux ingénieurs des ponts-et-chaussées. Ces tra-
» vaux ont offert un double avantage : celui de l'économie
» et celui de la solidité. Ils ont atteint le but de consolida-
» tion qu'on poursuivait et, comme travaux de maçonne-
» rie, ils pourraient servir de modèle. Mais là se borne
» l'éloge qu'on peut en faire. On ne s'est pas occupé le
» moins du monde de mettre les nouveaux contreforts
» en rapport avec le style de l'édifice ; les intérêts de l'art
» ont été négligés et l'on a sacrifié tous les accessoires
» qui se rattachaient à l'architecture primitive. »

La restauration de la cathédrale ne pouvait se poursuivre dans d'aussi mauvaises conditions. Le gouvernement et le conseil provincial venaient de voter la somme de cinq cent mille francs répartie en dix annuités pour parfaire cette restauration ; elle devait s'effectuer sous la surveillance et la direction d'hommes instruits et profondément versés dans l'étude des monuments an-

ciens. Tout le monde le comprit; la commission fut augmentée et trois de ses membres, MM. B. Du Mortier représentant, président de la commission, le Maistre d'Anstaing conseiller provincial et Voisin vicaire-général qui avaient étudié plus spécialement l'histoire de notre cathédrale se chargèrent de la direction et de la surveillance des travaux de restauration. Aidés dans le principe par M. l'architecte Renard qui a fourni les dessins des contreforts et du triforium du chœur et plus tard par M. l'architecte Bruyenne qui a contribué à rétablir la façade romane, ils sont parvenus à rendre à l'antique église de Tournai son style et son aspect primitifs.

L'entreprise était grande. Outre que plusieurs siècles, en passant sur le monument, en avaient rongé l'ornementation et ébranlé les soutiens extérieurs, la main ignoramment tutélaire des bons chanoines de Tournai avait, au siècle dernier, maçonné les principales galeries, badigeonné le tout et supprimé les magnifiques verrières qui décoraient les claires-voies. (1) Toutes les galeries supérieures de la nef du transept et du chœur étaient maçonnées à plein et plafonnées par dessus tellement que le haut de l'édifice présentait l'aspect de longues murailles plates, revêtues de quelques ornements en style de Louis XV, mais sans la moindre trace de colonnettes et de chapiteaux. On dut, pour faire disparaître toutes ces maçonneries, transporter hors de l'Église près de dix mille tombereaux de débris. Quant au badigeon, il recouvrait toutes les parties de l'édifice. Il était facile de voir que les premières couches avaient été blanches ; puis était venu le

(1) Ce fut en 1752 que Gaetan Pisoni, architecte de Milan, remit par ordre du chapitre, ses plans pour *moderniser* la cathédrale et la paroisse.

jaune et comme on peignait l'église tous les 15 à 20 ans, on conçoit la quantité de couches boueuses dont on avait souillé le temple de Dieu.

Nous voudrions redire tous les détails de la restauration de la cathédrale, mais un volume suffirait à peine pour rendre compte des immenses travaux qui ont occupé un grand nombre d'ouvriers pendant plus de 10 ans; qu'il nous suffise de publier une pièce qui offrira dans les siècles futurs un très-grand intéret : le procès-verbal de la séance de la commission des travaux pendant laquelle fut posée la première pierre de la restauration.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA RESTAURATION.

Séance extraordinaire du 29 Septembre 1840.

Extrait du registre aux procès-verbaux de la commission des travaux.

M. l'architecte Renard ayant fait connaître que la taille des pierres destinées au renouvellement de l'une des travées de la galerie du chœur de la cathédrale était achevée, et qu'on en pouvait faire la pose, la commission fut convoquée. M. Du Mortier, membre de la chambre des représentants, et M. Voisin, chanoine titulaire de la cathédrale; furent délégués pour inviter Mgr. l'évêque à venir poser la première pierre.

S. G. ayant bien voulu accéder aux vœux de la commission, revêtit ses habits pontificaux et se rendit immédiatement à la cathédrale accompagné de MM. les chanoines Gilly, Van der Waerden et Halles.

La pierre qui devait être posée est celle qui sert de base à la colonnette centrale de la galerie du chœur, (triforium); elle avait été posée sur les degrés du maître-autel, et c'est là que Mgr. avec son cortége et suivi des membres de la commission, se rendit pour procéder à sa bénédiction. Cette cérémonie achevée, on se rendit sur l'échafaudage préparé en avant de la galerie.

Là, M. Du Mortier adressa quelques mots à sa Grandeur au nom de la commission. Il dit qu'on était heureux de voir que les démarches que l'on faisait depuis si longtemps pour déterminer le gouvernement et la province à voter des fonds pour la restauration de la cathédrale, étaient enfin couronnées de succès. Il rappela l'antiquité et l'importance du monument, en parcourant les diverses époques qu'il a traversées. Il fit remarquer que les évêques les plus célèbres qui ont occupé le siége de Tournai, y ont en quelque sorte attaché leurs noms : St Piat qui en a posé les fondements, St Eleuthère qui a continué l'œuvre commencé, Baldéric, Etienne, Walter de Marvis qui ont construit et achevé le chœur etc., etc.

Il dit que la commission ne pouvait douter de l'intérêt que S. G. portait à ce même édifice, qu'il fallait bien augurer des travaux commencés sous des auspices aussi favorables, et que celui qui remplissait si bien le siége qu'ont occupé tant d'illustres pontifes ne pouvait manquer de les imiter dans un point qui a puissamment contribué à leur gloire ; que la commission continuerait à faire tout ce qui est en elle pour coopérer, conjointement avec S. G., à rendre à la basilique son premier éclat, en réparant les injures du temps contre lesquelles, par des circonstances malheureuses, on avait si mal défendu ce monument.

Mgr. répondit qu'il partageait bien sensiblement la joie qu'éprouvait la commission en voyant commencer les travaux pour lesquels il avait fallu tant de démarches; qu'il était heureux de voir que l'on appréciait enfin l'importance des monuments élevés par la religion; que l'antique cathédrale de Tournai surtout méritait avant toute autre l'attention du gouvernement; qu'il était triste de voir, presque en ruines, certaines parties de l'édifice et que de plus longs délais eussent peut-être eu pour résultat de compromettre sa solidité. S. G. dit ne pouvoir accepter la comparaison que l'honorable représentant fait d'elle avec les illustres pontifes qui ont attaché leurs noms à la cathédrale, mais qu'elle se croirait heureuse de pouvoir contribuer, ne fût-ce que faiblement à la réparation et à la conservation du temple; que la commission peut compter sur son zèle à cet effet ; que d'un autre côté, elle se félicite des dispositions qu'elle trouve dans MM. les membres de la commission ; qu'elle compte surtout sur l'un de ses membres en qui pourrait se résumer la commission; qu'elle sait ce que l'on peut espérer des talents, des connaissances de M. Du Mortier; que les travaux sont donc entrepris sous d'heureux auspices et qu'elle a toute confiance qu'ils seront conduits à bonne fin.

Mgr. procède ensuite à la pose de la première pierre de la restauration. La truelle lui est offerte par M. Du Mortier. S. G. ayant arrangé le ciment, la pierre fut placée; après quoi S. G. l'a fixée par quelques coups de marteau, ce que firent aussi successivement les membres présents de la commission.

Vitraux.

L'œuvre colossale de la restauration de la cathédrale demandait un complément : le rétablissement des vitraux. Ce travail dirigé surtout par M. le vicaire-général Voisin, s'accomplit avec persévérance depuis près de vingt ans. Nous allons en dire quelques mots.

Un savant archéologue français a dit avec raison que de toutes les parties dont se compose l'archéologie monumentale, aucune n'offre plus de charme que la peinture sur verre. Les merveilleux effets que produisent ces manifiques verrières aux couleurs étincelantes et néanmoins harmonieuses, l'intérêt qu'elles présentent sous le rapport de l'iconographie et de l'esthétique, tout contribue à en rendre l'étude attachante et utile. Il n'est pas même jusqu'à la fragile matière dont elles sont formées, qui, en causant une crainte involontaire de leur destruction prochaine, ne contribue à inspirer pour elles, au milieu des autres œuvres d'art, une sorte de prédilection.

L'historien Cousin nous donne, dans son histoire de Tournai, la description des vitraux qui ornaient autrefois la cathédrale « esquelles on voit un merveilleux artifice en » la peinture diversement et fort ingénieusement damas- » sée, qu'és pourtraicts de personnaiges tirés en toute » perfection. » Plusieurs de ces vitraux nous ont été conservés et ornent aujourd'hui les fenêtres du transept; ils datent de la fin du quinzième siècle et présentent à l'œil de l'archéologue et de l'artiste d'excellents tableaux,

remarquables par la naïveté, l'élégance et la sagesse de la conception. L'on sait qu'au onzième siècle, les artistes s'éloignaient déjà du sens mystique des vieilles peintures religieuses pour rentrer dans la réalité de la vie et de la nature; c'est ce qui frappe particulièrement dans les vitraux du transept. L'exécution en est très-soignée et l'on y remarque une grande variété de tons juxta-posés; les figures sont finement dessinées, et les draperies disposées en gros plis rompus; les sujets, rehaussés de tons jaunes, sont entourés de tout le luxe de clochetons, d'aiguilles et de feuilles rampantes que comporte le style flamboyant; enfin, ces vitraux ne représentent pas, comme au treizième siècle, des motifs ou des allégories bibliques; ils rappellent des scènes empruntées à l'histoire de Tournai et de la cathédrale.

MM. Descamps, vicaire-général, et Le Maistre d'Anstaing ont publié une savante monographie des vitraux qui nous occupent et qui ont été restaurés récemment avec soin et intelligence par l'habile peintre verrier M. Capronier.

« Le sujet des vitraux qui se trouvent dans l'abside « méridionale du transept n'est autre, dit M. d'Anstaing, « que l'histoire de la donation que fit Chilpéric à l'évê- » que Chrasmer pour le récompenser de la fidélité qu'il » lui avait conservée dans le malheur. On sait en effet » qu'en l'année 578, Chilpéric, roi de Soissons, vaincu » par son frère Sigebert, roi d'Austrasie, fuyant et aban- » donné par son armée, fut reçu par l'évêque Chrasmer » dans les murs de Tournai, la seule ville qui lui fut res- » tée fidèle. Sa perte paraissait certaine, sans la har- » diesse de sa femme, la fameuse Frédégonde. Cette » princesse astucieuse gagna par ses paroles et ses pré- » sents deux assassins de Térouanne, qui allèrent trou-

» ver Sigebert dans son camp, au village de Vitry et le
» tuèrent par surprise. La mort de son rival délivra
» Chilpéric du danger imminent où il se trouvait et pour
» témoigner toute sa reconnaissance à l'évêque Chrasmer,
» au clergé et au peuple qui l'avaient accueilli dans sa
» mauvaise fortune, il leur fit de grandes largesses et
» leur accorda plusieurs droits et priviléges. Telle est
» l'histoire peinte dans les sept verrières de l'abside
» méridionale du transept. »

Les sujets peints sur les vitraux de l'abside septentrionale se rapportent à un tout autre évènement : à celui du rétablissement de l'évêché de Tournai en 1146. Depuis la réunion des deux évêchés de Tournai et de Noyon, vers la fin du Ve siècle, le clergé et le peuple avaient toujours supporté avec peine la privation d'un évêché spécial pour Tournai et, au XIIe siècle, le chanoine Letbert, conseillé par St Bernard, partit pour Rome et obtint du pape Eugène III la séparation définitive des deux évêchés. C'est là l'épisode de l'histoire de Tournai qui est reproduite en dix tableaux dans les verrières qui ornent le croisillon (nord) du transept. Les sujets en sont disposés de la manière suivante : 1° le chanoine Letbert devant l'évêque Simon ; — 2° l'entrevue de Letbert et de St Bernard; — 3° le voyage à Rome ; — 4° la réception de Letbert par le pape ; — 5° la présentation au pape de l'abbé Anselme ; — 6° le sacre de l'évêque Anselme ; — 7° le retour de Rome; — 8° l'entrée de l'évêque Anselme à Tournai ; — 9° le serment du châtelain et de l'avoué ; — 10° le serment du magistrat.

Il ne suffisait pas de restaurer ces anciens vitraux, il fallait encore en créer de nouveaux ; c'est ce qu'ont parfaitement compris la commission de restauration et le chapitre de la cathédrale ; un appel fut fait aux riches et

puissantes familles de Belgique et chacune d'elles s'empressa de faire don d'un vitrail à la plus grande et à la plus belle église du pays. L'on commença à peindre les vitraux de la maîtresse-nef du chœur et M. Capronier qui a été chargé de ce grand travail s'en est généralement bien acquitté ; il a reproduit en dimensions colossales les figures des évangélistes, des apôtres et des saints évêques de Tournai sur des fonds en mosaïque entourés de riches encadrements. Presque toutes ces grandes figures de saints, longues, raides, graves et drapées à plis serrés à la manière bysantine sont admirablement comprises et dessinées ; mais il nous est pénible de devoir ajouter que celles qui ont été peintes les premières et qui surmontent le maître autel sont complètement manquées ; on n'y reconnaît pas le style sévère du XIIIe siècle ; les tons y sont trop clairs et trop transparents ; le dessin rappelle un peu les formes antiques et celles de la renaissance.

Les verrières des bas côtés de l'abside du chœur et de la chapelle St-Laurent sont aussi l'œuvre de M. Capronier; elles sont très-remarquables, ce qui tient à la grande unité qui y règne et à laquelle sont sacrifiées les recherches de la peinture. La disposition de ces vitraux légendaires à cartouches, sur un fond réticulé, à bordures enlacées avec enroulement de feuillages nous rappellent les belles verrières de Chartres, de Bourges et de Rouen. Les sujets ou légendes sont composés avec la plus grande simplicité, sans perspective aérienne ou linéaire, et les figures, placées toutes sur un même plan, présentent une fermeté de tons favorable à la décoration de la cathédrale. Les sujets de la plupart de ces vitraux tirés de la bible et de l'histoire de la Vierge sont traités avec cette naïveté de style qui caractérise si bien le XIIIe siècle. Quant aux couleurs, c'est le bleu, le rouge,

le carmin et le vert qui dominent; le jaune, le brun et d'autres nuances ont été employés avec sobriété pour ne pas nuire à l'harmonie de l'ensemble. Quand toutes les fenêtres du chœur seront garnies de vitraux, elles produiront dans cette partie de la cathédrale un clair-obscur d'un effet mystérieux et agréable.

C'est encore au talent de M. Capronier que nous sommes redevables de la grande verrière qui garnit la rose du grand portail de la cathédrale. Ce vitrail présente beaucoup d'analogie avec les œuvres de la statuaire, de la mosaïque et de la peinture murale du XIIe siècle; il y a là une grande science de composition, un sentiment profond de l'entente qui dénotent l'œuvre d'un grand artiste. Rien n'est plus éclatant que cette immense clôture de verre dont les lames de rubis, d'émeraudes et de saphirs donnent passage et richesse à la lumière du ciel.

Le sujet des peintures de cette rosace a été fort heureusement choisi; il nous montre le triomphe de la Vierge dans l'éternité, tracé dans un médaillon central entouré de trois zônes circulaires. Au centre, la reine du ciel assise sur un trône et peinte à la manière bysantine présente son divin fils entouré des deux lettres mystiques *alpha* et *omegha*, le commencement et la fin. La première zône est ornée de têtes de chérubins qui entourent le trône divin; la seconde, des signes du zodiacre et des quatre saisons, c'est-à-dire le ciel tel que l'humanité le conçoit; la troisième, des figures des seize prophètes qui ont annoncé la venue du Christ et tenant chacun une légende où sont inscrites leurs prophéties.

C'était une heureuse idée de retracer sur la façade de la cathédrale de Tournai la gloire de celle qui fut toujours regardée comme sa patronne et sa protectrice.

Honneur à ceux par qui cette grande idée a reçu une si brillante expression !

IV.

Objets mobiliers.

—

Rien n'est durable ici-bas; l'éternité du bronze si souvent proclamée n'est qu'une chimère et les créations les plus nobles de l'homme, celles que devrait protéger l'égide de la religion, disparaissent tour à tour. La cathédrale de Tournai a vu s'amonceler dans son sein des richesses inouïes; l'orfévrerie religieuse s'y est exercée pendant de longs siècles sur une multitude d'objets nécessaires ou utiles à la célébration du culte divin, sur les vases sacrés, les livres liturgiques, les châsses, les reliquaires, les couronnes de lumière, etc.; elle a ciselé avec amour l'or et l'argent, le bronze, le cuivre et l'ivoire. Que reste-t-il de ces dons des siècles reculés et du moyen âge? Quelques vestiges, splendides il est vrai, mais qui ne constituent cependant qu'une bien faible partie de l'ancien trésor de la grande église.

On verra dans une note insérée à la fin de cette notice que l'époque la plus désastreuse pour les objets mobiliers de la cathédrale, fut celle de la réforme. Quand, en 1566, l'effervescence religieuse jeta, dans notre cité, le brandon de la guerre civile, les Huguenots détruisirent, pillèrent la plupart des meubles et des reliquaires de nos églises. La révolution de 1793 de si lugubre mémoire a fait le reste. (1) Jetons un voile sur ces désastres et pas-

---

(1) La grosse cloche de la cathédrale connue sous le nom de *Marie-Pontoise* a été fondue en 1842, elle pèse environ dix-huit mille livres. On sait que l'ancienne cloche dite également *Marie-Pontoise* avait

sons rapidement en revue les divers objets que l'ouragan révolutionnaire a respectés.

Châsse de Saint-Éleuthère.

L'historien Cousin rapporte (1) qu'en 1247, l'évêque Walter de Marvis déposa le corps de St-Éleuthère dans une fierte nouvelle et les actes du chapitre fournissent de nombreux détails sur cette cérémonie. La châsse du saint patron de Tournai date donc du commencement du XIIIe siècle; elle nous présente la forme de toutes les grandes fiertes de cette époque, c'est-à-dire celle d'un sarcophage abrité par un toit à deux versants qui lui donne de la ressemblance avec un édifice réduit à de très-petites proportions. La basilique de pierre, l'infiniment grand se reflète en infiniment petit avec ses piliers, ses arcs, sa statuaire, ses nervures et ses ornements dans la châsse de St-Éleuthère, précieuse par la matière mais plus précieuse encore par le travail de l'ouvrier.

Ce magnifique reliquaire est sans contredit le plus beau travail d'orfévrerie que nous ait légué le XIIIe siècle. Il suffit pour s'en convaincre de le comparer à la châsse de St-Taurin, à Evreux, la plus remarquable de celles qui existent en France et aux grandes châsses allemandes de Cologne et d'Aix-la-Chapelle. L'art allemand et l'art français étaient certainement très-avancés au XIIIe

été donnée à la cathédrale par le magistrat de Tournai en 1518. Elle avait été fondue à Anvers, par maître Claude Tourme et avait coûté trente-deux mille florins. Cette cloche se fendit en 1713, fut refondue la même année à Tournai et pesait vingt et un mille livres. Les révolutionnaires de Tournai la firent dépendre et détruire en 1798 et en vendirent les débris.

(1) Cousin. *Histoire de Tournai*, vol. 4, page 58.

siècle, mais, tout en admirant leurs chefs-d'œuvre d'orfévrerie, on doit convenir qu'ils avaient atteint une moins grande perfection de travail et un sentiment moins délicat de la beauté de la sculpture chrétienne que celui de l'école de Tournai. Si la châsse de Ste-Ursule à Bruges est considérée avec raison comme le chef-d'œuvre des vieilles fiertes enluminées, personne ne contestera à celle de Tournai d'être le chef-d'œuvre de l'orfévrerie du moyen âge. Honneur à l'humble artiste chrétien qui a consacré son talent et ses soins à revêtir d'ornements et de sculptures splendides, ce petit temple en argent doré élevé à la gloire du saint patron de Tournai!

La châsse de St-Éleuthère est divisée en deux rangs d'arcades ogivales trilobées sous lesquelles sont placées dans l'ordre suivant les statuettes de personnages historiques et symboliques.

Sur l'un des petits côtés se trouve la figure du Christ triomphant, foulant aux pieds le dragon et le lion (*conculcabis leonem et draconem*); de la main gauche, le Sauveur tient l'étendard déployé de la rédemption; de l'autre, il semble bénir le monde. Sur le second petit côté, St-Éleuthère est représenté soutenant de la main gauche la cathédrale de Tournai, portant de l'autre main, une crosse épiscopale et foulant aux pieds l'hydre du paganisme.

Sur la face latérale de la châsse, à la droite du Sauveur, sont placés sur deux rangs les huit personnages suivants: St Pierre tenant en main les clefs apostoliques. — St Paul, tenant une épée de la main droite et soutenant de la gauche un livre où est écrite une sentence extraite de son épître aux Galates.— St André tenant la croix de la main droite. — St Jean tenant un vase pour rappeler qu'il fut plongé dans une chaudière d'huile bouillante. — La

figure symbolique de l'église triomphante portant ses attributs : la couronne, la croix et le calice. — L'annonciation représentée sous deux arcades. — St Jean-Baptiste tenant en main une gloire entourant l'agneau sans tache.

Les huit personnages placés sur la face latérale, à la gauche du Sauveur sont les suivants : St Jacques le Majeur tenant en main un glaive, instrument de son supplice. — St Jacques le Mineur portant un marteau pour rappeler qu'il fut frappé de mort par un foulon. — St-Barthélemi tenant en main deux couteaux (*cultris sultraitur pellis sua*). — St Barnabé tenant en main un lambel. — La figure de la synagogue déchue, une couronne chancelante sur la tête, un bandeau sur les yeux et un calice renversé à la main. — St Philippe. — St Mathias. — St Thomas.

« Cette fierte, toujours honorée, » dit M. d'Anstaing dans ses *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, (1) « partagea les bons et mauvais jours de l'église. Lors du » saccagement des iconoclastes de 1566, elle fut portée à » Douai, et cachée dans un tonneau pour échapper à » leur avidité. Pareillement, pendant la tourmente révo- » lutionnaire, elle ne fut sauvée du pillage général que » par le zèle de quelques hommes religieux, et surtout » de M. Du Mortier Willaumez. Il la cacha dans sa maison » au péril de ses jours, et la rendit à l'église lorsque » le calme et la religion furent rétablis. Cette cérémonie, » présidée par le zèlé prélat Hirn, eut lieu le 14 sep- » tembre 1804. »

---

(1) *Recherches etc.*, par le Maistre d'Anstaing, vol. 1, p. 373. — Le même archéologue a publié dans le treizième volume des *Annales archéologiques* de M. Didron une étude iconographique très-intéressante sur la célèbre châsse de St Élenthère.

M. d'Anstaing se trompe en avançant d'après l'historien Cousin, que la châsse de St-Eleuthère fut transférée à Douai, en 1566, pour échapper aux ravages des iconoclastes; elle resta à Tournai et fut sauvée à la grange des dîmes derrière les *jarbes ou estreins*, c'est-à-dire sous la paille, comme nous l'apprend un témoin oculaire (1). Quant à la révolution française, un ex-voto attaché à la châsse rappelle la translation faite en 1804, alors que les cérémonies religieuses furent rétablies dans notre ville. Cet ex-voto porte l'inscription suivante :

« ICI L'IMPIÉTÉ N'ALTÈRA PAS SES CENDRES.

« Ce chronogramme était écrit au-dessus de la porte » de M. Barthélemi-François Du Mortier-Willaumez, de » chez qui se fit la translation de cette châsse à la cathé- » drale, le 15 septembre 1804. »

Châsse de Notre-Dame.

« En l'année 1205 « dit Cousin (2) » fut achevée la » fierte de Nostre-Dame de l'Eglise de Tournay, tesmoing » l'escrit qui est à l'un des costés de ceste fierte en ces » termes : *Anno ab incarnatione Domini* 1205, *con-* » *summatum est hoc opus aurifabrum;* et à l'autre » costé : *hoc opus fecit magister Nicolaus de Verdum* » *continens argenti marcas* 109. *auri sex marcas.* (3) »

---

(1) Voir l'extrait du Ms de Duflef, à la fin de cette notice.

(2) *Histoire de Tournai*, volume 4, p. 13.

(3) Nicolas de Verdun dut être tournaisien, car dans les reliefs de bourgeoisie de la ville de Tournai, on lit que Colars (Nicolas) de Verdun, voirier, fut reçu bourgeois le trois novembre 1217 et qu'il ne paya que 25 sols, ce qui était le taux des fils de bourgeois. On cite près de Vienne un antipane en métal ciselé par Nicolas de Verdun.

Cette fierte, bien que très-inférieure au point de vue de l'art à celle de St-Éleuthère, offre cependant un grand intérêt par rapport aux souvenirs qui s'y rattachent. C'est elle que les flamands venaient en grande pompe honorer et revêtir chaque année à la fête de l'assomption ; c'est elle que l'on transportait dans les Flandres pendant les grandes calamités et lorsqu'il fallait des fonds pour réparer la cathédrale.

Une singulière erreur s'est attachée pendant le siècle dernier à la fierte de Notre-Dame qui, on ne sait quand ni comment, prit le nom de *châsse de Ste-Ursule*, désignation sous laquelle elle figure dans tous les documents modernes. Aussi jusque dans ces derniers temps l'on croyait la fierte de Notre-Dame détruite ou perdue. Il ne faut pas s'en étonner si on réfléchit que la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle passa durant plusieurs siècles pour être celle de St-Léopard ; l'on sait que ce fut en en faisant l'ouverture en 1843, que l'on reconnut qu'elle contenait la dépouille mortelle de Charlemagne.

Ce fut mon père qui eut le bonheur, il y a quelques années, de restituer à la châsse de Notre-Dame son nom primitif. Il fut frappé de ce que les documents anciens ne font aucune mention d'une châsse de Ste-Ursule à la cathédrale de Tournai. Il y avait bien à l'abbaye de St-Martin deux fiertes de Ste-Florine et de Ste-Honorine, compagnes de Ste-Ursule, fiertes qui se trouvent aujourd'hui à la paroisse Notre-Dame, mais comme la châsse de Ste-Ursule n'est indiquée nulle part et que l'on sait que la châsse de Notre-Dame a échappé, en 1566, aux ravages des iconoclastes, mon père eut des doutes et alla interroger les sujets représentés sur les parois de la fierte. Le premier qui s'offrit à ses regards est composé de deux figures dont l'une tient en main une bandelette où est

inscrite la salutation angélique : *Ave Maria gratia plena, etc.* C'était un trait de lumière; la célèbre fierte de Notre-Dame était retrouvée et chaque sujet des bas-reliefs vint confirmer cette importante découverte. Il en fit part à Mgr. l'évêque en demandant l'ouverture de la fierte et en annonçant qu'on devait y trouver le pallium de la Vierge que, lors de la peste de 1092, l'on étendait sur les pestiférés qui lui devaient leur guérison (*sub vento pallii Beatæ virginis sanati erant*). M. le vicaire-général Voisin a trouvé depuis dans un manuscrit du chanoine Duchambge les inscriptions de la fierte de Notre-Dame, inscriptions dont il reste des parties assez considérables sur la châsse dite de Ste Ursule.

A la suite de ces diverses découvertes, la châsse de Notre-Dame fut ouverte et on y trouva un morceau d'étoffe qui semble être le pallium de la Vierge et qui servait à envelopper des reliques des compagnes de sainte Ursule. Il fut donc évident que, par la suite des temps, la relique principale avait été perdue de vue et que les reliques nouvelles introduites dans la châsse au siècle dernier avaient fait changer le nom qu'elle portait.

Bien que fortement endommagée, la châsse de Notre-Dame est un beau spécimen des travaux d'orfévrerie du commencement du XIIIe siècle. Les bas-reliefs dont elle est ornée représentent les sujets suivants. Sur les petits côtés : l'adoration des Mages — le Christ entre deux anges. Sur les grands côtés : l'annonciation — la visitation — la nativité — le baptême de Jésus-Christ — la présentation — la fuite en Égypte. Sur les versants de la toiture : les saintes femmes au sépulcre — le crucifiement — Jésus-Christ *hortulanus* — la flagellation — la résurrection de Lazare — le couronnement d'épines.

La châsse de Notre-Dame fut sauvée de la rage des Huguenots et du fanatisme dévastateur de la révolution française de la même manière que la châsse de St Eleuthère, c'est-à-dire à la grange des dîmes en 1566 et chez M. Du Mortier-Willaumez, en 1798.

Châsse des Damoiseaux.

La célèbre confrérie des Damoiseaux de Tournai fut instituée, en 1280, par l'évêque Philippe de Gand à l'occasion d'une peste qui régnait dans la cité. Cette confrérie, dont il est souvent fait mention dans notre histoire communale, eut une grande splendeur aux XIVe et XVe siècles. Elle se composait de soixante membres appartenant à l'élite des habitants de Tournai, et c'était elle qui donnait les tournois de la table-ronde ou des 31 rois et qui allait jouter dans les villes voisines. En 1440, la confrérie réforma ses statuts; Cousin nous a conservé les noms de tous ceux qui prirent part à cette réforme (1) qui, un siècle plus tard, en 1503, fut suivie d'une nouvelle réforme dont la charte existe encore.

La confrérie des Damoiseaux qui, jusqu'au XVIe siècle, jeta un si grand lustre sur notre cité, eut des destinées étranges.

Tout tombe, c'est la loi de toutes les choses humaines; les rois et les empires voient arriver le jour de leur chute, les plus grandes familles, placées au sommet de la roue de la fortune, descendent tour à tour la pente du malheur pour tomber aux derniers degrés de la société. Ainsi fit la confrérie des Damoiseaux, qui, après avoir brillé, durant des siècles, du plus vif éclat et après avoir compté dans ses rangs tous les premiers citoyens

---

(1) *Histoire de Tournai*, vol. IV, p. 218.

de la ville, était réduite à la fin du siècle dernier à quelques personnes obscures et ignorées. C'est là, peut être, ce qui contribua à conserver les trésors de la compagnie, car nous verrons que les braves concitoyens qui la composaient sauvèrent au péril de leur tête la châsse, la torche et le quignon de l'antique confrérie.

Les reliques données en 1280 par l'évêque Philippe de Gand aux fondateurs de la confrérie furent d'abord placées dans un coffret en bois que l'on revêtait chaque année d'un drap armorié aux armes du chef de la confrérie et qui était porté le jour de la procession de Tournai.

Nous ignorons si c'est la châsse des Damoiseaûx qui fut faite et peinte aux frais de la ville, en 1427, par maître Robert Campin, chef de l'école de Tournai, car les comptes de la ville ne s'expliquent pas à ce sujet et se bornent à la mention suivante :

« A maistre Robert Campin, pointre, pour le fachon » et estoffes de le fierte de le ville portée le jour de la » procession autour d'icelle, laquelle il a faite et livrée, » taillée pointe et dorée. » . . . . . vij^{xx}

Cette châsse étant indiquée comme fierte de la ville et non des Damoiseaux, il reste du doute à cet égard. Quoiqu'il en soit, Cousin nous apprend (1) qu'en 1503, les Damoiseaux prirent la résolution de remplacer les couvertures de drap brodées aux armes du chef par un revêtement en argent. Ce précieux reliquaire a dû disparaitre lors du pillage de 1566, car celui qui a été conservé jusqu'aujourd'hui et qui est également revêtu de plaques en argent porte la date de 1571 et accuse le style de renaissance de la première époque, communement appelé style

(1) *Histoire de Tournai*, vol. IV, p. 265.

de François Ier. C'est un magnifique travail d'orfèvrerie, de forme gracieuse et élégante, composé de plaques d'argent artistement ciselées et disposées sur un coffre en bois qu'elles recouvrent entièrement.

La châsse des Damoiseaux pèse dix-huit kilos d'argent pur et sans alliage. Les bas-reliefs repoussés qui la recouvrent semblent appartenir à des époques différentes, car ceux qui ornent les deux frontons rappellent la troisième époque des sculptures ogivales, et il est facile de voir qu'après avoir été primitivement de forme carrée, ils furent dans la suite allongés pour garnir entièrement les frontons. Peut-être ces bas-reliefs avaient-ils servi précédemment à recouvrir la châsse faite en 1503. Ils représentent : l'un, la Vierge des Damoiseaux debout sur un croissant entouré d'une gloire ovale à rayons alternativement droits et ondulés ; l'autre, l'assomption ; la Ste Vierge portée par les mages monte vers le trône céleste entourée du Père, du Fils et du St Esprit.

Les autres bas-reliefs de la châsse portent la date de 1571 ; ils représentent : l'annonciation — le prophète Jérémie — la visitation — le prophète Isaie — l'adoration des bergers — le roi Hérode consultant les docteurs pour savoir où doit naître le Christ — le même roi engageant les rois mages à lui dire où est le Christ — les mages se rendant à Bethléem — l'adoration des mages — le prophète David — la circoncision — le prophète Salomon — la présentation — St Joseph averti de fuir en Égypte — la fuite en Égypte — le massacre des innocents.

Au bas de quelques plaques d'argent de la châsse, on lit : N. VIRGEN. FECIT.

Nous avons dit que la confrérie des Damoiseaux était tombée en décadence à la fin du siècle dernier. Ce fut à

cette époque que Monsieur Desruez, pharmacien et dernier doyen de la confrérie, eut le dangereux honneur, de sauver, durant les jours de la terreur, le trésor de la compagnie dans son grenier, sous des fragments d'écorces de chêne. Ce digne concitoyen conserva précieusement chez lui la châsse, la torche et le quignon de la confrérie jusqu'à sa mort (10 mars 1816), en manifestant la volonté que ces précieux objets soient remis à la fabrique de la cathédrale; volonté qui fut fidèlement suivie par l'exécuteur testamentaire, M. Marlée.

Torche et quignon des Damoiseaux.

La torche des Damoiseaux n'est pas remarquable seulement comme œuvre d'orfévrerie; elle l'est surtout au point de vue de l'histoire des anciennes familles de Tournai. Elle consiste en un tube ou colonne en argent recouverte d'écussons émaillés et terminée par une tour, emblème des armes de Tournai. Les portes de cette tour représentant les armes de France sont semées de fleurs de lis, ce qui semble démontrer que la torche est antérieure au roi Charles V, sous lequel le nombre des fleurs de lis fut réduit à trois. Le tube en argent renfermait autrefois un cierge miraculeux, car nous lisons dans un compte de la ville de 1402 que « le candeille de miracle est en la tré-
» sorie de la dite ville, enclose enn ue custode dargent
» armoyée de pluseurs armes de bourgois dicelle ville,
» et en laquelle icelle candeille est mise et enfermée. » (1)

La torche est composée de cinq parties séparées entre elles par quatre cercles ouvragés en vermeil; les deux

(1) *Bulletins de la Société historique. etc* — vol. IV, p. 18.

parties supérieures du tube sont cylindriques et les trois parties inférieures coniques. Celles-ci sont manifestement les plus anciennes, car les écussons qui y sont attachés indiquent une date plus reculée, et les blasons sont ouvragés en style gothique. Il est donc clair que la tour et la base de la torche s'adaptaient primitivement à l'extrémité de la partie conique et que la partie cylindrique a été ajoutée plus tard. La date de 1528 gravée au bas de la torche indique l'année où le bijou fut remis en ordre et les tubes cylindriques ajoutés.

On peut facilement préciser la date de la partie conique ou inférieure de la torche par l'inspection des armoiries qui la recouvrent et qui rappellent les familles dominantes à Tournai à la fin du XIIIe siècle. Cette partie contient 38 écussons (1). 20 autres écussons figurent sur les deux parties de la torche ajoutées en 1528 et vers 1690. (2)

On désignait autrefois sous le nom de *quignon*, le grand médaillon en argent artistement ciselé que le valet de la confrérie des Damoiseaux portait aux processions. Ce médaillon est un beau travail d'orfévrerie représentant

---

(1) Ces écussons sont ceux des familles suivantes : Du Porc, — Wettin. — Thiebegot. — Mouton. — Du Casteler. — Dare. — d'Avelin. — Prevost. — Du Mortier. — Ly Muisis. — Watripont. — Warison. — De Maulde. — Villain. — Ricouars. — Coppés. — Moy. — Castagne. — Gargatte. — Payen. — Haudion. — Le Louchier. — Colemer. — Leschevin. — Florins. — Havet. — Crissembien: Divers écussons sont répétés plusieurs fois, d'autres manquent.

(2) Les écussons qui datent de ces époques sont ceux des familles: Joseph. — Meurisse. — Hanart. — De Male. — Du Chambge. — De Calonne. — Rogiers. — Cazier. — Vau Rode. — Hoverlant. — Lefèbre. — Caron.

une châtelaine de Tournai assise au milieu d'un château fort arrosé par l'Escaut.

Diptyque en ivoire.

Dans l'antiquité, les diptyques (du grec δίπτυχος, plié en deux) étaient des tablettes de bois ou d'ivoire qui servaient d'abord aux missives secrètes ; plus tard, ce furent des dons que les consuls envoyaient à leurs amis et aux personnages de l'empire. L'ivoire sculpté reproduisait souvent l'image du donateur. Quand le christianisme fut officiellement reconnu dans l'empire, les consuls envoyèrent des diptyques aux évêques et ceux-ci, par une politesse reconnaissante placèrent les diptyques sur l'autel pour recommander les donateurs aux prières des fidèles. Pendant tout le cours du moyen âge, on se servit de diptyques pour orner les églises, les oratoires et l'intérieur des maisons ; on en fit souvent des reliquaires, des couvertures de livres et des portefeuilles d'images. (1) Ce qui rend principalement les diptyques précieux comme monuments d'art, c'est leur antiquité et les décorations qui les revêtent. A ces divers titres, le diptyque de la cathédrale peut être considéré comme l'un des plus intéressants que nous ait laissés la période carolingienne.

M. le vicaire-général Voisin a publié une étude aussi savante que complète sur ce précieux diptyque qui sert de couverture à un évangéliaire (2). Nous n'en dirons donc que quelques mots.

---

(1) *Manuel d'archéologie*, par J. Corblet, p. 278.
(2) *Bulletin de la Société historique, etc.*, vol. IV, p. 287.

Trois sujets sont représentés sur l'une des faces du diptyque; ce sont : 1° Jésus-Christ sur la croix entouré de deux personnages symboliques représentant l'Église et la Synagoque. Le soleil et la lune pleurent en regardant le Christ. 2° Jésus-Christ sauvant le monde, symbolisé par un agneau nimbé de la croix et entouré de deux anges. 3° Jésus-Christ dans sa gloire bénissant le monde. Les deux lettres symboliques α et ω (le commencement et la fin) sont gravées à ses côtés, et il est entouré des animaux symbolisant les quatre évangelistes.

Un seul sujet est figuré sur l'autre face du diptyque : c'est St Nicaise vêtu d'habits sacerdotaux et entouré de ses deux diacres. L'on sait que sous la période carolingienne, le culte de St Nicaise était célébré tout spécialement dans la cathédrale de Tournai qui possédait de nombreuses reliques du glorieux évêque de Rheims.

Le diptyque de la cathédrale a échappé pendant dix siècles aux pillages et aux révolutions qui sont venus dévaster les trésors de nos églises, mais il a été détérioré depuis quelques années par les enfants de chœur qui le portent à la grande procession. Il est temps que l'on cesse d'abandonner un objet aussi précieux entre les mains de personnes qui n'en comprennent pas la valeur.

Reliquaire.

A mesure que l'industrie moderne progresse, on s'ingénie à trouver des moyens de diminuer en orfèvrerie le prix de la matière et l'on crée par des procédés chimiques des métaux dont l'éclat éphémère est le seul mérite. L'invention du plaqué, de l'estampage, l'abandon du massif pour le creux sont considérés comme des bienfaits du XIXe siècle. On ne jugeait pas ainsi pendant les siècles ou la foi était vive et l'on croyait que le service des

autels réclame autant que possible ce qu'il y a de plus noble.

Ces idées viennent à la pensée en admirant le précieux reliquaire contenant une parcelle de la vraie croix que possède le trésor de la cathédrale. Ce reliquaire entièrement en or et garni de nombreuses pierres précieuses a la forme d'une croix grecque. Il nous semble dater de l'époque carolingienne et tire un puissant intérêt de sa grande antiquité. Malheureusement, il attend encore son écrin, et les efforts qu'il faut faire pour l'introduire dans une boîte trop petite pour le contenir ont déjà fait tomber plusieurs pierres précieuses de cet antique joyau.

Vases sacrés.

C'est au XIVe siècle seulement, après l'institution de la Fête-Dieu, qu'on commença à exposer la Sainte-Hostie sous le cristal des ostensoirs (de *ostendere*, montrer). De tous les vases sacrés ou liturgiques, l'ostensoir est celui qui offre le plus de variété dans sa forme, ses dimensions et ses ornements. Le trésor de la cathédrale en possède deux dignes d'être remarqués.

L'un, de très-grande dimension et surchargé de riches ornements en style de renaissance, fait l'objet de l'admiration d'un grand nombre de personnes; nous lui préférons cependant le petit ostensoir gothique d'un style pur, correct et profondément religieux. Le centre de ce petit tabernacle portatif et apparent a malheureusement été modernisé, mais il suffirait d'un très-petit travail pour lui rendre son état primitif.

Deux calices ornés de sujets historiés, ciselés, frappés au repoussoir, méritent aussi de fixer l'attention; l'un, orné des armes de Pierre Cottrel, chanoine de N.-D., mort

en 1445, est un beau travail d'orfèvrerie en style de renaissance de l'époque de François Ier; l'autre, plus moderne, est orné de riches ciselures où la forme arrondie prédomine tant sur la coupe que sur la tige et le pied.

Tapisseries.

La cathédrale possède de fort belles tapisseries du commencement du XVe siècle qui ont été malheureusement détériorées à diverses époques. Ces tapisseries reproduisent les principaux épisodes des légendes de St Piat et de St Eleuthère. Nous voyons dans le Ms. de Dufief, qu'elles furent données à la cathédrale par le chanoine Toussaint Prier et qu'on y lisait au bas :

Ces draps furent faicts et achevés
En Arras par Pierot Frère,
L'an mil quatre cens et deux
En décembre, mois gracieux.
Veuillez à Dieu tous saints prier
Pour l'âme de Toussaint Prier.

Ornements sacerdotaux.

Parmi les ornements sacerdotaux que l'on conserve à la cathédrale et dont plusieurs, notamment celui qui fut donné au chapitre en 1540, par le chanoine Pierre Cottrel, sont entièrement surchargés de larges rinceaux brodés en or, il en est un qui est particulièrement remarquable, bien que les ornements en soient très-simples et complètement frustes. C'est la chasuble de St Thomas de Cantorbéry, l'un des spécimens les plus curieux des vêtements ecclésiastiques du XIIe siècle.

L'on sait que les innovations mesquines des deux derniers siècles ont fait perdre aux vêtements liturgiques

leur gravité sacerdotale et leur signification symbolique. Les anciens vêtements étaient amples et majestueux ; la chasuble avait la forme d'un grand manteau rond, ouvert seulement par le haut pour y passer la tête. C'est ainsi qu'était faite la chasuble de St Thomas de Cantorbéry ; elle n'a pas d'ouverture sur les côtés et on la retroussait sur les bras. Le tissu de ce précieux vêtement est une soie brune partagée devant et derrière par un beau galon tissé en fils d'or et orné de dessins symboliques.

Buzelin rapporte que ce fut en 1170 que St Thomas de Cantorbéry visita Tournai et que l'on conserva avec vénération l'ornement sacerdotal qui lui servit pour célébrer les saints mystères : *idque propter magno illic cultu asservatur sacerdotalis ea vestis qua contectus sacro-sancte peragit mysteria*. L'historien Cousin, en mentionnant cet ornement, dit qu'il était conservé de son temps à l'abbaye de St-Médard et, en effet, c'est le dernier religieux de cette abbaye, l'abbé Parent, qui l'a légué à la cathédrale le 16 mai 1838. (1)

On conserve aussi à la cathédrale une chape très-curieuse que Charles-Quint revêtit, assure-t-on, quand il présida dans le chœur de la cathédrale le chapitre de l'ordre de la Toison d'or. Cet ornement en velours rouge qui a conservé le nom de manteau de Charles-Quint, a été orné en 1573 de précieux médaillons finement tissés en soie et représentant des sujets tirés de la Bible.

Lutrins.

La cathédrale possède un charmant lectrier en fer du XVe siècle, qui est plus connu à l'étranger par le dessin

(1) M. le vicaire général Voisin a publié une notice intéressante sur la chasuble de St Thomas de Cantorbéry, dans le vol. II, p. 249 des *Bulletins de la Société historique etc.*

qu'en a donné M. Gailhabeau qu'à Tournai même où personne ne semble le remarquer. Ce lutrin transportable dont on voit le pendant au musée de Cluny à Paris, est supporté par quatre tiges en fer légèrement renforcées près de l'axe et finement forgées ; le tablier en cuir portant le livre est garni de deux galeries en tôle découpée, servant l'une de couronnement et l'autre d'arrêt à la partie inférieure.

La chapelle de la paroisse possède aussi un lutrin remarquable qui provient de l'église de St-Pierre ; il est en bronze et son dessin semble annoncer le commencement du quinzième siècle. Ce lutrin rappelle beaucoup la forme des beaux *lutrins-aigles* d'Aix-la-Chapelle et de Nuits, et son travail en est aussi fini que soigné.

Tableaux.

La cathédrale est ornée d'un grand nombre de tableaux dont quelques-uns ne sont pas sans mérite : M. le Maistre d'Anstaing les a décrits avec soin dans ses *Recherches sur la cathédrale.* Contentons-nous d'en indiquer les principaux : Une grande toile peinte par Rubens mais très-maladroitement retouchée au siècle dernier, représente *le Purgatoire* ; c'est le tableau le plus important que possède la cathédrale. Les autres toiles remarquables sont : *Le Christ couronné d'épines* attribué à Quentin Metsys, l'*adoration des Mages* par Lucas de Leyde, plusieurs tableaux appartenant à l'école des frères Vandyck, quelques toiles de Lucas François, le *Jugement de Salomon* par Pourbus, quatre volets de Mathieu van Nègre et le *Crucifiement de J.-C.* par Jordaens.

Ajoutons que la fabrique de la paroisse a commandé

au grand artiste tournaisien Louis Gallait un tableau dont le sujet choisi par le peintre lui-même est : *la Reine du Ciel protégeant Tournai.*

—

NOTE

sur l'ancien trésor de la cathédrale.

Description d'aucunes particularités concernantes l'estat de l'église cathédrale de Tournay avant les saccagements de l'an 1566, tirée d'un recueil de N. de la Grange, grand-vicaire de ladite église.

Extr. d'un Ms. de Duflef. Bibl. de Bourg. N° 12767.

Travaux d'orfèvrerie.

Premièrement, au chœur au-dedans du grand autel gisoit le bras de St Étienne, premier martyr et la teste de Ste Marie Egyptienne, dont le grand autel est dédié au susdit St Étienne. Puis une table d'autel d'argent doré enrichie de pierreries, assez basse, tellement qu'on pouvoit veoir sur l'autel des trespassez. Et au devant au lieu de drap il y avoit douze apostres et le salvator d'argent posez dedans des corniches de pierre de marbre noir ou jaspe.

A l'autel des trespassez il y avoit une Nostre Dame d'argent assise en une chaize et le petit Jesus estendant son bras tenant un chapelet de coral, comme voulant induire les chrétiens présents de prier pour les trespassez ; laquelle image estoit posée dans une corniche, laquelle estoit entée dans le mur, comme l'on at 'apperceu lorsqu'on at osté ladite table d'autel pour y poser celle de l'évesque présent.

En la chapelle flamengis y avoit une image miraculeuse fort renommée d'ancienneté pour le nombre de miracles et pélerinages comme l'on void encore en une verrière de la susdite chapelle d'aucuns miracles des plus renommez et on souloit nommer ceste image Nostre-Dame la brune, et ceux qui viennent des quartiers de Flandre pour le présent l'appellent ainsi encores qu'elle soit saccagée, et les Gantois confrères, tous les ans apportoient un ornement précieux en offrande à la susdite chapelle ou reposoit ceste image, dont la robbe de drap d'or qu'on met à Nostre-Dame à la croisée vient de ceste chappelle. Et la nuit de l'assomption de Nostre-Dame l'on chantoit les matines après vespres (comme on faict encores à présent) pour le

N.-D. la brune.

clergé aller au devant et recevoir les confrères à la porte de 7 fontaines et l'on sonnoit des trompes d'argent, les voyant venir de loing, lesquelles estoient sept en nombre, comme on les voit encores pour le présent en la ville de Gand, lorsqu'on fait la procession générale: Si souloient les pélerins faire offrandes d'une matière de toile de lin et le petit peuple de la farine, lesquelles offrandes venoient au prouffict de la chapelle et encore présentement par des aucuns flamends se donne aucunes fois en offrande le présent ou la grosseur et longueur du malade en toile.

Fiertes. Autour des caroles soloient reposer plusieurs fiertes que les stils de la ville avoient esleu pour leurs patrons, aucunes de bois tranché et doré, aucunes de velours brodé ou de draps d'or couvrant les reliques y incloses. Entre autres y en avoit une fort belle des Sts Hyppolite et Cassien reposant dessus l'huis du chœur qui est du costé du thrésorier, pourquoi la feste d'iceux saints est encore celebrée *in forma duplicis*, et aussi reposoient toutes les fiertes sur des fers qui se voient encores, y ayant deux chandelles de huict ou une livre pesans entre deux. Lesquelles fiertes on mettoit bas une fois ou deux par an et les posoit ou au milieu de la nef avec deux chandeliers de cuivre et chandeilles ardentes depuis la nuict de la saincte Trinité jusques au jour du saint Sacrement inclus, auquel jour l'on portoit lesdictes fiertes en procession entre les doyens des mestiers accompagnez de flambeaux non pour autre respect que desdictes sainctes reliques et images. Et comme en ces deux fiertes arrivoient de toutes parts des pélerins, on chantoit (comme encores à présent) les matines le jour précédent après les vespres. Item l'on portoit lesdictes fiertes le jour de la procession de la ville, qui est celui de l'exaltation de la Ste Croix. Si y avoit-il autres fiertes au devant de la chapelle des fons de baptesme dont on a osté une partie des ferrailles lorsqu'on a érigé les chapelles de monsieur le chanoine Le Maire, dont on tient que les deux estoient d'argent. Item, une autre fierte en la chapelle de St Louis qui estoit celle des marchans. Item, au revestaire reposoit la remonstrance du St Sacrement faicte en façon de la tour de l'église Nostre-Dame d'Anvers ou de St Michel à Bruxelles, tout à jour, d'argent doré, bien délicatement élabouré et se portoit en procession une fois l'an par quatre prestres pour une hostie miraculeuse qu'on y posoit avenue à l'église de la paroisse St Jacques s'étant amonstré en forme humaine au sainct sacrifice de la messe aux assistans.

Remonstrance.

Doxal jubé.) Quintò, le doxal estoit de pierre de marbre noir en pierre de touche assez bas et non si excellent que cestui à présent, et devant le

Crucifix y avoit trois bassins d'argent. A l'autel de Ste Apolline, qui est à présent de Nostre-Dame, tous les jours de Nostre-Dame, l'on souloit mettre sur l'autel une image de Nostre-Dame d'argent avec une couronne d'or sur son chef, grande comme un enfant de dix à douze ans, donnée par monsieur le chanoine de Queren, fondateur de toutes les miches qui se donnent le jour de Nostre-Dame, à matine et de l'octave de Ste Anne *præsentibus*, et pour ceste cause l'on faict encore à présent devant Nostre-Dame; la procession aux cincq festes de Nostre-Dame et sur la fin on chante un *de profondis* pour le fondateur de ceste image et pour ces miches, on chante *inviolata integra*; etc.; à laquelle couronne susdicte y avoit une pierre précieuse resplendissant de nuict comme une chandelle. Image de N.-D.

Au surplus y avoit un candelabre de cuyvre et sur icelui 35 ou 36 bassins d'arjent donnés plusieurs, comme on peut encore veoir en un épitaphe de cuivre estant à un pilier de la nef ou est posée l'image de St Grégoire que cestui dont est lépitaphe estoit l'un des donateurs desdits bassins.

Puis il y avoit un excellent autel de St Georges, ou estoit posée son image grande comme un cheval et un homme naturel, estant armé d'armes d'argent et dessus revestu d'une casacque d'armes en brodure, et sa teste couverte d'un bonnet Ducal ancien orné de plusieurs pierres précieuses et de la sadicte casacque restent encore aucuns fragmens dont on orne pour le présent des chapelles et le grand autel. Le bonnet a esté pillé au saccagement par des artisans dont il y en eut des tuez lesquels saccageurs se bastans l'un contre l'autre pour ceste proye. En cest autel se voyoient plusieurs autres belles images, car depuis la voulte jusqu'à l'autel y avoit un parement magnifiquement couvert d'une cortine duquel les clercs et cloquemans tiroient proufict des gracieusetez des estrangers désirant veoir ces raretés. St Georges.

Quant à la fierte de St Éleuthère et l'autre, elles furent cachées pendant le saccagement à la grange de dismes, derrière les jarbes ou estreins attendant que la fureur fut passée et le demourant. Des reliques qui sont à présent ont esté préservées par maistre Guilaume Moucheron, receveur de la thrésorerie et depuis grand vicaire, et aussi tous les autres usteusiles d'argent de l'église ayant une fois esté emmenez par les gens des estats estans à Gand jusques à Hautrive, mais la diligence d'aucuns chanoines et de ce receveur a tant faict vers le prince d'Espinoy, lors gouverneur de Tournay, qu'on les a ramené lequel avoit envoyé deux compagnies de soldatz tant à cheval qu'à pied pour les rechercher pour quelque somme d'argent, et depuis Fierte de St Eleuthère.

furent lesdictes reliques bien cachées. Auquel temps, il fallait trouver sur le refectoire et autres offices toutes les semaines une notable somme d'argent, afin de conserver le vaisseau de l'église contre les hérétiques lesquels cerchoient de le renverser ayans brûlé les livres et les moindres ornemens demourés des chappes devant le Crucifix et puis après avoir fossoié autour des quatre grands piliers pour y poser et soubmettre des tonnes de poudre pour faire sauter tout l'édifice de l'église, sans quelque hérétique y survenant qui dict : messieurs, que faisons nous? La ville n'est pas capable de recevoir toutes les ruines et groises de ceste église. Ce qui les desteurna.

Église conservée.

Ornements.

Tous les plus riches ornements et tapisseries qui se retrouvent pour le présent ont esté sauvez à Douay et conservez jusqu'à ce jour. Aussi ont esté saccagéz deux corps d'orgues, l'un estant devant Nostre-Dame, l'autre devant St Georges et une horloge posée dessus l'huis des caroles du costé de Nostre-Dame, fort magnifique, ou y avoit deux béliers d'argent qui sonnoient le tymbre avec leurs cornes.

Librairie.

Aussi y avoit une belle librairie de toutes sortes de livres tout à l'entour du lieu ou on met pour le présent les chappes avec plusieurs pulpites et escabeaux pour ceulx qui y vouloient estudier.

La muche de la trésorerie at esté aussi découverte par derrière l'autel de Ste Anne par le machon de l'église ou on avoit sauvé aucunes argenteries.

Archives.

A l'office du Celier ont esté brulez tous les lettraiges et privilèges de l'église, tellement qu'on alloit dedens la cire rouge et verte jusques par dessus les plantes des souliers, et en la cave de chapitre jusques à my-jambe au vin respandu.

Monnaie.

Au long du mur de la rue des Chapeliers estoit cy-devant la monnoie, ou présentement est la fonderie des plombs pour la couverture de l'église.

Paroisse.

La paroisse soloit estre cy devant en la chapelle St Louis et le revestaire estoit du costé de la montée d'ou descend pour le présent l'évesque, et c'est pour cela que les jours solennels la procession du chœur couppe court pour descendre au cloitre pour n'empescher les paroissiens en leurs dévotions.

—

Extrait des chroniques manuscrites de Pasquier de le Barre, procureur général et fiscal de la ville de Tournay.

Le jeody xxij[e] dudict mois (aoust 1566), environ le soir, les nouvelles furent apportées comment ès villes de Gand et d'Anvers les ymages avoient entièrement esté sacagées et abatues : quy fut cause que bien à grand'paine ou sceut contenir le peuple de faire le semblable en Tournay la meisme vesprée. Touttesfois sur ce que je feuz adverty que le peuple commenchoit à abatre certaine croix derrière l'église St. Pierre, je m'y transportay en la compaignie de Guy Bernard, escuier, seigneur de Froitmanteau, et feismes tant, luy et moy, par doulces remonstrances que leur feysmes, que pour ceste fois ilz se abstindrent de procéder plus avant.... 1566. Saccagement des images.

Neantmoins, le lendemain, jour de vendredi, xxiij[e] jour dudict mois d'aoust, on commencha à abatre et sacager les ymages premiers à l'hospital sainct Jacques, de là à Cordeliers et à la croix sainct Pyat, et conséquamment en toutes les églises et paroisches de la ville de Tournay et meismement en l'église cathédrale Nostre-Dame y faisant un merveilleux dégast. Car, sans respecter excellence de tableaux, orghes, ricesse des autelz ny aultre chose quelconque, sacaigèrent entièrement ce qui estoit dédié et approprié pour l'agensissement de ladicte église, y délaissant seulement entiers les pilliers et principaulx bastimens de la machonnerie, avecq les tableaux des armoyeries des chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or qui fut célèbré en la dicte église, l'an mil v[c] et xxj par feu de très excellente mémoire l'empereur Charles-le-Quint, quy demourèrent en estre sans brisure, par le moyen que je y feys mettre garde de vingt hommes pour les préserver en leur entier durant que ledict saccaigement et abat se faisoit. Le meisme sacaigement fut fait en touttes les aultres églises, cloistres, chapelles et abbayes, tant dedans que alentour de ladicte ville, et deschirèrent tous les aornemens, calices, relicquaires, aubes, chasubles, cappes, tornicqueaulx, cibolles, croix, chandeliers, lampes et aultres ustensiles servans à service de l'église, qu'ilz sceurent avoir en leurs mains, sans délaisser riens de entier. Tableaux de la Toison d'Or.

Après avoir fait grand degast en ladicte église Nostre-Dame, ilz trouvèrent finallement un lieu secret par dedans la trésauerie où touttes les ymaiges et aultres relicquaires d'or et d'argent apartenans à ladicte église, estoient cachez et enmurez, et les tirèrent dehors, Trésorerie découverte.

mettant et cassant le tout en pièches, sans espargner pierres ny perles précieuses dont iceulx reliquaires estoient enrichis.

Les ministres (calvinistes) se trouvèrent en ladicte thésaurie, comme je feys pareillement, pour garder que riens ne feust pillé ou desrobé, et après que touttes lesdictes ymaiges, relicques et calices furent rompuz et cassez, les feysmes renclorre en aulcuns coffres, où ils furent réservez aulcuns jours avecq gardes, tant que finablement après estre inventoriez et poisez, ès présence des commis de par la ville et lesdicts ministres, ilz furent menez en la Halle et mis en seureté en la prison de Pigegnye, gardée de plusieurs clefs, dont les commis de par lesdicts ministres en avoient les aucunes, et ceulx de par la ville les aultres.

On fit aussy amener en Halle tous les chandelers de cuivre rompus, ensemble les matières de plomb et ferrailles, adfin que rien ne feust desrobé : ce que fut aussy fait de aulcunes des aultres églises de ladicte ville. Pareillement, le vin qui fut trouvé au celier du chapitre, après que les sacaigeurs en eubrent beu à leur plaisir, fut tiré dehors et mis en garde en certain celier, où il fut vendu et distribué par aulcuns commis de par la ville au proffit toutefois des seigneurs dudict chapitre.

Destruction des archives.

Le lendemain jour de samedy, non content le peuple d'avoir fait ledict sacaigement des images, firent par Ambroise Wille, leur ministre, brusler et mettre en cendres, dedens ladicte église, tous et quelconques les prévilléges, haulteurs, prééminences, auctoritez et lettraiges qu'ilz trouvèrent en la thésaurie desdicts chanoines, quy estoient fort beaulx, anctiques, rices et excellens et mis en bel ordre dedans les doyses ou layes de bois ad ce servans, sans aulcuns en réserver, ny meismes les lettraiges des terres, bois, seignouries, censes, pretz, pastures, dismes, rentes, fondations et revenus à iceulx chanoines et chapitre apartenans, et fut le tout consummé sy que dict est, disant par ledict ministre que ce qu'il en faisoit estoit pour absouldre le Roy et ceulx du magistrat de la ville du sermeut qu'ilz avoient fait de garder et observer lesdicts prévilléges.

—

ÉGLISE DE SAINT-PIAT.

—

Les légendes que l'on trouve rapportées dans les vieilles chroniques du moyen âge nous font connaître tout ce que le peuple avait conservé dans ses souvenirs ou poétisé dans son imagination. Le récit merveilleux de la mort de St Piat doit être rangé au nombre de ces légendes tracées trop légèrement d'après les traditions populaires; mais il n'est pas douteux que ce dernier trait d'héroïsme chrétien de l'apôtre de Tournai, raconté avec une simple naiveté par tous nos historiens et sculpté avec soin sur les murs de nos principales églises, n'ait contribué souvent à réchauffer la foi et à enthousiasmer le zèle de nos ancêtres.

Cousin rapporte cette légende avec grands détails. (1) Les soldats de Riccius Varrus, après avoir lié étroitement le St Martyr et lui avoir attaché les mains derrière le dos, le flagellèrent rudement. « Alors dit le naïf historien », » l'un des soldats desgainant son espée, luy coupa la » teste. Ainsi parlent tant le bréviaire de Tournai que le » clergé de Seclin, mais ils entendent par la teste le som- » met de la teste seulement, ainsi que les églises de Tour- » nay et de Seclin l'ont de tous temps assez déclarez par » les pourtraicts et images dudict saint, esquels il est » partout représenté portant en ses mains devant la poic-

(1) Cousin. *Histoire de Tournai*, vol. 1, p. 91 et suivantes.

» trine le sommet de la teste couppé, les gouttes de sang » en distillant sur le front et les temples..... Or le corps » du sainct martyr se dressa en pieds, print avec les » mains le sommet qu'on lui avait tranché de la teste, » sortist de Tournai » guidé divinement et » par les anges, le » porta depuis le lieu » de sa décollation jus- » qu'à Seclin, lieu de » sa sépulture. Cha- » cun fut si esmu de » ces miracles si évi- » dents et si estran- » ges, qu'il y eut pour » lors jusques à cinq » mille hommes qui se » convertirent.... Les » Tournaisiens avec » grande dévotion et » admiration suivoient » jusques à Seclin le » corps de S. Piat qui » cheminoit ainsi mi- » raculeusement ». (1)

Pierre tombale de St-Piat à Seclin.

(1) On sait que la même légende a été reproduite à propos du martyre de St Crysole. Ghesquières (*Acta sanctorum Belgii* — vol. 1, p. 114), explique cette fable de la manière suivante : « Pictores opinor eam fabulam aut invenerunt de S. Piato, aut inventam magis di-

S'il faut en croire la tradition, c'est pour perpétuer le souvenir de cet évènement merveilleux que l'église de St Piat a été construite sur l'emplacement d'un temple consacré aux idoles du paganisme (1) et près du lieu où le St Martyr eut le sommet de la tête tranché. Quoi qu'il en soit de cette pieuse croyance, l'église dédiée à l'apôtre du pays des Nerviens nous semble être le plus ancien monument religieux de Tournai et, si on en dégage les diverses adjonctions qui y ont été faites successivement, il est facile de voir que son plan primitif nous montre exactement celui d'une basilique.

On sait que pendant les premiers temps de l'ère chrétienne, les basiliques romaines furent souvent converties en églises pour célébrer les mystères du culte nouveau. Ces constructions étaient, suivant Vitruve, des salles où les princes rendaient ou faisaient rendre en leur nom la justice; leur forme et leur disposition semblaient très-appropriées aux besoins du christianisme et pendant plusieurs siècles, on continua à construire les nouvelles églises chrétiennes sur le plan des anciennes basiliques de Rome. Tournai nous en offre deux exemples : l'église

---

vulgarunt. Forte etiam non alia de causa primum pictus cum capite in manibus fuerit sanctus, quam ut indicaretur, quo mortis genere ad coronam pervenisset; sicut martyres pingi solent cum instrumentis martyrii. Hoc autem si factum est, et pictura male explicata originem habuerit fabula. »

(1) Ecclesia Sti Piati quo loco jam cernitur, eodem a Tornacensibus olim idola culta fuerunt, teste cognato et quod id erat templum vanorum numinum ab eodem divo in ecclesiam Christi conversum. Quidquid sit factus est hic locus religiosus qui superstitionibus ethnicis ante et diabolico cultui serviebat. Censetur etiam vulgo hæc Sti Piati ecclesia inter parochiales Tornacenses antiquissima. — *Projet manuscr. de l'Histoire de Tournai*, par Sanderus.

de St Pierre qui fut si malheureusement démolie en 1822 et celle de St Piat dont une grande partie des constructions primitives existent encore.

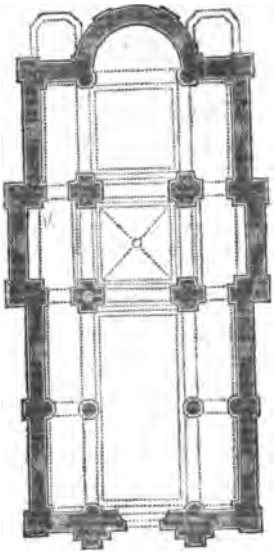

Plan primitif de l'église de St. Pierre.

D'après Hériman, saint Éloi construisit une église à Tournai, près de la rue de la Ture (1). Faut-il entendre par là l'église de St Piat située également près de cette rue, c'est ce qu'il serait difficile d'affirmer; mais il nous semble d'autant plus permis de le supposer que, tout en convertissant les infidèles et en élevant des temples au vrai Dieu, saint Éloi avait regardé comme un premier devoir d'honorer et de célébrer l'apôtre des Gaules, St Piat. Il avait exalté sa mémoire en exhumant son corps et en l'exposant à la vénération des chrétiens, et les anciennes chroniques nous apprennent que, déjà en 657, il avait fondé l'abbaye de St-Martin à Tournai, l'église de St-Martin à Courtray,

(1) ... Manebant secus ecclesiam ab ipso sancto Eligio constructam in vico, qui ex nomine eorum usque in præsentem diem Thuram nuncupatur. — *Corpus. Chron. Flandr.*, vol. II, p. 519.

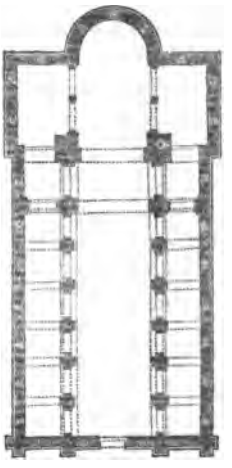

Plan primitif de l'église de St. Piat.

celle (1) de St Sauveur à Bruges, celles d'Oldenbourg, de Rodinbourg, d'Ostbourg.

Il ne semble donc pas douteux que St Éloi qui venait d'élever un temple à St Martin au lieu où il avait fait un miracle, choisit pour emplacement à l'église qu'il construisit près de la rue de la Ture, le lieu où le proconsul de Dioclétien avait fait subir le martyre à St Piat et qu'il dédia cette église au St patron de Tournai. Cela nous parait évident, mais ils est beaucoup plus difficile de décider si les parties anciennes du monument qui nous occupe sont encore celles de l'église élevée par St Éloi.

Le seul archéologue qui a mentionné l'église de St Piat, la range parmi les églises construites en style de transition, ce qui revient à assigner au XIIe siècle l'époque de sa construction (2); il y a lieu de rectifier cette erreur.

---

(1) St. Éloi était : aurifex peritissimus atque in omni arte fabricandi doctissimus (*Vita S. Eligii. Auct. Audoeno*, cap. 5, in Bouq. vol. III, p. 553), il construisit beaucoup d'églises et en restaura (Bouq. p. 555).

..... Multa sanctorum auro argentoque et gemmis fabricavit sepulcra, id est.... Platonis, Quintini, sed principue B. Martini..... necnon et tombam sancti Brictionis etc. (Bouq. p. 555.)

(2) Schayes. *Histoire de l'architecture en Belgique*. — *Vol.* II, *Époque de la transition romano-ogivale*, *page* 32.

Une seule partie de l'église accuse le style de la fin de l'époque romane, c'est la tour. La façade et les nefs offrent tous les caractères du style roman de la première époque, et à travers les modifications qu'elles ont subies, il est facile de distinguer leur forme primitive; or, on ne crée pas le style de transition en ouvrant des ogives dans les les murs d'un édifice roman longtemps après sa construction, on le dégrade. Quoi que l'on puisse penser de l'église construite par St Éloi, ce serait donc une erreur de croire que la façade et la nef de l'église actuelle ne sont pas antérieures à la plupart des constructions romanes qui existent encore dans le nord de l'Europe; nous allons nous en convaincre en visitant les diverses parties du monument.

ASPECT EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE. — La façade de l'église de St-Piat a été en grande partie défigurée au XVIe siècle par l'ouverture d'un portail ogival et d'une immense fenêtre en même style destinée à éclairer la nef; il est cependant facile de la restituer dans son état primitif, et l'on verra par la planche ci-jointe que cette façade offrait le plus riant aspect bien qu'on n'y remarque ni bases, ni chapiteaux, ni sculptures. Elle était ornée de deux petites roses et de diverses rangées d'arcades superposées, dont les ceintres, qui existent encore, s'abattent sur des pieds-droits munis d'une imposte taillée en biseau. On rencontre souvent dans les édifices du Bas-Empire des rangées d'arcades aveugles analogues qui n'ont d'autre but que d'orner les nus des murs (1). La corniche très-simple qui sépare le pignon du reste de

(1) Viollet-le-Duc. — *Dictionnaire d'architecture*. — Vol. 1, page 88.

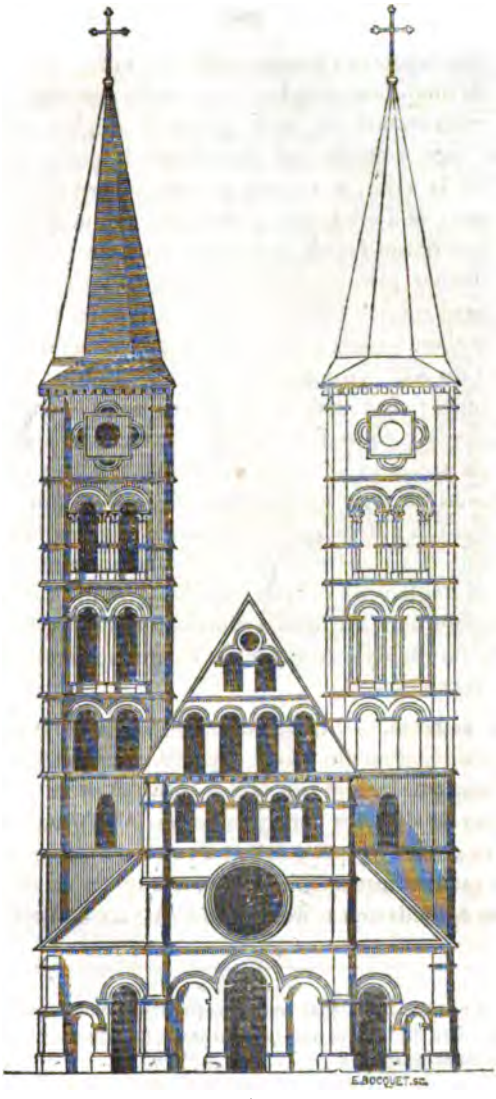

Façade restaurée de l'église de St-Piat.

la façade s'appuyait comme celle des murs latéraux sur de petits modillons simulant l'extrémité des solives.

La restauration de cette partie de l'église serait un travail peu coûteux qui contribuerait puissamment à embellir la ville, à rendre au monument son premier caractère, et à offrir aux architectes un modèle simple et correct d'une façade construite en style roman.

Le clocher primitif de l'église de St-Piat s'élevait probablement comme celui de St-Quentin entre la maîtresse nef et le chœur mais; à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe, on conçut le projet d'entourer l'église de deux tours; une seule a été élevée complètement et il est facile de reconnaître l'époque de sa construction, car ses trois zones supérieures ornées de fenêtres géminées présentent un style architectural beaucoup plus avancé que celui des autres parties romanes de l'église. On y remarque des ceintres trilobés, des colonnettes annelées et, à la hauteur du cadran, un vaste motif quadrilobé, c'est-à-dire tous les détails d'ornementation qui annoncent la fin du style roman et le commencement de celui de la transition. (1)

NEFS ROMANES. — La façade n'est pas la seule partie de l'église de St-Piat qui ait été dégradée sous prétexte d'embellissement. La nef centrale se composait autrefois de sept travées divisées en trois zones. A la première, des piliers carrés engagés, sans bases et n'ayant pour chapiteau qu'une imposte biseautée, tels qu'on en rencontre dans la cathédrale carolingienne d'Aix-la-Chapelle, por-

(1) Le clocher de St-Piat renferme plusieurs cloches dont la plus ancienne date de 1631 et une horloge dont le cylindre provient de l'abbaye de St-Martin.

taient des arcs plein-ceintre comme ceux qui ont été conservés à la première travée. Une série de six baies ceintrées aveugles régnait à la seconde zone, et la troisième était garnie de six fenêtres correspondantes à ces baies. Il n'y avait donc ni triforium ni ornements, mais une simple muraille percée de fenêtres et de baies.

Lorsqu'on 1672, on supprima la paroisse de Ste-Catherine pour élever la citadelle, cette paroisse fut réunie à celle de St-Piat dont les revenus furent considérablement augmentés; l'on songea alors à embellir et à agrandir l'église. Pour arriver à ce résultat, on eut la malencontreuse idée de supprimer quatre piliers de la nef, ce qui nécessita la transformation des doubles ceintres laissés sans supports, en grandes et informes arcades ogivales et la fermeture des baies de la zone supérieure; l'on transforma aussi en ogives les ceintres des fenêtres des basses ailes, et c'est dans cet état de dégradation que les nefs nous apparaissent encore aujourd'hui. Jamais argent n'a été plus mal employé, et il serait à désirer que l'on pût rétablir dans leur état primitif les nefs romanes de la plus ancienne église de Tournai.

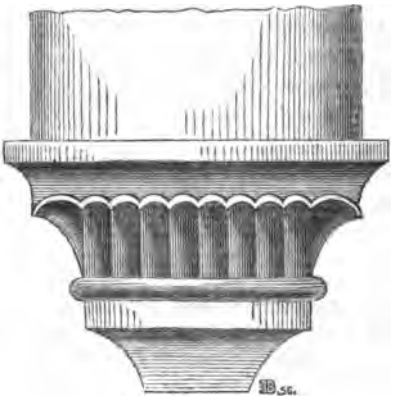

Le seul ornement sculpté qui existe dans la partie romane de l'église est une console incrustée dans un parement intérieur de la façade et soutenant le ceintre de la première travée. Le dessin très-simple de

cette console et sa sculpture grossière dénotent, comme les autres détails de la façade et de la nef, une très-grande antiquité.

PARTIES OGIVALES. — Outre les transformations que nous venons de voir, plusieurs adjonctions en style ogival ont été faites à l'église de St-Piat; ce sont : le chœur, les chapelles de Notre-Dame d'Alsemberg et de St-Hubert et l'oratoire du sépulcre Gœthals.

La partie antérieure du chœur est, comme la nef, une construction romane transformée, mais l'abside semble avoir été construite au XIIIe siècle, car on y trouve toutes les traces du style de cette époque. Elle est garnie de sept fenêtres ogivales, séparées entre elles par de petites colonnettes monostèles s'élançant du pavé jusqu'à la corniche de la voûte. Les trois croisées du fond sont bouchées par un lourd et immense autel de renaissance, mais les quatre autres viennent d'être restaurées et ornées de vitraux peints par M. Capronier. Ces vitraux disposés en cartouches comme on le faisait au XIIIe siècle, sont parfaitement réussis; les deux plus petits représentent les mystères de J.-C. et de la sainte Vierge, les plus grands reproduisent les légendes de St Piat et de St Éleuthère. (1)

Ces peintures nous offrent l'aspect d'une mosaïque composée des couleurs les plus vives, et, cependant, les teintes sont si bien appareillées, les sujets si bien agencés, qu'ils ne présentent aucune confusion malgré le grand nombre de figures qui ornent chaque vitrail.

---

(1) Ces vitraux sont dus à la générosité des habitants de la paroisse de St-Piat. Madame Crombez-Lefèvre a donné ceux de la Vierge et de St Eleuthère, M. le baron de Huist celui de la passion du Sauveur et d'autres paroissiens fortunés se sont cotisés pour donner celui de la légende de St Piat.

Avant de sortir du chœur, jetons les yeux sur le tombeau de Marc Villain, construit au XVe siècle et dont l'inscription suivante gravée sur cuivre est aussi curieuse que naïve :

Par le mort entierré et couviert
Cy Marc Vilain est mangié des viers
Qui fu vivant homme d'honneur
Et as pauvres du sien donneur,
Bien ceste église en fu partie
Devant l'âme du corps partie.
Prevost de Tournay fut jadis
Révérand en fais et en dis.
Em M. vingt et sept quatre cens
Darain jour en aoust chéans
Auprès de Dieu mist on le corps ;
Or, lit soit fait misericors.

Ce tombeau était surmonté autrefois de la statue en cuivre de Marc Vilain que les marguilliers de St-Piat vendirent, au commencement de ce siècle, au poids du métal.

La chapelle de N-D. d'Alsemberg et celle de St Hubert n'offrent rien de remarquable au point de vue archéologique, mais la première va être ornée de quatre vitraux en style du XVe siècle qui lui donneront un intéret spécial. Deux de ces vitraux sont déjà placés ; ils nous offrent l'image de la mère de Dieu et de St Joseph ; ils ont été peints par M. Capronier. (1)

La petite chapelle du sépulcre Gœthals est l'un des plus élégants échantillons du style ogival festonné; elle est placée derrière l'autel du sacré Cœur et on y entre par une petite porte faisant pendant à celle de la sacristie.

---

(1) Ces vitraux sont dus à la générosité de M. le baron de Hulst.

Dans cette charmante chapelle, une inscription lapidaire placée, il y a environ quinze ans, par M. le chevalier de la Basse Mouterie porte ce qui suit : « *Henricus Goethals, Gandavensis dictus, Gerelmi III ac Margaritæ de Masmine filius, socius sorbonicus cognomine doctor solemnis, — hanc, sub invocatione sanctæ Magdalenæ, anno MCCLXXV fundavit* » et sur la pierre qui ferme le caveau on lit : « *Sepulcrum familiæ Goethals.* »

Tout cela est le résultat d'une erreur ; voici ce qui y a donné lieu : l'historien Cousin rapporte qu'en 1274, la chapellenie (office de chapelain) de sainte Marie-Magdelaine fut fondée en la paroisse de St-Piat par Henri de Gand. Trompé par le nom de ce fondateur, M. de la Basse Mouturie pensa qu'il se rapportait au célèbre Henri Goethals, docteur solennel ; puis, d'une chapellenie faisant une chapelle, il plaça dans l'édifice qui nous occupe les inscriptions que nous venons de rapporter. Malheureusement pour M. de la Basse Mouturie, l'acte de fondation de la chapellenie dont parle Cousin, existe encore en original aux archives de la ville et il n'émane pas d'Henry Goethals, docteur solennel, mais d'Henry de Gand, varlet de Dame-Odile à le Take qui n'a rien de commun avec l'illustre famille Goethals qui fut toujours étrangère à notre ville.

Quant à la belle chapelle de St Piat ; son style festonné indique le XVe et non le XIIIe siècle et elle est celle de la famille de Hellemmes. Cette famille figura au tournoi des 31 rois, elle brilla à Tournai aux XIVe et XVe siècles et ses épitaphes sont conservées dans les anciens recueils manuscrits. La chapelle se compose d'une petite chambre en style ogival dont les nervures sont travaillées avec un soin et une finesse qui leur donnent l'aspect de vastes dentelles suspendues à la voûte ; des branches de vigne

artistement feuillées serpentent tout le long des arceaux et contribuent à la richesse de l'ornementation. L'art gothique n'a rien produit de plus suave, de plus gracieux et de mieux dessiné que cet oratoire trop peu connu des archéologues. (1)

Une lampe de cuivre à huit becs horizontalement disposés en rayons est suspendue au centre; on lit sur la couronne qui surmonte ces becs « *exortum est in tenebris lumen rectis* CIↃCCLXXV »; trois boucliers suspendus au haut de la lampe portent les blasons de *Masmine*, de *Berthoult* et de *Sarchainville*, mère, aïeule et bisaïeule parternelle de Henri de Gand.

OBJETS MOBILIERS. — L'église de St-Piat possède plusieurs pièces d'orfévrerie moderne en style Louis XV: trois statues, représentant l'une, N.-D. d'Alsemberg, les autres deux anges, le dôme d'un baldaquin, etc. qui peuvent présenter une grande valeur comme poids d'argent, mais dont le mérite artistique est, à nos yeux, complètement nul. Il n'en est pas de même de quelques pièces ciselées avec un goût exquis qui faisaient autrefois partie du trésor de l'église de Ste-Catherine. L'on ne saurait conserver avec trop de soin ces précieux spécimens de l'art si riche et si orné de l'époque de François Ier. Ils consistent en :

Un ostensoir en vermeil orné de figurines et très-précieux sous le rapport de la finesse du travail. Comme à celui de la cathédrale, le centre de l'ostensoir de St-Piat a étémodernisé et le tube en cristal détruit; ce qui enlève toute harmonie à l'ensemble du dessin de ces beaux travaux de ciselure.

---

(1) Cousin. *Hist. de Tournai*, liv. IV. p. 75.

Un ciboire et deux calices en vermeil. L'artiste n'a pas cherché ici à dissimuler sous un luxe de détails la forme de ces vases sphériques, mais il les a garnis d'ornements convenables comme lignes et subordonnés à l'emploi des objets qu'ils décorent.

Une petite boîte aux saintes huiles en argent. C'est un joli travail ciselé en forme de châsse; il porte l'inscription ordinaire : *infer-chrisma-sanctum*.

Une croix en vermeil découpée avec beaucoup d'élégance et dont les extrémités sont garnies de reliques.

La chapelle de N.-D. d'Alsemberg possède une couronne de lumière pédiculée qui semble remonter au XVe siècle et qui est, après la couronne de Chapelle-à-Wattine, le plus beau travail de ferronerie de ce genre que nous ayons vu en Belgique. Sa composition repose sur l'agencement d'un pédicure d'où s'élève une tige verticale au sommet de laquelle sont fixés, à diverses hauteurs et d'une manière pyramidale, trois cercles ornés de dessins quadrilobés et garnis de bobèches destinées à recevoir des cierges. Une couronne de feuillage surmonte le sommet. (1)

Le lutrin-aigle et quelques chandeliers du XVIe siècle méritent aussi de fixer l'attention.

Quant aux autels et aux autres ornements de l'église, ils sont tous en style grec et contribuent à enlever à l'édifice son bel aspect primitif. Le maître-autel est orné d'un beau tableau de Jacques Van Oost peint dans le genre de Van Dyck et représentant le *Christ en croix*.

---

(1) M. Gailhabeau a publié un très-beau dessin de cette couronne de lumière pédiculée dans le quatrième volume de : *l'architecture du Ve au XVIIe siècle et les arts qui en dépendent.*

ÉGLISE DE SAINT-QUENTIN.

—

La tradition a toujours attribué à St Éloi la fondation de l'église de St-Quentin. Bien qu'aucune preuve directe ne vienne corroborer cette allégation, nous sommes cependant d'autant plus porté à y ajouter foi qu'elle nous semble s'appuyer sur de sérieuses présomptions et, comme les documents écrits font ici complètement défaut, nous ne pouvons que conjecturer sur des probabilités.

On sait que l'un des traits les plus remarquables de St Éloi, qui était en même temps évêque de Tournai et de Noyon, fut de mettre en honneur le culte des patrons de ces deux diocèses : St Piat et St Quentin. Dès 657, il avait levé le corps de St Quentin, apôtre du Vermandois, et nous avons vu que peu de temps après il fit de même pour celui de St Piat ; il est donc permis de croire que le saint évêque aura voulu ériger dans sa ville épiscopale de Tournai un temple à chacun des apôtres dont il venait d'exalter la mémoire en exhumant leurs cendres.

Quoiqu'il en soit de cette supposition, Hériman nous apprend que l'église de St-Quentin était déjà très-riche et très-puissante en 950, lorsque l'évêque Fulcher la spolia de ses biens et qu'à cette époque elle était collégiale de chanoines.

Le moine Fulcher que Louis d'Outremer avait élevé à l'épiscopat était un homme dépravé et impie ; il ne gou-

verna les diocèses de Tournai et de Noyon que pendant dix-huit mois, mais ce court espace de temps lui suffit pour commettre les dépravations les plus honteuses. Il renversa les églises de St-Quentin et de St-Pierre (1), s'empara de leurs biens qu'il dissipa avec ses compagnons de débauche et eut une mort tellement honteuse qu'il fut inhumé en terre profane. (2)

Le document le plus ancien que nous possédions sur l'église de St-Quentin est celui qui constate sa ruine par l'évêque Fulcher. Il nous prouve que cette église, dont la juridiction s'étendait au Forum romain, était très-riche au Xe siècle et devait, par conséquent, avoir été fondée plusieurs siècles auparavant, ce qui nous reporte à l'époque de l'épiscopat de St Éloi.

Aucun document écrit ne nous vient en aide pour dé-

---

(1) Le célèbre Hériman qui vivait à peine deux siècles après Fulcher raconte cet événement dans les termes suivants : « Cumque a clero et populo Tornacensi receptus fuisset duas ecclesias finitimas subversit videlicet sancti Quintini de foro in quo canonici commanebant, beatique Petri de media urbe ubi sancti moniales degebant, suadentibusque militibus quos secum adduxerat quibus et predia earum distribuit pro captenda benevolentia eorum. »

La chronique des évêques de Tournai par Philippe Mouskès porte : « Iste monasteria canonicorum sancti Quintini in foro et sancti Petri in quo moniales degebant destruxit et eorum bona dissipavit militibus distribuendo. »

La légende française des évêques que l'on conserve à l'évêché se borne à dire de Fulcher : « Et fu celuy qui destruisit les chanoines qui estoient à St-Quentin au marché et les religieuses à sainct Pierre. »

(2) Meyer porte le jugement suivant sur l'évêque Fulcher dans ses *Annales des Flandres* : « Fulcherus, homo spurius, filius existimatus principis quoquorum regis Ludovici, Noviomensem malis artibus adeptus episcopatum omnia fecit deteriora, administravitque mensibus omnino octodecim, morbo absumptus pediculari. »

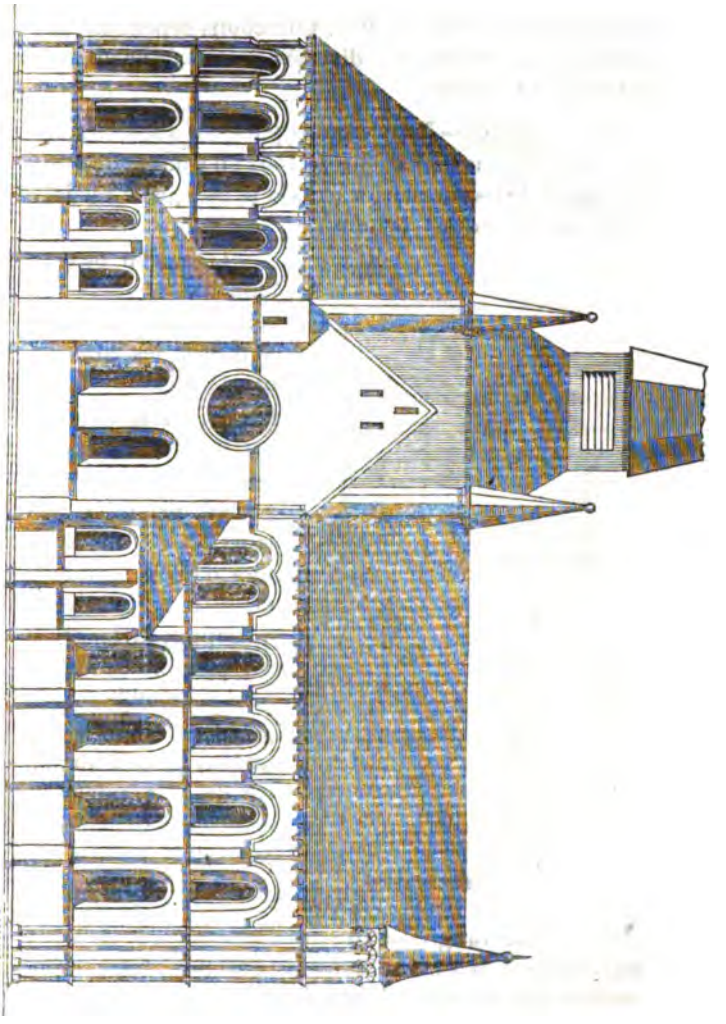

Élévation extérieure de l'église de St-Quentin avant la construction des bases ailes du chœur.

couvrir à quelle époque fut reconstruit le monument renversé par Fulcher en 950. Cherchons cependant à le présumer en visitant les diverses parties de l'église actuelle de St-Quentin.

PARTIES ROMANES — Nous verrons plus loin que les basses-ailes du chœur ne datent que de 1464 ; il suffit donc pour le moment de les supprimer dans la pensée pour rétablir l'église dans son état primitif.

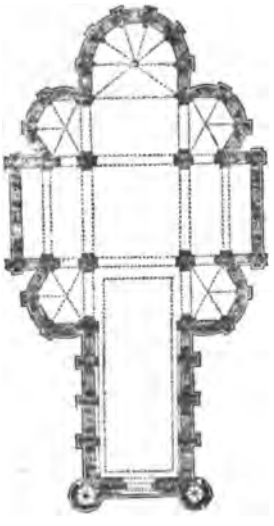

Plan de l'église primitive.

Lorsqu'on ouvrit, longtemps après la construction du monument, les grandes baies ogivales de la façade, on laissa subsister les deux tourelles qui cantonnaient le portail primitif ; ces tourelles étaient revêtues dans le principe de petites colonnettes qui, appuyant leur base sur le sol, s'élancaient vers le comble et allaient porter leurs chapiteaux jusqu'à un mètre de la corniche : à cette hauteur elles se trouvaient réunies entre elles par de petits ceintres qui formaient autour des tourelles une rangée circulaire d'arcades aveugles. Ces colonnettes dont on avait conservé quelques traces furent rétablies lors de la restauration de 1859.

Les murs latéraux de l'église sont presqu'entièrement dépourvus d'ornementation et leur aspect semble d'autant plus sévère que la nef est privée de collatéraux. Chaque travée est séparée par un contre-fort peu épais s'élevant en saillie sur le mur jusqu'à la corniche du toit.

Les fenêtres du premier ordre, décrites en plein ceintre et disposées fortement en retraite, ne sont parées d'aucun ornement; celles du second ordre en diffèrent en ce qu'elles sont ornées d'une moulure arrêtée horizontalement au niveau de l'imposte et que les pieds droits de leur ceintre étant percés dans leur épaisseur, permettent à une galerie extérieure de circuler autour de la claire-voie. Cet aspect n'existe plus pour les fenêtres du haut chœur qui ont été fortement dégradées : outre qu'on les a modernisées, en remplaçant leurs arcs pleinceintre par des arcs en segment de cercle, on a encore placé les verrières à l'extrémité extérieure des murailles et changé par là la pied-voie extérieure en triforium factice.

Le transept est de forme carrée et les chapelles qui le flanquent de chaque côté semblent en augmenter beaucoup les dimensions intérieures. A l'extérieur, ses absides sont cantonnées par des contre-forts analogues à ceux de la nef et percés dans le bas de deux fenêtres en plein-ceintre surmontées d'une rose qui n'a pour archivolte qu'un bandeau très-simple et de faible saillie. Le pignon est dépourvu d'ornements et n'est percé que par trois petites baies ouvertes en forme de meurtrières.

Quand, après avoir jeté un coup d'œil sur les murs sombres et sévères de l'église de St-Quentin, on pénètre dans l'intérieur du temple, ce qui frappe d'abord c'est que chaque grande époque y a laissé sa marque et que l'édifice réunit à lui seul les trois principales transformations de

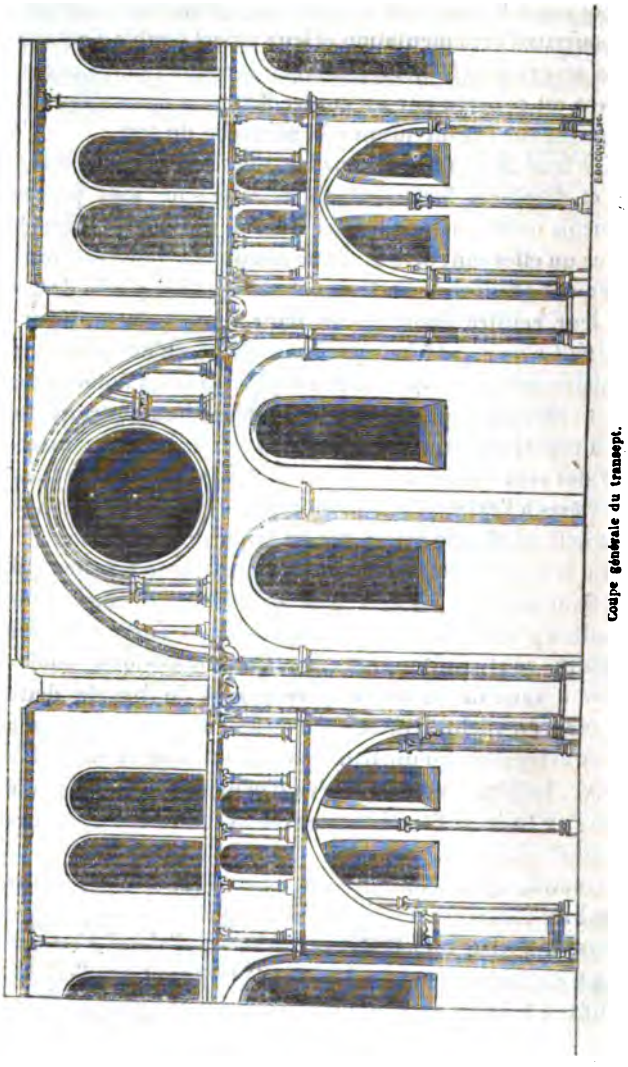

Coupe générale du transept.

l'art chrétien : une nef et un transept roman dont plusieurs parties accusent déjà le style de transition et un chœur transformé en style ogival en 1464 par l'adjonction des basses ailes. Ce défaut d'homogénité rend peut-être l'aspect intérieur de l'église plus curieux que grandiose, mais il contribue aussi à faire ressortir dans chaque partie, le caractère sévère et imposant de son ordonnance.

La nef dépourvue de collatéraux et de voûte est ornée d'une rangée de grandes arcatures romanes que de frêles colonnettes séparaient autrefois l'une de l'autre. Quant au transept, qui est sans contredit la partie la plus intéressante du monument, il n'est pas remarquable seulement par le luxe de son ornementation, par ses arcades et ses triforium aveugles, par ses colonnettes sveltes et élancées, il l'est surtout par ses grandes proportions qui semblent être le résultat d'une nécessité. On ne connaissait pas encore lors de sa construction ces éperons de soutènement nommés depuis arcs-boutants et cependant, l'église étant privée de collatéraux, il fallait soutenir droits les hauts murs destinés à supporter le comble. C'est sans doute pour arriver à ce résultat que l'on dut donner d'aussi grandes proportions au transept ; en effet, par un expédient consistant à établir transversalement une autre nef sur la nef longitudinale, on fit que ces deux constructions qui s'arc-boutent en se croisant, présentent non-seulement un très-bel aspect et élargissent dans son centre le vaisseau de l'édifice, mais encore offrent toutes les conditions de stabilité et de durée en produisant tout un système d'éperon naturel.

En examinant avec soin les détails de la nef et du transept de l'église de St-Quentin, il nous est difficile d'en faire remonter la construction plus haut qu'à la fin du XIe siècle. Nous y trouvons des arcades et des

fenêtres geminées, des piliers cantonnés de colonnettes, des roses, un triforium aveugle garni de colonnettes à bases ongulées et de chapiteaux à crochets, des ogives de décharge; tous les détails, en un mot, qui annoncent le style roman dans toute sa splendeur. Il est à remarquer au reste qu'aucun document écrit ne constate l'existence de l'église de St-Quentin depuis sa destruction par Fulcher, jusqu'en 1108. A cette date seulement, nous la trouvons mentionnée, dans un bref du pape Pascal II, confirmant le chapitre dans ses possessions. (1)

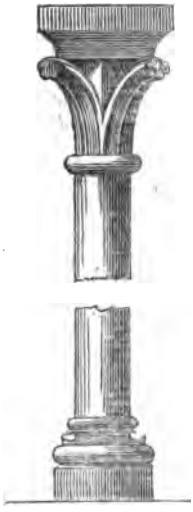

Les parties romanes que nous venons de visiter ont été restaurées, il y a quelques années avec autant de soin que d'intelligence sous la surveillance du digne curé

(1) *De confirmatione cappellarum ad hanc ecclesiam pertinentium* : Pascalis episcopus servus servorum Dei, dilecto filio Gotero decano sancte Marie Tornacensis et ceteris ejusdem ecclesiæ canonicis tam presentis quam futuris in perpetuum. Sicut injusta potentibus nullus est tribuendus effectus, sic legitima desiderantium non est differenda petitio. Tuis igitur, fili in christo carissime, precibus annuentes presentis decreti stabilitate sanccimus ut quecumque predia, quecumque possessiones vestre Tornacensi ecclesie justis fidelium donationibus aut legitima possessione pertinere noscuntur seu in futurum concessione pontificium, liberalitate principium aut oblatione fidelium juste atque canonice largiente domino poterit adipisci firma tibi

de la paroisse. Elles sont aujourd'hui l'objet de l'admiration des archéologues qui viennent visiter les belles constructions romanes que nous a léguées le moyen âge.

PARTIES OGIVALES. — Les documents écrits qui nous ont fait complètement défaut pour apprécier l'âge de l'église romane de St-Quentin, nous indiquent de la manière la plus précise les époques durant lesquelles furent construits le portique de l'église (1337) et les basses-ailes du chœur (1464).

Nous ne connaissons pas comment était ordonnée la façade primitive; seulement, il est facile de reconnaître que lorsqu'on reconstruisit, à une époque qui nous est inconnue, cette partie du monument, on laissa debout les deux tourelles qui cantonnaient la façade romane et la porte cintrée qui donnait accès dans le temple. On ne fit à St-Quentin, que ce qui fut fait plus tard à la cathédrale et à St-Piat, c'est-à-dire, remplacer la rose et les arcades romanes par de grandes fenêtres ogivales. On sait qu'à partir du XIIIe siècle, l'art ogival fut considéré avec raison comme la plus haute expression architecturale du génie chrétien. La pensée religieuse qui l'avait fait naître était alors très-vivace dans les populations; les styles grecs et romans n'étaient plus en usage, et en bouleversant la façade de l'église de St-Quentin, on crut l'embellir sans

---

tuisque successoribus et illibata permaneant. In quibus hæc visa sunt propriis exprimenda vocabulis. Parochia ejusdem ecclesie cum capellis ad eam pertinentibus. Capella sancti Petri cum pertinentibus suis. Capella sancti Piati. Capella sancti Quintini. Capella sancti Eligii. Capella sancti Petri hospitalis. Capella sancti Medardi. Capella de Cherc. Capella de Calona. — Capella de Orcha. — Capella de Frogana. Capella de Marchen cum omnibus ad eam pertinentibus omnes ab episcopali redditu libere, etc., etc. — *Cartul.* C. N° VI.

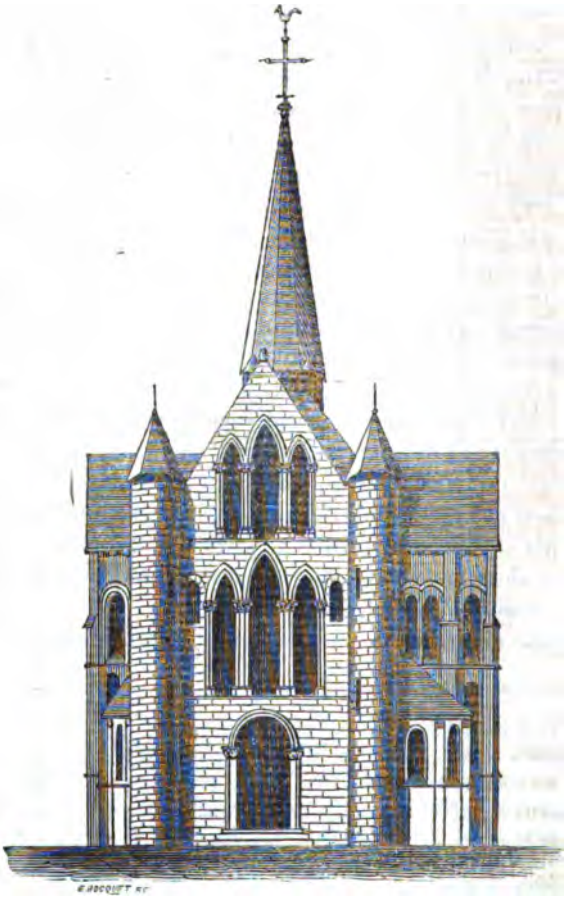

Façade de l'église de St-Quentin avant la restauration de 1859.

s'inquiéter du défaut d'harmonie que devait amener une double rangée d'arcades ogivales adossée à un édifice roman. Il n'y a rien là qui doive nous, étonner car le même fait s'est produit fréquemment, et souvent même l'enthousiasme pour le style nouveau était tel que des monuments importants furent complètement dégradés, dans le seul but de les transformer en édifices ogivaux.

Des anachronismes semblables ne se produisent plus que très-rarement de nos jours; on a heureusement compris que l'harmonie est la première règle de l'art et que l'uniformité dans les grandes constructions grecques, romanes et ogivales contribue plus que les proportions les mieux combinées et les ornements les plus artistement tracés à leur donner ce caractère sérieux et imposant qui a toujours été l'objet de l'admiration des peuples.

Il est profondément regrettable qu'en restaurant, il y a deux ans, la façade de l'église de St-Quentin, on ait oublié ces idées élémentaires en archéologie et renouvelé l'anachronisme commis une première fois pendant la période ogivale.

Quand, en 1851, on restaura la façade principale de la cathédrale, il ne vint à l'idée de personne de rétablir la grande fenêtre ogivale de l'évêque de Croy ; on la remplaça par une rose et un pignon en style roman qui ramenèrent, par l'identité du style, l'harmonie dans la partie romane de l'édifice. Comment se fait-il qu'un aussi sage précédent n'ait pas été suivi à St-Quentin et que la commission des monuments ait autorisé la construction d'une façade ogivale destinée à revêtir une nef romane? Il nous est d'autant plus impossible de l'expliquer que la façade ogivale reconstruite récemment est d'un aspect froid, insignifiant et n'offre aucun intérêt au point de vue architectural. Bien plus, elle ne pré-

sente l'idée d'aucun style ou plutôt il semble qu'on les a tous brouillés, car d'une part l'on a donné la forme octogonale au sommet de deux tourelles romanes de forme cylindrique, et de l'autre on a surmonté d'une croix plantée maladroitement dans un immense chou en style du XVIe siècle, des arcades ogivales du XIVe ou du XVe siècle qui, elles-mêmes, dominent une porte romane. Tout cela avec la haute approbation de la commission royale des monuments !

Les faces latérales du transept ornées d'une rose romane surmontée de baies, indiquaient cependant d'une manière bien claire et bien précise, en quelle style et de quelle manière devait être restaurée la façade principale.

Un portique existait autrefois devant la façade de l'église de St Quentin. Il avait été construit en 1337 (1)

---

(1) Die xvj^a mensis Julii (anno 1337) indictione quinta, pontificatus domini Benedicti Papæ anno tertio, hora qua in ecclesia Tornacensi cantabatur missa defunctorum, venerabilibus viris dominiis. F. Decano, H. Hospitalario, Ph. penitentiario, P. de sancto Paulo, P. de Crissaco, J. Panthou scolastico, N. de Fagaco, B. de Martello, A. de Florentia canonicis prebendatis ecclesiæ Tornacensis in loco capituli congregatis, Dus Ja. curatus parochialis ecclesiæ santi Quintini, Jacobus de Orcha, Jacobus Warison ac Matheus Flaminghi personaliter comparuerunt ibidem ad audiendum transactionem dictorum dominorum super quamdam gratiam per dictos viros petitam de obtinendo ex eorum gratia licentiam faciendi *convenientem Porticum in introitu ecclesie sancti Quintini*, ac etiam quoddam hostium in capella ubi quondam fontes baptismales dictæ ecclesiæ fuerunt situati, secundum quod dictus Dominus Decanus eisdem repetivit et ipsi hoc asserunerunt quod sicut erat petitum dictus Dominus Decanus nomine dictorum dominorum eisdem ex gratia fieri hoc concessit præsentibus dominis Ja de Borghielle capellano perpetuo in ecclesia Tornacensi et J. de sancto Paulo Capellano beatæ Katharinæ Tornacensi. — (*Extr. des actes capitulaires de la cathédrale de Tournai*).

et l'on peut distinguer quelle forme il avait sur l'ancien plan de la Grand'place qui est conservé à la bibliothèque de la ville. Ce portique a disparu au siècle dernier mais il ne nous est pas possible de préciser l'année de cette disparition.

La construction des bases ailes du chœur en 1464 (1) a changé complètement l'aspect du sanctuaire de l'église; sa transformation a été telle qu'au lieu d'une construction romane, nous en avons aujourd'hui une presque complètement ogivale. Il est probable que les voûtes du transept et du chœur furent construites aussi à cette époque. Malheureusement, la voûte du transept et du dôme est

---

(1) D'après Devillers, *Histoire de Tournai*, vol. 2, f° 18, on lit dans le vieux cartulaire de l'église de St-Quentin que l'an 1464, Pasquier Grenier contribua « quelque grande somme d'argent pour fournir lœuvre et manœuvre des huict pilliers soustenant le chœur de » la dicte eglise lorsqu'on dressait lesdites carolles. »

Sanderus est plus précis encore dans son *projet manuscr.* d'*Hist. de Tournai* : Chorus illius ecclesiæ cum tribus capellis quæ retro sunt anno 1469 a fundamentis renovata sunt. Paschasio Grenier cive Tornacensi, cum uxore Margareta De Lannoy præeuntibus et conferentibus pecuniam ad erigendas octo columnas, quæ fornices chori fulciunt et post etiam capellam quæ post altare summum est, suis expensis ædificantibus in qua et fundarunt quatuor missas in singulas hebdomades, relicta ad hoc, testamento certa summa quæ impensa est in emptionem dimidiæ partis (contra refectorium ecclesiæ cathedralis) cujusdam decimæ levans in pagis Marke et Kerckem inter Aldenardam et Rotnacum prout constat ex litteris capitularibus sigillo capituli munitis de anno 1499, quarta Julii, quorum liberalitas eo magis exemplaris fuit quod proles non minus septemdecim haberent, ut patet ex tapetibus, quos confici curarunt ad ornamentum chori, septem ecclesiæ sacramenta, cum suis figuris ex antiquo testamento depromptis, luculenter exprimantibus. Unde et reliquum opus liberalitas aliarum paroecinarum brevi absolvit.

venue chercher trop bas son point d'appui et il faut monter aujourd'hui dans les greniers pour admirer une belle série d'arcatures aveugles qui couronnaient les hauts murs du dôme.

La restauration du chœur, comme celle du transept et de la nef de St-Quentin, vient d'être effectuée avec autant de goût que d'intelligence ; nous le constatons avec d'autant plus de plaisir qu'il nous a été pénible d'être d'un avis diamétralement opposé en appréciant la nouvelle façade du monument.

Deux charmants vitraux du style le plus pur et le plus correct ont été placés dans la chapelle absidiale du chœur. Ils sont dus au talent si consciencieux et si chrétien de M. Jean Bethune.

Quant aux objets mobiliers, il serait difficile d'y consacrer, un paragraphe car l'église de St-Quentin n'a rien conservé de ses anciens meubles et de son ancien trésor. Les autels, les ornements et les vases sacrés sont des produits de l'art moderne qui n'offrent à nos yeux aucun intérêt. C'est à peine si l'on peut citer comme digne d'être remarqué le lutrin-aigle en cuivre qui décore le chœur.

Les tableaux les plus remarquables que possède l'église sont deux toiles de Lucas François : la *Décollation de St-Jean-Baptiste et St-Ghislain aux pieds de la Vierge.* Ces tableaux sont placés aux extrémités du transept.

ÉGLISE DE SAINT-JACQUES.

—

La date de la construction des diverses parties de l'église de St-Jacques nous est assez exactement connue ; elle nous reporte au XIIe siècle, à cette grande époque de régénération dans l'art chrétien qui marque le terme de la période romane.

Le XIIe siècle est désigné avec raison comme étant la période temporaire qui a vu les essais de transformation du style roman en style ogival. Les monuments si nombreux construits à cette époque nous offrent la preuve que l'art chrétien préparait le renouvellement de l'architecture et l'adoption d'un style nouveau. L'unité architectonique n'existe plus; partout le plein-ceintre est marié à l'arc en tiers point et l'ogive ne s'appuie encore que sur des piliers romans. Il sera donc curieux de constater en recherchant la date de l'église de St-Jacques qu'au XIIe siècle déjà, on construisait à Tournai en style ogival, en s'affranchissant complètement des règles et des formes anciennes. Il a fallu presque partout aborder le XIIIe siècle pour créér dans l'architecture l'unité qui résulte de la pleine harmonie entre toutes les parties d'un édifice : construction, ornementation et décor. Cette unité, nous allons la rencontrer en visitant le temple dédié au glorieux apôtre de Jérusalem.

Dans le bref de 1108 que nous avons cité plus haut pour constater l'existence de l'église de St-Quentin au XIe siècle, il n'est pas fait mention de l'église de St-Jac-

ques, mais cette église est indiquée dans un bref de 1190 par lequel le pape Clément III confirme la cathédrale dans ses possessions (1). Le monument a donc été nécessairement construit entre 1108 et 1190. Nous verrons plus loin que le chœur de l'église a été refait en 1365, et le porche, c'est-à-dire la partie qui précède et entoure le clocher, en 1415.

---

(1) Clemens episcopus servus servorum Dei, dilectis filiis decano et capitulo ecclesie Tornacensis tam presentibus quam futuris canonice sustinendis in perpetuum. Effectum juxtapostulantibus indulgere et vigor equitalis et ordo exigit rationis presertim quando petentium voluntates et pietas adjuvat et veritas non relinquit. Ea propter dilecti in Domino filii, vestris justis postulationibus clementer annuimus et prefatam Tornacensem ecclesiam in qua divino estis obsequio muncipati sub beati Petri et nostra protectione suscipimus et presentis scripti privilegio communimus, statuentes ut quascumque possessiones quecumque bona eadem ecclesiæ in presentiarum juste et canonice possidet ant in futurum concessione Pontificum largitione Regum vel Principum, oblatione fidelium, seu aliis justis modis prestante Domino poterit adipisci, firma vobis vestrisque successoribus et illibata permaneant. In quibus ne propriis duximus exprimenda vocabulis : Concessionem Helperici supra teloneo de Karrigio, summariis et de navibus super flavium scalt tam ultra quam citra decursum de quolibet commercio de saginis et de omnibus que mesurantur vel ponderantur, necnon de ponte supra fluvium scalt vel de omnibus venalibus ubicumque vandantur, seu infra muros, seu in appenditiis murorum Tornacensis civitatis undecumque teloneus exigitur, sicut fiscus et regia potestas vindicare poterat, necnon et justiciam de eodem teloneo sicut idem rex libere possidebat. Parochia altaris sancti Nicholai (*L'autel de la* PAROISSE *de la cathédrale était dédié à St-Nicolas*) in majori ecclesia Tornacensi constructi cum capellis ad ipsum pertinentibus: Capellam sancti Petri cum pertinentiis suis. Capellam sancti Piati, Capellam sancti Quintini. Capellam sancti Jacobi. Capellam sancti Eligii. Capellam sancti Petri hospitalis. Capellam sancti Medardi. Capellam de Cherch. Capellam de Calona. Capellam de Orca. Capellam de Froiana. Capellam de Marcheng cum omnibus ad eas pertinentibus. etc., etc. — *Cartul C*, nº LXXI:

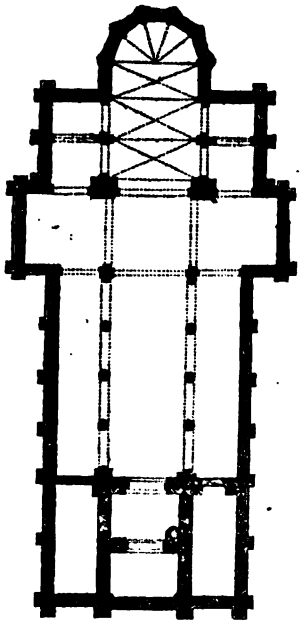

Plan de l'église de St-Jacques.

Le plan de l'église de St-Jacques construite en forme de croix latine offre une perfection d'ordonnance et de style qui fut bien rarement atteinte pendant le XIIe siècle. Il suffit de considérer les proportions de la maîtresse nef, des basses-ailes et du double croisillon pour comprendre que l'architecte, en s'appuyant sur des données ignorées des siècles précédents, voulut élever une splendide église en style nouveau, alors que ce style était encore presqu'entièrement inconnu dans le nord de l'Europe et fournir ainsi un vaste champ aux belles conceptions ogivales du XIIIe siècle.

CLOCHER, — NEFS, — TRANSEPT. — Le clocher, admirablement construit, est la seule des parties primitives du monument qui rappelle le style de transition. La disposition des étages en trois zônes ornées d'arcades trilobées en ogives et géminées à plein-ceintre indique la main d'un architecte habile et d'un homme de goût. On ne saurait trop admirer la grandeur et la simplicité de

cette belle construction cantonnée par quatre tourelles de forme octogonale que flanquent des pinacles ajourés; c'est encore le style de transition mais se transformant déjà en style ogival par l'élégance de la forme et la légèreté des détails. La zône supérieure de la tour et le comble qui la surmonte ont été refaits, il y a dix ans, mais il est regrettable que l'on ait négligé alors de restaurer les deux zônes extérieures qui sont en très-mauvais état. Les colonnettes cylindriques soutenant les arcades n'existent plus; les archivoltes sont exfoliées et, à divers endroits, la maçonnerie a été soutenue par des amas de briques mal jointes. Il faut renouveler tout cela pour compléter les travaux faits à la tour en 1852.

La nef centrale est sans contredit la partie la plus belle et la plus intéressante de l'église. Construite avec une légèreté et une hardiesse que nous n'avons jamais rencontrées dans les monuments du XIIe siècle, elle peut être considérée comme la conception ogivale la plus complète que nous ait laissée cette époque de transformation. Les quatre travées qui la composent sont séparées entre elles par des colonnes cylindriques couronnées de chapiteaux de forme octogonale ; un double triforium les surmonte : le premier composé d'arcades ogivales retombant sur des colonnettes alternativement isolées et accouplées, semble avoir servi de modèle aux triforiums des belles cathédrales du XIIIe siècle; la retombée des ogives du second, qui orne la claire-voie, s'appuie sur de frêles colonnettes réunies entre elles par des piliers carrés; cette rangée d'arcades ouvertes se prolonge autour du dôme et du magnifique arc triomphal qui termine la nef. Les croisillons du transept de forme carrée et les bas-côtés couverts de voûtes en arrête contribuent à donner à la partie du monument construite au XIIe siècle un caractère grandiose et imposant.

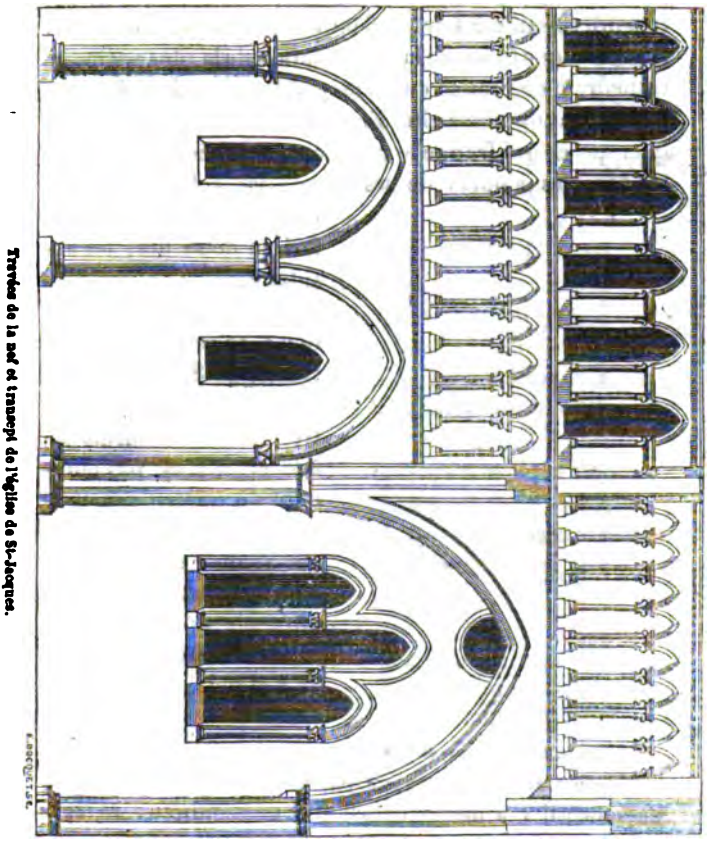

Travée de la nef et transept de l'église de St-Jacques.

L'Église de St-Jacques semble avoir servi de type et presque de modèle à la célèbre cathédrale de Laon construite pendant les cinquante années qu'y passa Walter de Mortagne formé à l'école de Tournai et qui fut successivement écolatre, doyen du chapitre et évêque de Laon.

(1120-1174.) Il y aurait à ce sujet une étude archéologique très-intéressante à faire et d'où ressortirait probablement la preuve que l'idée de la construction de la plus ancienne cathédrale de France en style ogival a été puisée dans un monument de notre cité. Bornons-nous ici à faire remarquer que ce qui frappe le plus dans la cathédrale de Laon, les pinacles ajourés de ses tours, les colonnes cylindriques et le double triforium de sa nef, les absides carrées de son transept et l'élévation de son dôme, se retrouvent dans l'église de St-Jacques. Les écoles de Tournai étaient très-florissantes au moyen âge et il n'est pas étonnant de voir se renouveler à Laon au XIIe siècle par Walter de Mortagne ce qu'Aibert avait fait, un siècle auparavant, en allant construire l'église de Rolduc.

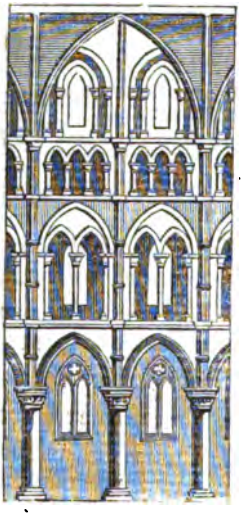

Travées de la cathédrale de Laon.

L'église de St-Jacques n'a pas été épargnée par le vandalisme ; il y a même occasionné de nombreux ravages qui ont défiguré en grande partie cet admirable monument : le sol a été exaucé de deux mètres environ, ce qui enterre l'église, prive les colonnes de leur grande élévation et ne laisse apercevoir aucune base ; les fenêtres tracées en forme ogivale dans les basses-ailes, gracieusement découpées en trilobes et surmontées d'une rose

dans les transept ont été remplacées par de larges ouvertures ceintrées du plus mauvais goût; la toiture des basses-nefs a été relevée de manière à venir couper horizontalement en deux parties égales les fenêtres de la claire-voie ; tous les chapiteaux et les consoles qui couronnaient les colonnes et soutenaient les arcs des voûtes ont été taillés en biseau de telle sorte qu'il n'existe plus dans toute l'église un seul crochet ou une seule moulure qui pourraient servir de type pour les rétablir. Ajoutons, pour terminer cette nomenclature déjà bien longue, qu'on a revêtu toute l'église d'une couche épaisse de plâtre sur laquelle les badigeonneurs viennent, tous les dix ans, promener leur brosse boueuse et cherchent ainsi à rajeunir un monument qui tire de sa grande antiquité la plus grande partie de son intérêt et de sa gloire.

La restauration de l'église de St-Jacques demandera un travail long et difficile ; espérons qu'elle sera bientôt entreprise. Le gouvernement a des fonds pour la restauration des monuments nationaux ; il ne peut mieux les employer que pour rétablir dans son style primitif la plus ancienne construction ogivale que possède la Belgique.

CHOEUR. — On lit dans une ancienne chronique de Flandre (1) que « le mierquedy XIXe jour dudit mois » (avril 1368), fu asisse le première piere du fondement » dou cuer de l'église saint Jacque en Tournay, et fu » asisse par le main mestre Richart Coussin, curés de le » ditte église, et le seconde pière fu asisse par le main » Willaume le Marisiel, gliseurs (2) de laditte église,

(1) *Bull. de l'Académie*, vol. XII, p. 524.

(2) Marguillier.

» lequel Willaume eult j filz appelés Ernoul, qui fu le
» premier prinche du puy (1) lequel puy commencha l'an
» MCCCLXXV. vij ans apriés la fondasion dudit cuer;
» et avoit esté leditte église de saint Jaquesme dédyé le
» dimenche dix-septyme jour d'aoust l'an de grasse
» XCCCLXV, » (2) Il faut entendre par cette construction faite en 1368, l'abside, c'est-à-dire le prolongement du chœur primitif, car ce dernier, qui semble avoir eu dans le principe la forme carrée du chœur de Laon, a été conservé presqu'entièrement. Son élévation était peu considérable car, en se plaçant sur l'extrados de la voûte de la construction de 1368, on peut encore voir un oculus qui éclairait autrefois le dôme et qui se trouve aujourd'hui bien au-dessous du sommet de la toiture du chœur.

L'abside du chœur a donc seule été construite en 1365. Elle est divisée en sept travées séparées entre elles par de frêles colonnettes sur les chapiteaux desquelles viennent retomber les nervures de la voûte; des arcades ogivales géminées, semblables à celles des collatéraux du chœur de la cathédrale, règnent au rez-de-chaussée de celui de

---

(1) Le Puy-saint-Jacques était probablement une association poétique, moitié religieuse; une confrérie de rimeurs.

(2) Cousin désigne dans son *Histoire de Tournai*, vol. IV, p. 158, l'année 1365 comme étant celle de la construction du chœur de St-Jacques. « Pareillement en cette année, » dit cet historien « fut » assise la première pierre du chœur de l'église paroissiale de St-» Jacques à Tournay par maître Richard, curé de ladite église le » 19 décembre. » Quant à Gaultran, dont les allégations sont beaucoup moins sérieuses, il fait remonter cette construction à 1318. « Il » ne se trouve rien digne de mémoire en la même année, sinon » que le curé de St-Jacques jeta les fondements du chœur de sa » paroisse.

St-Jacques; elles sont surmontées de grandes verrières s'élançant jusqu'à l'intrados des voûtes. Tout cela a été malheureusement détérioré et modernisé : un mauvais lambris cache les arcades du rez-de-chaussée; les colonnettes ont été détruites, les meneaux enlevés, les trois fenêtres du fond maçonnées pour être recouvertes d'un immense et lourd autel païen, les trois autres bouchées jusqu'au tiers de leur hauteur pour donner place à des guirlandes Pompadour et le tout badigeonné avec soin comme on pourrait le faire d'un hangar ou d'une cuisine. Nous ne croyons pas qu'il y ait à Tournai une fabrique d'église qui ait une plus grande vénération pour le badigeon que celle de St-Jacques et nous ne serions pas surpris de voir bon nombre de paroissiens protester si la commission des monuments proposait de restaurer l'église et d'enlever les épaisses couches de lait de chaux qui la recouvrent.

Les deux chapelles latérales du chœur sont postérieures de quelques années à l'abside et nous trouvons la date de la construction de l'unes d'elle indiquée sur le monument de Jacques Davesnes. La pierre qui constitue ce monument offre le plus grand intérêt parce qu'elle nous montre quelle grande perfection la sculpture avait atteinte à Tournai au XVe siècle. La Ste-Vierge y est représentée entourée de saints et présentant son fils aux donateurs. Dessous, on lit cette inscription : *Chi devant gist Jaquemes Davesnes, demisielle Haterive de Crespelames sa feme et Colart Davesnes qui ont fait faire cette capelle et trépassèrent l'an de grace mil cccc et.... Priez Dieu pour leurs ames.* Cette magnifique pierre sculptée avait été revêtue d'une couche de plâtre et était encore inconnue il y a quelques années; découverte par hasard dans le mur de la chapelle en y introduisant un tuyau pour

le gaz, elle a été nettoyée avec soin et est aujourd'hui l'objet de l'admiration des archéologues et des artistes. (1)

PORTAIL. — La date de la construction du portail de St-Jacques est indiquée dans un Ms. de la bibliothèque des ducs de Bourgogne : « En ce meisme an mil iiij^e et » xv le xxij^e jour du mois de apvril, à l'heure de prime » sonnans, fut, par les mains de sire Richart Cousin, » canonne de Tournai, mise et assise la première pière » de fondation du portal de l'église de St-Jaque en » icelle. Et, en ce faisant, furent les cloques de ladite » église sonnées, en battellant moult longuement, et » plusieurs blans Wastelées (*gateaux*) jeittez, par les » mains de Jehan de Fives, du cloquier supz ladité fon- » dation et ailleurs, pour mémoire de icelle et pour » le œuvre révérender. » (2)

Si nos ancêtres avaient pu prévoir dans quel état de délabrement leurs descendants auraient laissé tomber le portail de St-Jacques, ils n'auraient certainement pas manifesté leur joie d'une manière aussi bruyante lors de la pose de la première pierre de ce portail. L'aspect de la façade n'est plus aujourd'hui que celui d'une ruine,

---

(1) Ce monument remarquable a dû être recouvert de plâtre, y a déjà un grand nombre d'années, car Sanderus ne cite pas Jacques d'Avesnes en mentionnant les personnes notables inhumées dans l'église de St-Jacques :

« Monumenta porro virorum quorumdam illustrium exstant in ecclesia S. Jacobi, sepultique hic e familia *de Rubempré* fratres comitis de Vertaing nuper civitatis ac territorii Tornaci, et postea insulensis Duacensis et Orchiacenî gubernatoris juxta altare divæ Virginis. Varii item e nobili familia *de Cottrel* tumulatur et hoc loco e stirpe apud Hannones prænobili Dominus *Leo de Harchies* toparchus *de Millones*, Dominus item *de Baudegnies, Bassenghien, Cambry, Couvigny* et alii non imparis notæ quidem. »

(2) *Corpus chron. Fl.* — Vol. III, p. 352.

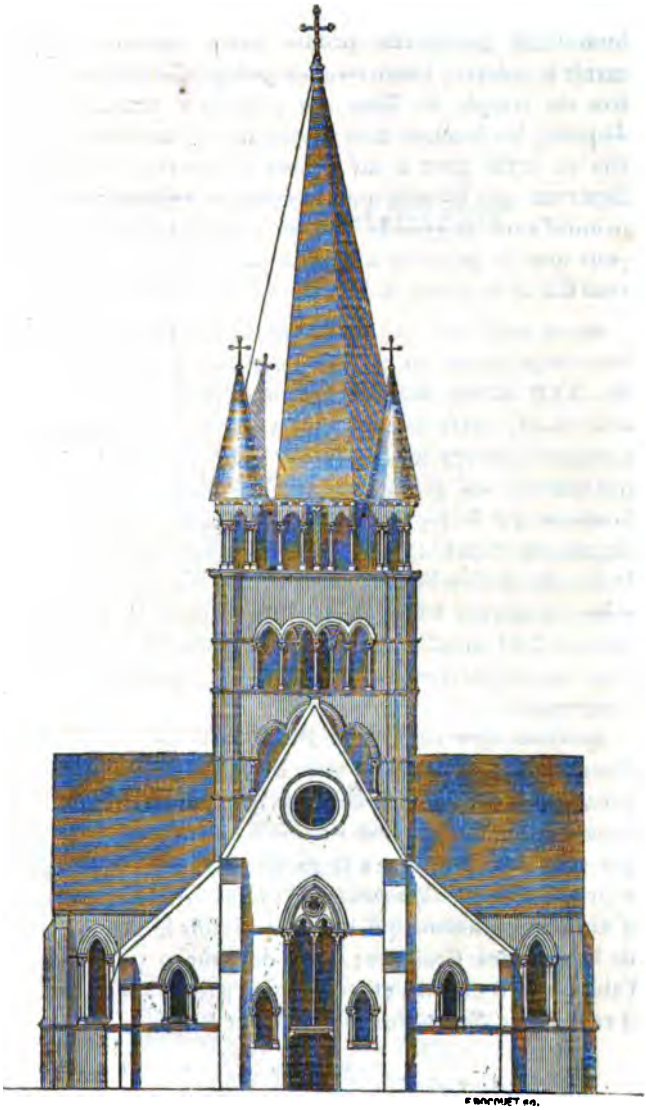

Façade restaurée de l'église de St.-Jacques.

humiliante puisqu'elle prouve notre incurie à ne pas savoir la relever, inconvenante puisqu'elle indique l'entrée du temple de Dieu. Le pignon a complètement disparu; les fenêtres sont maçonnées et un affreux porche en style grec a été adossé à l'entrée de l'église. Espérons que bientôt nous verrons se relever le portail primitif avec sa grande fenêtre ogivale et son oculus, pour que la postérité ne puisse pas nous dire : Qu'avez-vous fait de la gloire et des monuments de vos ancêtres?

OBJETS MOBILIERS. — Le lutrin-aigle en cuivre et les fonts-baptismaux en pierre présentant l'ornementation du XVIe siècle, méritent d'être indiqués; l'église possède aussi, outre le monument de Jacques Davesnes, quelques pierres funéraires et deux lames en cuivre qui offrent un grand intérêt. Parmi ces monuments funèbres qui indiquent le lieu de sépulture des familles de Lannoy et de St-Genois, le plus important est celui de la famille de Cambry qui porte la date de 1581. Ce mausolée en marbre offre un beau spécimen de la sculpture du XVIe siècle et les deux chevaliers qui le surmontent rappellent encore la belle époque qui a précédé la renaissance.

Ajoutons que l'église de St-Jacques est surchargée d'ornements et d'autels en style de renaissance, qui, à nos yeux, n'offrent aucun intérêt. Le tableau du maître-autel représentant la *Pentecôte* est une copie de Paul Veronèse par Carré; celui adossé à la gauche du portail de l'église représente le *Crucifiement*; c'est une bonne composition d'Abraham Janssens qui ornait autrefois le maître-autel de l'église des Croisiers; celui de gauche provient de l'abbaye de St-Martin et a été peint par Lucas François; il représente *Saint Maurice* et *Saint Placide*.

ÉGLISE DE LA MAGDELEINE.

—

L'Église et la paroisse de la Magdeleine furent fondées en 1251, par Walter de Marvis. « L'évêque Gualter » dit Gaultran dans son histoire manuscrite de Tournai, « pendant son gouvernement vit son évesché très-floris- » sant, aussi ne pouvait-il se saouler de chercher tous » les moiens capables d'en procurer l'advancement, » mesmement jusques au dernier période de sa vie » qui fut le 16 feburier l'an 1251 (*vieux style*) et tout » ainsi que les philosophes Solon et Platon vouloient » encore apprendre quelque chose, mesmes en mourant, » de mesme cet évesque voulut mourir non pas appre- » nant seulement, mais en faisant du bien à son peuple. » En effet, voyant sur la fin de ses jours la paroisse de » St-Jacques grandement multipliée, il la divisa et ap- » pliqua de son revenu pour establir celle de Ste Marie- » Magdeleine qui estait en ce temps là hors des murs » de la ville où il n'y avait qu'un petit oratoire. Il » donna de plus pour l'entretien du curé une partie » des rentes de la chapelle qu'il avait fait depuis peu » ériger en l'honneur de le mesme sainte, en sa sei- » gneurie de Helchin. » Ce fait de la fondation de l'église de la Magdeleine, en 1251, par Walter de Marvis, est exact, car il est rapporté dans les cartulaires du

chapitre, dans l'histoire de Cousin et dans le Ms. de Sanderus. (1)

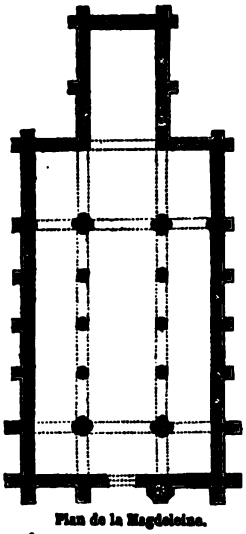

Plan de la Magdeleine.

Ce qui frappe avant tout, en visitant l'église de la Magdeleine, c'est que ce monument rappelle beaucoup plus le style ogival anglais que celui des constructions faites sur le continent pendant le XIIIe siècle. En effet, le plan de l'église privée de croisillons et terminée par un chœur long et à angles droits se rapproche de celui de la plupart des églises d'Angleterre. La grande fenêtre de la façade garnie de meneaux perpendiculaires pourrait être citée comme un modèle du style Tudor et les fenêtres de la claire-voie de la nef ne se terminent ni en ceintre ni en ogive mais en arc déprimé composé d'une plate bande raccordée avec ses pieds droits par deux quarts de cercles dont le rayon a le quart de la largeur totale de la baie. Cet arc se rencontre fréquemment en Angleterre dans les monuments du XIIe et même du XIIIe siècle,

(1) On lit dans le Ms. de Sanderus sur l'histoire de Tournai : Ecclesiam B. Mariæ Magdalenæ erexit et dotavit Walterus de Marvis Tornacensis episcopus anno 1251 illique pro dote univit capellaniam B. Mariæ Magdalenæ castri d'Helchin. Erat antea tantum oratorium quoddam in parochia situm S. Jacobi. Ac videns Walterus illic populum multiplicari, illud in parochiam erexit; in honorem illius Divæ, cujus multa sacra lipsana ecclesia Tornacensis possidet.

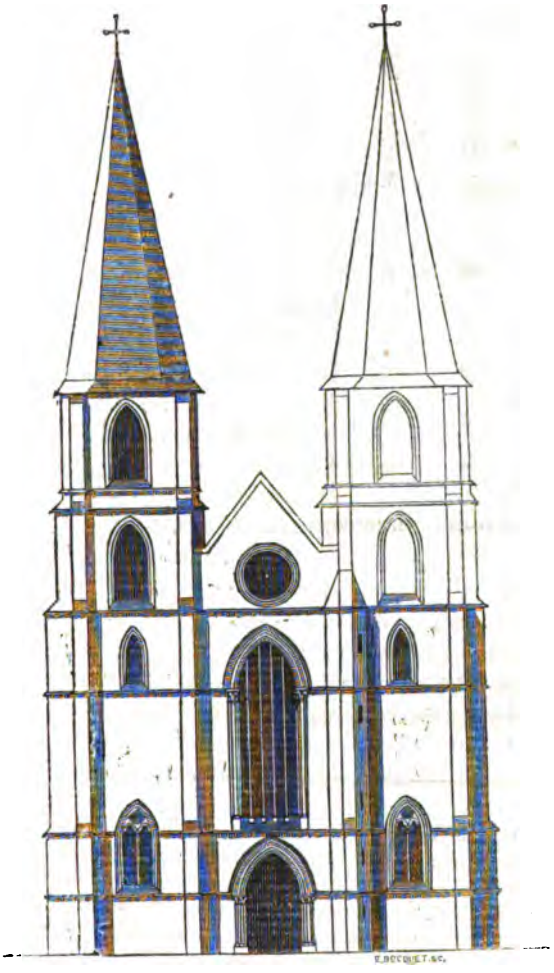

Façade de l'église de Ste-Marie-Magdeleine.

mais nous ne le voyons s'introduire dans les constructions du continent qu'à partir du XVIe siècle. Il est donc évident à nos yeux que l'architecte qui a construit au XIIIe siècle l'église de la Magdeleine, a puisé ses inspirations en Angleterre et c'est là un fait d'autant plus digne de remarque qu'on ne le retrouve reproduit que bien rarement dans l'histoire de l'art en France et en Belgique.

L'église de la Magdeleine a conservé à l'extérieur son style et son caractère primitif; les murailles et les meneaux ont été respectés; le seul changement que le vandalisme soit parvenü à y effectuer a été de maçonner les trois fenêtres ogivales ouvertes à l'extrémité du chœur et d'y adosser une sacristie. Malheureusement, cinq siècles ont laissé sur le monument de grandes traces de leur passage et les murailles construites avec des pierres de qualité médiocre sont aujourd'hui dans un tel état de dégradation et de délabrement que leur restauration est devenue urgente.

Ce qui nuit grandement à l'aspect de l'église, c'est qu'un seul des deux clochers qui couronnent le portail a été construit entièrement. Ce ne serait pas une bien grande dépense de terminer celui que le XIIIe siècle a laissé inachevé, et ce travail pour lequel nous voudrions voir la caisse communale intervenir contribuerait à l'ornementation de la ville.

L'intérieur de l'église de la Magdeleine construit dans un style très-simple n'a pas été aussi respecté par le vandalisme que les murs extérieurs, mais les dégradations qui y ont été faites sont de peu d'importance, et il serait facile de les faire disparaître.

La nef divisée en quatre travées se compose d'arcades ogivales supportées par des colonnes cylindriques et surmontées, comme nous l'avons dit, de fenêtres en

ares déprimés. On a malheureusement enlevé les crochets des chapiteaux et transformé les arcs en tiers point en lourdes arcades ceintrées, mais on retrouve dans l'église le modèle des crochets et il suffirait d'enlever la maçonnerie qui recouvre les ceintres pour rétablir les ogives. Quant aux basses nefs, on y a fait des plafonds plats et de fort mauvais goût, mais il serait facile de les faire disparaitre. Deux magnifiques fenêtres trilobées occupent à l'extrémité des basses-ailes la place réservée aux croisillons; elles ont conservé leurs meneaux perpendiculaires et font presqu'entièrement disparaître le mauvais effet que produit toujours dans une église l'absence de transept.

Le chœur de l'église, orné de fenêtres ogivales géminées, a été complètement modernisé; une voûte en berceau et des ornements modernes du plus mauvais goût sont venus la revêtir, mais il n'y a qu'un grand nombre de tombereaux de plâtre à enlever pour rétablir dans son état primitif cette partie du monument. Ajoutons que tous les murs de l'église ont été recouverts, à la hauteur de trois et de quatre mètres, de lambris en style païen qui produisent le plus mauvais effet. De grandes statues en pierre sont placées sur d'élégantes consoles au dessus des piliers de la nef; elles rappellent, ainsi que le support d'orgue, la première époque du style de François Ier qui avait encore conservé les traditions religieuses des siècles précédents.

Quant au trésor et aux ornements sacerdotaux, ils sont modernes à l'exception d'un calice en argent doré du même style et de la même perfection de ciselure que ceux de l'église de St-Piat.

CLOCHES. — L'église de la Magdeleine possède trois cloches très-intéressantes à cause de leur grande ancien-

neté et dont le son est tellement vibrant que l'on serait tenté de se demander s'il n'est pas entré du fer dans la composition de leur métal. La plus grande de ces cloches porte l'inscription suivante :

Marie sui quō sone au lever Jhux'rst.
Je sers cōt'lorage q'de lair tonne et ist. (1)
Ou mois de Mrs nō trois ō nō posa cees.
Ē l'ā mil XLI avec XIIII°.

Cette inscription en vieux français peut se traduire de la manière suivante : *Je suis Marie qu'on sonne au lever pour Jésus-Christ. Je sers contre l'orage qui tonne et parcourt les airs. An mois de Mars, nous trois on nous posa céans en l'an* 1441.

La seconde cloche porte l'inscription suivante :

An dessus dict mois et année,
Moi Jehanne fui réformée,
Des biens des foulons plainement.
Priez Dieu pour eulx hūblement.

Cette cloche ne porte pas de date bien que son inscription en annonce une.

On lit sur la troisième cloche : *Sui Maria. A l'an mil VI° et XII° me levèrent Damps Quintin Benout abbé de St-Gislain et Katerine de Ligne, damme de Bossut, d'Engiers et Bleaugies.*

Comme on le voit par ces diverses inscriptions, une seule des trois cloches primitives a été conservée ; les deux autres ont été refondues à des époques diverses.

---

(1) Le verbe *issir* (de *exire*, sortir) n'a plus dans le français moderne que le participe *issu*, tandis que l'ancien français avait presque toute la conjugaison de ce verbe.

ÉGLISE DE SAINTE-MARGUERITE.

—

L'église primitive de Ste-Marguerite nous semble être celle qui fut fondée vers l'an 1098 par Aibert *juxta Thornacum, ab occidua civitatis parte, in quodam videlicet colle, a loco non longe* (1); mais le plus ancien document historique qui constate son existence ne remonte qu'à 1288. « En ceste année, dit Cousin, (2) a été érigée en paroisse » l'église saincte Marguerite à Tournay d'une partie de » la paroisse de St-Quentin, pour laquelle doter et en- » tretenir le curé, Demiselle Mahaut de Chin a amorty, » en tant qu'estoit en elle, quatorze bonniers de terre » et un manoir situés en la paroisse de Ramegnies, se » réservant la justice, terrages et tailles : et Henry Pour- » ret a fourny ce dot.

L'église de Ste-Marguerite érigée en paroisse en 1288, sous l'épiscopat de Michel de Warengien fut reconstruite en 1363 sous celui de Philippe d'Arbois. (3) La tour seule de l'église actuelle date de cette époque et offre peu d'intérêt. Le reste du monument a été reconstruit en style

---

(1) *Histoire du Limbourg*, par Ernts, vol. VII. *Annales Rodenses*. p. 5.

(2) Cousin. *Hist. de Tournai*. vol. IV. p. 86.

(3 Idem. . . . . p. 156.

de renaissance à la fin du siècle dernier. (1) M. Hoverlant a pris soin de nous faire connaître et cette reconstruction et les différentes transformations qu'a subies la paroisse de Ste-Marguerite jusqu'à nos jours.

« L'ancienne paroisse de Ste-Marguerite, dit cet historien, (2) fut supprimée l'an 1674, en vertu de sentence canonique prononcée par Mgr Gilbert de Choiseul, évêque de Tournay, en date du 11 août 1673.

» Sa maison pastorale, avec les fonds et héritages en dépendants, furent réunis à la maison de l'abbaye de St-Médard. Ce jugement canonique de suppression en date du 19 août 1673, fut confirmé, ratifié et approuvé par lettres patentes de Louis XIV, en date du 6 juin 1674 et enregistrées au parlement de Tournai, le 30 juillet suivant.

» Par un édit suivant de ce monarque en date du 28 février 1676 et nonobstant les vives oppositions à cette suppression que le magistrat de Tournai fit valoir audit parlement, les biens de la fabrique de la paroisse de Ste-Marguerite furent adjugés aux fabriques des paroisses proximes de St-Nicaise et de Ste-Marie Magdeleine.

» L'abbaye de St-Médard qui avait son monastère établi proche l'ancienne église paroissiale de Ste-Marguerite, la consacra à l'usage des services religieux. Mais, comme elle tombait en ruines, Monsieur Vanderheyden, avant-dernier abbé de St-Médard, en construisit une nouvelle,

---

(1) Les trois fenêtres de l'abside du chœur ont été ornées récemment de beaux vitraux peints par M. Capronier. Ils représentent Ste Marguerite, St Joseph et St Antoine de Padoue et sont dus à la générosité de Madame de la Buquières.

(2) *Essai pour servir à l'hist. de Tournai* — vol 101. 2e partie p. 242.

vers l'an 1760. Elle coûta à l'abbaye de St-Médard soixante mille francs.

» Cet état de choses dura jusqu'en 1783, que ladite abbaye acheta du gouvernement autrichien le couvent et maisons adjacentes du collége des pères Jésuites situé rue St-Piat, à Tournay pour la somme de cinquante-deux mille florins. Dès lors, l'église abbatiale de St-Médard, près la porte de Lille, fut de rechef rétablie en paroisse sous l'invocation de Ste-Marguerite. »

ÉGLISES DE LA RIVE DROITE.

—

ÉGLISE DE SAINT-BRICE.

—

Tournai était divisé anciennement en quatre sections bien distinctes : la *cité*, la *ville*, le *bourg* et le *château*. La cité comprenait toute la partie de la ville située sur la rive gauche de l'Escaut et dont nous venons de visiter les diverses églises. Nous verrons plus loin que la paroisse de St-Jean des chaufours s'appelait la ville et celle de St-Nicolas en Bruile, le château. La paroisse de St-Brice dont nous allons rechercher l'origine de l'église, était connue sous le nom de Bourg.

L'agglomération de maisons que contenait le Bourg constituait, en quelque sorte, une ville distincte de la cité tant sous le rapport civil que religieux. Comme elle, le bourg avait son enceinte emmuraillée, son magistrat, son prévôt, son maïeur et ses échevins. Quant à son église, elle dépendait de l'évêché de Cambray que l'Escaut séparait de celui de Tournai.

Aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire de Tournai, nous voyons le quartier de St-Brice habité par une population nombreuse, et cependant aucun docu-

ment historique ne mentionne la construction de son église. Les seuls faits importants de son histoire qui soient parvenus jusqu'à nous, sont des désastres ; nous les rapporterons brièvement avant de rechercher par l'inspection du monument à quelle époque il a dû être construit et de déplorer le triste état de détérioration dans lequel il s'offre aujourd'hui à nos regards.

Lorsqu'en 912 les quatre bourgeois députés par les Tournaisiens exilés à Noyon vinrent rétablir la ville dévastée par les Normands, ils joignirent à la cité la paroisse de St-Brice, une partie de celle de St-Jean et édifièrent un château; mais ces quartiers ne tardèrent pas à être dévastés. Philippe de Guyse rapporte qu'en 1014, Guéric le sor seigneur farouche et cruel, issu du fameux Gérard de Roussillon, vint assiéger Tournai et y fit, pendant sept années, une guerre terrible à ses habitants. Ayant choisiLeuze pour résidence, il y fit élever un donjon, et par ses nombreuses explorations dans Tournai, il chercha à s'approprier la seigneurie de St-Jean des chaufours. Pour arriver à ce résultat, il dévasta les quartiers de la rive droite, brûla celui de St-Brice, sans épargner son église et y plaça des gardes qui, par des insultes et des combats continuels, foulèrent, durant de longues années, les habitants de Tournai sur la rive opposée du fleuve. (1)

Ce malheur n'est pas le seul qu'aient eu à supporter la paroisse et l'église de St-Brice. En 1353, un incendie épouvantable éclata dans le bourg ; et au dire de Mayer,

---

(1) Jacques de Guyse. — *Annales du Hainaut*, vol. IX, p. 449. — Poutrain, *Hist de Tournai*, vol. 1, p. 153.

Cousin et Gaultran, il se propagea avec tant d'ardeur que 3300 maisons furent brûlées. Ce chiffre semble exagéré, et ce n'est pas ici le lieu de le discuter (1) mais il est vraisemblable que l'église ne fut pas complètement épargnée au milieu d'un si grand désastre. Gaultran fait à ce sujet une remarque d'où il résulte qu'on avait déjà perdu au XVIe siècle tous les documents qui se rattachaient à l'origine des diverses constructions de l'église de St-Brice. « Pourait bien être » dit-il, « que cette disgrace » nous a dérobé plusieurs mémoires touchant l'origine » de l'église de St-Brice que je n'ai pu par nulle diligence » retrouver. » (2).

Ce que Gaultran n'avait pu retrouver, il nous a été également impossible de le découvrir. Nous en sommes donc réduits aux simples données archéologiques pour étudier l'antique église de St-Brice défigurée par des pillages et des incendies successifs, mais surtout, il nous peine de le dire, par la maladresse et l'incurie de ceux qui avaient reçu la mission de nous la conserver intacte. On sait qu'au siècle dernier, le vandalisme restaurateur est venu frapper à la porte de toutes nos églises; presque partout on lui a ouvert, mais à St-Brice, on a fait plus : on lui a accordé le droit de cité et il semble que depuis cent ans il n'ait pas cessé de conserver son domicile dans l'église de l'ancien *bourg*. Il y règne en maître, et si la

---

(1) Ce qui explique les progrès rapides que devait faire un incendie à Tournai au XIVe siècle, c'est qu'à cette époque toutes les maisons y étaient couvertes de paille; en 1543 seulement, les consaux ordonnèrent de substituer des tuiles aux couvertures en chaume afin d'empêcher la propagation des incendies.

(2) *Hist. manusc. de Tournai*, par Gaultran — p. 602.

commission des monuments n'intervient vigoureusement pour l'en chasser, il ne restera bientôt plus rien des parties anciennes du monument.

Certes, nous ne saurions reprocher à un conseil de fabrique qui a toujours été composé d'hommes éminemment honorables une envie de détruire aussi étrangère à sa volonté qu'à son devoir; nous savons que l'on peut être excellent citoyen et très-mauvais archéologue, mais cela ne doit pas nous empêcher de déplorer le goût faux que les marguilliers de St-Brice ont manifesté dans les diverses restaurations de leur église, soit que ce goût leur ait été imposé par les funestes traditions du siècle dernier, soit qu'il résulte de pitoyables projets d'architecte.

Il nous répugne de décrire longuement ces prétendues restaurations; mais puisqu'elles ont transformé complètement l'édifice, force nous est de les indiquer avant de visiter les parties du monument qui ont échappé aux caprices dévastateurs des architectes.

L'église de St Brice était à la fin du siècle dernier, dans un grand état de délabrement; ses murs extérieurs menaçaient ruine; on dut interdire l'entrée du temple et songer ou à l'abattre ou à le restaurer.

Peu s'en est fallu que ce dernier parti ne fût adopté. Les consaux se basant sur l'édit de 1769 et sur ce que le chapitre avait toujours perçu la dîme qui se récoltait entre les deux remparts du Bourg, voulaient le forcer à restaurer l'église. Le chapitre répondait que ce droit n'existait plus de fait depuis longtemps, puisque tout le le terrain du Bourg était bâti et qu'on n'y cultivait plus la vigne; il ajoutait que la suppression de l'église de St-Brice pouvait se faire sans inconvénient, puisque les églises de St-Nicolas et de St-Jean suffisaient pour les besoins du culte sur la rive droite de l'Escaut. Les con-

saux se plaignirent à Marie Thérèse (1777) (1), et après de longs pourparlers, il fut enfin décidé que l'église ne serait pas renversée. L'on se mit donc à l'œuvre, et, sous prétexte de restauration, on commenca les travaux de dégradation que l'on a poursuivis avec zèle jusqu'à ce jour. Il fallait d'abord songer à reconstruire les murs latéraux qui menaçaient ruine, et pour s'écarter sans doute le plus possible du style du monument, on les fit en briques et on les garnit de fenêtres en plein ceintre et en style

---

(1) On lit à ce sujet dans les registres des consaux les remarques intéressantes qui suivent : « l'économie injuste du chapitre paraît nous menacer de la suppression de la paroisse de St-Brice ; les paroissiens, au nombre de plusieurs milles, qui ont toujours regardé leur église comme la basilique à Tournai du diocèse de Cambray et qui se verraient privés par là du pasteur (Duquesne) qu'ils chérissent et qui ne trouveraient plus les mêmes avantages et aisances, soit par l'emplacement qui ne pourrait être meilleur, soit par le grand nombre d'offices divins qu'on y célèbre avec une pompe édifiante....

« En assignant ces paroissiens dans les deux petites paroisses de St-Nicolas et de St-Jean, comme ledit chapitre veut le suggérer et faire adopter comme décimateur, ledit chapitre espère d'y opérer comme à la paroisse St-Nicaise ce qui, si cela s'exécute, entrainera des maux irrémédiables.

« Que le fiscal du conseil Debettignies venait d'y jeter l'alarme en nommant un expert qu'il fit opérer en sa présence dans l'église et le chœur de St Brice, dont il troubla l'office divin qui s'y célébrait par la mesure qu'il lui en a fait prendre ainsi que celle de St-Nicolas et par sa déclaration manifeste qu'il ferait mesurer également celle de St Jean-Baptiste.

« Que ledit chapitre pour parvenir à ses fins était parvenu à se procurer la demande d'avis sur cette suppression dudit fiscal Debettignies.

« Que les consaux, en acquit de leur devoir, devaient faire entrevoir que cette suppression ne pourra s'effectuer sans causer à Tournai une foule de maux inévitables et incalculables, pourquoi ils demandaient qu'elle n'ait pas lieu, ou qu'au moins il plaise au souverain de les entendre sur cette demande avant de la prononcer. »

classique. De toute la partie extérieure de l'église le clocher resta presque seul debout mais ce ne fut pas pour de longues années. En 1822, on le renforça par de lourds et informes contre-forts en brique; une galerie également en brique fut construite à son sommet et le tout est aujourd'hui recouvert d'une toiture en carène qui offre l'aspect disgracieux de quatre croupes profilés en talon renversé.

Après avoir reconstruit l'extérieur de l'église, on songea à en restaurer l'intérieur; les administrateurs, qui présidèrent à cette restauration, durent avoir bien honte de ces pierres sacrées par les émotions, les larmes et les prières de plus de trente générations; car dans le but de donner à ces antiques témoins d'une antique croyance toute la fraîcheur du jeune âge, ils les ont dégradées en les surchargeant d'enjolivements et de niaiseries du goût le plus pitoyable.

La nef romane de l'église n'était pas voûtée, mais le sommet de ses murs décoré par une arcature aveugle en plein-ceintre offrait le plus bel aspect. Il faut aujourd'hui monter dans les greniers pour admirer cette partie de l'église primitive, car un simulacre de voûte en lattes et en platras retombe en berceau jusqu'à la base de l'arcature romane. Cette voûte a été continuée jusqu'au chœur, et les fenêtres du dôme qui éclairaient autrefois l'église n'éclairent plus que des greniers.

Les arcs doubleaux de la nef prolongeaient leurs pieds droits contre les piliers jusque sur le sol; on les a coupés à la hauteur de la voûte et on a entouré les piliers de mauvais lambris en bois peint.

Des fenêtres ogivales ornaient l'extrémité du chœur; on les a murées, et après avoir plafonné avec soin la muraille, on a donné à cette partie de l'édifice l'éblouis-

sante parure du goût moderne, c'est-à-dire des nuages peints en blanc, bleu, gris et roux, des chérubins bouffis et joufflus, tous les ornements en un mot qui servent à orner un décor de spectacle.

Les fenêtres étant bouchées, il fallut faire revenir la lumière; on alla la chercher au travers de la voûte et du toit en séparant, par une clôture de vitres, le pignon de l'abside du reste de la toiture. Nous ne croyons pas que le vandalisme ait produit nulle part rien de plus risible et de plus inconvenant que cette plate-forme en verres malpropres abritant le sanctuaire de Dieu. Elle a déjà duré dix ans; c'est beaucoup trop pour l'honneur du conseil de fabrique de St-Brice.

Ce n'est pas tout encore. L'église de St-Brice possède deux monuments remarquables, qui ornaient autrefois les nefs latérales; l'un est la statue en pierre d'un guerrier couché sur un tombeau et portant sur son écu les armes de la famille *Mouton* qui a répandu au moyen-âge tant de bienfaits sur l'église du Bourg. (1) Ce monument a été brisé et jeté dans une remise au bas du clocher où ses morceaux jonchent aujourd'hui le sol; l'autre est une lame de cuivre portant la date de 1453, elle représente Jehan Dedours dit du Mannoye, Catherine de Harlebecque son épouse et leurs six enfants agenouillés devant la sainte Trinité et leurs saints patrons. Un célè-

---

(1) Sanderus mentionne dans son *Projet manuscrit de l'histoire de Tournai*, ce monument de la famille Monton : « In hanc ædem, beneficia cum primis fuit familiæ *de Mouton de Harchies* quæ aliquam fabricæ partem suis etiam impendiis exstruxit. Exstat et oratorium hic D. Virgini sacrum quod *De Mouton* appellatur. Visitur et ejus familiæ antiquum admodum monumentum et in vitris passim gentis insigna. »

bre archéologue anglais, M. Veale, a trouvé cette lame de cuivre assez intéressante, pour en prendre le dessin qu'il compte publier en Angleterre. Les marguilliers de St-Brice sont d'un autre avis ; ils l'ont fait arracher de la muraille et elle a été reléguée au fond d'une armoire de la sacristie.

Tous ces travaux de restauration pour lesquels on n'a demandé des inspirations qu'à l'art païen ont transformé presque complètement les parties romanes et ogivales du monument ; cependant l'église de St-Brice a conservé, au milieu de son humiliation, quelques traces de son antique beauté où l'œil de l'archéologue chrétien aime à se reposer.

En examinant attentivement le plan actuel de l'église de St-Brice et spécialement celui de la nef romane, on ne tarde pas à se convaincre que l'église primitive avait été construite, comme celle de St-Piat, dans la forme des anciennes basiliques romaines ; c'est le même ordre, la même disposition et la même absence de transept ; d'autre part le style de la nef romane semble se rapporter au XIe siècle. Nous sommes donc porté à croire que l'église renversée en 1014 par Guéric le Sor a été relevée sur les mêmes fondations, quand la tranquillité fut rétablie dans le quartier de St-Brice, après les dévastations du seigneur de St-Jean des chaufours.

La nef se composait de quatre travées divisées chacune en trois zônes superposées. A la première des ces zônes, des piliers à angles droits n'ayant pour tout chapiteaux qu'une imposte taillée en biseau soutenaient des arcs plein-ceintre ; à la seconde, des baies ouvertes, ceintrées, correspondaient aux arcades du rez-de-chaussée, et à la troisième, une arcature aveugle aussi dépourvue d'ornements que les deux précédentes, décorait les hauts murs

clôturés par un lambris ou plafond dont on voit encore les consoles de soutènement. Les deux premières travées existent encore, mais les deux suivantes ont été réunies en une, ce qui a nécessité, comme à St-Piat, la construction d'un grand arc ogival et la fermeture des baies qui surmontaient les arcades primitives. Quant à l'arcature aveugle des hauts murs, nous avons fait remarquer que, depuis le commencement de ce siècle, elle est cachée par une voûte en plâtre. Ce ne serait pas un bien grand ouvrage de faire disparaître cette voûte pour rétablir l'ancien lambris, et c'est certainement par là qu'il faudrait commencer pour arriver à effectuer une restauration quelconque de l'église de St-Brice.

La nef de St-Brice est la seule partie du monument qui ait conservé quelqu'intérêt au point de vue archéologique. Le chœur ogival et les chapelles construites sans ordre et à toutes les époques autour du monument n'offrent rien de remarquable. Les seuls ornements que l'on

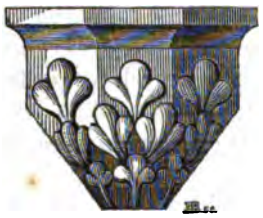

ait conservés sont des consoles dont le style n'est pas bien caractérisé mais qui offrent cependant de l'intérêt pour l'étude de l'ancienne église. Ces consoles ont été reproduites en plâtre contre tous les piliers de la nef, lors de la prétendue restauration de 1850.

Le clocher de St-Brice était placé primitivement, comme celui de St-Quentin, entre la nef et le chœur de l'église, et la tour actuelle, construite en style ogival, a perdu tout intérêt depuis sa malencontreuse transformation en 1822.

TRÉSOR DE L'ÉGLISE. — L'église de St-Brice était au moyen âge l'une des plus riches de Tournai. L'inventaire de ses ornements et reliques dressé en 1451, que nous publions à la fin de cette notice, donnera une juste idée des richesses de cette antique basilique. En parcourant cet inventaire, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les convictions religieuses de nos ancêtres devaient être bien fortes et bien puissantes pour enfanter tant de chefs-d'œuvre de l'art. Au christianisme du moyen âge seul, sachons le reconnaître, nous devons ces beaux travaux d'orfévrerie et de ciselure tandis que le froid septicisme des temps modernes n'a pu parvenir à créer que des œuvres d'art lourdes et matérielles d'où le sentiment chrétien est impitoyablement banni.

Bien qu'il ne reste plus rien du beau trésor de 1451, l'église de St-Brice possède cependant plusieurs ouvrages d'orfévrerie et quelques ornements sacerdotaux qui méritent de fixer l'attention. Nous y avons remarqué spécialement deux reliquaires en style de XVIe siècle dessinés avec goût et dont l'ornementation aussi riche que délicate rappelle les beaux travaux d'orfévrerie de l'époque de François Ier. Il y a aussi deux calices semblables à ceux que nous avons admirés à l'église de St-Piat et une petite boîte aux saintes huiles ciselée en forme de châsse et dont le dessin rappelle également celle de l'église de St-Piat. Contrairement à cette dernière, cependant, la boîte aux saintes huiles de St-Brice est soutenue

par quatre anges; son couvercle en forme de toit est orné de quatre lucarnes et elle porte le millésime de 1606.

Le couvercle en cuivre des fonts baptismaux porte le millésime de 1567 et les deux grands chandeliers en cuivre qui ornent le chœur, celui de 1642.

Les plus beaux ornements sacerdotaux de l'église de St-Brice proviennent du couvent des Campeaux et des abbayes de Marvis et de St-Martin. Plusieurs portent des médaillons finement brodés en soie qui rappellent de loin la pieuse ornementation des beaux collobes gothiques, mais qui n'en ont cependant ni la naïveté des dessins ni la simplicité des contours.

L'église de St-Brice possède encore un objet éminemment précieux par les souvenirs qui s'y rattachent : c'est la médaille connue sous le nom d'*Agra e du manteau de Chilpéric*. Cette médaille trouvée en 1652 dans le tombeau de Chilpéric est la seule pièce de cette grande trouvaille qui soit restée à Tournai ; c'est un médaillon romain entouré d'un cercle d'or et muni au revers d'un crochet. Elle a toujours servi à St-Brice depuis 1652, pour attacher la remontrance portée par le prêtre à la procession.

CLOCHES. — L'église de St-Brice possède trois belles cloches anciennes. La plus grande (XVe siècle) qui pèse environ dix mille livres porte l'inscription suivante :

En exaltans la fleur de lis,
Fleur triumphale et pacifique,
Ay nom Loyse pour Loys
XI, roi très pacifique
Qui désirant la paix publique,
Le pardon de paix impétra
De Sixte Quart apostolique,
Lequel par moy sonné sera.

La seconde cloche de St-Brice, qui semble dater de la même époque que la première, porte cette curieuse inscription :

Licitement fuy noumée Martine
Ut in multis parvulis serviam
Commémorant le prédécesseur digne
Patris nostri Bristii præsulis.

La signification de cette inscription bizarre se conçoit facilement quand on se rappelle que St Brice fut élevé par St Martin à qui il causa d'abord de grands chagrins par son indocilité, mais que revenant ensuite à de meilleurs sentiments, il fit pénitence et fut élevé au siége épiscopal de Tours, après la mort de son saint précepteur (396.)

La troisième cloche de St-Brice est plus récente; elle porte pour inscriptiou ce texte connu de la bible : *Venite huc omnes qui laboratis et onerati estis et reficiet vos altissimus.* Mil CCCCCXL.

NOTE

sur l'ancien trésor de Saint-Brice. (1)

—

Inventore et prisié faitte des joiaulx et aournemens appartenans à l'église de Dieu et Monseigneur saint Brice en Tournay. Lesquels joiaulx et aournemens estoient en icelle église le XVIIe jour du mois de janvier l'an mil iiij^c et cincquante ung. Et à cheluy jour furent bailliés et délivrés par inventore à Jehan Le Comte, alors trésorier de ladite église par Grard Pippart, mayeur des eschevins et Martin de Bary, eschevin, eux deux gliseurs de ladicte église; en la présence de Jehan Joseph, juret, Piérart Hierencq, eschevin, eux deux au luminaire; Jehan Leclercq awardeur, Jehan Bruniel, eux deux proviseurs des povres; Tiry Delehaye et David de Marselare, recepveurs de ladicte église. Desquels parties la déclaration s'ensieut :

En la trésorie :

Premiers, le vaissiel à piet ouvret de machonnerie à ung angèle dedens tenant en sa main une rondiolle tout doret, servant à porter le saint secrement une fois l'an aval la parosche, pesant. . . . . ix mars vj onches.

Item, une coupe à piet et un hanepiel dedans tout dargent en quoy on porte le corps Jesuscristz en visitation aval le parosce a acommunier les bonnes gens, pesant. . . . . iiij mars.

Item, une boistelette dorée qui est desoubz la trinité, en quoy le corps Jhesuscristz est.

Item, ung vaissiel tout d'argent servant au sacrement de baptesme, lequel on ne pesa point, qui est en la cappelle des fons.

Item, deux bastons d'argent à tenir ceur, pesant . xv mars.

---

(1) Ce document précieux sur l'ancien trésor de St-Brice a été découvert, il y a deux ans, par M. Vandenbroeck, archiviste de Tournai, qui déploie tant de zèle pour remettre au jour les principaux documents de notre histoire communale.

Item, une vraie croix d'argent estoffée de pierres, à ung piet de queuvre, pesant icelle croix. . . . . ij m. vij onces demie.

Item, deux coupes de queuvre dorées.

Item, le bras saint Brice d'argent estoffet de pières et de 5 aniaulx dont les iij sont d'or, pesant. . . . . xj m. vj onces.

Item, une croix de queuvre à porter à pourcession.

Item, une croix et baston couvert d'argent, à porter à pourcession, pesant . . . . . vj mars, v onces.

Item, le relicque de saint Éloy estoffée d'argent, pesant . . . . . vj onces et demie.

Item, le petite relicque sainte Anne estoffée d'argent, vairre pesant . . . . . ung marcq, vj onces, v esterlins.

Item, le relicque Notre-Dame d'argent doret se tient une rondiole de cristal pesant v onces et demie et est assise entre deux croix à un piet de queuvre.

Item, une relicque d'argent à iiij piés de cristal pesant . . . . . ung marcq, vij onces, vij estreliens.

Item, le relicque saint Jehan estoffée d'argent pesant j m. vij onces.

Item, le relicque sainte Catherine estoffée d'argent, pesant. . . . . , ung marcq, iij onces, xij estrelins.

Item, le relicque saint Gilain estoffée d'argent, pesant. . . . . ung marcq, une once, xvij estrelins.

Item, deux relicques de queuvre à vairre par dedens toutes dorées.

Item, deux agnus Dei estoffet d'argent, sans piet, l'un à cainette d'argent et l'autre sans cainette, pesant. . ij onces et xv estrelins.

Item, ung aultre agnus Dei de queuvre sans piet et sans cainette.

Item, ung aultre agnus Dei estoffet d'argent que Jehan Douviel donna et une boursette de soie, de quoy il est couvers.

Item, ung escut d'argent couronné champaigne d'asur à iij fleurs de lis d'or, qui fu gaigné au jeu de palme en la cordewanerie au plus près de monchiel.

Item, une relicque de queuvre dorée parlant de sainte Apoline.

Item, une petite boistelette de queuvre dorée.

Item, une relicque du Viaire St-Brice à une custode de cuir que Leureuch Le Senne donna.

Item, deux hanaps d'argent que le dit Leureuchdonna, pesant . . . . . ij mars.

Item, une coupe de queuvre dorée qui siet en le cibole deseure le grand autel, en quoi le saint Sacrement du précieux corps Jhesuscrits est et pense que dedens icelle coupe est une petite boistelette dorée.

Item, iiij oes les ij estoffés d'argent pesant avoecq les oes iiij mars, une once et demie et ij aultres estoffés de queuvre doret.

Item, iiij nois mousquades les iij estoffées d'argent, pesant . . . . . , iij mars, vij onces et demie, et l'aultre de queuvre.

Item, une croix de queuvre à boutons de cristal servant à la vraie croix.

Item, une relicque de queuvre dorée parlant de saint Alexis à iij dorés.

Item, une petite relicque d'argent, pesant iij onces, xv estrelins.

Item, une relicque de queuvre dorée à une petite cainette d'argent.

Item, une croisette d'argent, pesant . . une once et demie.

Item, une relicque d'argent que donna sire Jehan De Veson parlant de sainte Anne, à ung bériclé au milieu pesant. vij mars, iij onces.

Item, un grant plat et une aighière d'argent voiret que donna le dit De Veson, pesant . . . . . xiij mars, xij estrelins.

Item, deux candelers d'argent voirres que donna ledit De Veson à porter à pourcession, pesant les deux . . . xxiij m. une once.

Item, vj calices d'argent dorés, vj platines et v loucettes d'argent blanc et une loucette d'argent doré, pesant tout ensamble. . . . . xj mars, iij onces, xiij estrelins.

Item, un plat et ung pochon d'argent, pesant . . . iij mars.

Item, ung benoittier et esperge tout d'argent, pesant . . . . . vij mars, ij onces et demie.

Item, deux encensiers à iiij cainettes chacun tout d'argent, pesant . . . . . vj mars, ij onces, xv estrelins.

Item, deux alettes d'argent à ij palettes de fier à mettre l'encens, pesant . . . . . ung marcq, xvij estrelins et demy.

Item, une paix d'argent, pesant . . . une once, xvj estrelins.

Item, une aultre paix de Cyprès estoffée d'argent et ens d'ivorre.

Item, iij aultres paix de queuvre.

Item, une croix de bos couverte d'argent, pesant iij m. et iij onces.

Item, deux patrenostres d'ambre et v de jaiet.

S'ensient le libérorie de ladicte église.

Premiers, un bréviaire tenant à une caine de fier.

Item, v messels à dire messe et ung petit plat noir et l'un des v nuef.

Item, ung nuef antiphonier et iij aultres, les deux d'ivier et d'esté et l'aultre complet.

Item, deux gres et ung petit noir et ung choriste de gret.

Item, iij psaultiers, desquels li ungs est collectaires.

Item, deux libvres de vigilles et i libre d'espittes et évangilles à deux cloaus d'argent.

Item, deux aultres choristes de matines et vespres et deux pourcessionnaires.

Item, une légende dorée et iij quoiiers de l'offisse de S. Brisse.

Item, deux quoiiers de sainte Elisabeth et conception Notre-Dame.

Item, ung demy bréviaire et ung aultre petit antiphonier.

Item, ung agende à baptisier les enfans.

S'ensièvent aultres joiaulx.

Premiers, xiij corporaulx et x bourses et une couverture à iiij boutons.

Item, une quicquaudaine à laver les mains pendant en la trésorie.

Item, viij pochons à mettre vin et iiij à mettre yaue.

Item, iij plas d'estain et ung de queuvre à laver.

Item, deux candelers et ung benoittier pour porter à pourcession et tout de queuvre.

Item, vij grans candelers de queuvre servant au ceur et deux aultres de queuvre plus petis servant sur le grant autel.

S'ensièvent les draps de sargerie à parer l'église.

Premiers, ung drap de plusieurs couleurs armoriées des armes des Moutons servant derrière le grant autel.

Item, ung drap à iiij agnus Dei servant au crucefis.

Item, ung drap freloppé de vermeil velugel à verdes fringes et ung orfroit servant au sacrement.

Item, ung vermeil convertoir à ij verdes faches.

Item, ung couvertoir à blanques roses et semés de pappegais.

Item, vj pièces de verdes sarges que donna madame de Rengis que à présent ne vallent que ung peu.

Item, iij pièces de sarges en couleur de sanguine semées de roses et de pappegais et les donna Madame Des Wastines.

Item, ung blancq couvertoir semé de rosettes.

S'ensièvent les aournemens de ladicte église.

Premiers, v pièces de vermeil velours donné par Jacque Vincent.

Item, v pièces de vert velours armoriés des armes des Moutons.

Item, ij cappes de Veluiel tanct pour le jour des ames.

Item, v pièces de blancque soie, ij cappes, une casure et ij tournicquiaulx.

Item, deux blanques cappes ouvrez d'or.

Item, une cacure et deux tournicquiaulx de blanque soie.

Item, v pièces de drap d'or armoiet des armes des Muisis fourées de gaune, ij cappes, une casure et deux tournicques.

Item, iiij cappes sur fons vermeil ouvrées d'or et de soie doublées de perse toile.

Item, v pièces de draps que Madame de Saunies donna en couleur de bleu fouré de vermeil, deux cappes, une casure et ij tournicquez.

Item, une casure et deux tournicquiaulx fourés de verde tarse que donnèrent les Moutons.

Item, une casure et deux tournicquiaulx que donna Jacques Tiebegos.

Item, une casure et deux tournicquiaulx fourés de sanguin cendail que donnèrent les confrères de la confrérie saincte Croix.

Item, iiij estoles et vj fanons.

Item, une casure et ij tournicquiaulx que donna Pierre le Muisit le jone.

Item, une casure, ij tournicquiaulx et une cappe noires pour l'office de Requiem.

Item, une casure, ij tournicquiaulx et une cappe noires pour l'office de Requiem et sont les milleurs.

S'ensièvent aultres aournemens nouviaulx appartenant au grant autel de ladicte église.

Premiers, ij gourdines et drap d'aultel piers semés de fleurs de lis d'or servant audit grant autel.

Item, un drap de drap d'or servant audit grant autel.

Item, deux gourdines de verde soie fringiez de vermeil.

Item, une couverture de grant autel de perse toile à croix vermeil, les fringiet de verde soie.

Item, ij gourdines faissier armoiriées des armes des Moutons servant au grant autel.

Item, ung drap de toile à croix vermeille et une couverture de toile servant au grant autel et tout pers.

Item, unes blanques gourdines de toile servant au grant autel en quaresme qui sont avecq le voile et les gourdines de le gésine Nostre-Dame en cinq coffres en le cappelle des fons.

Item, une aube, amit, estole et fanon requiem.

Item, une casure noire figurée de satin, aube, amit, estole et fanon que donna Jacques d'Aubermont.

Item, une aube, amit, estole, fanon et tassiau de drap de Damas que ung bon preudôme donna.

Item, une casure, estole et fanon vermeil que Maigne Chocarde donna.

Item, ij draps d'autel ouvret de haulte liche à ij images de saint Nicholay, que Pasquier Grenier donna.

Item, une bourse de drap d'or et ung corporal et iiij pièces d'orfois.

Item, ij gourdines de soie partyes servant au grant autel.

S'ensièvent aultres aubes, gourdines, draps et couvertures d'aultels et linge de ladicte église.

Premiers, xxv aubes non parées et iiij parées.

Item, ix nappes parées et iiij^{xx} nappes non paréez.

Item, iij aubes, iij amis paréez de vermeil velours armoriiez des armes de Jacques Vinchant.

Item, xviij doubliers.

Item, pour vij autels estoffés c'est assavoir de draps, nappelettes, couvertures et gourdines de soie et de toile dehors le cuer.

Item, le voile du cuer en temps de quaresme.

Item, les gourdines de la gésine Nostre-Dame.

Item, tous les draps de couvertures de crucefis, des angeles, des sains et saintes avecq ung drap de toile figurée de le passion de Jesus-Christ servant à couvrir le table du grant autel et tout servant à couvrir en quaresme.

Item, deux paires de confanons servant as pourcessions des rogations.

Item, deux pières benictes d'autel servant à dire messe.

Item, iij saros de toile et vj aubelettes d'enfant.

Item, vj coussins, deux blans, deux vermaulx et deux sanguins.

Item, ix coussins servants au cuer as haula jours, les vj de parge et les iij de sarge servant aux calières deles le grant autel, et y a ung cerf en le moiienne de chacun coussin de sarge.

Item, viij coussins qui sont en cappelle des fons.

Et est ceste inventore escripte en deux partyes dont li une des deux partyes est ou ferme de messeigneurs les échevins de saint Brisse. Et ly aultre partye est en la trésorie de ladicte église en la garde dudit trésorier.

ÉGLISE DE SAINT NICOLAS.

—

Nous ne possédons aucun document sérieux qui indique l'époque de la fondation de l'ancien château de Tournai et de l'église de St-Nicolas située dans son enceinte. Nos archives et nos anciennes chroniques sont muettes à cet égard ; M. Hoverlant seul s'en est occupé et a publié les renseignements historiques suivants sur l'ancien château de Tournai :

« Les premiers fondements du château de saint Pancrace, dit *de saint Nicolas Dubruisle*, furent jetés en 804 par le père d'Héloïde premier comte et châtelain de Tournai ; son fils Rotgaire l'avait fortifié plus régulièrement dès l'an 900. L'an 1287, le château Dubruisle était encore tout-à-fait séparé, par ses fortifications particulières, de celles de Tournai.

» L'an 1313, Bauduin de Landas, quatorzième et dernier châtelain de Tournai, vendit et échangea cette forteresse avec tous ses droits de souveraineté en Tournai et Tournésis à Philippe-le-Bel roi de France contre les terres et seigneuries de Landas, Bouvignies et Wannehain érigées alors en une seule baronie indépendante et indivisible sauf le sort souverain.

» Édouard III, roi d'Angleterre, momentanément maître de ce château, lors du siége de 1340, en étendit les fortifications.

» Henri VIII, roi d'Angleterre, de 1513 à 1518, l'agrandit jusqu'à la porte dite du Château et y construisit la fameuse et magnifique tour de ce nom. Il y sacrifia pendant cinq ans qu'il posséda cette ville, les cinquante mille écus annuellement que lui donnait la ville de Tournai pour aides et subsides ordinaires et extraordinaires.

» Louis XIV démolit ce château en 1669 et le vendit à la ville deux cent mille florins. » (1)

Nous ne savons où M. Hoverlant a puisé ses renseignements pour indiquer d'une manière aussi précise la date de la fondation du château de Tournai, et l'on sait que l'ouvrage étrange de cet auteur, dépourvu de toute critique, fourmille de grossières erreurs. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, il nous est prouvé que le château existait au XIe siècle, car une charte de 1110 actée par le comte Robert de Flandre, porte donation à la cathédrale de Tournai d'une manse de terre *apud Hersel de allodio domini Everardi Tornacensis castellani* et de la dime de quatre moulins, *ipsi Tornacensi castello quod de me tenet.* (2)

M. Hoverlant est aussi précis pour indiquer les époques de la fondation de l'église de St-Nicolas que pour ce qui concerne la construction du château. « La paroisse de St-Nicolas Dubruisle » dit-il, « est la plus ancienne des trois paroisses de la nouvelle ville. Elle fut fondée au Xe siècle par Robert, comte de Flandre, (3) » et ailleurs il ajoute : « Arnould, onzième châtelain de

(1) *Essai sur l'hist. de Tournai.* — vol. 101, p. 31.

(2) *Cartul. du chap.* litt. C. n° 54.

(3) *Essai etc.* — Vol. 101. p. 264.

Tournai, bâtit et fonda dans le château, en 1231, la paroisse de St-Nicolas, comme on la voit aujourd'hui. »(1)

Quoi qu'il en soit de ces dates qu'il nous est impossible de contrôler, puisque M. Hoverlant ne dit pas où il les a puisées, il est certain que l'église primitive de St-Nicolas, dont il reste encore des vestiges, était construite en style roman et l'inspection de l'église ogivale actuelle nous fera voir qu'elle a dû être élevée à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle.

Ce qui a été conservé de l'église primitive est peu considérable et consiste seulement en quelques pans de muraille de l'abside extérieure du chœur qui n'offrent guère d'autre intérêt que celui de nous prouver qu'une église romane existait autrefois sur l'emplacement du monument actuel. Cette construction primitive faite en grossier appareil, est divisée en vastes et nobles arcades qui rappellent la simplicité du style roman; des modillons d'un galbe correct et élégant les surmontent et servaient anciennement à soutenir la corniche du chœur.

La partie la plus intéressante de l'extérieur de l'église ogivale de St-Nicolas est la façade dont l'aspect original et pittoresque attire spécialement les regards des voyageurs et des artistes.

Cette façade ornée de fenêtres et de roses ogivales est cantonnée par deux tourelles placées en encorbellement sur ses extrêmités latérales, et l'on sait que rien ne contribue plus à donner de l'élégance à une construction que ces tourelles posées en surplomb sur le nu des murs et ne se soutenant que par la partie qui y est engagée.

---

(1) *Essai etc.* — Vol. 101. p. 33.

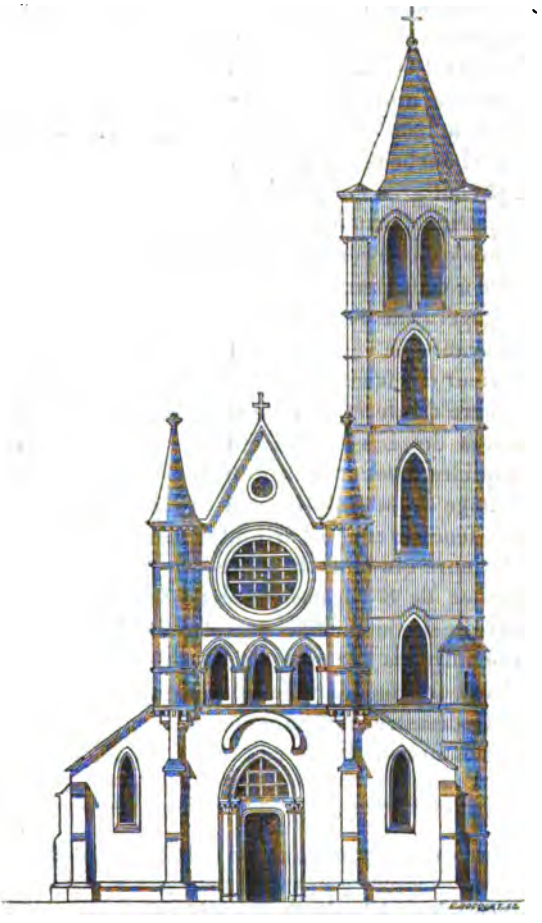

Façade restaurée de l'église de St-Nicolas.

Pas plus que les autres monuments de Tournai, l'église de St-Nicolas n'a pu se soustraire aux injures des temps et aux changements maladroits qn'on a fait subir aux diverses parties de cette construction.

La façade est la partie de l'édifice qui a été le moins respectée : ses murs sont en grande partie ruinés; le pignon et le haut des tourelles ont disparu ; la grande rose a été bouchée et la porte d'entrée recouverte d'un affreux portail grec en plâtre contraste singulièrement avec le système d'ornementation de la façade.

Espérons qu'une restauration complète viendra bientôt rendre à cette partie du monument son aspect primitif et dégagera de l'église le lourd avant-corps qu'une main ignorante est venue y accoler.

L'extérieur des faces latérales de l'église de St-Nicolas n'offre guère d'intérêt et a été maladroitement remanié. Les fenêtres des basses-ailes ont été modernisées et les toitures qui les recouvrent sont trop élevées; il en résulte que le faîtage de ces toitures qui devrait s'appuyer sous les hautes fenêtres coupe horizontalement en deux la galerie extérieure qui longe la claire-voie.

Le clocher de St-Nicolas percé de fenêtres ogivales a été construit sur le modèle de celui de St-Jean. Il était surmonté autrefois par une flèche construite en bois et d'une hauteur considérable que le vent détacha en 1366. (1) Ce désastre fut réparé mais les tempêtes devaient être funestes au comble de ce clocher car un ouragan le

---

(1) Le jour de saint Nicaise, ou dit an (1366) fist si grand vent toutte nuit que on n'avoit onques vut si grant..... et se mist le conble du cloquier de saint Nicolay du Bruille hors de sen rieulle (règle, équilibre) — *Corpus, chron. fl.* vol. III, p. 240.

renversa une seconde fois en 1606. (1) On s'en est tenu depuis à la tour en pierre que l'on s'est contenté de surmonter d'une toiture peu élevée.

La nef de l'église de St-Nicolas est la seule partie intérieure du monument qui offre de l'intérêt ; elle se compose de quatre travées dont les arcs ogivaux reposent sur des colonnes cylindriques ; la claire-voie est formée par de petites fenêtres ogivales dépourvues d'archivoltes et d'autres ornements. L'église étant fortement enterrée, les bases des piliers ne sont plus visibles. Quant aux chapiteaux, les sculptures en ont été détruites comme à St-Jacques et à la Magdeleine. Deux chapiteaux ont cependant été conservés intégralement : ce sont ceux des piliers adossés à la façade du monument. Le dessin suivant fait ressortir la finesse et la fermeté de cette sculpture et sa composition à la fois sobre, fine et monumentale. Les angles du tailloir sont puissamment soutenus par des crochets ou volu-

(1) L'an 1606, le lundy 17 jour de Mars, environ midy s'esleva un vent méridional si impétueux iusques environ quatre heures es Pays-Bas, France et Allemaigne, qu'il ietta par terre beaucoup de maisons ..... et frappa iusque à la massonnerie deux clochers d'église, à sa-

tes qui rappellent l'influence de la sculpture romaine; entre eux on voit paraître la couronne circulaire qui fait le fond du chapiteau; des palmettes placées à la réunion des deux larges feuilles découpées décorent la partie centrale. Pour tout artiste de goût ce chapiteau est une œuvre digne de servir de modèle, surtout si on en épaississait davantage le tailloir.

Les consoles qui soutiennent l'arc triomphal du dôme de l'église sont du même style que ce chapiteau. Comme lui, elles appartiennent encore à la vieille école romane, tout en étant décorées de détails d'une délicatesse extrême.

La maîtresse-nef de l'église de St-Nicolas n'est pas voûtée; une charpente apparente en style ogival la domine, et avant qu'un mauvais plafond n'en voilât la vue, elle contribuait à agrandir d'une manière considérable le vaisseau de l'église. Cette charpente d'une extrême

---

voir celuy de sainct Nicolas du Bruil qui avait une très-belle flesche et très-haute et celui de S. Martin auquel il n'y a point de cloches, ensemble celuy des Croisiers iusques à la hune. — Cousin. *hist. de Tournai*. Liv. IV, p. 339.

légèreté nous montre toutes les ressources que les charpentiers du moyen-âge savaient tirer de leur art; elle consiste en un immense berceau en tiers-point, laissant passer les entraits à sa base. Des fermes suspendent ces entraits au milieu de leur portée et vont se loger dans la hauteur du comble. La charpente de St-Nicolas est aussi légère que solide, et il est facile de reconnaître qu'on n'y a mis en œuvre que la quantité de bois nécessaire à sa stabilité. Son système offrait d'ailleurs ces autres avantages qu'il évitait la construction des voûtes en maçonnerie, des contre-forts nécessaires pour les contrebutter et en ce qu'il ne perdait pas tout l'espace compris entre ces voûtes et le faîte des combles.

Les autres parties de l'église ne présentent aucun intérêt; le chœur a été complètement modernisé et les chapelles qui l'entourent ont été construites postérieurement.

Un petit édicule ménagé dans le mur de la grande chapelle latérale au chœur mérite cependant de fixer l'attention. Le style de l'ogive en accolade de cet édicule paraît le faire remonter environ à l'an 1500. A la première vue, ce petit monument, à en juger par sa forme et ses dispositions, semble avoir pu servir à surmonter une custode murale, une piscine ou un tombeau; mais, en y regardant de plus près, on ne tarde pas à se convaincre que l'on a sous les yeux un monument du plus haut intérêt au point de vue historique. En effet, les trois écussons qui surmontent l'accolade sont : l'un, d'azur à trois fleurs de lis d'or, l'autre, d'hermines et celui du milieu, d'or au dauphin d'azur. L'écusson d'un dauphin de France, entouré des armes de France et de Bretagne, indique celui d'un fils de Louis XII qui avait épousé en secondes noces Anne duchesse de Bretagne, et il est probable que ce roi

voyageant dans notre pays y aura perdu un fils en bas âge qui aura été inhumé dans l'église de St-Nicolas. (1)

OBJETS MOBILIERS. — Parmi les objets mobiliers que possède l'église de St-Nicolas, il en est un qui présente le plus haut intérêt parce qu'il rappelle le séjour du roi d'Angleterre Henri VIII à Tournai et sa domination sur le berceau de la monarchie française (1514 à 1518). C'est la stalle en bois sculpté où allait s'agenouiller ce roi célèbre avant qu'il eût rompu avec l'église Romaine en se faisant proclamer chef suprême de l'église d'Angleterre. (2).

Henri VIII qui, en entrant à Tournai, avait pris le titre de *roy de France et d'Angleterre et seigneur d'Irlande*, avait fait reconstruire les fortifications du château pour maintenir les Tournaisiens dans l'obéissance qu'ils lui avaient jurée et assistait aux offices divins dans l'église de St-Nicolas, située au milieu de l'enceinte de cette retraite. La stalle armoriée de ce souverain a existé

---

(1) Le Père Anselme, dans son histoire généalogique de la maison de France (vol. I, p. 128), ne donne que les renseignements suivants sur le fils de Louis XII, mort sans descendants mâles : « N..... né le 21 janvier suivant le journal de madame mère du roy, mais elle n'y met point l'année, et N.... Dauphins, morts en bas âge. Le mariage de l'un de ces princes avait été accordé à l'une des filles de Philippe archiduc d'Autriche : le roi Louis XII envoya à Trente le cardinal d'Amboise en 1501 pour traiter avec Maximilien, père de Philippe. De là, je conclus que c'était celui du premier Dauphin qui n'avait pu naître que dix mois après sa sœur Claude, née en octobre 1496. »

(2) La bibliothèque de Tournai est en possession du psautier d'Henri VIII dont les charmantes vignettes et les mignatures en grisaille rehaussées d'or sont d'une exécution parfaite et d'un fini extraordinaire.

presqu'entière jusqu'à ce jour, mais, par un incurie impardonnable, on vient d'en jeter les parties principales dans un grenier et l'on a adossé à un mauvais banc en bois blanc l'un des panneaux de refend qui terminait cet intéressant vestige du passage de la domination anglaise à Tournai. Le rouge nous monte au front en mentionnant ces splendides débris et en songeant que c'est dans notre chère cité qu'un voyageur est exposé à rencontrer une dévastation aussi sacrilége, un mépris aussi effronté de l'art et de l'histoire du pays.

Le chœur de l'église de St-Nicolas est orné de deux meubles intéressants destinés à porter les livres lithurgiques de chant ou de lecture : un lutrin et un lectrier.

Le lutrin en bronze est dominé par l'aigle de St-Jean, le plus sublime des attributs des évangélistes et l'inscription suivante est inscrite sur sa base : *Lan de grace mccciiij^xx et iij sans nul cens paiier fu'cus aigles p̈ trais et ci en ceste église atres. Gliseur fu Daniaus et Velaine bon marcant de tière et de laine.*

Le lectrier est d'une grande simplicité et rappelle beaucoup celui de la cathédrale. Il est en fer et, pour qu'il se replie et se transporte facilement lorsqu'on passe de l'épître à l'évangile, c'est en cuir qu'est fait le tablier où se place le livre.

Le travail de féronnerie du moyen-âge le plus intéressant qui existe à Tournai est la serrure du coffre qui contient l'argenterie de l'église de St-Nicolas. Le serrurier qui fit ce beau travail y étala ses arabesques de fer forgé avec autant de soin que l'orfèvre étend ses plus fines ciselures sur le nu de ses plus belles œuvres ; les détails de la serrure rivée sous le couvercle par des clous nombreux s'allongent d'une manière gracieuse en forme de branches et s'enroulent en rinceaux ; la perfection

du travail permettait en outre de protéger contre les voleurs les richesses du trésor.

L'église de St-Nicolas possède un riche ostensoir en argent en style de François 1er. La forme de ce précieux joyau est celle d'un cylindre en cristal monté sur un pied de calice, surmonté d'un couvercle en clocheton, épaulé de contre-forts et d'arcs-boutants. Rien de plus gracieux que les arabesques dont est enrichi ce produit de l'orfèvrerie du XVIe siècle; rien de plus ravissant que les figurines dont il est orné. Malheureusement la partie centrale de cet ostensoir a été détériorée comme celle des ostensoirs de la cathédrale et de St-Piat : le cylindre en cristal a été enlevé et remplacé par le disque enflammé du soleil qui constitue l'ornementation des ostensoirs en usage depuis trois cents ans. Cet ostensoir porte l'inscription suivante : *Demonstrantia V. S. Clarisses Hoochstr : legata a so. Cornelia Declerc.* 1640.

Le trésor de St-Nicolas renferme encore d'autres pièces d'argenterie des XVIe et XVIIe siècles qui méritent de fixer l'attention. Nous citerons notamment une croix processionnelle en argent ciselée avec grande délicatesse, les bâtons des chantres et une petite boîte aux saintes huiles semblable à celles de St-Piat et de St-Brice. Ce coffret en forme de châsse porte l'inscription suivante : *Me fieri curavit ioès Quinet. anno* 1627.

ÉGLISE DE SAINT JEAN.

—

Guillaume le Sor s'étant approprié en 1014 la *ville* de *St-Jean des caufours* (y compris Alain et Warchain), ce quartier populeux constitua jusqu'en 1289 une seigneurie complètement indépendante de la cité. (1) C'est pendant cette période que fut construite l'église de St-Jean. La date de cette fondation nous est connue, car Miræus reproduit dans ses *opera diplomatica* l'acte par lequel l'évêque de Cambray Jean autorisa en 1192 la construction de cette église (2) dont les religieux de l'abbaye de Saint-Amand, en Pevèle, furent de tout temps les patrons de la cure.

---

(1) En 1289, le seigneur de *St-Jean des caufours*, Hues de Chatillon, comte de St-Pol, vendit à la commune de Tournai, la *ville des caufours*. L'acte passé à cette occasion entre le vendeur et les bourgeois députés par la commune est rapporté par Poutrain : *Histoire de Tournai*, vol. II, p. 545.

(2) Joannes, Dei gratia Cameracensis episcopus. Universis ad quos litteræ præsentes pervenerint, salutem in Domino. Ne lites semel extinctæ reviviscant in posterum, Nos oportet ex debito pastoralis officii providere, et de sacris Ecclesiis succrescentium quotidie materiam præcidere jurgiorum.

Noverit universitas vestra, quod cum abbas et fratres S^ti Amandi infra terminos parochiæ suæ de Alain novam ecclesiam pro necessi-

L'église de St-Jean fut rebâtie en 1780 par l'abbaye de St-Amand comme l'indique le chronogramme suivant gravé au-dessus de la porte de l'édifice :

DONNÉ MAIOR PRIOR CONSTRVXIT COELESTIBVS POTIATVR.

Nous n'avons donc plus aujourd'hui sous les yeux qu'un monument insignifiant construit en style de renaissance. La tour seule de l'église antérieure a été conservée, et le bel aspect de cette partie du monument primitif doit contribuer à nous faire regretter la destruction du temple.

Le clocher de St-Jean couronné d'une flèche en pierre semble être l'œuvre de deux époques, et s'il est possible

---

tate plebis et commodo construxissent, capitulum Cameracensis ecclesiæ indemnitati suæ ecclesiæ de *sancto Brictio* prospicere volens, opposuit prædictam superabundare ecclesiam : quam construi nulla necessitas suaderet, maxime si non accederet episcopi Cameracensis assensus.

Cum autem pars adversa assensum Prædecessoris nostri proponetur affuisse, testes super hoc productos et juratos secundum formam canonicam diligentius examinavimus, affectionem ecclesiæ sancti Amandi veritate niti plene ex eorum Testimonio cognoscentes.

Prædecessoris igitur nostri bene memoriæ Rogeri tunc Cameracensis episcopi vestigiis inhærere, piumque et necessarium opus non solum non impedire, sed sine gravamine alterius promovere volentes structuram ipsius ecclesiæ ab ipso probatam, episcopali auctoritate approbamus et præsentis scripti Patrocinio communimus; indulgentes ut in ea deinceps divina officia celebrentur : salvo jure vicinæ ecclesiæ sancti Brictii.

Nulli ergo omnino hominum liceat hanc Paginam nostræ confirmationis et definitionis infringere vel ei temere obviare : salva Auctoritate Apostolicæ sedis et Metropolitanæ.

Datum Aquincinti anno Incarnationis Dominicæ MCXCIII, pridie. Kal. Septembris. — *Miræi opera diplomatica*, vol. IV, p. 527.

Clocher de Saint-Jean.

de faire remonter la partie basse de la tour à l'époque de la fondation de l'église en (1192), on doit reconnaître que la flèche qui la surmonte a été élevée postérieurement et qu'elle offre les principaux caractères du style ogival de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle.

C'est, en effet, à cette époque que l'on introduisit dans les tours couronnées d'une flèche en pierre, un trottoir garni d'une rampe entre la tour et la base de la pyramide qui la surmonte. Jusque là, les toits pyramidaux des tours avaient reçu peu d'ornements, on y avait seulement sculpté des modillons imbriqués ou des tuiles festonnées ; mais au XIVe siècle, on les perça de trous découpés en trèfles et on couvrit leurs angles de crochets. La réunion de ces différents caractères se retrouve dans le clocher de St-Jean et le style élégant de ses quatre pinacles vient corroborer cette opinion.

La flèche de cette tour vient d'être restaurée avec soin; mais pour que la restauration soit complète, il faudrait enlever le lourd portail toscan qui a été maladroitement adossé à la porte ogivale de l'église.

L'église de St-Jean ne présente aucune autre particularité sinon qu'on y remarque deux beaux tableaux représentant *le Seigneur aux noces de Cana*. Ces deux précieuses copies d'après Paul Véronèse ont été données à la paroisse par Mme Declercq-Crombez.

SECONDE PARTIE.

—

MONUMENTS CIVILS.

—

BEFFROI.

On désignait généralement au moyen-âge sous le nom de beffroi la tour dans laquelle se trouvait la *ban-cloque* (cloche du ban), c'est-à-dire la cloche destinée à convoquer tous les habitants de la ville. Le beffroi était l'indice de l'autorité souveraine locale; il présentait aux yeux des habitants de la commune le signe visible de ses franchises, le symbole de la liberté civile. Dans les temps de paix, la cloche du beffroi sonnait les heures du travail et du repos pour les ouvriers, le lever du soleil et le couvre-feu; dans les temps de guerre, les vibrations de la *ban-cloque*, comme si elles eussent été la voix de la commune elle-même, répandaient l'alarme de toutes parts et avertissaient les habitants des périls qui menaçaient la cité.

Le beffroi était le monument municipal par excellence; aussi, dès que le pouvoir féodal était le plus fort ou qu'une commune se révoltait, le souverain en supprimant la commune lui enlevait les droits de beffroi et de cloche; il considérait le droit de construire un beffroi et d'y sus-

pendre un bourdon comme étant la prérogative la plus immédiate de l'institution de la commune. (1)

Les beffrois isolés étaient autrefois très-nombreux ; presque toutes les communes en possédaient, mais l'usage fréquent de les construire en bois pour les voir plus tôt terminés, était cause de leur prompte décadence ; aussi n'en existe-t-il plus aujourd'hui qu'un très-petit nombre. Nous ne croyons pas qu'il y en ait encore en France dans d'autres villes qu'à Bordeaux, Béthune, Evreux, Auxerre et Beaune, et cette grande nation n'en possède certainement pas qui remonte au-delà du quatorzième siècle. En Belgique, on compte, outre le beffroi de Tournai, ceux de Gand bâti de 1315 à 1337, de Lierre de 1399, à 1411 et ceux de Nieuport et d'Alost qui datent de 1480 et de 1487. (2) Il en résulte que le plus ancien monument municipal connu est le beffroi de Tournai.

Notre beffroi est en quelque sorte la charte de fondation, l'acte de naissance de la commune de Tournai. L'aspect sombre et imposant de ce monument construit en pierres grises de grand appareil, son style simple

---

(1) Lorsqu'en 1331, Philippe VI supprima la commune de Laon, il rendit une ordonnance qui se terminait par cette clause : « Il n'y » aura plus à Laon de tour du beffroi et les deux cloches qui y » étaient en seront ôtées et confisquées au Roi. Les deux autres clo- » ches qui sont en la tour de la Porte-Martel y resteront, dont la » grande servira à sonner le couvre-feu au soir, le point du jour au » matin, et le tocsin et la petite pour faire assembler le guet. »

(2) Le beffroi de Mons construit de 1662 à 1674, en style de renaissance, remplaça l'ancien beffroi qui s'était écroulé en 1660 et qui ne paraît avoir été primitivement que le donjon du château des comtes de Hainaut. Il ne peut donc pas être compté au nombre des anciens monuments communaux.

et sévère, les larges créneaux qui en couronnaient les hauts murs, le comble hardi et élevé qui surmonte la maçonnerie, tout dans le beffroi nous donne une haute idée de la mâle fierté de nos ancêtres et de la richesse de la cité aux douzième, treizième et quatorzième siècles.

La tradition donne une très-grande antiquité au beffroi de Tournai ; s'il fallait l'en croire, cette tour remonterait au premier siècle du christianisme. (1) Deux faits semblent avoir contribué à propager cette erreur pendant les siècles derniers : d'abord nous savons que Guntianus gouverneur ou proconsul sous Néron, rebâtit la ville de Tournai et y fit reconstruire une tour; (2) en second lieu, il est certain que, sous la période romaine, Tournai fut emmuraillée ; c'est alors que l'on fit le mur d'enceinte partant de la porte Ferrain et allant à l'ancien hôtel de ville, c'est-à-dire passant sur l'emplacement du beffroi actuel. Il n'est donc pas étonnant que des personnes qui n'avaient aucune donnée archéologique aient fait une tour romaine d'un monument construit entièrement en style ogival ; nous voyons le même fait se produire souvent dans l'histoire des monuments anciens. Rien, d'ailleurs, ne s'oppose à présumer que le beffroi n'ait été élevé sur les fondations d'une ancienne porte de la ville. Quant à l'époque de sa construction, elle se déduit clairement de la charte de Philippe Auguste et de certains passages de chroniques que nous allons citer.

En 1187, Philippe-Auguste aidé des habitants de la ville reprit la souveraineté de Tournai exercée jusqu'alors par l'évêque et les châtelains. Dans la charte de com-

---

(1) Poutrain, *Histoire de Tournai*, vol. II, p. 560.
(2) Cousin, *Histoire de Tournai*, vol. I, p. 69.

mune octroyée par le roi de France en 1187, il donne à la ville le droit de cloche comme conséquence de l'affranchissement de la commune : « *Præterea iisdem hominibus concessimus ut campanam habeant in loco idoneo ad pulsandum ad voluntatem eorumdem pro negotiis villæ.* » Si un beffroi eût existé dans la ville, la charte eût nécessairement autorisé la commune d'avoir une cloche dans le beffroi « *in belfrido* » mais le droit de cloche comportant pour la cité le droit de beffroi, il n'est pas douteux que les bourgeois ne se mirent de suite à l'œuvre pour élever cet emblème de la seigneurie que le roi venait de leur accorder. (1)

Les documents historiques ne nous fournissent aucune donnée précise sur la construction du beffroi, mais il dut être édifié peu de temps après l'émancipation de la commune en 1187, car il était terminé en 1245 ; en effet, il résulte d'un manuscrit anonyme de la bibliothèque des ducs de Bourgogne que les cloches y furent placées en cette année ; (2) d'autre part, Li Muisis rapporte dans sa chronique qu'en 1274, lorsque la ville usa du droit de chasse contre Wattier de le Plagne, les prévôts et toute

---

(1) A partir de cette époque les châtelains cessent de prendre le titre de Seigneurs de Tournai et ne se qualifient plus que de celui de Châtelains de Tournai : « Castellanus de Tornaco. »

(2) L'auteur de ce manuscrit, en rapportant l'incendie du beffroi en 1391, s'exprime ainsi : « L'an 1391, le premier février après 7 heures » du soir le bielfroy de Tournay ardy et se prist le feu es croisiés du » dit bielfroy par les prisonniers quy trop grand feu faisoient et fu- » rent les cloches tant de justice comme les aultres arses et fondues » lesquelles avoient duré cent et quarante six ans ou cent et seize » ans et chey tout le métal desdites cloches dedans ledit bielfroy et » dedans la fosse au fond. »

la commune partent au son des deux cloches de justice (1) et plus loin, il dit que l'on fortifia le beffroi en 1294. (2)

Le beffroi n'était avant cette époque qu'une haute tour carrée dont les angles étaient flanqués de contre-forts en forme de tourelles arrondies, tels qu'on les voit encore dans la seconde partie de la hauteur du monument.

Le travail qui fut effectué en 1294 dans le but de consolider notre donjon municipal n'a pas peu contribué à son embellissement. Il consistait à doubler la maçonnerie à l'intérieur et à fortifier l'extérieur par l'adjonction de quatre contre-forts octogones qui furent adossés aux anciens. Ces contre-forts qui arrivent jusqu'à mi-hauteur du beffroi se trouvent réunis entre eux par des arcs ogivaux surmontés d'une élégante galerie découpée en feuilles de trèfle quadrilobées; ils sont amortis par des pyramides en pierre dont les arêtes furent garnies d'un ornement fréquemment employé dans la sculpture monumentale au moyen âge : des crochets terminés par des têtes de feuillage.

Le beffroi qui avait été fortifié avec tant de soin en 1294 eut bientôt à souffrir de la tempête et de l'incendie. Meyer rapporte (3) qu'en 1367, il s'éleva la veille de saint Nicaise (13 décembre) un vent si violent sur toute la côte, que les populations crurent voir arriver la fin du monde;

---

(1) *Chronicon majus Ægidii Li Muisis abbatis sancti Martini Tornacense — page* 170.

(2) Idem — page 172 : « Anno MCCXCIV, fuit fortificatum bere fridum Tornacense et extra civitatum nova turris ædificata pro justiciis faciendis. «

(1) Annales Flandriæ — page 163.

il cite le beffroi de Tournai parmi les monuments qui furent les plus endommagés par la tempête. Le même annaliste nous dit encore que pendant la nuit du 13 au 14 février 1391, un incendie éclata au beffroi et y occasionna un grand dommage : les cloches se fondirent et les murailles de la tour restèrent seules debout. (1) Cousin et l'auteur du ms. de la bibl. des ducs de Bourgogne cité plus haut donnent pour cause à ce sinistre l'imprudence des prisonniers qui auraient allumé un trop grand feu pendant une froide nuit d'hiver. (2)

La cité de Tournai était très-florissante à la fin du quatorzième siècle; aussi les consaulx songèrent-ils bien vite à renouveler les cloches de la commune qui avaient été fondues dans l'incendie et à réédifier les parties de la tour qui avaient le plus souffert. Dès 1392, Robin de Croisille fut chargé de fondre trois cloches : la *Ban-cloque*, le *Timbre* et le *Vigneron*. Deux de ces cloches la *Ban-cloque* et le *Timbre* existent encore et sont le sujet de l'admiration des antiquaires et des archéologues.

La *Ban-cloque* dont la grande voix se mêle encore aujourd'hui à toutes nos fêtes civiles et fait naître dans les cœurs tournaisiens de si vives et de si profondes émotions, servait au moyen âge pour appeler le peuple à la défense de la ville, aux assemblées et aux exécutions

---

(1) Idem — page 211. «Turris Tornaci in foro rerum venalium quam belfridum vocant decima tertia nocte februarii fortuito igni deflagravit; adeo ut campanæ in illa liquefactæ sint, intactis tamen circumstantibus ædificiis : quod nox ea esset quieta, omnique vento careret.»

(2) Cousin, *Hist. de Tournai* — vol. II, p. 180. « Quelque demy an après la tour de Tournai située au grand marché, dict le Belfroy, d'un feu fortuit, ou selon autres escripts, par faute des prisonniers qui se chauffaient, fut brulée la 13. nuict de féburier 1391.»

de justice comme nous l'indique la curieuse inscription qui couronne le sommet de cette cloche :

Bancloque suis de commugne nommée
Car pour effroy de guerre suis sonnée.
Ci fu celi qui fondy devant my
Et pour le cas que dessous je vous dy
Robin de Croisilles, c'est cler,
Me fit pour iustice assembler,
L'an mil trois cent nonante deux,
Pour sonner à tous fais piteus
De mort, d'oreille ou d'ortauls,
De caiche (1) et flastrir tesmoins fauls.

Le *Timbre* sonnait les heures et était la cloche d'alarme intérieure. Comme aujourd'hui, elle annonçait les sinistres et les incendies. Elle porte l'inscription suivante :

Je fais haultement mon debvoir
Pour cascun les heures savoir.
Quant je dore j'ai qui me resveille,
Si resveille (2) tel qui someille.
Nonante II CCC et M.
Me fondit Robin de Croisille.

Le *Vigneron* (3) sonnait pour appeler les ouvriers au travail, pour la fermeture des portes, la retraite des

---

(1) Au moyen du droit de « caiche » la commune entière, lorsqu'un seigneur du voisinage avait fait acte de guerre contre elle, était appelée à son de cloche pour aller lui donner la chasse et au besoin démolir son château.

(2) *Si resveille* pour : aussi je réveille.

(3 *Vigneron*, cabaretier, d'où le nom de la cloche qui sonne la retraite, parce que les cabarets devaient se fermer lorsqu'elle avait sonné. (Roquefort, *glossaire de la langue Romane.*)

Une autre explication peut encore être donnée au nom de *Vi-*

cabarets, et pour indiquer le lever et le coucher du soleil. (1) Cette cloche a été refondue au siècle dernier et on a malheureusement négligé d'en conserver l'inscription primitive. Elle a continué à servir jusqu'aujourd'hui pour annoncer l'ouverture et la fermeture des portes de la ville. Elle indique encore l'heure de la fermeture des cabarets.

Les consaulx, après avoir fait fondre ces trois cloches, songèrent à restaurer les parties de la tour qui avaient été détruites ou endommagées par l'incendie.

On croit généralement qu'avant cette époque la tour percée de hautes fenêtres en style ogival primaire n'avait pas de campanile et se terminait par une galerie crénelée, en forme de machicoulis, à l'un des coins de laquelle se trouvait une échauguette destinée à abriter l'homme du

---

gneron, les consaulx ont peut-être voulu désigner par là la cloche qui appelait au travail les ouvriers des vignobles.

On sait que la vigne était cultivée à Tournai au quatorzième siècle; le vin de saint Brice avait même une certaine réputation, puisque nos vieux historiens parlent de différents graves qui surgirent à cette époque entre les magistrats de la ville et le chapitre, parce que ce dernier prétendait percevoir la dîme sur le raisin des vignes situées en cette paroisse. On faisait encore du vin à Tournai en 1531, car Cousin rapporte que les magistrats avaient ordonné à ceux qui avaient fait du vin du cru, appelé vin de saint Brice, d'en faire leur rapport à Jacques Grenu leur commis pour en payer l'impôt.

(1) Le *Vigneron* servait aussi quelquefois pour appeler le peuple aux armes car Pasquier de le Barre (mémoires vol. I, p. 143) racontant une alarme en 1566, dit : « prestement les tambourins des huyt en» seignes et compagnies de la ville sonnèrent aux armes, comme » aussi fit le Vigneron du belfroyt. »

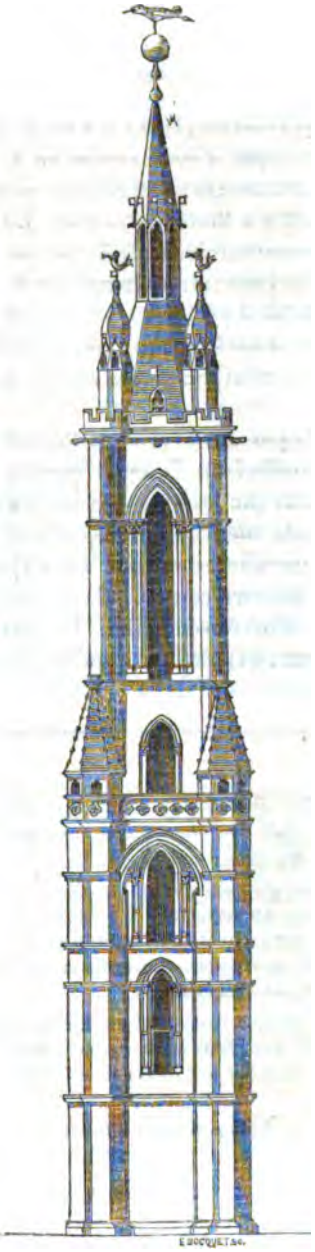
E. BOCQUET 34.

guet. Poutrain l'affirme (1) et on a été d'autant plus porté à l'admettre que c'était conforme à la manière de construire et aux usages du treizième siècle. (2) C'est là une erreur qu'il y a lieu de rectifier. L'ancien sceau de la ville représentant le beffroi qui se trouve attaché à des chartes de 1363 (3) ne nous laisse aucun doute à cet égard ; il suffit d'y jeter les yeux pour se convaincre que la tour était à cette époque surmontée d'un campanile semblable à celui qui a été rétabli après l'incendie de 1390.

Beaucoup de personnes croient qu'autrefois le rez-de-chaussée du beffroi de Tournai servait de passage au public en ce sens que les arcs ogivaux étaient dégagés de maçonnerie et de meneaux. Nous ne savons ce qu'il faut penser de cette allégation qui ne s'appuie sur aucun texte de notre histoire communale, mais elle n'a certainement rien d'invraisemblabe. Un savant architecte M. Violet-le-Duc, (4) rapporte qu'en France un certain

---

(1) Poutrain. *Hist. de Tournai.* — vol. 1, p. 265. « La partie supérieure du beffroi était une plate-forme couverte de plomb portant un pavillon à l'un des coins pour le guet. »

(2) L'échanguette était une guérite de pierre ordinairement placée en encorbellement. Au moyen-âge les donjons possédaient toujours une échanguette pour abriter le *guetteur* qui avertissait la garnison, en cas de surprise, de mouvement extraordinaire à l'extérieur et faisait vibrer le tocsin en cas d'incendie.

(3) Voir dans l'analyse des registres des consaulx publiés par M. Vandenbroeck (vol. 1, p. 299) la charte par laquelle Charles V oblige la ville à faire un nouveau scel dans lequel sera portraitée une tour avec fleur de lis.

(4) *Dictionnaire de l'architecture française* — vol. II, p. 197.

nombre de beffrois étaient bâtis à cheval sur une rue et servaient de porte. Il attribue cet usage à ce que dans le principe les cloches de la commune étaient suspendues, dans certains cas, au-dessus d'anciennes portes de la ville. Peut-être, en effet, est-ce en souvenir de cette disposition provisoire que beaucoup de bèffrois isolés furent construits à dessein sous forme de porte surmontée d'une tour.

Les comptes de la restauration du beffroi en 1396 nous ont été entièrement conservés. Ce fut le quatorze novembre 1395 que les consaulx confièrent cette restauration à sire Marc Villain, Jean Wettin et Thiery Prevost. (1) Ces hommes notables prirent pour directeur des ouvrages de charpenterie maître Colart Cailliel et chargèrent maître Martin de Louvain des travaux de maçonnerie. Jean Bouliqui eut la surveillance des tailleurs de pierre. Quelques semaines après ces choix, maître Cailliel présentait déjà aux consaulx le projet de construction de la

---

(1) « *Du mardi XVIIJ jour de janvier (vieux style) M CCC iiijxx XV.* — Nous avons commis et ordené nos bien amez Mark Vilain juré, Jehan Wetin eschevin et Thery Prevost eswardeur, pour faire parfaire les ouvraiges de maçonnerie, de carpenterie et de couverture et des appartenances qu'il faut faire au belfroy de la ville et acordons que ce qu'il en feront tant en empeût de deniers de ouvraiges que autrement soit le fait de la ville et que au frait de la ville soit fait et que le résidu des XV^c l. tour., que nous devons prendre à ce mois de février au receveur de la ville pour le Roy nostre S^e sur l'assignation qu'il nous a faite pour convertir en réparations soit baillé auxdiz pour commencier lesdiz ouvraiges, sauf tant que premiers les rentes vendues par des particuliers qui s'obligent en rentes pour trouver la finance de iij^m et V^c qui furent baillez au Roy, soient racaté, si avant que on porra et de ce avons à nosdiz commis acordé nos lettres. » — *Extrait des registres des consaulx de Tournai.*

charpente et du comble. (1) On se mit rapidement à l'œuvre. Sous l'inspiration du génie de maître Cailliel, chacun organisa son chantier; maître Martin donna aux pierres les dimensions, les formes et les moulures prescriptes et bientôt les hommes de peine purent, en faisant mouvoir le levier et la grue, amener les blocs de pierre aux endroits désignés, opération que nous voyons se renouveler chaque jour jusqu'au moment où on parvint à l'achèvement du gros œuvre et où il n'y eut plus qu'à élever le campanile. Le 13 février 1398, la restauration était terminée.

Les comptes du beffroi présentent le plus grand intérêt au point de vue du glossaire archéologique, des usages et de l'histoire de notre cité. Nous en donnons une analyse détaillée à la fin de cette notice, bornons-nous ici à rapporter ce qu'ils contiennent de plus saillant. (2).

---

(1) « *Du mardi darrain jour du mois de février mil CCC iiijxx et XV.* — Aujourd'hui maistre Colart Caillaus, carpentier, auquel est marchandé de ouvrer et faire le comble du belfroy de la ville de Tournay qui l'an iiijxx et xj avait été ars et dépéry par fortune de feu, iceluy Collart nous a aujourd'hui apporté en une grans peel de parchemin pourtrait et figure de la forme dont il sera au plaisir de Dieu. De laquelle pourtraiture veoir et aviser nous avons recherchiez les esleus et commis de par nous pour les œuvres dudit belfroy et pour avons raporté ce que ils trouveraient par eulx ou leur conseil à corigier, s'aucune chose y falloit ».

« *Du mardi xixe jour de juing iiijxx et xvij.* — Nous, par assens de consaulx, pour le bon port et science que nous avons sceu et savons en la personne de maistre Colart Cailliel, carpentier de la ville, avons aujourdhui icelli retenu et retenons à x. l. tour. de gaiges et aussi à v. s. tour. cascun jour, mis hors les dimenches, et aussi as draps de la ville, jusques à nostre volonté. » *Extr. des registres des consaux de Tournai.*

(2) M. Bozière a lu quelques extraits de ces comptes intéressants dans l'une des dernières séances de la société historique et littéraire

Nous venons de voir que les deux architectes du beffroi furent maître Colart Cailliel, charpentier et maître Martin de Louvain, maçon. Comme cela se pratiquait toujours au moyen-âge, ces maîtres d'œuvres étaient de véritables ouvriers dont le salaire n'était pas plus élevé que celui de leurs compagnons de travail. On peut suivre exactement dans les comptes les travaux qu'ils firent et ordonnèrent depuis le mois de février 1395, pendant lequel maître Cailliel présenta le plan du monument à restaurer et maître Martin alla « ès roques d'Antoing, » de St-Adrien et de Calenielle pour adviser la pierre » nécessaire pour y celui ouvrage, » jusqu'à la fin des travaux, en septembre 1400, alors que les consaux pour remercier les deux maîtres d'œuvres de leurs services, leur donnèrent « de courtoisie » une récompense pour » avoir eu grens peines et travaux par plusieurs fois con- » sidéré qu'ils ne ganoient point plus grans journées » que les aultres ouvriers. »

Les travaux qui ne dépendaient ni de la charpenterie ni de la maçonnerie, furent confiés aussi à d'habiles maîtres d'œuvres.

Il paraît résulter du compte qu'après avoir fait faire l'horloge par les ouvriers charpentiers et serruriers, on dut recourir à maître Mahieu « horlogeur » pour la mettre en ordre et la faire marcher; aussi reçut-il dix sols tournois, « pour boire avec les carpentiers le jour ou » ladite orloge fut parfaite et ordonnée. » Cette horloge qui nous indique les heures depuis près de cinq siècles est l'un des plus anciens ouvrages de ce genre qui existe en Europe.

Le dragon dont Ansel de Calonne, chaudronnier (cauderlier) avait fourni le patron revu par maître Jehan Leclerc, peintre, fut fondu en cuivre par Jean de Paris,

fondeur de laiton. Ce dut être un jour de réjouissance pour la ville que celui où le dragon fut hissé au haut du comble, car le compte nous apprend que « des miches » furent gettées jus dudit belfroit aux enfans le jour que » on assist le dragon audit belfroit. » (1)

Le modèle des quatre sirènes qui surmontent encore les clochetons du campanile fut dessiné par maître Jehan Leclercq peintre ; elles furent fondues par maître Waltier, le fondeur.

Maître Mahieu de Gand fut chargé de faire les quarante bannières qui entouraient la « Ghille » et les tourelles.

Les dorures du comble furent exécutées par maître Jehan Le Monne peintre. Nous voyons par les comptes de ce maître d'œuvre qu'une grande partie du campanile était dorée. Jehan Le Monne présenta en effet outre le compte des dorures du dragon et des sirènes ceux des 32 « pinacles (pignons), crêtes, gargoulettes (gargouilles) » et heuses (pommeaux), de la ghille et des tourelles et » des quatre feniestres flamenghes raviesties de pommiel » et de florons. » Les bannières furent peintes d'un côté « à florons dorés et fleurs de lis et le font dasur » et de l'autre « des armes de la ville de fin blancq et les cam- » paignes de vermillon à colle. »

---

(1) Hoverlant rapporte dans son *essai sur l'histoire de Tournai en 117 volumes* que ce dragon avait six pieds d'envergure. Il devait en effet être très-grand, car le même historien dit que le 28 février 1720, jour où eut lieu l'inauguration de l'empereur Charles VI en qualité de Seigneur de Tournai et du Tournaisis « deux hommes avaient planté » sur la girouette du beffroi, qui est de bronze, un drapeau aux » armes de l'empereur. Après l'avoir fait voler de toutes les façons » qu'on le fait en terre (*sic*), ils y avaient bu bouteille assis sur les » deux ailes. »

Dans les comptes de restauration du beffroi en 1396, il n'est pas fait mention des quatre statues qui surmontaient les pyramides des bas contre-forts et qui ne furent complètement renversées qu'au commencement de ce siècle. Elles existaient déjà cependant avant l'incendie de 1390 car on lit dans une ancienne chronique qu'une de ces statues fut renversée en 1366 par un ouragan qui fit de grands ravages dans nos contrées. (1)

Ces statues sont mentionnées à diverses époques de notre histoire communale et on lit dans les actes des consaux du 6 septembre 1491 : « De la requête de Phi-
» lippe Voisin, pointre, pour avoir récompense de l'ou-
» vrage qu'il a fait à la pointure du gadran et des mar-
» mousés du belfroy plus que sa devise. — Les chiefs
» en sont rechargiez. »

Les statues du beffroi sont indiquées grossièrement sur le plan de Tournai du seizième siècle que nous publions en tête de ces notices; le plan de Tournai dessiné en 1615 par Philippe de Hurges nous les représente plus distinctement. Elles figuraient des guerriers dont l'un tenait en main une hallebarde, l'autre un assommoir, et un troisième, un arc bandé avec sa flèche. Cousin nous indique ce qu'elles représentaient : « Par aventure, dit
» cet historien, les quinaux et statues dressées aux qua-

---

(1) « Le jour de saint Nicaise au viespres, ou dit an (1366), fist si grant vent toutte nuit que on n'avait onques vut si grant; et descouvry plusieurs cloquiers, tours et maisons, abati plusieurs moulins et esraga (déracina) plusieurs arbres et s'abati un des hommes de pierre qui sont sur les toureilles du bieffroit, et le gibet de Tournai, qui est sières le hapart, et se mist le comble du cloquier de saint Nicolay du Bruille hors de sen rieulle et pendi tous viers l'escaut. » — *Corpus. Chron. fl.* vol. III. — p. 240.

» tre côtés du beffroy de Tournay en posture et couche
» de gens d'arme barbares et maupiteux (sans pitié),
» représentent les nations étrangères, Wandales, Goths,
» Huns et Normans, qui ont, le temps passé, à diverses
» fois et années pris, pillé, gasté, ou ruiné misérablement
» la ville de Tournay. »

C'eut été une idée au moins originale d'élever des statues à ses ennemis; aussi est-il probable qu'en faisant les statues des barbares qui avaient saccagé Tournai, les consaux avaient pensé mettre leurs effigies au pilori à plus de cent cinquante pieds au-dessus de terre et vouer ainsi leur mémoire à l'exécration des pays environnants et des générations futures. Ce qui semble le prouver, c'est que le peuple s'empressa de qualifier ces statues du nom pompeux de Hurlus (Hurleurs.)

Le conseil communal a décidé l'année dernière le rétablissement de ces statues. C'était là une belle et bonne pensée; malheureusement, le choix des sujets que représentent les nouvelles sculptures est loin d'avoir été heureux et on ne saurait s'empêcher en les regardant de songer à ce vandalisme restaurateur des conseils municipaux que M. le comte de Montalembert a si finement décrit dans un livre célèbre.

Il est de principe en archéologie qu'en restaurant les monuments anciens, il faut les garnir de statues de personnages contemporains ou antérieurs à la construction de l'édifice, sous peine de commettre un anachronisme. On n'y a pas pris garde à Tournai et l'on a décoré le beffroi d'un canonnier, d'un archer, d'un arbalétrier et d'un joueur de glaive, sous prétexte que ces quatre personnages représentent les serments ou compagnies bourgeoises. Les compagnies bourgeoises n'étaient cependant à Tournai que de simples confréries d'amateurs d'armes

qui n'ont jamais rendu le moindre service à la ville et qui n'apparaissent que dans les derniers temps de son histoire; il y avait donc beaucoup mieux à faire. Deux projets sérieux furent produits : l'un d'élever des statues à Clodion, Mérowée, Childéric et Clovis, ces quatre rois de Tournai qui conquirent les Gaules et fondèrent la monarchie française; l'autre de rappeler le souvenir des quatre bourgeois de Tournai qui quittèrent Noyon (911), où la population tournaisienne s'était réfugiée après les massacres des Normands, pour venir relever les murs de leur cité. Ces deux projets furent rejetés par le conseil communal au grand étonnement des personnes qui ont quelques notions historiques ou archéologiques.

Pas plus que les autres monuments du moyen-âge, le beffroi de Tournai ne put échapper à l'injure des temps, et le vandalisme, après avoir visité toutes les églises de la cité, vint se reposer au pied de notre donjon communal. Les meneaux furent détruits et les grandes fenêtres ogivales bouchées pour laisser moins de jour aux prisons que contenait la tour. La fenêtre de l'horloge fut seule conservée, mais de larges auvents (que l'on semble peu disposé à retrécir) vinrent couvrir les élégantes colonnettes qui en garnissent les côtés. D'autres auvents plus malheureux encore furent placés autour du campanile et ils voilent encore aujourd'hui, à la population de Tournai, le riant carillon dont les cloches pouvaient s'apercevoir autrefois de tous les quartiers de la ville.

L'élégante galerie qui réunissait les contre-forts et les créneaux qui couronnaient la maçonnerie furent remplacés par de vilains garde-fous en fer; le dragon, les pinacles et les bannières furent renversés et des constructions banales servant d'échoppes furent adossées au pied du monument.

M. Hoverlant nous donne la nomenclature des diverses insignes dont le beffroi fut surmonté; laissons la parole à ce pittoresque narrateur contemporain : « En » 1784, le magistrat fit remplacer le dragon par un aigle » en cuivre doré qui coûta plus de 7,000 florins; mais le » général Omoran le fit descendre et transporter à Paris » le 17 novembre 1792 où on le voit à l'antichambre de » la convention aux Thuileries, local du ci-devant con- » seil des anciens; il est fort défiguré par les blessures » que lui faisaient, avec leurs sabres, les députés monta- » gnards à chaque nouvelle du récit des victoires des » Autrichiens (au commencement de 1793) sur les Fran- » çais; mais l'oiseau doré ne tarda pas à recouvrer sa » tranquillité par les défaites mémorables des Autri- » chiens. Il fut remplacé par un bonnet de la liberté, » que les Autrichiens firent abattre le 31 mars 1793, » jour de leur entrée à Tournai. » C'est alors que fut placée, à la place qu'occupait autrefois le fantastique dragon, une insignifiante bannière tournante à tous vents qui flotte depuis cette époque au haut du campanile.

La révolution de 1830 a ouvert à la Belgique une ère de paix qui a été mise à profit pour restaurer les monuments historiques du pays. Le beffroi de Tournai a eu son tour. Les travaux de restauration de ce monument commencés il y a 15 ans sous la direction de M. Renard, architecte de la ville, se poursuivent lentement, mais tout nous fait espérer qu'ils ne tarderont pas à être repris. Le conseil communal qui y a déjà consacré de fortes sommes ne voudra pas laisser son œuvre inachevée, et l'on nous assure que des crédits sont ouverts pour continuer les travaux.

Qu'il se relève donc dans son style primitif ce géant de pierre qui domine la cité pour annoncer au loin l'an-

tique puissance de la commune de Tournai et dont la grande voix mêlée à tous les actes de notre vie nous appelle aux fêtes et aux solennités publiques, nous annonce chaque matin l'heure de réveil et chaque soir l'heure de repos. Mais surtout que jamais nos concitoyens n'oublient que leurs ancêtres, en élevant près de l'antique cathédrale leur donjon municipal, ont voulu que ces deux monuments rappelassent constamment à leurs descendants la grande devise : Dieu et la liberté.

ANALYSE DU COMPTE DE LA RESTAURATION

DU BEFFROI DE TOURNAI APRÈS L'INCENDIE DE 1390.

1396. 1e *Semaine commençant le* 28 *Février* 1395. (vieux style). « A Me « Colart, carpentier, pour et au nom de maistre Jaque de Braibant, Martin de Louvain, Jehan Bourliqui, Jehan Le Sellier, Jehan Larragonneur, Guérart Le Barbier dit le Roux, Jacquemart de Bruyelle et Jacquemart Houtiel, tous machons et carpentiers, pour avoir par eux ensemble et chacun à par lui visité et advisé la forme et manière de get (1) que lesdits commis avoient fait faire pour le comble dudit belfroit, adfin de commenchier à faire y celui, lesquels tous ensemble respondirent que la ditte fourme et get ne savoient aucune chose à dire et que sur ycelui get et fourme on commenchoit la ditte œuvre. Payé audit maistre Colart pour et au nom des dessus nommez et donné à eulx de courtoisie pour boire ensemble : xxx sols Tournois.

Modèle du beffroi.

« Audit maistre Martin pour trois jours par lui déservis en la ditte sepmaine de avoir esté ès roques d'Antoing, de St Adrien et de Calenielle pour adviser la pierre nécessaire pour iceluy ouvrage et pour avoir aussi visité le commencement dicelui ouvrage au pris de v. s. t. par cascun jour, sont. . . . . vx s. t «

Pierre.

4e *Semaine.* — Maitre Martin de Louvain va « ès roques de Calenelle et de St Adrien achetter les pierres nécessaires pour faire les « appas de la montée de l'une des tourelles du comble dudit belfroit pour aler à lorloge ».

5e *Semaine.* — On place la roue pour monter les matériaux et Jehan de Paris, fondeur de laiton fournit « trois rouelles de keuvre pour engins ».

6e *Semaine.* — Cinq tailleurs de pierre sont désignés comme ayant « taillé pierre nécessaire pour les crestiaux et entablements comme pour le vis de la tourelle hault dudit belfroit » et 6 charpentiers pour « avoir carpenté au comble de la dite réparation. »

7e *Semaine.* — On commence à maçonner. Il y a 6 tailleurs de pierre, 4 maçons et 6 manœuvres. Deux charpentiers font la loge des

---

(1) *Get*, projet.

tailleurs de pierre et Colart Cailliel fournit « xx frémiaux dont il fu fait hours ès clères voies dudit belfroit hault pour les ouvriers ouvrer »

8e *Semaine.* — On commence à refaire « les crestiaux et les appas de le tourelle dudit belfroit hault. Maitre Colart Cailliel fournit « viij quartiers de bos desquels on fit chintres servans aux vossures faites audit belfroit. »

9e *Semaine.* — Will. Tayou fournit « 5 balériaux de sable de maire pour la machonnerie. »

10e *Semaine.* — Il y avait 8 tailleurs de pierre, 4 maçons, 7 charpentiers et 2 soyeurs days.

16e *Semaine.* — On reçoit d'Antoing les pierres d'entablement.

21e *Semaine.* — « A maitre Pierre de Breueil fèvre pour en la ditte sepmaine et autres sepmaines précédentes, avoir livré : pour un tampon de fier pesant vij l. t. qui mi fu et employé à l'une des arcures dudit belfroit, pour vj bendes de fier pesans xvj livres et demie qui furent servans ou tenir le faucon (1) dudit belfroit. — Pour un barrel de fier siervant à la machonnerie dudit belfroit hault et en larcure (2) devers le marchiet qui pesa c.iiijxx et xij l. t. de fier, pour un autre barriel de fier qui mis fu et assis à fermer larcure devers la halle qui pesa c et xxx iiij l. t. de fier. Pour un barrel de fer servant à larcure et pour serrer ycelle qui est vers le marchiet, qui pesa iijc xxvj l. t. de fier. Pour un fier qui servy au soustenir lune des gargoules dudit belfroit pesans iiijxx xij l. t. Pour un barriau de fer pesant vjc xxviij l. t. dont le machonnerie dudit belfroit fu reloice au costé devers ledit marchiet. Pour ij pieches de fier pesans clxxviij l. t. qui furent mises et emploiées au soustenir les deux gargoules, lune vers le marchiet et lautre vers Nostre-Dame. Pour un autre barrel de fier servans à soustenir la gargoule qui fu mise audit belfroit vers la rue St-Martin, et pour un autre grant barrel de fier qui pesa vjc xxj l. t. de fier qui servy au clore et serrer larcure et le pan de mur dudit belfroit aulez vers le halle, au pris de xj deniers tournois la livre. » Fer.

---

(1) *Faucon*, pièce la plus haute de la machine à élever les fardeaux appelée *engin*. Le faucon était garni de deux poulies qui servaient de passage au cable de l'engin.

(2) *Arcure*, ogive.

23e *Semaine.* — « Audit Pierre de Brueil, deux grans barriaux de fier qui pesèrent viij^c lvij l. t. de fier qui mis furent en le machonnerie dudit belfroit lun vers Nostre-Dame et l'autre vers la rue St-Martin. Pour deux caignes de fier pesans ij l. t. et demie de fier qui servirent au serrer lesdis deux grans barriaulx de fier dedens la machonnerie. »

26e *Semaine.* — « A Alart le Roy fèvre pour un quartron de nayes par lui livrées en laditte sepmaine et desquelles fut cloz le moulle dudit belfroit haut, pour ce . . . . . ij s. vj. d. t.

27e *Semaine.* — On jette par une nuit les groisses en aval dudit bielfroit et on donne 15 lots et 1/2 de cervoise aux ouvriers.

29e *Semaine.* — Il n'y a plus qu'un tailleur de pierre, 4 maçons et 9 charpentiers et pendant la semaine suivante, ce tailleur de pierre et ces maçons sont congédiés.

31e *Semaine.* — « Audit Pierre de Brueil, 56 agrappes en fier puis iiij autres agrappes et un cercle de fier pesant c et vj l. t. mises avecq celles dessus dictes à lentablement qui fut mis audit belfroit. »

41e *Semaine.* — « A Jehan de le Vingne et à ses compagnons, roquetiers à Antoing, pour avoir livré en laditte sepmaine 61 piès dourdoin parpain qui mis fu et employé en le réparation dessus ditte au pris de 2 sols et un denier le pié. A eulx pour un pas *simple* et un double pas tierchier et un chiercle livré comme dessus et emploiés en iceulx ouvrages et contiennent deux piés dentablement au pris de 4 sols deulx deniers tournois chacun piet.

1397. Campanile. 53e *Semaine commencée le 26 février* 1396 (vieux style.) — On commence à monter le bois du campanile au sommet de la tour. « A Jehan larragoneur carpentier pour une corde contenant iiij^xx et xv toises de long avec un bloquiel appellé mouffle acatée à luy en laditte sepmaine, de laquelle corde on ayda à monter le bos et messien pour la réparation dudit conble; pour ce payé à luy. . . . xj s. t.

« A Jehan du Bos, carlier pour 3 ormeaux et une tranche de ormel pris à luy en laditte sepmaine desquelz fu fait un engien hault audit belfroit dont il fu monté et avallé le bos et ce quy est nécessaire fu pour laditte réparation pour ce payé . . . . xxxv s. x d. t. »

56e *Semaine.* — Les salaires des ouvriers furent « haulchiez tant pour cause des longs jours (mois de mars) cemme pour le péoible ouvrage de lever ledit conble dudit belfroit » Le salaire des charpentiers est porté à 4 s. 6 d. par jour.

Patron du dragon. 63e *Semaine.* — « A Ansel de Canonne, cauderlier pour avoir en

laditte sepmaine fait guetter et ordonner la mesure et pattron du dragon dudit belfroit pour iceluy patron aviser tant aux dis commis comme à leur dit conseil, pour par icelluy patron marchander, ou cas qu'il suffiroit à un maistre ouvrier à le faire en keuvre par la manière qu'il poet par le présent apparoir, payé audit Ansel pour le patron dudit dragon et sa paine et labeur en ce déservy iiij l. t. xj s. iij d.

« Audit Ansel payé pour sa paine et salaire deservy en ce que il pourgeta ledit patron en toille avant que il le fiest autrement. x. s.

64e *Semaine.* — Les quatre charpentiers ayant présenté par requête qu' « ils avoient mis leur corps en péril et adventure pour le levage dudit conble », il leur est alloué à chacun par ordre des consaux. . . . . x sols tournois.

« A maistre Colart Cailliel carpentier pour les dépens de lui et de son cheval de estre alez en laditte sepmaine de Tournay à Valenchiennes pour savoir en enquerre laquelle escaille estoit meilleure pour couvrir ledit belfroit en laquelle ville demoura et séjourha alant venant et séjournant à faire ce que dit est par deux jours au pris de dix sols tournois par jour sont. . . . . xx s. Ardoises.

Pendant la même semaine le salaire des ouvriers fut diminué « à cause que laditte œure ne fu pas si pénible que elles avoient esté es sepmaines précédentes. »

65e *Semaine.* — Les maçons reprennent leur travail ; deux maçons et un tailleur de pierre travaillent jusqu'à la 76e semaine à la « machonnerie des crestiaux du belfroit hault. »

76e *Semaine.* — A Jehan Leclerc, peintre, pour avoir en laditte sepmaine et autres sepmaines précédentes amendé le dragon et ordonné de tous poins en le veue desdis commis et de leur conseil par avant quil fuist fait de keuvre pour à lui payé parmy le focille qui mise y fu. . . . . x s. t. Créneaux

79e *Semaine.* — « A maistre Martin de Louvain pour viij corbeaux (1) de pierre par lui livrés en la ditte sepmaine qui furent mis et employés auxdis cresteaux ou nécessité était au pris de ij s. vj d. t. chascun corbeil. Corbeaux.

70e *Semaine.* — « A Jehan Rastiel Marenier, pour xiiij assiellés de quesne par lui livrez en laditte sepmaine et qui mises furent et em-

(1) *Corbeau*, non générique de toute pierre saillante.

Pinacles. ployés ou faire les pinacles (1) dudit belfroit hault au pris de ij s. t. cascun.

« A maistre Colart Cailliel pour xxvij assielles livrez par lui en icelle sepmaine qui furent mises et emploiées ès dis pinacles au pris de ij sols par assielle, sont . . . . . liiij s. t.

« A Jehan Fuiret Carton, pour xj voitures de carette par lui faites
Gargouilles. en laditte sepmaine pour avoir admené les gargoules de letaille-pierre en la halle et aussi les aissielles dessus dittes au pris de x l. t. cascune, sont . . . . . ix s. t. ij d.

Dragon fondu. 71e *Semaine.* — A plusieurs compaignons varlès qui en la ditte sepmaine aidièrent au souffler lenseigne du dragon dudit belfroit. Donné à eulx de courtoisie pour leur sallaire en ce desservy xx s. t.

« A plusieurs enfans pour watiaux pour souvenance quant le dragon fut getté en la maison dudit maistre et monstré sur cauchie. Pour ce payé. . . . . v s. t.

« A Coulompt, brouetteur pour avoir en laditte sepmaine brouté les verghez de fier qui servirent aux fiolles dudit belfroit et prises en la maison de maistre Pierre de Brueil et ammenées en le halle pour peser. Pour ce. . . . . xv d. t.

« A Pierre de le Pierre, vinier pour iiij los et demi de vin pris à lui en laditte sepmaine et présentés de par la ville et lesdis commis aux marchans de Drudrechs qui avoient vendu lescaille dont le belfroit fu couvert, au pris de xx d. t. le lot, sont. . . . vi s. vj d. t.

72e *Semaine.* « A Jehan Bourliqui machon, payé pour iij los de vin que iceluy Bourliqui paya au commandement desdis commis aux ouvriers et machons quant la première gargoulle dudit belfroit fu assise au pris de xx d. t. cascun lot, sont . . . . . v s. t.

73e — *Semaine.* — « A maistre Jehan Leclercq, pointre, pour
Syrènes. avoir par lui fait le patron des seraines qui sont sur les quatre tourelles dudit belfroit adfin que puissent estre mieulx faictes en le veue du conseil desdis commis, payé pour icelluy patron de sa paine en ce déservy . . . . . iiij l. t. x s. t.

74e *Semaine.* — « A plusieurs varlés, donné par courtoisie pour
Gargouilles. avoir aydié à iiij fois auxdis machons à monter les iiij gargoulles qui sont aux iiij costés dudit belfroit. . . . . v s. t.

---

(1) *Pinacle* est employé dans le compte pour pignon.

75e *Semaine* — « Aux varlès de maistre Jehan de Paris pour don à eulx fais par courtoisie le jour que ledit maistre Jehan livra auxdis commis le dragon que ils avaient aidé à faire pour ce. . x s. t. Livrance du dragon.

77e *Semaine*. — « A Mahieu de Gand pour son sallaire deservi en laditte sepmaine de avoir fait et taillié le patron des banières qui sont audit belfroit tant grands que petits, payé pour ce . . x d. t. Patron des bannières.

A Colart de Breuil, fustaillier pour un esquipail qui fu nécessaire à laditte œuvre, payé pour iceluy . . . . . x d. t.

79e *Semaine*. — « A Jaquemart des cauffours, fournier, pour michez prises à lui et qui furent gettées jus dudit belfroit aux enfans le jour que on assist le dragon audit belfroit, pour ce . . . . vj s. t. Dragon posé.

« A Jehan Espinoit clauweteur pour v quarterons de claux tablerez par lui livrez en laditte sepmaine qui furent mis et emploiez aux ouvrages dudit belfroit, tant aux fenêtres des pinacles et autres parties audit belfroit au pris de xvj s. t. le cent, sont . . . . xx s. t.

82e *Semaine*. — « A maistre Jaque de Braibant tailleur, pour avoir par lui fait en laditte sepmaine, une couronne de pierre pour le roy qui est contre la halle et mise sur son chief, quy quant ledit belfroit fu ars par fortune, la couronne que ledit roy avoit fut rompue et despéchié. Payé dicelle couronne et de la paine de ce faire. lx s. t.

(On voit en effet dans les dessins inédits de l'*Essai sur Tournai* par Sanderus, que la façade des halles était ornée de trois statues de rois surmontées de grandes couronnes.

90e *Semaine*. — « A maistre Vinchant mesureur d'escailles, maistre ouvrier descailles de monseigneur le ducq Aubiert et de la ville de Valenchiennes et Adam Morel et Willaume Calart, pour avoir par eulx en laditte sepmaine avisé et mesuré le grandeur de la couverture descaille dudit belfroit pour payer le maistre qui couvert lavait raisonnablement, lesquelz avisèrent et visitèrent laditte couverture qui la trouvèrent bien et duement faite comme ilz relatèrent auxdis commis, et pour ce fu payé par eux pour leur paine en ce deservy parmy les dépens dudit maistre Vinchent. . vj l. t. viij s. t. vj d. t. Toiture d'ardoises.

92e *Semaine*. — « A Colin de Gand, voirrier, pour vij piés et un tierch de voirrerie de voire par lui livrées en laditte sepmaine et qui mis et emploiés ont esté au faire feniestre de le cambre de lorgoge au pris de iij sols iiij d. t. chascun piet de voirrière, sont . . . . . : . . . . . : . . . . xxiiij s. ij d. t. » Verrières.

93e *Semaine*. — A dater de cette époque les charpentiers travaillent pendant huit semaines à l'ouvrage de l'horloge. Horloge.

« A maistre Pierre du Brueil, fèvre, pour un grant sommier de fier avec deux estriers grans dont il fut pendu le timbre de la orloge qui pesèrent iiijxx et ij l. t. de fier » Ce même Pierre de Brueil a fourni encore en plusieurs fois toutes les autres pièces en fer de l'horloge et les serrures du beffroi.

98e *Semaine commençant le 14 Janvier* 1397 (vieux style) — « A Jehan Rastiel marenier pour xij lambourdes de bos de haulte foriest livrées par luy ès sepmaines précédentes dont il fu fait les bors des fenestres flamenghes dudit belfroit au pris de xij deniers tournois cascune lambourde, sont. . . . . xij s. t.

1398. Fenêtres flamandes.

99e *Semaine.* — « A maistre Mahieu lorlogeur pour un volant de fier et les pendans ad ce servans nécessaires à ladite orloge, xxx s. t. Pour le tourte de ladite orloge relever et faire les eullez et estiaux de ladite orloge, xx. s. t. Pour un petit volant servant appiaux avoir mis en ordonnance, x s. t. Pour une reue servant à relever lesdis appiaux et avoir fait larbre et le tourte tout nuef et les eullez à ce servans, xv. s. t. Pour les relevées des iij appiaux et avoir mis en ordenance le reue à ce servans, xxx. s. t. Pour avoir remis à point le frémeure du grant martiel et avoir fait la teneure toute neuf, x s. t. Pour avoir remis la grant reue de lieu à autre et icelle avoir mis en ordonnance et y avoir fait oellez tous nuefs, x s. t. Pour avoir relevé le grand reue et avoir mis à point et ordonnance les grans poyes de lorloge et faire tenir la grosse polie, x s. t. Pour avoir refait les mances de la chanolle, x s. t. Pour son salaire de avoir mis ladite orloge en ordenance depuis que icelle fu rapportée de hault dudit belfroit en la cambre ou elle est à présent et y avoir fait et ordonné ce que mestier estoit selon lœuvre, xx s. t. Pour avoir fait et ordonné ladite orloge qui étoit paravant à vj cordes et à v polies et de présent, il nen y a que trois; pour ce xx s. t. Pour iiij bous pour les mouvemens. v s. t. Pour iij verghes de fier par luy faictes qui servent ou sacquier les iij martelets parmi les parois du comble, v s. t. Pour ij regies à deux polies servans et les reues avoir deffaittes et depuis reffaire et avoir mis en autre lieu, x s. t. Toutes lesquelles parties dessus dittes montent en somme qui payées ont esté audit maistre Mahieu pour ce. . . . . : . xij l. t.

Horloge.

Le compte contient ensuite une longue nomenclature de « verghes de fier, de viroles, de marteaux, de crampons, de claux qui ont été payés à maistre Pierre de Brueil. »

« Audit maistre Mahieu lorlogeur pour ij jours desservis en ladite sepmaine de avoir entendu ou remettre à point ladite orloge au pris de iiij s. t. par jour sont. . . . . viij s. t.

101e *Semaine.* — « A Watier Housiel, carpentier, à Jaquemart, son frère et audit maistre Mahieu, orlogeur, donné à eux de courtoisie pour boire ensemble le jour que laditte orloge fu parfaite et ordonnée en le cambe ou elle est à présent, pour ce . . . x s. t.

Les travaux finissent à la fin de la 102e semaine commencée le 11 février 1396, (nouveau style); 1397 (vieux style).

Les semaines qui viennent ensuite ne sont plus consécutives.

103e *Semaine* commençant le 5 avril 1399 (vieux style). — « A maistre Jehan de Paris, fondeur de letton, pour avoir par lui fait de fin kœvre le dragon dudit belfroit par la manière qu'il est sans le dareme pace à luy par marchandise faitte par lesdis commis apries ce quil en oient parlé à plusieurs marchans, en ce cognissans et en grant advis ensemble de laditte besoigne... vjxx couronnes de France qui vallent. . . . . vjxx xv l. t. 1400. Paiement du dragon.

« A maistre Wattier le fondeur pour avoir par lui fait les iiij serainnes qui sont sur les iiij tourelles du belfroit de fin kœvre payé à lui par lesdis commis par marchandise à lui faitte comme dessus à cascune seraite xv l. t., sont . . . . . ix l. t. Paiement des 4 syrènes.

« A maistre Wattier le fondeur pour viij grandes bannères et xxvj petittes par lui faittes de fin kuevre mises et emploiés audit belfroit au prix de xx s. t. cescune bannère par marchandise à luy faitte par lesdis commis moyennant que dudit marchié il en donna lune à laditte œuvre, sont pour ce . . . . . xl iij l. t. Paiement des 44 bannières.

« A maistre Jaque de Braibant, tailleur de lames, pour avoir par luy fait, tailé, et ordonné les iiij gargoules dudit belfroit comme ce poet apparoir par icelles, payé à luy pour laditte fachon par marchandise à lui faitte . . . . . xlv l. t. Paiement des 4 gargouilles.

« A maistre Jehan le Monne, pointre, pour marchié à lui fait par lesdis commis par rabais selon les ouvrages de la ville se ordonnant de jour en jour quant le cas y esquiert pour avoir doré les parties qui sensieuvent; cest assavoir : aux quatre tourelles à cascune tourelle vj pinacles, les crestes et le plat du meulequin, les Paiement des dorures.

---

(1) *Heuse*, partie recouverte de plomb, au sommet des pignons et des toitures, en cône allongé et où s'attache la verge de fer.

heuses (1) qui sont viesties de pommiel et dun floron et y a gargoulettes entre les pinacles de ploncq et sont les heuses desdites tourelles viesties dun pommiel et d'un tabernacle à vj paons (1), à deux estages et aviesties de pileriaux et darboutres à une tube deseure à un dobble floron et si est laditte tube ravestie de crestelettes sur cascune areste et cescun pilier ravesti de deux gargoulettes avecq les iiij feniestres flamenghes raviesties de crestes de pommiel et de florons et la ghille (2) qui est sur iiij estiaux à wit pinacles raviesties de crestes et de pommiel et de florons doubles et viiij gargoulettes entre deux et audessus des pinacles qui sont ès viij paons, à cescun paon iiij fleurs de lis siervans lœuvre, et sur laditte aghille une grant heuse, un grand pommiel et deux petis et une buse qui va jusque au piet du draghon. Et aussi a doré ledit draghon qui est viij piés de long et de grosseur à lavenant de la longheur. Avecq xxviij banières de ix pox de long et vj pox de let esquelles bannères à florons dorés et fleurs de lis et le fons dasur dalemenge et castiaux à lautre des armes de la ville de fin blancq et les campaignes sont de vermillon à colle. Et ès dittes quatre tourelles à iiij bannères de piet et demy de long et un pied de let qui sont estoffées comme les autres deseure dittes. Encore y a wit autres bannères servians aux pinacles qui ont xij pox de hault et ix pox de let qui dorez et estofez sont comme les autres deseure dictes. Item pour avoir tout le ploncq qui nécessaire a estre doré bien verny et nilé dor couleur quant il a esté secq. Et aussi les quatre grandes gargoulez bien empreniées trois ou quatre fois et faictes de boin fin blancq de ploncq et les yeux, guelles et oreilles desdittes gargoulles bien et deuement dorées ainsi qu'il appartient. Et toutes les doreures dessus dittes faites et dorées de fin or au pris d'un mouton dor pour le cent de foellez. Desquelles cosez dessus dittes ainsi faittez a esté payé par marchandise faite audit maistre Jehan le Monne par la manière dessus ditte sont pour ce parmi la carité de laditte marchandise que lesdiz commis lui prestèrent. . . . . ij° xxxij. l. tour.

« Audit maistre Jehan le Monne pour avoir doré de telor que dessus est dit et devisé les iiij seraines qui sont sur lesdittes iiij tourelles

---

(1) *Paon*, crochet.

(2) *Ghille*, la flèche à huit faces du campanile.

avecq aussi les gargoulles et les pinacles qui point nestoient comprises ou marchié dessus dit. Payé à luy . . . . . xxx l. tour.

« A luy pour avoir les viiij estiaux de lorbevoye armoyés dor et dasur et avoir doré les croisures par dessous les chauffrains et qui point nestoient compris ès dis marchies, avecq avoir doré iiij festeures et les viij pinacles dudit belfroit hault et tout doré en or dessusdit pour ce payé. . . . . iiiij^{xx} l. t.

A maistre Jehan lescailleur pour avoir par luy couvert desraille de Ramonge ledit belfroit bien et suffisament par le manière quil poet apparoir et laquelle couverture contient par le rapport et advis de maistre Vinchent mesureur de la ville de Valenchiennes et Adam Morel et Willaume Salart. viiij. Audit maistre Jehan, payé pour amendement de sa paine et travail avecq sa ditte marchandise et que de ladite œuvre il sestoit et est deuement acquitté, considéré aussi lœuvre qui estoit périlleuse à couvrir, payé à li par amendement par le rapport de Jehan Petit et Gille Lermite qui ladite œuvre advisèrent pour ce . . . . . xx l. tour. Paiement des ardoises.

« A Jehan Daverdoing, plommier, pour avoir par lui livré en toutes les sepmaines dessus dittes les parties de plonc qui s'ensieuvent : » (Suit ici dans le compte un grand nombre d'articles désignant toutes les parties de plomb qui furent employées pour recouvrir les diverses faces du campanile.) Paiement du plomb.

« Toutes lesquelles parties deseure dittes et qui mises furent et employées aux ouvrages dicelluy belfroit par le manière que devisées sont montent en toute somme à xxxij milliers sept cens et cinquante trois livres de plonc qui valent aux prix de x livres seize sols tournois le millier, pour ce à lui payé parmi xl s. tour. de carité qui lui fu presté. . . . . xv^{c}iij l. tour iij. s. vij. d. tour.

« A maistre Martin de Louvaing machon qui fu maistre ouvrier dudit belfroid auquel il fu donné par messeigneurs les consaulx de laditte ville de courtoisie avec les journées comptées et mises en ces présens comptes xxx livres tournois dont il lui estoit encore deu de reste qui payé lui a esté par les dis commis et dont il a fait quittance comme dessus. Pour ce . . . . . x. l. tour. Maître maçon.

« A maistre Colard Cailliel carpentier et qui maistre fu del oevre de la carpeterie dicelluy belfroit, auquel a esté donné par messeigneurs les consaulx de la ditte ville oultre les journées comptées en ces présens comptes pour la paine déservie oudit ouvrage et aussy de avoir visité lesdis ouvriers et avisé les œuvres dessus dittes par le Maître charpentier.

terme dessus déclaré, et en ce avoir en grans paines et travaux par plusieurs fois considéré quil ne gagnoit point plus grans journées que les aultres ouvriers. Pour ce à lui donné de courtoisie que payé lui a esté par les dis commis. . . . . xx l. tour.

113e *Semaine commencée le* 28 *Juin* 1400. « A Jaquemart Baffoys machon pour iiij jours de servis en laditte sepmaine de avoir parfait et pourgeté ledit belfroit et avoir aussi, entendu au remachonner ycelluy environ ledit chep et avoir le terrée de dessoubs les cloques ordonné à faire au pris de v s. tour. par jour sont. xx s. tour.

« A Piérard de Genest pour v rasières de thieule moulue par lui livrée en la sepmaine précédente et aussi en ceste présente sepmaine de laquelle thieule moulue fu faite larée dessous les cloques au pris de x s. tour. la rasière, sont . . . . . l. s. tour.

« A Ernoul le Merchier, pour rasière et demie de Thieule moulue comme dessus. . . . . xv s. tour.

« A Colart de le Haine, pour v mandes de cendre livrées par lui en laditte sepmaine qui mises furent et employées au faire laditte terrée au pris de xx d. tour. cescune mande, sont. . viiij s. iiij d. tour.

« A Jehan Goudallier, especier, pour v livrez dolle de lunys livrez par lui en laditte sepmaine de laquelle fut aburée ladite arée au pris de x d. tour. la livre, sont . . . . . iiij s. ij d. tour.

A luy pour rouge terre moulue . . . . . xv d. tour.

123e *Semaine commencée le* 11 *septembre* 1400. — La charpenterie de la tourelle est élevée. C'est la dernière semaine de travail.

124e *Semaine*. — Reddition des comptes.

CRYPTE

DE

L'HOTEL-DE-VILLE.

—

Tournai qui a créé de si magnifiques chefs-d'œuvre d'architecture religieuse ne paraît pas avoir eu au moyen-âge un hôtel-de-ville d'une importance égale à ceux des principales villes des Pays-Bas et du nord de la France. L'ancien hôtel-de-ville démoli en 1820 présentait, il est vrai, un aspect pittoresque et riant; mais l'intérêt de cette construction était nul près de celui des somptueux hôtels-de-ville de Bruxelles, Louvain, Ypres, Audenarde, St-Quentin, Arras et Douai.

Le monument qui, depuis quarante ans, est venu remplacer l'ancienne construction adossée à la tour des six ne nous rappelle aucun souvenir municipal. Il consiste dans la partie de l'abbaye de St-Martin qui a été conservée après la révolution française.

Il n'entre pas dans le cadre restreint que nous nous sommes tracé en commençant cet opuscule d'y faire entrer la description des monuments en style de renaissance

qui ont été élevés depuis trois siècles dans la ville de Tournai ; les édifices romans et ogivaux ont occupé seuls notre attention. Les constructions actuelles de l'hôtel-de-ville élevées sous Louis XV n'attireront donc pas nos regards, et nous nous contenterons de les diriger vers une construction presqu'inconnue dans notre ville : la crypte de la célèbre abbaye qui, pendant plus de mille ans, jeta un si grand lustre sur notre cité.

L'abbaye de St-Martin fondée, vers 650 par St-Éloi, éprouva deux siècles plus tard (878) les maux causés par les invasions des barbares. Hériman nous apprend que les Normands emmenés dans notre cité par la soif du pillage détruisirent les constructions élevées par saint Éloi et qu'en 950 Fulcher distribua à ses compagnons de débauche les biens de la célèbre abbaye.

Quand la paix fut rendue à l'église de Tournai, Odon écolatre de la cathédrale releva l'abbaye de ses ruines (1092) et, comme l'avenir promettait plus de sécurité que sous saint Éloi, on construisit sur des plans beaucoup plus vastes. Partout à cette époque les religieux se multiplièrent, et par la reconstruction de l'abbaye de St-Martin, notre cité vit la société monastique reprendre une vigueur nouvelle et plus de puissance encore que par le passé.

Le calme de la vie des cloîtres qui étaient devenus un refuge contre les calamités publiques permit pendant sept siècles de transformer fréquemment le monastère. Les constructions passèrent successivement par toutes les variations de forme qui caractérisent les quatre grandes divisions de l'art : style latin, style roman, style ogival et style de renaissance, jusqu'à ce que la révolution de 1789 de lugubre mémoire eût anéanti les institutions monastiques.

L'hôtel-de-ville est la seule partie de l'abbaye de St-Martin qui ait été conservée jusqu'à ce jour, et il n'y a guère que ses souterrains qui offrent quelqu'intérêt au point de vue archéologique.

La crypte romane de l'hôtel-de-ville est presque complètement inconnue de nos concitoyens, et cependant ses colonnes trapues et sévères, ses murailles sombres et nues, ses voûtes d'arête humides et ténébreuses produisent un effet imposant et semblent solliciter l'étude des archéologues. Cette crypte est-elle encore celle de l'abbaye primitive fondée par saint Eloi ou faut-il seulement en faire remonter la construction à l'époque où Odon reconstruisit le monastère? Il serait difficile de le décider ; ce qui est certain, c'est que la grande simplicité des lignes donne au souterrain de l'hôtel-de-ville la physionomie d'une composition antique ; sa structure qui devait être en usage au VIe siècle et ses chapiteaux qui en sont les seuls ornements rappellent les grandes relations qui existaient entre l'art de l'époque carolingienne et celui que les romains avaient précédemment introduit dans les provinces septentrionales.

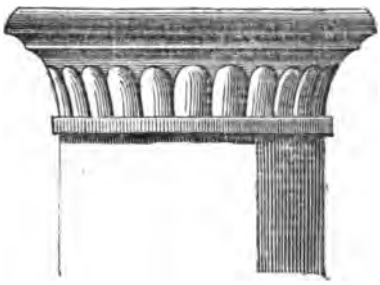

L'un de ces chapiteaux d'un galbe grossier et incorrect a ceci de remarquable qu'il est rehaussé par un tailloir circulaire, ce qui se rencontre bien rarement dans les chapiteaux romans ; mais les

deux autres reproduits à diverses reprises dans la crypte ont été dessinés avec vigueur et coupés dans une pierre dure par une main habile. Leur sculpture n'est exempte ni de finesse, ni de netteté, comme le fait voir autant que possible, notre gravure. Les tailloirs composés de moulures antiques sont simples et lisses ; leurs angles sont soutenus par des

palmettes d'une sculpture peu saillante, et des feuilles découpées occupent la partie centrale de la corbeille.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire remarquer ici que lorsqu'on a découvert les souterrains de l'ancienne boucherie, on y a remarqué que le style est à peu près le même que celui de la crypte de l'hôtel-de-

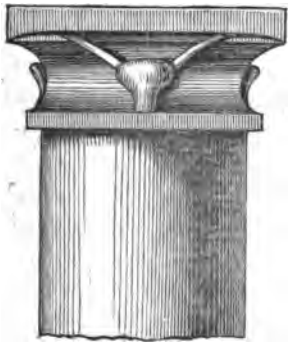

ville. Les chapiteaux de ces souterrains diffèrent cependant complètement de ceux que nous venons de décrire ; les tailloirs et les astragales sont grossièrement découpés et l'absence de corbeille accuse le ciseau d'un sculpteur inhabile.

La crypte de l'hôtel-de-ville a servi pendant longtemps de prison à l'abbaye de St-Martin. C'est là probablement que furent enfermés au moyen-âge les vassaux délinquants ou les moines qui avaient manqué à un des vœux de leur ordre.

Un sombre cachot construit dans un des angles de la crypte renfermait une grande fosse que l'on a découverte il y a peu d'années. On a prétendu que c'était un de ces épouvantables *vade in pace* dans lesquels on descendait le condamné avec un pain, un pot d'eau et un cierge bénit et que l'on murait pour toujours. Nous ne savons jusqu'à quel point est basée cette triste conjecture, mais il est curieux de constater que toutes les parois de la crypte étaient couvertes autrefois d'inscriptions faites au XVIe siècle. Il en existe encore de nombreux vestiges, et celles qui ont été le plus exactement tracées sont écrites en espagnol, signées Galand et datées de 1544.

Vouloir, en l'absence de documents, tracer ou même esquisser l'histoire de la crypte de l'hôtel-de-ville nous paraît un travail aussi téméraire que difficile. Aussi nous

bornons-nous seulement ici à faire comprendre sa haute importance archéologique. Les monuments de l'architecture romane deviennent chaque jour plus rares dans notre pays ; longtemps ils ont été oubliés, et trop souvent la hache du vandalisme est venue s'aiguiser sur leurs pierres noircies. Nous cherchons dans la faible mesure de nos forces à réparer les effets de ces funestes dédains, et en faisant connaître d'anciennes constructions inconnues, nous aiderons peut-être ceux qui écriront après nous à renouer les fils brisés de notre histoire monumentale.

MAISONS ANCIENNES.

—

Il existe au milieu de notre cité quelques habitations particulières auxquelles une haute valeur d'antiquité donne droit d'asile dans cet opuscule. Dédaignées par le goût moderne, désertées par la fortune, par ses loisirs et ses joies, ces demeures ont pour nous un prix que relève encore l'abandon où elles sont tombées. Disons plus : menacées de jour en jour dans les restes de leur existence, elles nous semblent, par leur importance et leur mérite, devoir fixer au premier chef l'attention de la commission royale des monuments et des personnes qui s'intéressent à la conservation des monuments nationaux. Tournai est en effet la seule ville de Belgique où le temps et la barbarie n'ont pas enlevé toutes les anciennes constructions civiles élevées en style roman. Sept à huit siècles nous ont laissé debout plusieurs maisons qui datent peut-être de l'époque carolingienne ; nous faisons des vœux, avant de les décrire, pour que l'administration communale cherche à rendre la ville propriétaire de ces précieux débris de l'ancien Tournai et empêche par là leur destruction.

MAISONS ROMANES. — Parmi les façades de maisons romanes qui nous sont parvenues à travers mille dangers

de destruction, nous n'hésitons pas à accorder la préférence à deux d'entre elles pour les décrire et pour les dessiner. Habilement rendues par la main du graveur, elles feront d'ailleurs ressortir mieux qu'aucune autre le mérite que nous voulons faire découvrir dans ces sortes de constructions.

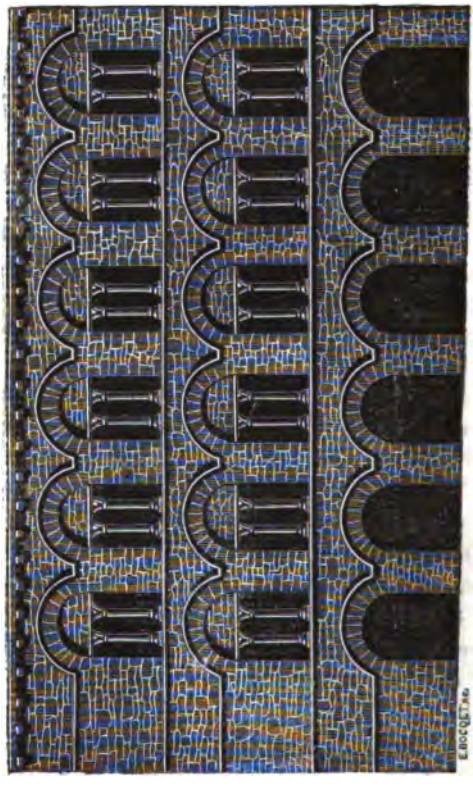

Maison dite de St-Piat, rue des Carliers.

De ces deux façades la plus intéressante mais aussi la plus dégradée est celle qui est située à l'angle des rues des Carliers et de St Piat et à laquelle la tradition a toujours conservé le nom de maison de St Piat. Cousin mentionne cette maison en ces termes : (1) « Le bruit commun dure » encore aujourdhuy parmy ceux de ceste ville que la » maison où Monsieur S^tPiat fut logé, est en la grande » rue St Piat, celle du coing de la rue des Carliers, à la » main gauche, en descendant vers l'escault. Non pas » que je veux dire au reste que toute la massonnerie ou » structure de la maison soit toute la mesme sans avoir » esté changée ou refaicte depuis une si longue traicte » de temps : mais pour autant que si l'escault est au- » jourd'huy la mesme rivière qui estoit jadis du temps » de Jules César, à raison que c'est le mesme canal et que » l'eau qui y passe vient des mesmes sources, jaçoit que » l'eau s'écoule toujours et qu'il en succède une autre » toute nouvelle d'heure en heure : nous pouvons dire » le semblable de la maison de St-Piat, qui a un mesme » fond, une mesme situation et voisinage de rues et d'au- » tres maisons et (peut-estre) les mesmes fondements et » aucunes murailles qu'elle avoit quand le sainct person- » nage y fut logé. »

Il ne nous reste plus aujourd'hui que quelques fragments de la maison dite de St-Piat, mais l'importance de cette construction nous prouve qu'elle a eu primitivement une destination importante, destination qui dut être autre que la simple résidence d'un bourgeois commerçant. D'ailleurs ses vastes proportions, son luxe ex-

---

(1) *Hist. de Tournai.* — Vol. I, p. 85.

térieur et ses dispositions particulières qui auraient probablement excédé les ressources d'un modeste citadin dénotent bien plutôt l'habitation de quelque personnage marquant de la société.

Le terrain sur lequel fut érigée cette construction forme une pente assez rapide qui a dû contraindre l'architecte à trouver un artifice quelconque pour remédier à ce manque de niveau. Ayant disposé son édifice dans le sens de la longueur, c'est-à-dire parallèlement au parcours de la rue des Carliers, il a établi au rez-de-chaussée une suite d'arcardes de hauteurs inégales, mais à sommets établis sur une même ligne. Les fenêtres des étages supérieurs forment par leur composition, la partie la plus importante de la décoration extérieure du monument. Chacune d'elles est divisée à l'aide de colonnettes en trois petites baies secondaires qui donnent beaucoup d'élégance à la façade. Le haut des murs était garni de modillons très-saillants qui permettaient à la charpente d'avancer de plusieurs pieds en auvent de manière à écarter la chûte des eaux pluviales.

La maison romane de la rue Barre-Saint-Brice, sans être aussi remarquable que celle de la rue des Carliers, a sur cette dernière l'avantage d'être mieux conservée et d'avoir encore un grand nombre de ses colonnettes intactes. Le nom même de la rue ou elle est située semble indiquer la destination de cette maison; en effet la dénomination de la rue ou placette *Barre-St-Brice* rappelle qu'aux XIe et XIIe siècles le magistrat y tenait les séances de son tribunal et faisait comparaître à sa *barre* les habitants du *Bourg*.

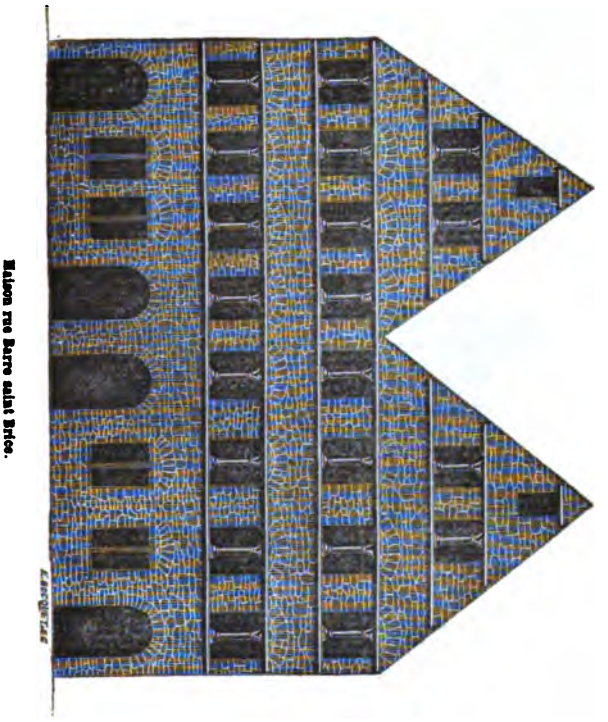

Maison rue Barre saint Brice.

Les nombreuses portes du rez-de-chaussée de cette maison indiquent que ce devait être là un lieu très-fréquenté. Le plan de construction des divers étages de la façade est très-simple : il consiste en plusieurs rangées de fenêtres carrées. De frêles colonnettes à chapiteaux gracieux viennent soutenir les linteaux de la fermeture et un arc en maçonnerie placé au-dessus d'eux, les protège contre la charge des parties supérieures.

Les maisons des rues des Carliers et Barre-St-Brice semblent avoir été construites à peu près à la même époque car les chapiteaux qui constituent le seul ornement de la décoration de leur façade sont presqu'identiquement les mêmes. Nos connaissances archéologiques sont beaucoup trop restreintes pour que nous puissions préciser cette époque d'une manière certaine; contentons-nous donc de donner quelques indications qui aideront peut-être d'autres à décider cette question.

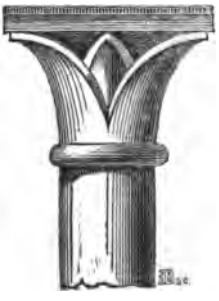

Chapiteau de la maison rue des Carliers.

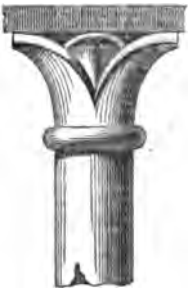

Chapiteau de la maison rue Barre-Saint-Brice.

Lorsqu'on examine d'âge en âge les vieilles maisons connues, on acquiert bientôt la certitude qu'il n'en a pas encore été décrit dont la date remonte au-delà du XIIe ou du XIe siècle et cependant il a dû en être conservé, d'une époque intermédiaire entre celles de Pompeï et les plus anciennes de la ville de Cluny. Ce qui est certain, c'est que le style des maisons romanes de Tournai indique une époque beaucoup antérieure à celui des maisons de Cluny. L'ensemble de leur construction rappelle beaucoup plus que ces dernières les édifices romains et nous avons trouvé en Italie dans des monuments romains à

date certaine, des chapiteaux qui présentent une grande analogie avec ceux des façades des rues des Carliers et Barre-St-Brice. Le dessin de quatre de ces chapiteaux que nous reproduisons fera comprendre la justesse de cette observation.

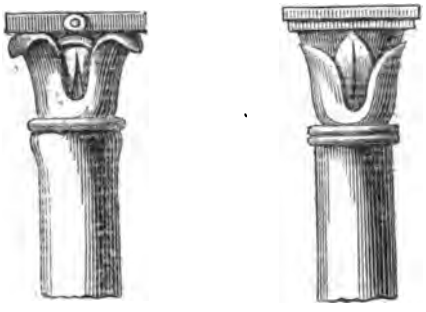

Chapiteaux des colonnes de la basilique de St-Alexandre et d'un sarcophage au musée de Latran à Rome.

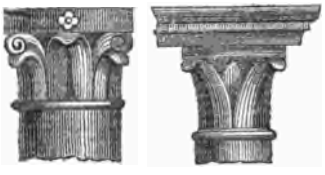

Chapiteaux de la façade du palais de Théodoric à Ravenne.

Il est vrai que les bases des colonnettes de la maison de la rue Barre-St-Brice sont ornées de palmettes qui les rattachent aux angles du piédestal carré sur lequel elles reposent et l'on sait que, d'après la plupart des archéologues, ce genre d'ornementation ne fut employé qu'à dater de la fin du XIe siècle. Ce n'est pas ici l'endroit de discuter cette question d'archéologie puisque les quelques considérations qui précèdent n'ont eu d'autre but

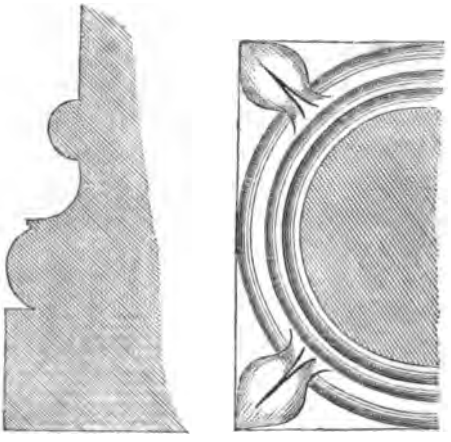

Bases des colonnes de la maison rue Barre St- Brice.

que de faire comprendre l'importance des anciennes constructions civiles de Tournai et d'en provoquer l'étude avant que nos alignements municipaux ou la pioche du démolisseur ne les aient toutes détruites. Qu'il nous soit permis cependant de faire remarquer que les archéologues modernes ne sont pas toujours infaillibles et que nous avons rencontré un nombre considérable de bases à palmettes dans des monuments bien antérieurs au XIIe siècle ; nous en avons remarqué entre autres à Rome dans la célèbre église de Ste Marie in transtevere (337) et dans celle de S. S. Nérée et Achillée; nous en avons vu même à Pompeï, au milieu

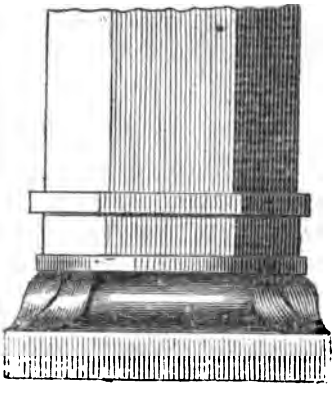

Base à Ste Marie in transtevere.

des ruines de cette ville qui nous donne une idée si exacte de l'architecture civile des romains et de la civi-

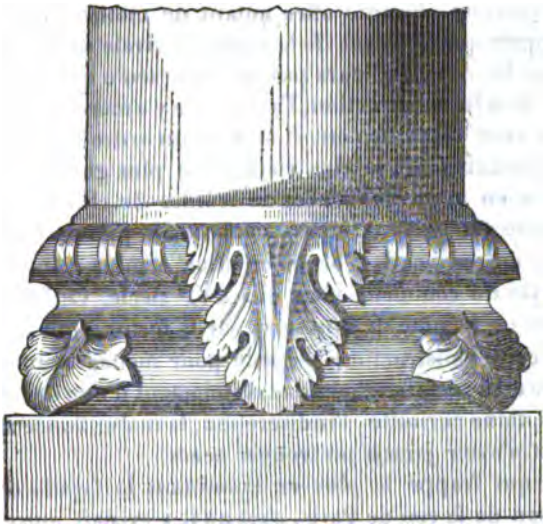

Base à S. S. Nérée et Achillée.

sation d'un peuple qui pendant plus de dix siècles fut l'arbitre des destinées du monde.

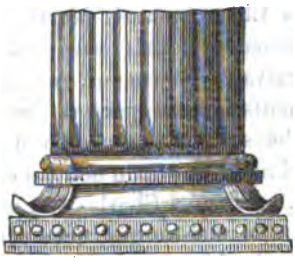

Base d'une colonne trouvée à Pompéi.

MAISONS OGIVALES. — Dans le nombre fort restreint aujourd'hui de monuments anciens d'architecture spécialement privée construits en briques, il en est peu dont la composition élégante offre autant de motifs d'être remarquée que la façade de la maison ogivale de la rue de Paris. Ce n'est d'ailleurs pas la brique seule qui a fait les frais de cette construction; l'architecte y a marié la pierre, mais avec discernement et suivant un ordre symétrique qui produit l'effet le plus riant et le plus gracieux. Les portes en accolade ornées de feuilles de chicorée, les fenêtres en ogive à contre-courbes, le pignon crénelé et les autres détails d'ornementation semblent indiquer le style du commencement du XVIe siècle. Ce fut sans doute un homme de goût servi par la fortune qui fit élever cette construction élégante pour ménager une retraite à ses loisirs studieux dans l'isolement d'une demeure où la vaine curiosité, l'indiscrétion, la malveillance semblent n'avoir jamais pu trouver accès.

Ce qui frappe le plus en examinant la façade de la maison de la rue de Paris, c'est qu'il y existait autrefois deux portes, bien que la façade du monument soit très-petite : une grande qui depuis longtemps est murée et une petite. Aussi avons-nous entendu plusieurs fois prétendre que la grande accolade sur laquelle est sculpté le monogramme du Christ n'avait jamais été ouverte et n'était qu'un enfoncement pris dans l'épaisseur du mur pour abriter un calvaire, comme on en rencontre encore dans des monuments de cette époque. C'est là une erreur. Il nous est tombé sous la main, il y a peu de temps, un document qui ne laisse aucun doute à cet égard. C'est un acte de 1598, par lequel Charles de Cordes qui habitait à cette époque la maison qui nous occupe, sollicite des consaux l'autorisation de faire démolir une maisonnette qui y était jointe pour pouvoir faire une nouvelle

entrée qui lui permit de murer la grand'porte existante (1). L'entrée qui fut faite à cette époque existe encore, mais, quoi qu'en ait dit Charles de Cordes, elle ne contribue nullement à la décoration de la ville.

D'autres parties de maisons ogivales ont également été conservées à Tournai. Une porte de la rue de Courtray, ornée de feuilles de chicorée, attire surtout les regards des artistes par la délicatesse de son accolade et des festons qui la décorent; les fleurons qui la surmontent et les ornements placés à la retombée de la partie supérieure accusent la même époque que la maison de la rue de Paris.

Une autre porte ogivale située dans la rue du Four-Chapitre mérite aussi d'être remarquée; la date de 1598 s'y trouve sculptée.

En admirant ces quelques vestiges de l'architecture civile des siècles précédents, on ne peut s'empêcher de songer à la variété de dessin que doivent avoir offerte nos anciennes rues avec leurs pignons élancés, leurs fenêtres à meneaux et leurs portails voûtés sous lesquels étaient

---

(1) « A messeigneurs, messieurs les consaulx de la ville et cité de Tournai : — Remonstrent humblement Charles de Cordes esquiers, seigneurs de Guisignies que luy compète et appertient certaine maisonnette tenant et joignant la sienne où il tient sa résidence en la rue de Paris, en largeur de douze piedz ou environ à frond de rue, laquelle est tellement caduque qu'il la convient desmolir, et comme il désire faire faire et fourbatre l'entrée et porte de sa dicte maison où il demeure pour agrandir la salle ou place d'entrée de sa dicte maison, et au lieu de la dicte petite maison, y faire bastir son entrée pour y povoir entrer à cheval et chariot, le tout de belles pierres de tailles (quy servira grandement à la décoration de ceste ville) en un tel lieu, il supplit que sans mesprendre aux ordonnances de vos sries il puisse faire desmolir ladicte maison pour augmenter la sienne en la forme que dicte est » etc. *Suit l'autorisation des consaux de faire démolir la maisonnette. Le tout est daté du 22 décembre 1598.*

exécutées des sculptures imposantes, des armoiries ou les emblèmes de quelque métier.

MAISONS DE LA RENAISSANCE. — Il est deux monuments de la renaissance auxquels il ne nous semble pas inopportun de consacrer quelques lignes en terminant cet opuscule, parce que leur construction rappelle encore dans les détails la transformation du style ogival; ce sont l'ancienne bourse et une maison de la rue des maux.

La bourse fut construite en 1606 sur l'emplacement de l'ancienne *halle sur le marché* qui avait été élevée en 1260 par Walter de Marvis. Les bâtiments de la bourse dont on conserve tous les comptes de construction dans les archives de la ville ont eu pour maître maçon Quentin Rat. La façade remarquable par le mélange de l'ogive et des formes antiques offre un curieux spécimen de l'architecture des Pays-Bas sous la domination espagnole. L'intérieur consiste en une cour quadrangulaire entourée d'un portique à voûtes surbaissées.

La belle maison de la rue des Maux qui nous étonne aujourd'hui par les vastes proportions de ses greniers est l'ancienne grange aux dîmes ou grenier d'abondance de l'abbaye de St-Martin. Bien qu'en style de renaissance, il y a dans cette maison une si heureuse conception de plan, de formes et de proportions qu'il nous est impossible de ne pas la mentionner. La solidité et l'harmonie y ont été combinées de telle sorte qu'un examen prolongé n'affaiblit nullement l'effet produit par le premier aspect. La façade de cette construction porte sa date (1633), les armoiries de l'abbé Antoine de Roore qui l'a fait construire et l'inscription suivante : *Pax sit huic domui, angeli sancti habitent in ea.*

Nous avons indiqué dans le cours de cet opuscule les objets mobiliers précieux au point de vue de l'art et de l'histoire de notre ville qui constituent les trésors des diverses églises de Tournai, mais nous n'avons pas mentionné ceux qui se trouvent déposés dans nos établissements communaux et notamment la précieuse collection léguée à la ville par M. Fauquet. Nous tenons à donner la raison de cette lacune.

Depuis la fondation du musée de Cluny par M. Dusommerard, à une époque où l'on n'attachait qu'une faible valeur aux meubles anciens, la plupart des villes importantes de France et de Belgique ont voulu avoir leur musée communal. On s'est efforcé partout de réunir des productions de l'antiquité et du moyen-âge que l'on a classées par siècles et de la manière la plus instructive, la plus propre à faire connaître l'état des arts et leur marche progressive à travers les âges.

Nous espérons que Tournai ne tardera pas à suivre cet exemple. Elle possède le noyau d'une collection qui, si elle était rassemblée, s'enrichirait chaque jour sous la direction d'une commission intelligente et d'un conservateur zélé. L'administration communale ne peut donc tarder plus longtemps à donner un asile aux antiquités tournaisiennes qui encombrent les armoires de l'hôtel-de-ville, de la bibliothèque et des archives. Alors seulement il sera intéressant d'en donner la description.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A

Abbaye de St-Martin à Tournai, fondation, ce qui en reste à l'hôtel-de-ville, p. 242, 351.
— *des Prés Porçains* à Tournai, 152.

B

Baudelet (Mr), curé de Bon-Secours, admis comme membre honoraire, 136.
Beffroi de Tournai. Dessin et notice sur ce monument, 45.
Sceau qui le représente en 1360, 129.
Son histoire, 321.
Sa restauration en 1396, compte des dépenses, 340.
Béguinage de Tournai, 151.
Bonne maison de le Val ou Delval à Tournai. Règlement de 1347, 39, 57.
Bourg (Le). Subdivision de l'ancien Tournai, 288.
Bourgogne (La maison de...). — Chronique par Macquériau, 131, 132.
Bourse (ancienne) de Tournai. Construction de la renaissance, 368.

C

Calices de la cathédrale de Tournai, 229.
Carte archéologique de Belgique, par Vandermaelen, 124, 136.
Cathédrale de Tournai. Son histoire, description, âge, aspect, jubé, façade, nefs, portails, clochers, transept, chœur, chapelles, portique, vitraux, etc., 154, 165.
Cérémonies pour la réception à Tournai de l'empereur Charles-Quint en 1531, à l'occasion d'un chapitre de la Toison-d'or, Costume des consaux, notables, doyens, sous-doyens des métiers, etc., 6, 20.

Chant des petits clercs, des enfants de chœur, des primetiers et des vicariots. Règlements et manuscrits relatifs au chant, 63, 67, 79.
Chapelains de basses formes à la cathédrale de T. (V. Vicariots), 76.
Chapelle de la paroisse N.-D. à la cathédrale de Tournai, 197.
— de la famille de Hellemmes à l'église St-Piat, 250.
— de N.-D. Flamenghe ou de N.-D. la brune à la cathédrale de Tournai, 193.
— de St-Louis à la cathédrale de Tournai, 196.
— de St-Vincent à la cathédrale de Tournai, 195.
— du Saint Sépulcre à la cathédrale de Tournai, 194.
— sépulcrale de Henri de Gand à l'église de St.-Piat, 249.
Chapelles de la cathédrale de Tournai, 196.
— de l'église de St.-Jacques à Tournai, 275.
— de N.-D. d'Alsemberg et de St.-Hubert à l'église de St.-Piat, 249.
Chapitre de la Toison-d'Or, tenu à Tournai, en 1531. Liste des assistants, époque de la création de l'ordre (1429) 6, 16.
Charles-Quint préside un chapitre de la Toison-d'Or à Tournai, en 1531, 6.
Châsse de N.-D. à la cathédrale de T. 219.
— de St-Eleuthère dans la cathédrale de T. 276.
— de Ste- Ursule, prise pour celle de N.-D., 221.
— des Damoiseaux de Tournai, 222, 223.
Château (Le). Subdivision de l'ancien Tournai, 288, 306.
Chevaliers de la Toison-d'Or, élus à Tournai, en 1531, 17.
Chœur de la cathédrale de Tournai, 185.
— de l'église de la Magdelaine à Tournai, 283.
— de l'église St-Jacques à Tournai, 273.
Chroniques de Pasquier de le Barre sur Tournai, 237.
Chuffart (Louis) de Tournai, admis comme membre honoraire, 125.
Cité (La), subdivision de l'ancien Tournai. 288.
Clergons ou petits clercs-enfants de chœur à la cathédrale de T. 69.
Clocher de l'église de St-Brice à Tournai, 297, 300.
— de l'église de St.-Jacques à Tournai, 269.
— de l'église de St.-Jean, à Tournai, 318.
— de l'église de St.-Nicolas à Tournai, 310.
Clochers de la cathédrale de Tournai, 178.
Clocher de l'église de la Magdelaine à Tournai, 283.
— de l'église de St.-Brice, à Tournai, 298.
— du Beffroi, 326.

Clovis. — Sa conversion au christianisme, 155.
Consaux de Tournai. Extraits de leur registre aux publications, en 1531, 20.
Couvent des Cordeliers, à Tournai, 150.
— des Croisiers à Tournai, 149.
Collége des Jésuites, à Tournai, 148, 151.
Crypte de l'hôtel-de-ville de Tournai, 331.

D

Destruction des images en 1566, 237.
Dévastation des églises à Tournai, en 1566, 237.
Diptyque en ivoire de la cathédrale de Tournai, 227.
Drame lithurgique - Communication - Traduction en prose et en vers, 31, 113.
Dubois (Mr), curé à Fontaine-l'Évêque, admis comme membre honoraire, 125.
Dufief, ancien manuscrit à publier, 129.

E

École de chant de la cathédrale de Tournai au moyen-âge. Manuscrits des 12, 13, 14 et 15e siècles, fac-simile, 83, 101, 102.
Église de l'abbaye de St-Martin à Tournai, démolie en 1804, 144, 152.
— cathédrale à Tournai, 154, 165.
— de la Magdelaine à Tournai, 279.
— de St-Brice, rive droite à Tournai, 149, 288.
— de St-Jacques à Tournai, 152, 267.
— de St-Jean à Tournai, 149, 317.
— de St-Nicaise à Tournai, 152.
— de St-Nicolas à Tournai, 306.
— de St-Piat à Tournai, 151, 239, 242.
— de St-Pierre à Tournai, démolie en 1821, 144, 151, 242.
— de St-Quentin à Tournai, 152, 253.
— de Ste-Catherine à Tournai, 150.
— de Ste-Marguerite à Tournai, 153, 283.
— de Ste-Marie-Magdelaine à Tournai, 151.
— des Augustins à Tournai, 152.
— des Jésuites à Tournai, 148, 151.
— du château ou de St-Nicolas du Bruille à Tournai, 149, 306.
— du mont St-Mard à Tournai, 149.
— de St-Nicolas en Bruile à Tournai, 306.

Églises de Tournai aux 16 et 17e siècles 148, 154.
Enfants de chœur (chorales etc) de la cathédrale de Tournai, au moyen âge, 62, 95.
Épinoy (La princesse d'.) Notice sur cette princesse à propos du siège de Tournai en 1581, 24.
— Brochure, 112.
Etablissement géographique de M. Vandermaelen Notice, 126.

F

Fables et poésies par J. Héré, offertes à la société, 125.
Façade de la cathédrale de Tournai, 167.
Fulcher, évêque de Tournai-Noyon, 253.

G

Grands Vicaires. Vicaires du maître autel à la cathédrale de Tournai, au moyen-âge. (V. Vicariots), 73, 82.
Grange aux dimes ou grenier d'abondance de l'abbaye de St-Martin rue des maux à Tournai, 368.

H

Halle (ancienne) sur le marché, remplacée par l'ancienne Bourse, 368.
Hôpital Delplanque à Tournai, 148, 150.
— de Marvis à Tournai, 149.
— St-Jacques à Tournai, 150.
— St-Jean-Baptiste dit Delplanque à Tournai, 150.
Hôtel-de-Ville (ancien) détruit en 1820 - Crypte de cet hôtel, 144, 351.

I

Inscription tumulaire de la famille Jehan Dedours dite du Manneye en l'église de St-Brice à Tournai, 294.

J

Jubé de la cathédrale de Tournai, 165, 200.

L

Ladrerie dite bonne maison de Leval en 1347, à Tournai, 39, 57.
Lalaing (de), P. C., princesse d'Epinoy à propos du siège de Tournai, en 1581, 24.

Lampe de cuivre à 8 becs en l'église de St-Piat à Tournai, 251.
Laurys de greef-1149.
L'éproserie à Tournai en 1347, ou bonne maison de Leval, 39, 57.
Liste des personnages illustres qui ont assisté au chapitre de la Toison d'Or à Tournai en 1531, 9.
Luchet d'Antoing ou Porte d'eau à Tournai, 150.
Lutrins de la cathédrale de Tournai, 231.

M

Macquériau (Robert) Manuscrit relatif à Tournai, avec la copie des chapitres, 128, 133.
Maison de la rue des maux, construction de la renaissance ancienne grange aux dimes, 368.
— de St-Piat, rue des Carliers à Tournai, 358.
— des filles-Dieu à Tournai, 150.
— ogivale de la rue de Paris à Tournai, 366.
Maisons anciennes à Tournai, 357.
— de le renaissance à Tournai, 368.
— ogivales à Tournai, 366.
— romanes à Tournai, 357.
— rue Barre St-Brice à Tournai, 360.
Marie Pontoise cloche de la cathédrale de Tournai, 215 (note).
Messe du 13e siècle à Tournai, Notice sur cette messe, 100.
Mesures prescrites en la ville de Tournai, par la réception de l'empereur, Charles V en 1531, 20.
Mobilier de la cathédrale de Tournai, 215.
— de l'église de la Magdelaine à Tournai, 283.
— de l'église de St-Brice à Tournai, 297.
— de l'église de St-Jacques à Tournai, 278.
— de l'église de St-Nicolas à Tournai, 314.
— de l'église de St-Piat à Tournai, 251.
— de l'église de St-Quentin à Tournai, 266.
Monuments anciens et actuels de Tournai. Travail à ce sujet par M. B. Dumortier, fils, membre titulaire, 129, 137, 148.
Muno (Les seigneurs de...). Brochure par M. R. Chalon, 112.
Musée Fauquet, à établir, 309.
Musiciens de la cathédrale de Tournai au moyen-âge. Vicariots, 62. 73, 95.

N

Nédonchel (Le comte G. de), nommé bibliothécaire-archiviste de la société, 136.
Nef de l'église de la Magdelaine à Tournai, 282.
— de l'église de St-Brice à Tournai, 295, 296.
— de l'église de St-Nicolas à Tournai, 311.
Nefs de la cathédrale de Tournai, 169.
— de l'église de St-Jacques à Tournai, 269.
— romanes de l'église de St-Piat à Tournai, 246.

O

Ordre la Toison-d'Or. Déclaration du chapitre en 1531, 8.
Ornements sacerdotaux de la cathédrale de Tournai, 230.
Ostensoirs de la cathédrale de Tournai, 229.

P

Parties ogivales dans l'église de St-Piat à Tournai, 248.
— de l'église de St-Quentin à Tournai, 261.
— romanes de la même église, 256.
Peigné-Delacourt (M.), membre correspondant, fait hommage à la société de ses productions, 126.
Petits clers (Clerçons) de la cathédrale de Tournai au moyen-âge, 62, 102.
Pierre sépulcrale de la famille Davesnes à l'église St-Jacques à Tournai, 275.
Plans de la ville de Tournai en 1560 et 1615, 129.
Pont à l'arche à Tournai supprimé en 1832, 146.
Portail de l'église St-Jacques à Tournai, 276.
Portails de la cathédrale de Tournai, 175.
Ports de la rue de Courtrai à Tournai, 367.
— de la rue du Four Chapitre à Tournai, 367.
— de Marvis à Tournai, 149.
— Sept Fontaines à Tournai, 153.
Portique de la cathédrale de Tournai, 199.
Primetiers (Primitivi) de la cathédrale de T., au moyen-âge, 69, 102.
Princesse d'Epinoy, à propos du siége de Tournai en 1581, 24.
Publications des consaux à l'occasion de la présence de Charles-Quint à Tournai en 1531, 20.

Q

Quignon et torche des Damoiseaux de Tournai, 225.

R

Reliquaire de la cathédrale de Tournai, 228.
Restauration de la cathédrale de Tournai, 202 à 209.
— du beffroi de Tournai en 1596. Analyse des dépenses; 340.

S

Saint-Brice, ancienne paroisse; son histoire, son église, 288.
— Éleuthère, successeur de St-Piat, 155.
— Éloi, ses fondations, 242.
— Piat, premier apôtre chez les Nerviens, 154, 239.
Salve festa Dies. Notice sur cet hymne de Venantius honorius, 31, 113.
Sceau de la ville de Tournai remontant à 1360 et représentant le beffroi, 129.
Seigneurs de Muno (Les). Brochure par M. R. Chalon, 112.
Serments (Livre des), 96.
Siéges de Tournai en 1513 et en 1581. La princesse d'Epinoy, 24, 132.
Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ipres. Formation, 112.
Stalle d'Henri VIII dans l'église de St-Jacques à Tournai, 314.

T

Tableaux de la cathédrale de Tournai, 232.
Tapisseries de la cathédrale de Tournai, 230.
Toison-d'Or. Chapitre tenu à Tournai en 1531. Liste des assistants date de l'origine de l'ordre (1429), 6, 16.
Tombeau de Chilpéric. Agrafe conservée en l'église St-Brice, à Tournai, 298.
— de la famille Mouton à la même église, 294.
— de Marc Villain dans l'église de St-Piat, 249.
Torche et quignon des Damoiseaux de Tournai, 225.
Tour Blandinoise à Tournai, 153.
— de la maison de la Tête-d'Or à Tournai, 151.
— des fous à Tournai, 149.
— des six à Tournai démolie en 1819, 144, 152.
Tournai aux 16e et 17e siècles. Histoire de ses monuments — Origine de la cathédrale, etc., 154.

Transept de la cathédrale de Tournai, 180.
— de l'église St-Jacques à Tournai, 269.
Trésor (ancien) de la cathédrale de Tournai avant 1566, 233.

V

Val (De le) ou Delval (bonne maison) à Tournai. Règlement en 1347, 39, 57.
— d'Orcq (Léproserie du..), 57.
Vandermaelen (Ph.). Proposition d'échange et de relation entre la société et l'établissement géographique. Notice sur ce dernier, 124, 126, 136.
Vases sacrés de la cathédrale de Tournai, 229.
Venantius honorius Clementius fortunatus. Communication à propos de son hymne salve festa dies. Traduction, 31, 113.
Vicairies ou vicaires perpétuels du maître autel à la cathédrale de Tournai au moyen-âge, 73, 82.
Vicariots. Chantres musiciens de la cathédrale de Tournai au moyen-âge. Chapelains de basses formes, 73, 76, 82, 95, 102.
Ville (La). Subdivision de l'ancien Tournai, 288.
Vitraux de la cathédrale de Tournai, 202, 210.
Vue de Tournai, au 16e siècle, 148.

Y

Ipres. Nouvelle société savante formée en cette ville, 112.

FIN DE LA TABLE DES BULLETINS.

ERRATA.

—

Page	113	ligne	5	du 7 mars. — Lisez : du 4 avril.
»	157	»	5	authentiques, lisez irrécusables.
»	165	»	19	cinq ces, lisez : cinq de ces
»	203	»	22	oire, » gloire.
»	203	»	30	de cette loi » la première de ces deux lois.
»	214	»	26	zodiacre » zodiaque.
»	285	note	(1)	Ernts, » Ernst.
»	298	ligne	15	*agrae du manteau de chilpéric.* *agrafe du manteau de childéric.*
»	315	»	1re	un lisez une.